

# Chapitre VII

## LA RELIGION DES ANCÊTRES

*Un tabou millénaire*

« J'ai sacrifié à al Uzza, dit-il,  
une brebis de couleur fauve,  
au temps où je pratiquais encore  
la religion de ma tribu. »

Muhammad ibn Abdallah<sup>1</sup>

# 1

## Présentation

### 1

#### Une affaire d'imaginaire

*Notre imaginaire est si habitué à contempler l'omniprésence –apparente mais éclatante- de la religion dans le monde islamique qu'il nous est quasi impossible de concevoir que les humains qui y vivent aient pu pratiquer d'autres systèmes, parfois très différents, souvent très proches. En cela, le projet islamique a été une parfaite réussite: il a peuplé l'imaginaire d'autrui, et il est parvenu à éliminer les systèmes précédents.*

### 2

#### Une question de méthode

*Ici ne seront traités que les questions rituelles, puis théologiques (si ce mot a encore un sens dans un tel système). Les puissances elles-mêmes sont passées en revue dans la partie*

---

<sup>1</sup> Ibn al Kalbi, *Livre des Idoles*, (trad. W. Attalah), Paris, 1969, 15 b. Cet extrait, si anodin en apparence, illustre à lui tout seul tout l'enjeu du chapitre.

*suivante : c'est la seule méthode scientifique possible ; d'abord l'homme, sa façon de se repérer sur la terre, ses besoins vitaux, ses discours, des inventions, et ses gestes. ; ensuite, l'objet de ces besoins, discours, inventions et gestes. Si cette méthode n'est pas suivie, le propos sera directement et essentiellement théologique, et donc fautif autant que malhonnête. <sup>2</sup>*

*Dans ce domaine religieux, les précautions légitimes à l'égard des sources musulmanes doivent redoubler. La vénération de la déesse Méfiance doit être la règle. :*

<sup>3</sup> *La religion traditionnelle n'a sans doute produit aucun document écrit, si ce n'est dans les inscriptions, pour les aspects extérieurs du culte.*

*L'enquête doit alors porter sur des textes étrangers ou, pire encore, sur des textes musulmans, qui portent un regard dénonciateur et calomnieux sur le système précédent.*

<sup>4</sup>

### 3

## Préjugés centenaires

*Mais les préjugés ont la vie dure: jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle, les chercheurs chrétiens, spiritualistes et islamophiles ont jeté un regard condescendant devant ce qu'ils considéraient comme des mentalités dépravées des rituels simplets, des idoles répugnantes, des conceptions primitives dans un système au bord de l'effondrement. Le meilleur exemple est celui du révérend écossais Watt, héritier de la culture coloniale britannique, ou bien l'orientaliste catholique belge H. Lammens : le premier par islamophilie mal comprimée, le second par islamophobie affichée<sup>5</sup>. De ce point de vue, la révolution musulmane<sup>6</sup> apparaît alors en*

---

<sup>2</sup> Sur le phénomène religieux engénéral, et pour observer un point de vue tout à fait vicié sur le "paganisme", cf. P. Poupard (haut dignitaire de l'église catholique), *Les Religions*, Paris, 1994.

<sup>3</sup> Cf. T. Fahd, *Le Panthéon de l'Arabie Centrale à la veille de l'Hégire*, Paris, 1968 (et son long article Jahiliyya dans l'*Encyclopédie de l'Islam* ; G. Ryckmans, *Les religions arabes préislamiques*, Louvain, 1951 ; J. Wellhausen, *Reste arabischen Heidentums*, Berlin, 1927 ; J. Henninger, « Pre Islamic Bedouin Religion », in F. Gabrieli, *L'Antica Societa Beduina*, Rome, 1959 ; A. Jamme, « Le panthéon sud-arabique », *Le Muséon* 1947 ; A.F. L. Beeston, « The religions of pre-islamic Yemen », in Chelhod 1984, p. 259-69. Le premier à avoir étudié ce sujet est l'Anglais R. Pococke, *Specimen Historiae Arabum*, Oxford 1649 suivi de G. Bergmann, *De Religione Arabum anteislamica dissertatio historico-theologica*, Strasbourg 1834, puis E. Osiander, « Studien über die vorislamischen Araber », *Zeitung d. Deutsch. Morgenland. Gesellschaft* 7/1853; Tilman Seidensticker, "Die Quellen zur vorislamischen Religionsgeschichte", *Asiatische Studien* 57/2003; M.Höfner, "Die vorislamischen Religionen Arabiens." in *Religionen Altsyriens, Altarabiens und der Mander*, Stuttgart 1970; J. Retsö, *The Arabs*, p. 600: "The Arabs and their religion"; M.J. Roche, "Religions préislamiques d'Arabie", *Annuaire de l'EPHE (Section des Sciences religieuses)* 115/2008.

<sup>4</sup> Cf. M.Watt, « Pre-islamic Religion in the Quran », *Islamic Studies* 15, 1976 ; I. Goldziher, "Glanures païennes dans l'islam, *Revue d'Histoire des religions* 24/1891. "

<sup>5</sup> Cf. « L'ecclésiastique épiscopalien Ecossais » (la formule est de M. Rodinson) W.M. Watt, auteur du *Mahomet à la Mecque*, Paris, 1958, p. 47 : « Décadence de la religion archaïque ».

<sup>6</sup> Dussaud 1955, p. 158 : « Nous sommes donc amenés à jeter un coup d'oeil sur la radicale transformation qui s'est opérée au coeur du monde arabe pour aboutir à l'oeuvre politico-religieuse que fut l'islam ».

*vérité comme un progrès moral et spirituel*<sup>7</sup>.

*Même un historien aussi circonspect et honnête que M. Rodinson n'arrive pas être se départir de son mépris, en abordant la question.*

## 4

### Plongée dans l'inconnu

*Il y a peu de sujets historiques qui soient si peu connus du grand public. Que le public musulman ou arabo-musulman s'obstine à refuser de la connaître est un point de vue d'une grande cohérence.*

*Les occidentaux n'ont certes jamais abandonné les recherches, mais nombreux sont ceux qui ont dû être découragés par les anciens préjugés.*

*Certes, la religion, ou les religions arabes et préislamiques souffrent de la proximité de systèmes plus prestigieux, égyptien, perse, mésopotamiens. Elles souffrent de sources littéraires qui leur sont systématiquement. Il faudrait encore ajouter, pour être honnête, que l'absence de grande statuaire, la rareté, ou la piètre qualité des représentations graphiques des divinités n'a pas non plus joué en leur faveur. Enfin, la longue période de cohabitation avec le christianisme, et le judaïsme, l'évolution vers des formes monothéistes achèvent de donner de la situation une image confuse.*

## 5

### Une autre religiosité

*Il faut bien sûr repousser vigoureusement de tels préjugés, outrageants et malsains : ces humains étaient capables d'une religiosité, certes différente, mais digne de respect et d'intérêt. Les religions dites traditionnelles ont eu une durée de vie qui dépasse de loin celles qui viennent après, et de nos jours, la moitié de l'humanité continue de suivre cette voie plutôt que l'autres, et ceci, dans la discrétion. Certes, pour aborder un univers religieux aussi éloigné de notre monde, le chercheur doit faire des efforts inusités en Histoire, autant dans le domaine de la rigueur que celui de l'imagination.*

*Les religions révélées ont constitué toutes, et surtout la dernière un discours qui tend à refuser purement et simplement la religiosité de l'autre : selon elles, le païen n'ayant pas de religion véritable, il est indispensable de lui en fournir une. Le raisonnement est aussi celui des chrétiens à travers l'Histoire.*

## 6

### La masse documentaire

---

<sup>7</sup> Le préjugé touche les esprits les plus avertis: cf. B. Lewis, *L'islam d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, 1994, p. 9 : « un niveau infiniment supérieur à celui du paganisme qu'elle a supplanté »

*Le sujet impose de recourir d'abord aux sources archéologiques, épigraphiques, et même numismatiques, comme dans les autres domaines de l'Antiquité. Les textes d'origine extérieure peuvent aussi être exploités, mais avec la prudence habituelle, tant leur vision du sujet est viciée.*

*Le Coran, lui aussi, lui dont les matériaux qui le composent sont anciens voire très anciens, et plus arabes qu'islamiques, peut être sollicité: au détour d'un verset, un usage primitif est évoqué, soit pour qu'il soit conservé, soit pour qu'il soit éliminé.*

*L'apport de la Sira et de hadiths, qui enregistrent malgré mille usages précédents, plus ou moins travestis, peut être utile. Les rituels, les gestes sont souvent les mêmes, sans gros efforts pour les transformer. Il faut pour cela plonger dans une documentation immense et ingrate, mais qui livre parfois des pépites, involontairement.*

## 7

### Ibn al Kalbi, le polygraphe miraculeux

*Mais la production littéraire de l'islamisme ayant été immense en quantité, il est possible de reconstituer des pans entiers des religions arabes, à travers les critiques, les commentaires, ou les survivances directes.*

<sup>8</sup> *Il faut aussi rendre hommage au travail exceptionnel de ibn Kalbi : cet auteur du VIII<sup>e</sup> siècle a rassemblé une grande quantité d'informations et a fait preuve d'une ouverture d'esprit remarquable, dont il a d'ailleurs subi les conséquences.<sup>9</sup>*

*Comme de bien entendu, il prend toutes les précautions possibles pour ne pas tomber dans l'ornière du blasphème.*

*Ajoutons que la découverte inespérée de son manuscrit a donné en plus une aura miraculeuse à l'ouvrage.*

*Le sujet reste actuellement tabou dans le monde musulman : T. Fahd, un autre pionnier, de culture musulmane celui-ci: <sup>10</sup>, a écrit (en 1968 !) : « Nous avons abordé ce domaine avec une certaine crainte ».<sup>11</sup>*

*Mais les musulmans devraient s'intéresser au système religieux qu'a pratiqué Muhammad pendant la majeure partie de son existence, pour le saccager ensuite. Ils devraient reconnaître, aussi, que ce personnage n'a fait que modifier un substrat religieux totalement différent, et que la modification, sous influence judéo-chrétienne, a créé l'islamisme. C'est le seul moyen honnête de comprendre la question, en dépassant les deux bornes que sont le Coran et Muhammad.*

---

<sup>8</sup> E. Westermarck, *Survivances Païennes dans la Religion Musulmane*, Paris, 1935, qui fait oeuvre utile d'ethnologie et de folklore (dans un style volontiers colonialiste) ; C. E. Dubler, "Survivances de l'Ancient Orient dans l'islam (considérations générales)", *Studia Islamica* 7/1957.

<sup>9</sup> Cf. l'introduction de W. Atallah, p 51, du *Livre des Idoles* d'ibn Kalbi ; Hawting 1999, p. 88-90

<sup>10</sup> Mais en 1346 seulement de l'ère hégirienne...

<sup>11</sup> T. Fahd, p. VIII de l'introduction.

## 8

## Paganisme d'opérette?

*La littérature polémique a besoin des idoles comme de punching balls, inertes, idoles immobiles et délabrées. Mieux vaut s'attaquer à une statue au dieu des chrétiens, à leur Christ, ou au terrible Yahvé des juifs.<sup>12</sup>*

*Alors, il faut s'y prendre autrement: dans le monde des sectaires, les autres, tous les autres, quels qu'ils soient, sont des idolâtres. Ensuite, ils sont anthropophages, incestueux, buveurs de sang, ad libidum. Car il sera toujours plus facile d'attaquer par le verbe la secte voisine si elle est dans l'absolue différence, plutôt que si sa doctrine et la vôtre se ressemblent comme des soeurs. D'où l'accusation réciproque et courante d'idolâtrie. Jean de Damas, on le verra, se moque de ses maîtres musulmans qui vénèrent un caillou noir, qu'ils appellent Khabar.*

*Mais pour les observateurs, le topos empêche une étude sereine de la situation religieuse: a-t-on à faire à des vraies pratiques idolâtres, avant l'islamisme, ou à des indices rhétoriques vides de toute réalité, à une sorte de vaste mise en scène? Les sources islamiques ont présenté le système précédent, pratiqué durant la jahiliyya. Encouragées qu'elles étaient par la mention d'idoles dans le Coran, elles sont finis par constituer de véritables traités, comme celui d'Al Kalbi. A la première lecture, on serait tenté d'accepter toutes les informations qui s'y trouvent, heureux que nous sommes de posséder autant d'informations. A la seconde lecture, des interrogations surgissent, et l'on se dit que la teneur des textes apparaît comme aussi artificiel que les autres textes islamiques. L'idolâtrie est comme mise en place, à partir d'informations très anciennes, antiques, dirons-nous, n'ayant plus aucune actualité au moment de la rédaction. G.R. Hawting a exploré toute cette piste, qui renforce le doute. Il a été rejoint par une série d'articles de P. Crone qui suspecte que les païens tels que présentés dans le Coran, qui n'aient pas été si païens que cela.<sup>13</sup> Elle remarque ainsi que les Hypocrites coraniques croient à la divinité biblique: ils ressemblent à des monothéistes strictements arabes, ou à des judaïsants. Les petits dieux, les parèdres seraient en fait des saints, mal compris ou mal présentés.*

*La fiction est probable, et se développe dans une Arabie imaginaire, antiquisante, d'opérette.*

*En fin de compte, cette antiquité païenne a été reconstruite deux siècles au minimum après sa destruction supposée sous le sabre et la torche de Muhammad, inventée pour les juristes et bourgeois abbassides, comme on invente des croquemitaines pour les petits.<sup>14</sup>*

<sup>12</sup>G. R. Hawting. *The Idea of Idolatry and the Emergence of Islam: From Polemic to History*, Cambridge, 2002.

<sup>13</sup> Cf. P. Crone, "The religion of the quranic pagans. God and lesser deities", *Arabica* 57/2010; id. "Angels versus humans as messengers of God: the view of the quranic pagans", in *Revelations, literature and society in late Antiquity*, Tübingen 2010; id. "How did the quranic pagans make a living?", *BSOAS* 68/2005.

<sup>14</sup> R. Drory, "The abbassid construction of the jahiliyya cultural authority in the making", *Studia Islamica* 84/1996.

*A partir de là, la thèse d'une Arabie très largement christianisée, et pour le reste, judaïsée, semble s'imposer, et elle renouvelle tout ce qui se sait des origines de l'islamisme. Pour deviner de quoi les religions arabes étaient faites, les authentiques, il faut se replier sur l'épigraphie, et sur l'archéologie, et là, la moisson est riche, et les perspectives, grandes.*

## 9

### Diversité des diversités

*Disons pour être prudent qu'il n'y a pas de religion arabe, mais plusieurs, ou plusieurs pratiques, rassemblées dans un monde religieux particulier, plus ou moins cohérentes ou compatibles entre elles. Aucune cohérence interne ne doit être recherchée, sinon en pure perte.*

*J. Henninger, un des grands spécialistes de la question, identifie plusieurs conceptions du sacré, ou conceptions religieuses: l'animisme, le culte des esprits, celui des ancêtres, la conception du "sacré impersonnel", le totémisme, le culte astral, et le monothéisme, et pour ce dernier, plusieurs formes possibles. Ces conceptions ne sont pas forcément exclusives les unes par rapport aux autres. Il faut se méfier du discours qui plus tard sera imposé dans la description des systèmes anciens, d'où qu'il vienne.<sup>15</sup>*

#### Une observation chrétienne sur les religions arabes.

*(Bahira, Apocalypse latine 139)*

<sup>16</sup>

Et je les ai trouvés<sup>17</sup> barbares et grossiers ; certains d'entre eux vénéraient les pierres, d'autres des arbres, d'autres des démons. Alors je leur ai appris à vénérer Dieu et je leur ai apporté la foi.

L'Arabie centrale est certes le berceau de l'islam, mais notre connaissance de la religion animiste des Arabes est malheureusement insuffisante. Faute de preuves épigraphiques, les érudits doivent s'en remettre à Ibn al-Kalbi (mort en 819), l'auteur du Livre des Idoles, qui est une source d'informations sur les noms dérivés de celui d'une divinité, c'est-à-dire sur les noms que portent ceux que l'on a dédiés à telle ou telle divinité. Les spécialistes peuvent également étudier des fragments de poésie préislamique ou encore certaines polémiques auxquelles il est fait allusion dans le Coran.

Nous devons prendre en considération le fait que Muhammad a incorporé dans sa religion un certain nombre de rites et de croyances païennes, avec pas ou très peu de modifications. Diverses reliques du paganisme qui sont étrangères à l'islam orthodoxe ont aussi été conservées par les Arabes. Il est d'ailleurs courant que l'adoption d'une nouvelle religion ne transforme pas complètement les croyances populaires et que les vieilles coutumes, déguisées sous un nom différent, persistent, avec ou sans le consentement des autorités religieuses.

Th. Nöldeke, « Arabs (ancient) », E.R.E. (*Encyclopedia of Religion and Ethics*) I, p. 659.

La religion préoccupait assez peu, semble-t-il, les Bédouins. C'étaient des réalistes peu imaginatifs. Ils croyaient la terre peuplée d'esprits, les djinns, souvent invisibles, mais se manifestant aussi sous des formes

<sup>15</sup> J. Henninger, *Pre-islamic Bedouin Religion, Studies on Islam*, New York 1981, p. 112-3.

<sup>16</sup> Cité par R. Hoyland, *Islam as others...*

<sup>17</sup> Les « fils d'Ismaël », soit les Arabes.

animales. Les morts étaient censés poursuivre une existence déchue et fantomatique. On leur faisait des offrandes et on élevait sur leurs tombes des stèles et des tas de pierres. Certains arbres et certaines pierres (particulièrement les météorites et celles dont l'apparence se rapprochait de la forme humaine) étaient le siège d'esprits et de divinités. Des divinités résidaient au ciel et étaient même des astres. Certaines étaient considérées comme d'anciens sages divinisés. La liste de ces êtres divins et surtout l'importance attribuée à chacun variaient selon les tribus. Mais on retrouvait d'un bout à l'autre de la péninsule les plus importants. Il en était surtout ainsi d'Allah, « le dieu », « la divinité », personnification du monde divin sous la forme la plus haute, créateur de l'univers et gardien de la foi jurée.

(M.Rodinson, *Mahomet*, p. 36-7).

## 2

# Sanctuaires

## 1

### Présentation

*Le sujet sera l'occasion d'une réflexion méthodologique: dans les recherches sur le phénomène religieux, la "science des religions", la question des origines fascine par dessus toutes les autres. Chacun y va de sa piste, de son hypothèse, de son point de vue et de sa méthode, et c'est ainsi que va la science. Nous voudrions profiter de l'occasion pour*

*affirmer, et divulguer l'idée que les religions ont plus à faire avec la géographie qu'avec l'Histoire. L'idée est provocatrice, à l'évidence, mais l'on saura bientôt que pour convaincre, il vaut mieux en dire trop que pas assez. Avant même l'idée de religion, sans même avoir l'idée de divinité quelconque, c'est la notion de sacré qui doit retenir l'attention. Le sacré doit être abordé de façon spatiale. L'humain est perdu sur terre, et la sacralisation du sol de la terre lui permet de vivre et de comprendre. Les limites et les repères sont fixés, et à partir de là, la vie organisée est possible. L'archéologie même, quand elle explore les premières traces de rituels, démontre que les premières données, et les premiers enseignements concernent l'espace et son organisation. L'Arabie fournit un superbe exemple de ce mouvement millénaire: tout commence par le sanctuaire, les sanctuaires, les zones sacrées, ou interdites, ou protégées. Inutile, surtout dans un système polythéiste et ritualiste, de discerner des évolutions et des étapes.*

*De tous les piliers réels de l'islamisme, la Kaba et autour les sanctuaires mecquois sont les plus solides, et les plus réels. Le reste est littérature. Si des fouilles étaient permises dans ces endroits, de grands pans du mystères s'effondreraient devant nos yeux, sous l'effet des mines creusées par la recherche scientifique.*

*Le sanctuaire<sup>18</sup> est simplement l'endroit où un culte se déroule, quelque soit son aspect, son nom ou ses dimensions. Dans cette acception, n'importe quel espace peut être un sanctuaire en Arabie, au nord comme un sud de la péninsule. Selon les conceptions religieuses des Arabes, un lieu géographique n'a pas besoin d'être modifié pour être sacralisé. La plupart restent donc sous leur aspect naturel, et ne seront jamais connus des historiens.*

*Des lieux se dégagent pourtant, de par leur situation centrale et la dévotion dont ils font l'objet de la part des populations. On peut noter la confusion qui règne souvent entre le nom de l'idole et le sanctuaire. Là encore, la religion traditionnelle ne veut pas distinguer la puissance divine le lieu, le bétyle, le nom divin, l'autel<sup>19</sup>, le sanctuaire. Comme il est difficile de concevoir qu'un lieu est un dieu...<sup>20</sup>*

---

<sup>18</sup> G. R. Hawting, « The origins of the muslim sanctuary at Mecca », *Juynboll studies* 1982 ; U. Rubin , "The Ka'ba aspects of its ritual functions and position in pre islamic and early islamic times", *Jerusalem studies in arabic and islam*, 1986 ; H. Lammens, « Les sanctuaires préislamiques de l'Arabie occidentale », *Mélanges de l'Université Saint Joseph*, 1926 ; R. Savignac, « Sanctuaire d'Allat à Iram (suite), 4 . Bétyles d'un dieu inconnu et d'el Uzza », *Revue Biblique*, 1934 ; H.J.W. Drijvers, « Inscriptions from the Allat's sanctuary », *Aram* 1995 ; L. Tholbecq, « Les sanctuaires des Nabatéens », *Topoi* 1997 ; J. Pirenne, « La religion des Arabes pré-islamiques d'après trois sites rupestres et leurs inscriptions », *Festschrift Henninger*, Bonn, 1976 ; E. Anati, *Rock art in central Arabia*, Louvain, 1968-74 ; W. C. Young, « The Ka'ba gender and the rites of pilgrimage », *International Journal of Middle East Studies*, 1993 ; F.E. Peters, *Mecca, a literary history o the muslim holy land*, Princeton, 1994. ; R. B. Sergeant, « Haram and Hawtah, The sacred enclave in Arabia », *Mélanges T. Husein*, Le Caire, 1962 ; S. Farès-Drapeau, " Wady Iram : un lieu du culte et de rassemblement des tribus arabes dans l'Antiquité. Les premiers résultats de la mission épigraphique 1997 ", *ARAM* (8 : 1-2), 1996 ; P.-L. Gatier éd., *Sanctuaires du Proche-Orient hellénistique et romain* , Actes du colloque Beyrouth, 30 avril - 2 mai 1999, *Topoi* , 9-2, 1999 ; M. Gawlikowski, *The Sacred Space in Ancient Arab Religions in Studies in the History and Archaeology of Jordan*. I, Amman 1982.

<sup>19</sup> D. Al-Hassani, J. Stareky, "Autels palmyréniens découverts près de la source Efca" , *AAS* 1957 ; C. Clermont-Ganneau, "L'Autel Nabatéen de Kanatha." *Recueil d'Archéologie Orientale* 2, 1898 ; id., "Le Trône et l'Autel chez les Sémites." *Recueil d'Archéologie Orientale* 4, 1901 ; S. I. Curtiss, "High Place and Altar at Petra." *Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement* 32 1900

<sup>20</sup> Sur la confusion dieu/sanctuaire, cf. Fadth 1968, p. 235.

Le dieu avait un temple. A La Mecque, la maison de Dieu, *bayt Allah*, est un cube de pierre, construit sur trois pierres sacrées. L'Arabie méridionale avait construit de tout autres édifices. Le fait est attesté par des inscriptions qui citent diverses parties des édifices. On connaît les ruines du temple de Almaqah à Marib, dit Haram Bilqis, celles de Dhat Badan dans les environs de Çana, un autre temple sabéen à Yeha, enfin on attend avec grand intérêt la description du temple de Ukhdud exploré par Ryckmans, en Hadramawt. On a cependant retrouvé le prototype de la Kaba de La Mecque. Les fouilles pratiquées en 1937-38 par la mission anglaise à Hurayda en Hadramawt ont mis à jour les ruines d'un temple consacré au dieu lunaire Sin, et formant un quadrilatère de 12,50 m sur 9,80 mètres de large ; il était orienté comme les temples babyloniens, sur l'axe des points cardinaux, la façade étant au sud-ouest. Ce sont l'orientation et les dimensions de la Kaba, sauf que la façade de celle-ci est tournée vers le nord-est. Il semble qu'on ait ajouté ensuite à l'édifice de Hurayda cinq édicules, qui auraient servi de sanctuaires particuliers. On a trouvé un mobilier important et une cinquantaine d'inscriptions .

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.39-40).

Certains lieux où la présence de la divinité s'était marquée d'une façon ou d'une autre devenaient sacrés. On en fixait les limites et, à l'intérieur de celles-ci, aucun être vivant ne devait être détruit. C'étaient donc des lieux d'asile où les gens poursuivis par un vengeur pouvaient se réfugier. Des familles sacerdotales en avaient la garde. On rendait hommage à la divinité par des offrandes et des sacrifices d'animaux et parfois d'humains. Certains sanctuaires étaient le but de pèlerinages (hajj) où s'accomplissaient des rites divers. En particulier, on faisait cérémonieusement des tournées autour de l'objet sacré. Des interdits devaient être observés pendant ces rites, par exemple souvent l'abstention de rapports sexuels.

(M.Rodinson, *Mahomet*, p. 36-7).

(Lisan, sv. Arabes).<sup>21</sup>

Araba était un pays dont le caractère sacré ne pouvait pas être éliminé par la violence.

## 2

### Attestations antiques

*De nombreuses dédicaces gravées permettent de localiser et identifier les sanctuaires bâtis en honneur des dieux arabes. Un sanctuaire petit ou grand est toujours une offrande du groupe ou d'un particulier. Les sources islamiques permettent de reconstituer le paysage sacré datant de la période précédant Muhammad. A une exception près, bien entendu: la Kaba mecquoise, qui aurait été le premier monument construit sur terre...*

*D'autres sources, épigraphiques ou provenant d'autres littératures, laissent apparaître des traces beaucoup plus anciennes, mais souvent incertaines.*

---

<sup>21</sup> Cité par J. Retsö, *The Arabs in Antiquity*.

*Il faudrait ajouter un type de sanctuaire souvent oublié, parce que très éloigné dans le temps, de ceux qui se sont répandus sur tous les rochers de l'Arabie du Nord-Ouest, et qui se signalent par une activité de gravure rupestre. Les scènes représentées évoquent des cérémonies, des fidèles, des divinités, et leur emplacement doit coïncider avec une zone sacrée.<sup>22</sup> Leur datation reste bien sûr très difficile à fixer.*

### **Le sanctuaire d'un oasis.**

*(Diodore, **Bibliothèque Historique** III 43, 1-2).<sup>23</sup>*

On voit aussi un autel de pierre dure (dans la palmeraie); d'époque ancienne, il porte une inscription en caractère antiques et inconnus. Pour prendre soin du sanctuaire, il y a un homme et une femme, qui exercent le sacerdoce à vie...

Dans la palmeraie mentionnée plus haut, on célébrait tous les quatre ans un panégyrie<sup>24</sup> et les peuples voisins avaient l'habitude d'y venir de tous côtés, pour sacrifier aux dieux du sanctuaire des hécatombes<sup>25</sup> de chameaux bien engraisés, ainsi que pour remporter dans leurs patries de l'eau de cet endroit, parce que, selon la tradition, cette boisson procurait la santé à ceux qui l'absorbaient. Alors que les Maranites s'étaient rendus pour ces raisons à la panégyrie, les Garindanes égorgèrent ceux qui avaient été laissés au pays, firent périr dans une embuscade les pèlerins revenant de la panégyrie, puis, ayant vidé le pays de ses habitants, ils se partagèrent au sort ces plaines, qui étaient fertiles et qui produisaient en abondance des pâturages pour le bétail.

### **Trois temples sur la côte.**

*Sur la côte de la Mer Rouge, au niveau de l'Arabie centrale : serait-ce la Mecque? La description de Diodore convient assez à ce que l'on sait des rituels de l'époque qui nous concerne directement.*

*(Diodore, **Bibliothèque Historique** III 45, 2).*

Ensuite, il y a un golfe circulaire, fermé par de grands promontoires ; au milieu de son diamètre s'élève une colline, en forme de table, sur laquelle trois temples d'une hauteur admirable ont été édifiés en l'honneur de divinités inconnues des Grecs, mais tout particulièrement vénérées par les indigènes.

---

<sup>22</sup> E. Anati., *Rock art in central Arabia*, volume 1: 'the oval-headed people', Louvain 1968; id. *Rock art in central Arabia*, volume 3: corpus of the rock engravings, Louvain 1972; M. Khan, « A critical review of rock art studies in Saudi Arabia », *East and West* 48/1998 ; id. « Recent rock art and epigraphic investigations in Saudi Arabia », *Proceedings of the 24th Seminar for Arabian Studies* 21/1990.

<sup>23</sup> Ed. CUF.

<sup>24</sup> Une réunion générale, ou un pèlerinage, et une foire. "

<sup>25</sup> Sacrifices collectifs, théoriquement d'une centaine d'animaux.

(Ammien Marcellin, *Histoires* 21/13/8).

(Ammien Marcellin, *Histoires* 21/14/2).

(Ammien Marcellin, *Histoires* 23/12/6).

(Ammien Marcellin, *Histoires* 23/6/18).

### **Un culte païen synchrétique.**

*Il est aussi notable que des populations y participent quelques soient leurs origines, et il s'y trouve des Arabes. Même si les racines du culte revendiquent un lien avec Abraham, figure fantasmatique s'il en est, il n'est ni juif, ni chrétien, et d'ailleurs détruit par les chrétiens. Il est païen, par les rituels, fondés sur le sacrifice. On devra se souvenir de cet exemple important, au moment de l'examen du sanctuaire de la Mecque, qui présente des similitudes.*

(Sozomène, *Histoire de l'Eglise* 2/4).<sup>26</sup>

Je crois être obligé de rapporter ce que Constantin ordonna touchant un lieu qui est proche du Chêne de Mambré. On l'appelle maintenant Térébinthe. Il est à quinze stades de Hébron, et à deux cent cinquante de Jérusalem. L'Histoire Sainte fait foi que le Fils de Dieu y apparut à Abraham avec les Anges qui avaient été envoyés contre les Sodomites, et lui prédit qu'il serait père d'un fils. Ceux du pays, les habitants de Palestine, de Phénicie et d'Arabie s'y rassemblent tous les ans en Eté, pour y célébrer une fête fort solennelle. Il y a aussi un concours fort extraordinaire de Marchands. Chaque nation et chaque secte a un motif particulier de s'y trouver, les Juifs y vont, parce qu'ils se glorifient d'être descendus d'Abraham. Les Païens, parce que les Anges y ont apparu et les Chrétiens, parce que celui qui est né d'une Vierge, pour le salut des hommes, eut autrefois la bonté de s'y faire voir à un homme de piété. Chacun y rend ses hommages selon l'idée qu'il a de la Religion. Les uns y prient Dieu, et les autres invoquent les Anges, soit en répandant du vin, en brûlant de l'encens, en sacrifiant un bœuf, un bouc, un mouton ou un coq. Car ils gardent avec soin la meilleure victime qu'ils aient, pour la manger avec leurs proches dans cette fête. Ils s'abstiennent ce temps-là de leurs femmes, bien qu'elles paraissent alors en public, et qu'elles soient mieux parées qu'aux Jours ordinaires, et c'est ou par le respect qu'ils ont pour la sainteté du lieu, ou par

---

<sup>26</sup> Trad. V. Cousin.

L'appréhension de déplaire à Dieu, et d'attirer sur eux les châtiments de la vengeance, qu'ils en usent de la sorte. Ils ne prennent pas même la moindre liberté contraire à l'honnêteté, quoi qu'ils couchent tous ensemble sous des tentes, car il n'y a point de maisons, si ce n'est proche du Chêne, et du Puits d'Abraham. On ne tire point d'eau de ce Puits-là durant tout le temps de la fête. Les uns y allumaient des cierges, par superstition païenne; les autres y versaient du vin, les autres y jetaient de l'argent, des gâteaux, et des parfums; comme l'eau était gâtée par le mélange de toutes ces choses, on n'en buvait point en ce temps-là. La belle-mère de l'Empereur Constantin étant allée en ce lieu-là, durant le temps auquel on y faisait toutes ces superstitions, elle lui en donna avis, et à l'heure-même il reprit les Evêques de Palestine, de la négligence avec laquelle ils avaient souffert, que la sainteté de ce lieu fût profanée par l'impiété des libations, et des sacrifices ; comme il paraît par les lettres, qu'il écrivit sur ce sujet, à Macaire Evêque de Jérusalem, à Eusèbe surnommé Pamphile Evêque de Césarée, et aux autres Evêques de la Province, par lesquelles il leur ordonna de faire démolir l'Autel, de faire brûler les Statues, et de faire tracer le plan d'une Eglise, afin que ce lieu, bien loin d'être souillé par l'impiété des sacrifices des Païens, fût sanctifié par l'exercice de la véritable Religion. Il leur commanda aussi de l'avertir, si quelqu'un continuait d'y offrir des Sacrifices, ou d'y faire quelque cérémonie profane afin qu'il fût puni comme il le mériterait. Les Gouverneurs. et les Evêques satisfirent exactement à ce qui avait été ordonné par ces lettres.

## Le plus ancien sanctuaire d'Arabie : révélations de l'archéologie.

Paris, 18 septembre 2009

### **Découverte du plus ancien sanctuaire d'Arabie : la structure en os de dugong de l'île d'Akab**

La mission archéologique française aux Emirats arabes unis et le musée de l'émirat d'Umm al-Quwain (EAU) viennent de mettre au jour le plus ancien sanctuaire d'Arabie (3500-3200 av. notre ère), mais aussi le plus ancien site rituel connu dédié à un mammifère marin très particulier, le dugong (Dugong dugon). Ces résultats viennent d'être publiés dans la revue internationale *Antiquity*.

L'archéologie de la péninsule arabique a révélé très peu de données sur les croyances et les pratiques rituelles antérieures à l'Islam. Dans la péninsule omanaise (sultanat d'Oman et Emirats arabes unis), aucun sanctuaire n'est connu à l'âge du Bronze (3100-1500 av. notre ère) et il faut attendre l'âge du Fer pour discerner des pratiques culturelles (Ier millénaire av. notre ère).

Situé aux Emirats arabes unis, sous le détroit d'Ormuz, le sanctuaire d'Akab daté de 3500 av. notre ère, apporte aujourd'hui les premiers éléments sur les rituels des sociétés côtières préhistoriques du Golfe.

### **Akab, un village de pêcheurs entre 4700 et 4100 av. notre ère**

Déserte de nos jours, l'île d'Akab se trouve à 50 km au nord de Dubaï, dans la grande lagune d'Umm al-Quwain (Emirats Arabes Unis). Au Ve millénaire, il y a plus de 6 500 ans, Akab est un campement de pêcheurs, dont les habitations circulaires ont été retrouvées. La pêche, activité principale des occupants du lieu est pratiquée au filet ou à la ligne munie de hameçons en nacre d'huître perlière. Si toutes les ressources de la lagune et de la mangrove avoisinante semblent exploitées, les pêcheurs d'Akab ont, dès cette époque, pêché le thon, activité qui nécessitait des expéditions en mer sur des embarcations.

### **Une structure en os de dugong (3500-3200 av. notre ère)**

Le dugong (Dugong dugon, Müller 1776), un sirénien vivant sur le littoral de l'Océan indien et dans l'Océan Pacifique occidental, est bien attesté de nos jours dans le Golfe. À l'âge adulte, il mesure jusqu'à 4 m de long et son poids peut atteindre 400 kg. Aujourd'hui protégé aux E.A.U., sa chair, son huile et son cuir ont été longtemps exploités.

Sondé au début des années 1990, « l'amas de dugongs » d'Akab fut interprété comme une aire de boucherie de vaches marines. Reprise entre 2006 et 2009 par une nouvelle équipe de préhistoriens et d'archéozoologues de la mission française, la fouille révèle alors qu'il ne s'agit pas d'une accumulation d'ossements sans organisation mais d'une structure aménagée dont la construction s'est faite par étapes. Une datation carbone

14, réalisée directement sur os de dugong permet de l'attribuer à la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère (5140 ± 55 BP. 3568-3116 av. notre ère).

La structure est complexe et prend la forme d'une plateforme ovoïde de 10 m<sup>2</sup> environ et de 40 cm de haut. Elle regroupe les restes d'une quarantaine de dugongs au moins.

Le niveau supérieur était structuré par deux rangées de crânes tournés vers l'est, une troisième rangée de crânes avec la même orientation bordant la structure au nord. Tous les crânes étaient soigneusement calés, avec le prémaxillaire profondément fiché dans la partie basse de l'aménagement et un calage de côtes, souvent doublées, voire triplées, tout autour. Des brassées de côtes étaient déposées juste devant la première rangée de crânes à l'est.

Le niveau inférieur de la plateforme était presque entièrement imprégné d'une solution ocrée qui a rubéfié les couches d'ossements et le sédiment naturel. Ce niveau se caractérise par la présence de mandibules de dugongs posées à plat, et dans certaines zones, empilées sur plusieurs couches.

Les juvéniles, y compris de très jeunes dugongs, sont bien représentés dans l'amas. On observe aussi qu'aucun animal n'a été déposé entier dans la structure, de même qu'aucun quartier important. De plus, certaines parties anatomiques, comme les côtes, vertèbres ou membres, sont en net sous effectif, ce qui témoigne d'une sélection intentionnelle. Le dépôt de portions d'animaux à l'état frais est certifié par la présence de membres en connexion. Aujourd'hui, les os présentent les stigmates d'une longue exposition au soleil et au vent.

#### **Le mobilier du sanctuaire**

La densité du mobilier au sein de la structure rituelle est exceptionnellement élevée, les 10 m<sup>2</sup> de la structure ayant fourni 1 862 objets. Ceux-ci, déposés ou insérés dans le monument, n'ont pas de relation avec le dépeçage ou la découpe de dugong, et sont pour l'essentiel des éléments de parure. Si l'on note la présence de perles en coquille (*Spondylus* sp. *Engina mendicaria*, *Strombus decorus decorus*, *Ancilla* sp. etc.), les plus fréquentes sont des perles tubulaires à double perforation distale coudée, d'un type rare dans le Golfe. Ces éléments de parure sont accompagnés d'outils (hameçons de nacre, poinçons en os, couteaux en coquille, éclats de silex) et de galets. Enfin, des restes de gazelle et de mouton ou de chèvre, dont les os sont retrouvés parfois en connexion anatomique, ont été incorporés à la structure.

Communiqué du CNRS.<sup>27</sup>

## 3

### Sanctuaires d'Arabie du sud

*Ils sont de mieux en mieux connus, grâce aux fouilles archéologiques et aux découvertes épigraphiques récentes. C'est aussi là que l'on trouve les ruines les plus impressionnantes, qui sont trop souvent pillées par les habitants actuels. Cependant, la moisson reste prodigieuse, et atteste de la richesse du Pays de Saba et de la piété constante de ses habitants.*<sup>28</sup>

<sup>27</sup>S. Méry, V. Charpentier, G. Auxiette, E. Pellé, "A dugong bone mound: the Neolithic ritual site on Akab in Umm al-Quwain, United Arab Emirates.", *Antiquity* 83/2009.

<sup>28</sup> J.-F. Breton, "Religious Architecture in Ancient Hadramawt." *PSAS* 10, 1980; C. Robin, J.-F. Breton. "Le sanctuaire préislamique du Gabal al-Lawd (nord-Yémen).", *CRAI* 1982; Jean-Francois Breton, "Les sanctuaires de la capitale de Saba, Mârib", *Les Dossiers d'archéologie* 263, 2001; A. V. SEDOV, *Temples of Ancient Hadramawt (Arabia Antica 3)*, Pise 2005; F. P. Albright, "The excavation Of The temple Of The moon at Marib", *Bulletin Of The American Schools Of Oriental Research*, 128-1952; Christian Darles, "Les temples et leurs dieux", in *Le Yémen : du royaume de Saba à l'Islam*, *Les Dossiers d'Archéologie*, 263, mai 2001; id., "Architettura religiosa : varietà e sviluppi", in *Yemen, nel paese della Regina di Saba*, Palazzo Ruspoli, Fondazione Memmo, Roma, 2000; id., "Les structures d'irrigation du wâdî Surbân au Yémen", *Proceedings of Seminar for Arabian Studies* Londres, 2000; id., "Religiöse Architektur : ihre Vielfalt und Entwicklung", in *Jemen, Kunst und Archäologie im Land der Königin von Saba*, Kunsthistorisches Museum,

### **Le temple de Riam au Yémen.**

(Tabari, *Histoire des prophètes et des rois* V 906).<sup>29</sup>

Riam était un des temples qu'ils<sup>30</sup> vénéraient et à qui ils offraient des bêtes sacrifiées, et à partir duquel ils avaient l'habitude de parler sous l'inspiration, et cela pendant le temps qu'ils étaient polythéistes.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 8 d).

Les Himyar avaient aussi un temple à Sanaa, appelé Riam. Ils le vénéraient, y immolaient des sacrifices et, à ce qu'on raconte, y recevaient des oracles.

(ibn Kathir, *Sira* 59).

ibn Ishaq ajoute : Himyar et les gens du Yémen avaient une maison qu'ils considéraient comme sacrée, comme nous l'avons vu plus haut dans le récit de Tubba, un des rois de Himyar et des rabbins qui la firent démolir et qui tuèrent le chien noir qui en sortit.

Les Banu Rabia ibn Kab ibn Sad ibn Zayd Manât ibn Tamim avaient aussi une maison considérée comme sacrée par eux.

Quoi qu'il en soit, toutes ces maisons furent détruites lorsque vint l'islam. Le prophète envoya vers chacune de ces maisons un détachement de soldats qui la démolirent ainsi que l'idole qui y était établie, jusqu'à ce qu'il ne resta rien qui puisse rivaliser avec la Kaba. Et c'est ainsi qu'Allah fut adoré, Seul, sans associé, comme nous le verrons plus loin, si Allah le veut.

(al Hamdani, *al Iklil* 8/67).

Il y a avait une Kaba chez les Ghatafan, construite par Zalim ibn Sab ibn Rabia. Un jour, Zuhayr ibn Janab al Kalbi dirigea une expédition là-bas, et la détruisit. Par la suite, le prophète disait que parmi les oeuvres de l'époque de la jahiliyya, rien ne conformait à l'islam autant que l'attitude de

---

Wien, 1998; id., "Le sanctuaire d'al-Uqla", in J.-F. Breton éd., *Fouilles de Shabwa III*, Architecture et technique de construction, Beyrouth, 1998; id., "Les Temples", in *Le Yémen, au pays de la reine de Saba*, Paris 1997; J.-F. Breton, Ch. Darles, "Le sanctuaire de Qabr-Hud, (Yemen)", in *Saba* 3, 1996; J.F. Breton, 'Le temple de Syn dhû-HLSM à Bâ-qutfah', *Raydân* II, 1979; id... , 'Le sanctuaire minéen de Nakrah à Darb as-Sâbi (environs de Barâqish). Rapport préliminaire', *Raydân* III, 1981; id...'Le sanctuaire pré-islamique du Gabal al- Lawdh', *CRAI* 1982; id. 'Le temple de 'Athar dhû-Risafûm d'as-Sawdâ' *CRAI* 1993; id... 'Le grand temple', *Fouilles de Shabwa* III 1998 ; id...'Le temple extra-muros'; id...'Le sanctuaire d'Athtar à as-Sawdâ' au Yémen-du-Nord», *Archéologia* 257/ 1990; id...'Le temple d'Athar d'as- Sawdâ' » *Archéologia* 271/1991; id... 'Le sanctuaire minéen de Darb as- Sabî (environs de Barâqish)', *Raydân* IV 1988

<sup>29</sup> Ed. State of New York University.

<sup>30</sup> Les Himyarites.

Zuhayr ibn Janab. Il y avait aussi chez les Arabes une Kaba de Najran, ainsi que la *kaba* de la tribu Iyad, à Sindad, près de Kufa.

### **Consécration pour les abeilles.** <sup>31</sup>

(**inscription de Timna**). <sup>32</sup>

Ilaz, fils de Dabam de Murran a inauguré (ce lieu) pour Atirat et Shams quand il a démultiplié un rucher.

## 4

### Sanctuaires d'Arabie centrale

*Il n'en reste rien, sauf pour le plus important d'entre eux, la Kaba de la Mecque, qui a pris un importance démesurée pour les raisons que l'on sait. Les autres ne peuvent pas être recherchés par le moyen de fouilles officielles. Leur souvenir perdure grâce aux textes islamiques qui précisent les conditions de leurs destructions.*

*Un chapitre entier, et copieux, sera consacré à la Kaba mecquoise.*

(**ibn Kathir, *Sira* 58**).

ibn Ishaq ajoute : Les Arabes avaient pris, en plus de la Kaba, des lieux sacrés qu'ils vénéraient comme la Kaba, dans lesquels il y avait un gardien et un serviteur, et à qui on faisait des offrandes comme c'était le cas avec la Kaba. On y faisait des tournées autour comme on en faisait autour de la Kaba et on y faisait des sacrifices de la même manière qu'on en faisait devant la Kaba. Cependant, ils connaissaient la faveur de la Kaba sur ces lieux, car c'était la construction d'Abraham et sa mosquée.

### **Le sanctuaire de Suqam.**

(**ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 16 b**).

Les Quraysh lui avaient consacré <sup>33</sup>, dans la vallée de Hurad, un vallon appelé Suqam, qui rivalisait avec le sanctuaire de la Kaba.

### **Le sanctuaire de Ruda.**

---

<sup>31</sup> Cf. la sourate des abeilles.

<sup>32</sup> Corpus, 1977, n° 98 Ve.

<sup>33</sup> A al Uzza.

(**ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 25 d).**

Quelques traditionnistes ont rapporté que Ruda était un temple appartenant aux Banu Rabia ibn Sad Zayd Manah.

### **Le sanctuaire de Qudayd.**

(**Malik, *Muwatta* 20/40,130).**

Le verset a seulement été révélé à propos des auxiliaires.<sup>34</sup> Ils faisaient un pèlerinage pour Mana, et Manat était une idole près de Qudayd....

### **Le temple de Tabala.**

(**Muslim, *Sahih* 41/6944).**

La dernière heure ne viendra pas avant que les femmes des Daws ne soient vues tournant autour de Dhul al Khalasa pour le vénérer, et Dhul Khalasa est un endroit à Tabala où il y a un temple dans lequel le peuple des Daws avait coutume de vénérer l'idole.

### **Le sanctuaire de Buwanah.**

(**Muslim, *Sahih* 21/3307).**

Au temps du prophète, un homme fit le voeu de sacrifier un chameau à Buwanah. Alors il arriva devant le prophète et dit :

-j'ai fait voeu de sacrifier un chameau à Buwanah.

Le prophète demanda :

-Est-ce que cet endroit contient une idole vénérée dans la période pré-islamique?

Le gens dirent :

-Non.

Il demanda encore :

-Y a t-il une fête pré-islamique à cet endroit?

Les gens dirent :

-Non.

Le prophète dit :

-Remplis ton voeu, mais un voeu de désobéissance envers Allah ne doit pas être rempli...

### **Un sanctuaire pour Allat?**

(**Inscription de Qaryat al Faw, II<sup>ème</sup> s. avant J.-C.**)<sup>35</sup>

Yamar ibn Amus, du lignage d'Ali<sup>36</sup>, du clan d'al Ahnikat a construit pour Allat son oratoire<sup>37</sup>, pour son bien-être et le bien-être de ses enfants et de ses biens.

---

<sup>34</sup> La population de Médine.

<sup>35</sup> W. Ghoneim, *Archiv für Orientforschung* 27,1980, p. 317

Et elle les a exaucés.

### **Le sanctuaire de Hudaybiya.**

*Pour sanctifier la trêve conclue avec les Mecquois<sup>38</sup>, Muhammad prend l'initiative de pratiquer des rites dans un sanctuaire païen, situé sur la limite du haram mecquois, selon les procédures traditionnelles. Les sanctuaires, dans cette phase de transition sont encore des aires sacrées de la religion polythéiste, dont il doit respecter les structures, faute de pouvoir tout transformer d'un seul coup. Le texte montre la perplexité de ses troupes devant l'anomalie. Les sources elles-mêmes sont quelque peu gênées, parce qu'il ne peut y avoir aucune justification doctrinale à ce comportement.*

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 748-9).**

L'apôtre campait dans un territoire profane, et il avait coutume de prier dans une zone sacrée. Quand la paix fut conclue, il égorga ses victimes, s'assit et se rasa la tête. J'ai su que c'était Khirash ibn Ummaya qui lui a rasé la tête. Quand les hommes ont vu cela, ils se levèrent et firent de même. (...)

Les mêmes sources disent que l'apôtre sacrifia l'année d'Hodaybiya<sup>39</sup>, parmi les victimes, un chameau ayant appartenu à Abu Jahl, qui avait un anneau d'argent dans le museau, ce qui énerva les polythéistes.<sup>40</sup>

### **La gloire de la Kaba mecquoise.**

**(Ibn Bukayr, *Kitab al Siyar wal Maghazi*, p. 120).<sup>41</sup>**

"A l'époque, les Arabes suivaient de nombreuses pratiques religieuses différentes bien qu'ils aient été unis par le respect devant le sacré, le pèlerinage à la Maison et la préservation de la tradition remontant à Abraham, qui jouissait parmi eux d'une grande renommée; car ils prétendaient appartenir à sa communauté religieuse. C'est pourquoi ils avaient l'habitude de se rendre en pèlerinage à sa Maison, quelles que soient par ailleurs leurs différences en ce qui concerne leurs affaires."<sup>42</sup>

<sup>36</sup> L'élévé » ; ce nom apparaît déjà. C'est plus un surnom qu'un nom ; cf. partie VIII sur le personnage idolâtré par certains musulmans.

<sup>37</sup> Lieu de prière.

<sup>38</sup> Cf. partie XIV.

<sup>39</sup> En 628.

<sup>40</sup> Il a été volé au moment de l'exécution d'Abu Jahl à Badr sur ordre de Muhammad.

<sup>41</sup> Suhayl Zakkar, Damas, 1978, trad. T. Nagel.

<sup>42</sup> L'information témoigne d'une certaine autonomie d'esprit, rare dans la réflexion islamique: elle admet un fond commun concernant le rituel, quelle que soit la religion suivie; mais notez le flou inévitable quant aux croyances anciennes. L'auteur n'en sait rien, ou bien il veut éviter de susciter l'intérêt du public en lui offrant des données solides.

## 5

## Sanctuaires du nord

*Ils sont influencés par la culture gréco-romaine, et commencent à prendre, comme à Palmyre, des proportions gigantesques. A Pétra, ils en restent à des formes plus modestes, et s'appuient sur l'environnement rupestre.*

*La bibliographie les concernant est immense.*<sup>43</sup>

---

<sup>43</sup> M. Gawlikowski, *The Sacred Space in Ancient Arab Religions. Studies in the History and Archaeology of Jordan*, Volume 1. A. Hadidi. Amman, 1982 J.-M. Dentzer, "A propos du Temple dit de 'Dusarès' à Si'." Syria 56, 1979; H. C. Butler, "The Temple of Dushara in the Hauran", Florilegium Melchior de Vogüé. Paris 1909; Z. Al-Muheisen, "Sanctuaire nabateen pres de Petra." L'Archeologue 41,1999; F.-M. Abel, "Lieux de culte à Pétra: Le monument funéraire peint d'el-Bared." Revue Biblique 3 1906; M. Gawlikowski, "Le premier temple d'Allat", Resurrecting the Past: A Joint Tribute to Adnan Bounn, 1990 J. Starcky, "Le sanctuaire de Baalshamin à Palmyre d'après les inscriptions", RA 1974 P. Collart, Le sanctuaire de Baalshamin à Palmyre, 1. Topographie et architecture, Rome, 1969;id. , "Le sanctuaire de Baalshemen", Archeologia 1967; id. "Reconstruction du thalamos du temple de Baalshamin à Palmyre", AAS 1969 et RA 1970; M.R. Savignac, G. Horsfield, "Le temple de Ramm," RB 44, 1935; D.V.W. Kirkbride, "Le temple nabatéen de Ramm," RB, 1960; M.R. Savignac, "Notes de voyage: Le sanctuaire d'Allat à Iram," RB 41, 1932; "Le sanctuaire d'Allat à Iram (suite)," RB 43, 1934; J. Dentzer-Feydy, "Khirbet edh-Dharikh: Architectural Decoration of the Temple." Aram 2,1990; M. Gawlikowski, "Réflexions sur la Chronologie du Sanctuaire d'Allat à Palmyre." Damaszener Mitteilungen 1 1983; N. Glueck, "A Newly Discovered Nabataean Temple of Atargatis and Hadad at Khirbet et-Tannur, Transjordan." AJA 41 1937; id. "The Early History of a Nabataean Temple (Khirbet et-Tannur)." BASOR 69 1938;id. , "The Nabataean Temple of Khirbet et-Tannur." BASOR 67,1937; id. "The Nabataean Temple at Qasr Rabbah." AJA 43: 381-387; P. C. Hammond, The Temple of the Winged Lions, Petra, Jordan: 1974-1990, Arizona 1996; D. Homés-Fredericq, "Un Temple Nabatéen à Lehun (Jordanie)", Archaeologia Iranica et Orientalis: Miscellanea in honorem Louis Vanden Berghe, Bruxelles 1989; M. S. Joukowsky, "Petra: Southern Temple." AJA 98 1994; id. "The Great Temple at Petra." AJA 101(3), 1997 , AJA 102(3), 1998, AJA 103(3), 1999; D. Kirkbride, "Le Temple Nabatéen de Ramm: Son Évolution Architecturale." Revue Biblique 67 1966; C. H. Kraeling, "The Nabataean Sactuary at Gerasa." BASOR 83, 1941; M. Lindner, "Ein Nabatäisches Heiligtum oberhalb der Nischenklamm (Sidd el-Macagin) von Petra (Jordanien)." ZDPV 106 1990 ; M. G., E. Lindner, "The Pond Temple: A newly discovered nabataean temple near Petra (Jordan)". Actes du XIIe Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, Bratislava 1-7 Septembre 1991. Nitra 1993; Molloy, V. C., A. (1906). "Lieux de culte à Pétra: Le haut-lieu d'el-Hubzeh." Revue Biblique 3: ; A. Negev, "A Nabataean Sanctuary at Jebel Moneijah, Southern Sinai." IEJ 27 1977; L. Nehmé, "L'Espace Cultuel de Pétra à l'Époque Nabatéenne.", Topoi 7 1997; D. Nielsen, "Mountain Sanctuaries in Petra, Part 1." Journal of the Palestine Oriental Society 11,1931; id. "Mountain Sanctuaries in Petra, Part 2." Journal of the Palestine Oriental Society 13 1933; E. G. D. Robinson, Nabataean Temples: Plans and Decoration, Sydney,1981; R. Savignac, "Lieux de culte à Pétra: Le sanctuaire d'el-Qantarah (Pétra)." Revue Biblique 2 (ns), 1906 ; L. Tholbecq, "Les sanctuaires des Nabatéens: État de la question à la lumière de recherches archéologiques Récentes." Topoi 7/1997; A. Jaussen- R.Savignac , « Antiquités religieuses de l'Arabie du Nord. Un sanctuaire lihyanite », Revue Biblique 1909. "

*A la liste énorme, volontairement écourtée dans ce chapitre, il faudrait ajouter un bâtiment très particulier: le Dôme du Rocher, qui n'est pas une mosquée, mais un monument sans égal, sans équivalent. Il mérite d'être intégré ici, dans la courte liste des temples du nord, même s'il n'est pas en Arabie. C'est le premier monument produit par l'islamisme dans son expansion, même s'il ne correspond à rien de ce qui se fera plus tard.*<sup>44</sup>

### **Statues d'un Palmyréen dans des sanctuaires.**

**(Inscription de 132 après J.-C.)**.<sup>45</sup>

En l'honneur de Soados, Etant donné qu'il a sauvé la caravane récemment arrivée de Vologésiaide du grand danger qui la menaçait, cette même caravane lui a élevé quatre statues en reconnaissance de sa valeur, de sa noblesse et de sa piété, l'une ici même, dans le sanctuaire de Zeus, une dans le bois sacré<sup>46</sup>, une dans le sanctuaire d'Arès et la quatrième dans le sanctuaire d'Atargatis, par l'entremise des chefs caravaniers Agegos, fils de Iaribôlès, et Thaymarsos, fils de Thaymarsos, l'an 443, au mois de Pérítios.

### **Construction d'un sanctuaire des dieux ancestraux.**

**(inscription de Palmyre)**.<sup>47</sup>

Pour les dieux ancestraux Malakbel et Bebellahamon et Benefal et Manawat, P. Aelius Theimes, un des *duumviri* de la *colonia*, a fait le temple seul et avec ses biens, pour lui et les siens. Il l'a fait selon leurs commandements et à cause de leur amour pour lui, et il a lui-même ajouté une cuisine.

## 6

### La foule des Ka'ba

*Le mot signifie simplement "Cube": un emplacement carré, entouré de murs, et parfois couvert d'un toit, mais ce n'est pas une obligation. Il faut retenir l'idée d'un enclos à l'air libre, plutôt qu'une maison divine.*

*Les recherches ont permis de découvrir l'existence de nombreuses Ka'ba<sup>48</sup>, concurrentes de celle de la Mecque.*<sup>49</sup> *Les fouilles archéologiques au Yémen ont apporté des informations*

<sup>44</sup> La question sera abordée plus tard, au moment de la justification mythologique qui a été inventée à son sujet.

<sup>45</sup> *Syria* 12/1931, p. 109.

<sup>46</sup> *Alsos* grec, ou HIMA arabe.

<sup>47</sup> J. Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, Beyrouth-Damas 1930. "

<sup>48</sup> Hawting 1999, p. 93 ; J. Gilchrist, *The temple, the Ka'ba and the Christ*, 1980, pour les similitudes entre les Ka'ba arabes, surtout celles de la Mecque et du Yémen.

<sup>49</sup> Cf. H. Lammens, «Les Sanctuaires pré-islamiques de l'Arabie Occidentale », *Mélanges de*

*importantes concernant les sanctuaires pré-islamiques, en mettant notamment à jour des édifices de type Ka'ba, et l'on découvre régulièrement de nouveaux sanctuaires arabes dans ces régions. Autrefois, des fouilles anglaises de Horayda (Yémen) du temple de Sin avaient découvert un endroit surprenant ; celui-ci possède à la fois l'orientation et les dimensions de la Ka'ba mecquoise.<sup>50</sup>*

*Cela rappelle qu'en Orient, le prisme monothéiste, coincé sur le curseur de l'unicité, solitaire, n'est pas le bon moyen de comprendre. Celui de la complexité, de la diversité et du foisonnement permet de comprendre les réalités. La question des sanctuaires, et des découvertes qui y sont faites, est toujours présente, qui le rappelle aux historiens.*

*L'activité de recherche soutenue dans cette région produit de plus en plus de résultats fascinants.*

*Le sujet est tabou dans l'historiographie musulmane, et ceci depuis ibn Kalbi : il conteste à raison l'unicité du sanctuaire de la Mecque, et de tout ce qui s'ensuit. Ainsi, les autres Kaba se voient dépouillées de tout caractère religieux.*

*Cela explique largement les réticences des autorités saoudiennes à autoriser des fouilles archéologiques sur leur territoire. Si une multitude de sanctuaires surgissent des sables, identiques à la Kaba, si des bétyles se dressent par centaines, le royaume risque de frissonner.<sup>51</sup>*

### **La supériorité de la Ka'ba de la Mecque.**

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 29d).**

Malgré ce culte<sup>52</sup> ils reconnaissaient la supériorité de la Kaba sur ces pierres dressées : ils y allaient en pèlerinage et y pratiquaient les visites cultuelles. Ceux qui, pendant les voyages, rendaient un culte aux pierres dressées ne le faisaient qu'à l'imitation du rituel de la Ka'ba et par attachement à l'égard de ce lieu saint.<sup>53</sup>

### **La ka'ba de Najran.**

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 39 b).**

Les Banu al Harith ibn Kab avaient à Najran une ka'ba qu'ils honoraient. C'est d'elle qu'al Asha a fait mention. L'on dit qu'il ne s'agissait pas d'une ka'ba de culte mais seulement d'une salle où se

---

l'Université Saint Joseph, islam, 1926 ; M. Gawlikowski, « The sacred space in ancient arab religion », in A. Hadidi, *Studies in the history and archaeology of Jordan* I, Amman, 1982.

<sup>50</sup> La liste serait longue des sanctuaires sudistes, qui sont apparentés à la Kaba mecquoise; ceci confirme par ailleurs l'influence prépondérante de l'Arabie du sud dans tout ce qui s'est passé. Le mouvement général, qu'on se le dise, va du sud vers le nord, et tout ce qui touche au sud est bien plus important, solide, fiable, que ce qu'on raconte du nord. Le réel est au sud, et le fantasme au nord, vers Jérusalem et ses chimères.

<sup>51</sup> Cf. l'existence de deux temples à Yahvé pour les Hébreux, l'un à Jérusalem et l'autre en Samarie.

<sup>52</sup> Les bétyles.

<sup>53</sup> ibn Kalbi tente de donner un sens monothéiste aux cultes des bétyles.

réunissaient les gens dont parle le poète.<sup>54</sup> Cette opinion me paraît vraisemblable, car je n'ai pas entendu de vers faisant mention, chez les Banu al Harith, de noms théophores de cette *ka'ba*.

### La *ka'ba* de Sindad.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 39c).

Les Iyad avaient une *ka'ba* à Sindad, sur un plateau, az Zahr, entre Kufa et Basra.<sup>55</sup> C'est d'elle que fait mention al Aswad ibn Yafur. L'on m'a rapporté que ce n'était pas une maison de culte, mais un monument célèbre.<sup>56</sup> C'est pourquoi le poète en a fait mention.<sup>57</sup>

“Visiter la Kaba de Najran est un devoir qui vous incombe? Vous ne serez pas libérés avant d'avoir quitté vos selles en face de ses portes. Puis vous irez rendre visite à Yazid, Abd Manat et Qays, en vérité, ils sont les meilleurs de nos seigneurs.”<sup>58</sup>

### La *ka'ba* du Yémen.

(Muslim, *Sahih* 31/ 6052).<sup>59</sup>

... dans les temps pré-islamiques, il y avait un temple appelé Dhul Khalasah, qui était appelé la Ka'ba yéménite ou la Ka'ba du nord.<sup>60</sup>

### La destruction de la *ka'ba* « yéménite ».

(Bukhari, *Sahih* 80/19, 3).

Jarir rapporte que l'envoyé d'Allah lui dit :

-Ne vas-tu pas nous débarrasser de Dhul Khalasa? (C'étaient des stèles qui étaient l'objet d'un culte et on appelait cela : la *ka'ba* yéménite.)

-Ô envoyé d'Allah, répondis-je, je ne suis pas capable de me tenir sur un cheval.

Me frappant alors sur la poitrine, le prophète dit :

Allah grand<sup>61</sup>, rends-le stable à cheval et fais qu'il soit un homme bien dirigeant et bien dirigé.

Alors je partis à la tête de cinquante cavaliers des Ahmas<sup>62</sup> de ma tribu.

-Et parfois Sufyan, un des traditionnistes, ajoutait : Je partis à la tête d'un détachement de ma tribu, je me rendis à Dhul Khalasa, incendiai le temple et revins trouver le prophète.

<sup>54</sup> Précaution de l'auteur, qui pressent que localiser d'autres Ka'ba est une forme de blasphème.

<sup>55</sup> En Mésopotamie.

<sup>56</sup> Même précaution.

<sup>57</sup> Al Kalbi veut éviter de mentionner des concurrentes à la Ka'ba de la Mecque.

<sup>58</sup> *Diwan al Asha*, ed. R. Geyer, Londres 1928, p. 122, l.6.

<sup>59</sup> Récit de Jarir.

<sup>60</sup> C'est *al Kabah al Yamaniyyah*, concurrente de *al kabah al Shamiyyah*, la Mecque.

<sup>61</sup> Les attributs de grandeur sont caractéristiques des divinités sémitiques.

<sup>62</sup> Le mot rappelle les *Hums* de la Mecque ; cf. partie VI.

-Ô envoyé d'Allah, lui dis-je, je viens à toi après avoir laissé Dhul Khalasa tel qu'un chameau galeux.  
63

Le prophète fit une invocation en faveur des Ahmas et de leurs chevaux.

### **La Ka'ba de Ta'if.** <sup>64</sup>

(Tabari, *Histoire des prophètes et des rois* V 937).<sup>65</sup>

Masud ibn Muattib vint avec les gens des Thaqif, et s'adressa à Abraha :<sup>66</sup>

-Ô roi, nous sommes tes serviteurs, obéissants et soumis à toi, et tu ne nous verras pas t'opposer de résistance. Notre maison (ils parlaient de celle d'Allât) n'est pas la maison que tu cherches. Tu recherches la maison qui est à la Mecque (ils parlaient de la Ka'ba).<sup>67</sup>

### **Projet de construction d'une ka'ba.**

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 40 a-b).

Un homme de Guhayna, appelé Abd ad Dar ibn Hudayb, dit un jour à ses contribuables :

-Allons! Construisons un temple dans la région de notre pays appelée al Hawra, qui rivalise avec la Ka'ba. Nous l'honorons et attirerons ainsi beaucoup d'Arabes. Ils trouvèrent sa proposition abominable et la refusèrent.

C'est alors qu'il dit :

*J'ai voulu qu'on élevât un temple, un édifice pur et exempt d'iniquité.*

*Mais ceux qui, conviés à une grande œuvre ont l'habitude de louvoyer,  
me l'ont refusé en s'abritant derrière l'histoire de Qawdam.*

*Ils exigent, avec des insultes, qu'on ne leur donne pas d'ordre ;  
mais quand on leur demande leur participation,*

*ils se dérobent et quelques-uns vous tournent le dos comme des sourds-muets.*

*Leurs bienfaits vont à d'autres, tandis que leurs coups,*

*ils les assènent à leurs proches aussi profonds qu'un fer rouge.*

### **L'heureuse confusion entre les ka'ba.**

(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 32).

Ils lui dirent <sup>68</sup> :

<sup>63</sup> Ils sont enduits de goudrons pour être soignés de cette maladie. "

<sup>64</sup> H. Lammens, « Les chrétiens à la Mecque à la veille de l'Hégire », *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 14.

<sup>65</sup> Ed. State of New York University.

<sup>66</sup> Roi d'Abyssinie partant à l'attaque de la Mecque ; cf. partie III. "

<sup>67</sup> Les deux sites sont en fait très proches, et une confusion était possible.

<sup>68</sup> Au roi du Yémen.

-Ô roi, nous sommes tes humbles serviteurs, très obéissants envers toi. Nous n'avons aucun contentieux avec toi et notre temple -ils pensaient à celui d'Allât- n'est pas celui que tu cherches. Tu désires seulement le temple de la Mecque, et nous t'enverrons un homme pour te guider là-bas.

Alors, il passa chez eux sans les maltraiter.

Il y avait un de leurs temples à Ta'if consacré à Allât, qu'ils vénéraient comme la Ka'ba est vénérée. Alors ils envoyèrent Abu Righal comme guide sur le chemin de la Mecque et ils les emmena aussi loin que al Mughammis, où il est mort.

Les Arabes ont lapidé sa tombe. C'est une tombe que les gens de al Mughammis continuent de lapider.<sup>69</sup>

## 7

### L'asylie

*Il existe une grande quantité de textes et inscriptions qui concernent cette institution importante de l'asylie : la protection de toute chose présente dans une aire sacrée, que, étymologiquement, personne ne peut prendre.<sup>70</sup> L'on en revient à l'origine de ce qu'est tout sanctuaire: un espace distinct de tous les autres. Sur ce point, la fonction de Muhammad comme réformateur religieux est plutôt conservatrice: il perpétue la sacralisation des espaces.*

*Une découverte archéologique récente a confirmé l'existence de ces sanctuaires: à Rabadha, à l'est de Médine, un enclos sacré a été repéré, couvert d'un gigantesque tas d'ossements d'animaux sacrifiés, surtout des chameaux. La datation ramènerait le site à la phase primitive de l'islamisme, juste après la mort de Muhammad, et au début des conquêtes.<sup>71</sup>*

Les fidèles apportaient des dons aux sanctuaires. Les temples de l'Arabie méridionale étaient entourés d'un territoire sacré, d'un *hima*, dont les plantes et les animaux appartenaient au dieu. Des prêtres entretenaient dans le temple des hiérodoules et y commandaient à des esclaves qui étaient chargés des travaux du temple et de la culture du *hima*. Les fidèles n'offraient pas seulement des victimes en sacrifices, mais aussi des animaux vivants qui peuplaient le *hima*, et des dons de toute sorte. Tout animal, et aussi tout être humain qui se réfugiait dans le *hima* devenait sacré, sous la garde du dieu. Les prêtres ajoutaient aux produits du *hima* ceux d'une dime sur les tribus. Les enfants des femmes du temple lui appartenaient, formant ainsi une large famille d'esclaves du dieu.

(Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.41).

<sup>69</sup> Les Arabes perdent difficilement l'habitude des jets sacrés ; une telle remarque contemporaine est rare chez cet auteur.

<sup>70</sup> R. B. Sergeant, "Haram and Hawtah, the sacred enclave in Arabia", in *Studies in arabian history and civilization*, Londres 1981 + *Mélanges T. Hussein*, Le Caire 1962.

<sup>71</sup> F. Donner, *Muhammad and the Believers*, p. 104.

### **Asylie du sanctuaire de Jurash.**

(*Tabari, Histoire des prophètes et des rois IX 1731*).<sup>72</sup>

La députation des gens de Jurash retourna voir le messager d'Allah et se soumit à l'*islam*, et il déclara que les environs de leur ville sera un sanctuaire, avec des bornes bien connues, pour les chevaux, les montures et les boeufs de labour. Quiconque laisserait paître son bétail hors des limites, son troupeau pourra être saisi et détruit en toute impunité.

### **Protection du sanctuaire de Mayn.**

(*Inscription du Yémen*).<sup>73</sup>

Khalikarib Sadiq, fils d'Abiyada, roi de Mayn, a bâti et inauguré Rasaf, temple de Athtar Dhu Qabd, et il a confié le temple Rasaf à Athtar l'oriental et à toutes les divinités des communautés de dieux, de patrons, de territoires, de populations, contre quiconque l'endommagerait, le détruirait, causerait des dégâts et des dommages dans le temple de Rasaf, en temps de guerre et de paix, pour la durée du ciel et de la terre.

### **Le territoire du sanctuaire de Ta'if.**

*La lettre de Muhammad permet aux habitants de conserver la sacralité de leur territoire, tout en ayant éliminé la divinité précédente ; les précisions juridiques permettent de retrouver les usages anciens. Allah remplace simplement Allat.*

*Les Thaqif ont obtenu des privilèges remarquables, incluant l'institution d'une zone sacrée, qui est aussi une sorte de zone franche.*

(**Abu Utayb**).<sup>74</sup>

Charte délivrée par le prophète Muhammad, envoyé d'Allah (...) en faveur des Thaqif<sup>75</sup> (...).

Il leur est du l'assurance d'Allah hors duquel il n'y a point de dieu, l'assurance du prophète Muhammad ibn Abdallah, relativement au contenu des présentes.

La vallée est sacrée et l'interdit y est exercé en faveur d'Allah sur ses arbres et son gibier, contre toute oppression, contre tout empiétement et (... ?).<sup>76</sup> Et ce sont les Thaqif qui, plus que tous autres, ont droit à la possession de la vallée de Wajj. Leur enceinte ne sera pas modifiée et nul musulman n'y pénétrera pour les en évincer.

<sup>72</sup> Ed. State of New York University.

<sup>73</sup> C. Robin, *Inventaire des Inscriptions sud-arabiques III*, p. 89.

<sup>74</sup> Hamidullah, *Documents* n°160.

<sup>75</sup> La tribu résidant autour de Ta'if.

<sup>76</sup> Lacune dans le texte.

(ibn Maja, *Hadith* 45/3.10).

Yahya m'a raconté de Malik ibn Amir, le *mawlâ* d'al Muttalib par Anas ibn Malik que le messager d'Allah a vu Uhud et a dit:

-C'est une montagne qui nous aime et que nous aimons. Allah! Ibrahim a sacralisé la Mecque, et je ferai un haram de ce qui est entre les deux étendues de pierres noires.

### La protection d'un bosquet.

(ibn Sad, *Tabaqat*).<sup>77</sup>

Du prophète Muhammad aux croyants.

Ni les bois de la vallée de Wajj, ni les arbustes *wasid* qui y sont contenus ne devront être abattus. Son gibier ne devra point être tué. Quiconque sera surpris à commettre pareil méfait sera fouetté nu de ses vêtements. Et si quelqu'un passe outre, sa personne sera saisie et amenée auprès du prophète Muhammad. C'est l'ordre du prophète Muhammad, envoyé d'Allah.

### La protection des pigeons.

(Malik, *Muwatta* 20/76/254).

Pour un pigeon de la Mecque, on doit un mouton.

... Si un homme de la Mecque entre en *ihram* pour le *hajj*<sup>78</sup> ou la *umra*<sup>79</sup>, et s'il y a un vol de pigeons dans la maison, et qu'on leur tire dessus et qu'ils meurent... je pense qu'il devrait payer un mouton pour chaque pigeon.

### L'usage des arbres sacrés.

(Azraqi, *Chroniques de la Mecque I* 155).

...Quand les Mecquois quittaient le territoire sacré (HARAM), ils portaient au cou et faisaient porter à leurs montures des guirlandes faites des arbrisseaux à épine du *haram*. Quand on rencontrait l'un d'eux, on se disait :

-« Celui-ci est de la famille d'Allah » et par conséquent, on ne lui opposait pas d'obstacle. Lorsqu'ils rentraient dans le *haram*, ils se trouvaient en sécurité ; étant alors à Maqta, ils coupaient leurs guirlandes (QALAYD) et celles de leurs montures.

### Sacrilège au sanctuaire de la Mecque.

(Tabari, *Histoire des Prophètes et des Rois III* 282).

Ce fut le 20 du mois de *ramadân* que le prophète fit son entrée solennelle dans le temple. A la porte, il descendit de son chameau, entra dans le parvis et fit ses tournées autour de la Ka'ba. Pendant ce temps, les habitants avaient appris qu'il n'y aurait pas de massacre ; ils quittèrent leurs maisons et se

<sup>77</sup> Hamidullah, *Documents* n°161.

<sup>78</sup> Pèlerinage majeur.

<sup>79</sup> Pèlerinage mineur ; R. Paret, *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup> X p.932.

portèrent tous au temple. Après avoir accompli ses tournées, le prophète ordonna d'ouvrir la porte du temple et d'en enlever toutes les idoles, qu'il fit briser ; la plus grande, celle de Hobal, qui était de pierre, fut renversée et jetée à la porte du temple pour servir de seuil, afin que tous ceux qui entraient et sortaient la foulissent aux pieds. Lorsque toutes les idoles furent emportées, le prophète entra dans le temple, et fit une prière de deux prosternations ; puis il sortit, s'arrêta à la porte et regarda sur le parvis, qui était rempli de la foule des habitants de la Mecque.

### **L'exécution d'ibn Khatal.**

*En ayant le contact avec le sacré, il se reçoit la même protection que lui. Il sera éventré dans cette position : il n'y aura pas souillure, car Muhammad a déclaré qu'il était licite de verser son sang. Au contraire, dans ce cas, le sang est pur, voire sacrifiant, s'il y a inversion des valeurs.*

(Baladuri, *Livre des conquêtes* 40).

Il ordonna la démolition des idoles et l'effacement des images qui étaient dans la Ka'ba. Il a aussi dit :

-Mettez ibn Khatal à mort, même si vous le voyez tenir le tissu de la Ka'ba.

### **La punition d'un sacrilège.**

(Tabari, *Histoire des prophètes et des rois IX 1731*).<sup>80</sup>

Un homme des al Azd a dit en allusion à un raid que les Khatam avaient attaqué avant les al Azd, dans la période pré-islamique, et qu'ils les attaquaient pendant le mois sacré :

*Ah ! Quel raid ! Nous n'avons jamais pillé avant avec un tel succès,  
des mules, des chevaux et des ânes,  
Jusqu'à notre arrivée à Humyar, dans ses forteresses,  
Quand les Khatam se sont rassemblés et ont reçu des avertissements.  
Si je n'avais pas assouvi la soif de vengeance que je portais en moi,  
je ne me soucierai pas de savoir s'ils suivent l'islam ou s'ils sont infidèles.*

---

<sup>80</sup> Ed. State of New York University.

## 8

## Les prêtres

*Pas de prêtres sans sanctuaires: ils font partie du mobilier. Leur sacerdoce est administratif, ou de bonne police. Ils sont aussi dits BUSS, ou SADIN, soit "gardiens". Qu'on ne s'étonne donc pas de les rencontrer dans le chapitre sur les sanctuaires. Ils ne décident de rien, se bornent à obéir aux traditions. Imaginez un imam qui ne sort jamais de sa mosquée, et ne parle jamais en public.*

*Le personnel des sanctuaires est bien connu, par de nombreuses inscriptions, et par quelques mentions dans les textes islamiques. Il ne s'agit pas à proprement parler de prêtres, qui doivent prendre en charge le rituel, étant en possession d'un savoir technique ou théologique : en effet, les rites sont pratiqués par le premier venu, surtout s'il a des animaux à sacrifier. Mais le prêtre est là pour excercer son autorité, et d'une certaine manière, représenter la divinité. La fonction peut aussi être féminine, quand la divinité est féminine, quand les rites concernent la fécondité et la fertilité. Le terme français est trop lié au christianisme pour être vraiment opérant.*

*Il existe en revanche une grande variété de personnes chargées de faciliter, encadrer, mettre en valeur le rituel<sup>81</sup>, et de protéger le sanctuaire et les pèlerins. <a id="65" title="82*  
*La charge de prêtre est prestigieuse, et se transmet dans les mêmes familles. Elle garde toujours un rapport avec l'économie, les finances ou le commerce.*

*En apparence, Muhammad n'agit pas comme prêtre d'Allah, et aucune source islamique ne veut le voir ainsi. Mais il a fait partie d'une sorte de confrérie pieuse dont le but était de favoriser le sanctuaire de la Kaba mecquoise, et de faire en sorte qu'il dépasse tous les autres en Arabie occidentale. D'une certaine manière, son action a débordé celle de la confrérie de Hums, mais si l'on regarde bien, le but ultime est le prestige augmenté de la Kaba, et sur ce point, la réussite est incontestable.*

**Les familles sacerdotales.**

Les biens du dieu étaient administrés par une famille de prêtres dont l'office se transmettait de génération en génération. Les annalistes arabes font grand effort pour prouver que les Banu Shayba étaient déjà les gardiens de la Kaba à l'époque du Prophète : ils ont conservé leur privilège jusqu'à aujourd'hui. Des inscriptions permettent de constater, dans le préislam, la transformation de ce régime en celui de bien de main-morte *waqf* : le mot y est. La propriété est confirmée, à titre perpétuel, au temple et à son dieu ; l'exploitation en est confiée régulièrement à des particuliers, contre une redevance. Les prêtres qui étaient les gardiens de la Kaba n'avaient point seulement à en ouvrir les portes et à veiller à la tenue des fidèles faisant les tournées. Cette *sadana* se doublait de la *siqaya*, c'est-à-dire du privilège de leur faire boire l'eau sainte de Zemzem. C'était un rite de communion avec la divinité, qui a été réglementé par la doctrine musulmane. Les Banu Shayba veillaient aussi à l'éclairage habituel de la Kaba et à son illumination les jours de fêtes.

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.43).

<sup>81</sup> Pour leur dénomination, cf. Fahd 1966, p. 92-125.

<sup>82</sup> G. R. Hawting, "The "Sacred Offices" of Mecca From Jahiliyya to Islam." *Jerusalem Studies in Arabic and Islam* 13 (1990); K. Parlasca, "Priester und Gott - Bemerkungen zu Terrakottafunden aus Petra". *Petra: Neue Ausgrabungen und Entdeckungen*, Munich 1986 .

### La fin d'un prêtre d'al Uzza.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 21 b ; 22 b-c).

Al Uzza était un démon femelle qui hantait trois acacias d'Arabie dans le vallon de Nakhla.

Dans son livre, (...) al Maqrizi dit :

Khalid<sup>83</sup> ibn al Walid détruisit al Uzza en l'an 8 de l'Hégire, cinq nuits avant la fin de *ramadan*. Son prêtre<sup>84</sup> était alors Aflah ibn an Nadir as Shaybani des Banu Sulaym. Lorsque, sur l'ordre du prophète (...), Khalid revint vers elle pour la détruire, il tira son sabre et se vit en face d'une femme noire, dévêtue et les cheveux défaits.<sup>85</sup> Le prêtre se mit à l'exciter par ses cris. Khalid dit avoir eu un frisson dans le dos.

Et le prêtre criait toujours :

*Ô Uzza, attaque avec force, évite le malheur ! Ô Uzza, jette ton voile et te retrouse.*

*Ô Uzza, si tu ne tues pas ce Khalid, ta perte est imminente : ressaisis-toi.*

Khalid, le sabre à la main, se jeta sur elle en criant :

*-Je te renie et ne te bénis point ; car Allah, je le vois, t'a avilie.*

et, de deux coups, il la pourfendit. Il s'en revint vers le prophète (...) et lui rapporta les faits. Ce dernier répondit :

-Oui, telle est bien al Uzza. Elle n'a plus aucun espoir d'être un jour adorée dans votre pays. Khalid répondit :

-Ô Apôtre d'Allah ! Grâce soit rendue à Allah, qui, par toi, nous a sauvés de la perdition.

(...)

D'un coup, il lui fendit le crâne : elle ne fut plus que cendres.<sup>86</sup>

Sur ce, il abattit l'arbre et tua Dubayya, le desservant de son culte.

### Un prêtre d'Aziz.

(Inscription araméenne de Palmyre).<sup>87</sup>

Pour Arsu<sup>88</sup> et pour Azizu, les dieux bons et généreux, fait par Bakay, fils de Yarhibola, le prêtre d'Azizu, le bon et miséricordieux, pour son salut et le salut de ses frères ; dans le mois de *tisri* de l'an 25.

Qu'on se souvienne de Yarhay, le sculpteur.

<sup>83</sup> Khalid est surnommé « Le Sabre de l'Islam ».

<sup>84</sup> Cf. Fahd 1966, p. 109.

<sup>85</sup> Pour les parallèles dans la littérature chrétienne décrivant la destruction de temples païens et l'apparition d'êtres démoniaques, cf. Hawting 1999, p. 109-110.

<sup>86</sup> Version alternative.

<sup>87</sup> D.R. Hillers,-E. Cussini 1996, p. 395.

<sup>88</sup> Rapport avec ARZW, le "désir"?

### Un prêtre de Wadd.

(**inscription de al Ula**).<sup>89</sup>

Abdwadd prêtre de Wadd et ses fils Selim et Z-d-w-d ont offert le jeune esclave Selim sous forme de statue à Dhu Ghabat.<sup>90</sup>

### Un sacrifice à Dhu Ghabat.

(**Inscription du site de Umm Darag**).<sup>91</sup>

Samwah bint Samir prêtresse de Wadd et Zyd les deux seigneurs du clan de *Dhu Y-f-n* ont offert à Dhu Ghabat ces sacrifices dans cette montagne.

Alors il a été satisfait d'eux et les a aidés.

### Un prêtre de Yabish.

(**Inscription hasaéenne**).<sup>92</sup>

Badilat, fils de Nilat, prêtre de Yabish, et Sadiquh, représentant de son frère Wayiduh. Salut.

### Une prêtresse.

(**inscription de Dédan**).<sup>93</sup>

Baalshamin<sup>94</sup> a interdit la ville à celui que sa femme ensorcelle.<sup>95</sup> Par B-h-n-y la prêtresse.

### Un prêtre d'Allah.

(**inscription de Haram, Arabie du sud**).<sup>96</sup>

Aws fils de Aws'il du clan de Rayman prêtre de Allah et de Athtar, ministre de Yadh-murmalik et Wataril a dédié à Matabnatiyan Abishafaq avec Wadd et avec Yadaismuh et les divinités du Haram.<sup>97</sup>

### Amir ibn Murra, gardien de Juhayna.

(**ibn Sa'd, *Tabaqat* I 333-4**).

Nous avons une idole, et nous l'adorions. J'étais son gardien et quand j'ai entendu le prophète, je l'ai détruite et envoyée au prophète à Médine.

---

<sup>89</sup> S. Farès-Drappeau, p. 82.

<sup>90</sup> Ce type de donation peut en fait être un affranchissement déguisé.

<sup>91</sup> S. Sabès-Drappeau, p. 82.

<sup>92</sup> A. Jamme, *Sabaeen and hasaeen inscriptions from Saudi Arabia*, Rome, 1966, § 1052.

<sup>93</sup> S. Farès-Drappeau, p. 84.

<sup>94</sup> Le dieu du ciel.

<sup>95</sup> Exceptionnellement, la faute retombe sur l'homme ; d'ordinaire, c'est la femme qui subit toutes les peines ; cf. partie II.

<sup>96</sup> Inventaires des Inscriptions sud-arabiques, t. I, p. 69.

<sup>97</sup> Le sanctuaire.

### Dédicace du sanctuaire pour le dieu.

(Inscription de Qaryat al Faw).<sup>98</sup>

Qaysmanawt ibn Wakil et Mubahhil ibn Qifa, prêtres de Kahl, ont construit et fait de neuf l'oratoire et le pilier de leur dieu Kahl, pour eux et pour le frère et pour leurs enfants.

## 9

### Épilogue: les sanctuaires des autres religions

*L'attitude d'une culture face au patrimoine des autres est un révélateur de premier ordre. Ici, ibn Khaldun rejette tout caractère sacré aux édifices relevant d'autres traditions, ce qui est un prélude à leur destruction et il restreint de lui même le champ de son étude. Cet érudit est pourtant entouré d'une aura des plus prestigieuses en Occident. Il serait bon de lire intégralement les auteurs avant de les louer.*

(ibn Khaldun, *Muqaddima* IV 7).<sup>99</sup>

Les nations des temps anciens avaient des temples qu'elles vénéraient, à leur dire, dans un esprit de religiosité. C'étaient par exemple les temples du feu des Perses, les temples des Grecs, les temples des Arabes au Hedjaz, que le prophète fit abattre au cours de ses expéditions. Al Masudi a mentionné certains d'entre eux, nous n'avons pas à en parler ici.<sup>100</sup> En effet, ces temples pas été institués par la loi divine. Ils n'ont rien à voir avec la religion. On ne s'en occupera donc pas et on ne s'intéressera pas à leur histoire. Ce qu'on en dit dans les ouvrages d'histoire est suffisant. Celui qui veut en savoir à ce sujet peut s'y reporter.

Allah guide qui il veut.<sup>101</sup>

<sup>98</sup> W. Ghoneim, *Archiv für Orientforschung* 27,1980, p. 317.

<sup>99</sup> Trad. Chedaddi.

<sup>100</sup> C'est une critique voilée contre Masudi, jugé trop curieux, comme tout bon encyclopédiste. Ibn Khaldun ne veut pas courir davantage de risques.

<sup>101</sup> Corpus coranique 2/142.

## 2

Holidays! Celebrate!<sup>102</sup> <

## Vacances sacrées en Arabie

---

<sup>102</sup> Un vieux tube de Madonna du temps où elle ressemblait à quelque chose.

## 1

## Présentation

*Dans un monde sans lois communes, les tribus ont institué des périodes sacrées (ASHHUR HURUM, ou HUMURAT)<sup>103</sup>, durant lesquelles hommes, bêtes et biens doivent être respectés. La racine est commune avec celle du Haram. Les tribus qui l'acceptaient étaient dites MUHRIMUN.*

*Il s'agit de sanctuaires temporels et irréels, mais aux bornes précises. La religion, ou plutôt le sentiment du sacré<sup>104</sup>, sert à maintenir la paix, mais n'intervient pas davantage dans la vie des individus. L'institution a été développée surtout vers la fin du VI<sup>ème</sup> siècle, car il fallait alors compenser l'effet de l'effacement des puissances protectrices: les mois sacrés protégeaient les marchands ou pèlerins qui n'étaient plus protégés par grand chose. D'une certaine manière, les hommes ne protégeaient plus et les sanctuaires, puis leurs dieux, s'en chargeaient.<sup>105</sup> Ainsi, l'instauration des mois sacrés, inscrites dans le temps, s'associe pleinement à la mise en place de zones sacrées, inscrites dans l'espace, et aux pèlerinages, inscrits dans les usages. Le tout constitue ce que l'on appelle un réseau, qui a l'avantage de ne rien coûter.*

*Les trêves sont indispensables à la pérennité du commerce, protégeant marchands et marchandises. Elles permettent aussi les rencontres, les échanges culturels, et les unions, qui renouvellent le stock génétique de chaque groupe; le but est d'empêcher, au sens précis du terme, des génocides, faciles à commettre dans le milieu de vie si difficile de l'Arabie. Qu'une tribu soit contrainte de se déplacer et finisse par errer, et elle est perdue, aux deux sens du terme.*

*Les sources islamiques se sont beaucoup intéressées à la question, jusqu'à la passion. Tout d'abord, il leur fallait expliquer l'institution du mois sacré du ramadan, et aussi l'abandon des autres mois sacrés. Ensuite, elles montrent ainsi l'ampleur de la transformations des coutumes, de la nouvelle conception du temps, après l'ouverture complète de l'Arabie au monde. Plus largement, ces questions nous rappellent à quel point ce monde continue à fonctionner selon une conception cyclique du temps. Nous sommes donc moins surpris de les voir paniqués quand ces personnes entendaient parler des temps...*

---

<sup>103</sup> A. Knysh, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. months; M. Höner, "Die altsüdarabischen Monatsnamen", *Fest. Christian*; Moulay M'hamed Janif, "Sacred time in Petra and Nabataea : some perspectives", *ARAM* 19/2007; J. Henniger, « Les fêtes du printemps chez les Arabes et leurs implications historiques », *Revista do Museu Paulista* 4/1950.

<sup>104</sup> J.-J. Wunenburger, *Le sacré*, Paris, 1996.

<sup>105</sup> Andrey Korotayev, Vladimir Klimenko, Dmitry Proussakov, « Origins of Islam: Political-anthropological and environmental context », *Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hung.* 52/ 1999, p. 279.

## 2

## Les mois sacrés

*C'est le préalable à toute réunion commerciale, au trafic de biens et de personnes, et aussi à la réunion ayant pour but la vénération des dieux. Dans un milieu social et politique aussi mouvementé que celui des Arabes, ces moments sont strictement réglementés, et tout manquement entraîne sanction immédiat et radicale.*

*Au total, il faut bien un bon tiers de l'année pour être tranquille: quatre mois privilégiés, un isolé, et trois regroupés. On peut deviner, mais l'exercice est périlleux, pourquoi telle ou telle période a été choisie. Rajab est le mois de la récolte des dattes. Ramadan est le mois le plus chaud, celui qui brûle, celui du sable brûlant qui grille la plante des pieds.*

*Pour tous, c'est le moment où la tribu se reconstitue, souffle, panse ses plaies.*

*On ne mesure pas à quel point l'irrespect du calendrier et de ses trêves, puis l'imposition d'un nouveau calendrier, a désorganisé toute la région au début du VII<sup>ème</sup> siècle. A y regarder de plus près, d'ailleurs, la révélation mohammédienne ne conteste pas les trêves, simplement, elle les subordonne à un autre impératif que leur respect, et même, une fois au moins, elle les soutient.<sup>106</sup>*

La longueur des voyages et les dangers de la route ne permettaient point les échanges directs entre les diverses régions de l'Arabie, ni la distribution des marchandises provenant des pays du Nord et des ports. Il fallait un marché central que tout le monde put aisément atteindre. Le rythme saisonnier et la vie nomade imposaient aussi des moments précis de l'année solaire. Enfin une réunion d'échanges commerciaux n'était possible que si elle était assurée contre les razzias et les pilleries ; c'est ainsi qu'une influence religieuse était essentielle pour conférer aux conventions des tribus un caractère sacré et intangible. L'époque de ces périodes sacrées *haram* fut, tout d'abord, fixée par celle où, dans la sécurité et la paix, grands et petits nomades apposaient sur l'épaule de leurs jeunes bêtes la marque tribale *wasm* comme un titre de propriété. La réunion, la foire, et aussi la cérémonie religieuse, c'est le *mawsim*. C'était le printemps ou l'automne, pour tenir compte des différentes conditions climatiques. Les mois sacrés étaient d'une part *radjab* au printemps, que manifestait la *umra* solennelle de La Mecque, et aussi, semble-t-il, la réunion de Hubasha, dans la région d'at Ta'if derrière Qarn al Manazil, à une journée de marche sur le chemin de Sana ; c'était particulièrement le marché des Azd.

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.23).

### Les quatre mois.

*Le texte coranique commence par confirmer le caractère sacré de ces mois, et à ce moment, les proto-musulmans, ou Mohammédiens, ou Croyants, sont encore en phase avec les autres. L'interdiction concerne l'interdiction d'un mois intercalaire, le nasi.*

*Le respect du calendrier laisse place, après Nakhla, à sa remise en cause, aux incalculables conséquences.*

*(Corpus coranique d'Othman 9/ 36-7).*

<sup>106</sup> Corpus coranique d'Othman 9/5.

Auprès d'Allah, marqués dans l'écriture d'Allah au jour où il créa les cieux et la terre, les mois sont au nombre de douze.

Parmi eux, quatre sont sacrés.

Voilà la religion immuable.

Ne vous lésez point mutuellement, durant ces quatre mois !

Combattez toutefois les associateurs<sup>107</sup> totalement, comme ils vous combattent totalement, et sachez qu'Allah est avec les pieux !<sup>108</sup>

Le mois intercalaire<sup>109</sup> n'est qu'un surcroît dans l'infidélité par quoi sont égarés ceux qui sont infidèles.

Ceux-ci le déclarent non sacré une année et le déclarent sacré une autre, afin d'être en accord avec le nombre de mois qu'Allah a déclarés sacrés, en sorte qu'ils déclarent non sacré ce qu'Allah a déclaré sacré !

(Masudi, *Prairies d'Or* 965).<sup>110</sup>

La troisième prérogative était le déplacement des mois sacrés ; les *nasa'a* qui en étaient chargés appartenaient aux Banu Malik ibn Kinana. Le premier d'entre eux fut Abu'l Qalmmas Hudhayfa ibn Abd, qui eut pour successeur son fils Qila ibn Hudhayfa. A la naissance de l'islam, le dernier qui remplit ces fonctions fut Abu Thumama. Or il faut savoir que lorsque les Arabes, ayant terminé les cérémonies du pèlerinage, se disposaient à rentrer dans leurs foyers, ils se réunissaient auprès du nasi. Celui-ci, se levant au milieu d'eux, disait :

-Allah, je déclare non sacré 5, l'un des deux safar, c'est-à-dire le premier, et je transfère (NASAA) l'autre à l'année prochaine .

Puis vint l'islam, et les mois sacrés revinrent au point de départ qu'ils avaient eu au début. C'est à quoi fait allusion cette parole du prophète:

-Le temps a accompli sa révolution comme au jour où Allah a créé les cieux et la terre, etc.

Allah a en vue cet usage lorsqu'il dit:

*Le mois intercalaire n'est qu'un surcroît dans l'infidélité,<sup>111</sup> etc...*

Umayr ibn Qyas al Firasi se fait gloire de cela lorsqu'il dit dans un poème dont il est l'auteur:

Ne sommes-nous pas ceux qui imposons au peuple de Maadd le transfert des mois non sacrés en les changeant en mois sacrés?

<sup>107</sup> Les chrétiens.

<sup>108</sup> Le verset, très belliqueux, semble intercalé de manière arbitraire.

<sup>109</sup> Pratique juive et païenne; A. Moberg, *An Nasi (Koran 9/37) in der islamischem tradition*, Lund 1931.

<sup>110</sup> Masudi, *Les Prairies d'Or*, Traduction française de C.-A.-C. Barbier de Meynard et A. Pavet de Courteille, revue et corrigée par C. Pellat ... Paris, 1971-2 (réed).

<sup>111</sup> Corpus coranique 10/37.

(**Tawhidi 1, 85**).<sup>112</sup>

Ils se rendent à Okaz et Dhu al Majaz les deux mois sacrés, et tiennent leurs foires dans ce cadre. Ils instituent des concours de poésie, des débats et règlent leurs différends. Quiconque a un prisonnier lâchera de rendre contre rançon et celui qui veut avoir un recours en justice le soumettra à un membre des Tamim, qui est en charge des affaires de justice. Ils font un arrêt à Arafat et font les rites habituels, et ensuite, ils repartent sur leurs terres.

### **Le mois sacré de *reheb*, et son sacrilège.**

*Au cours d'une expédition contre les Mecquois, la troupe musulmane commet le sacrilège d'attaquer durant un mois sacré. Un moment troublé, le hiérarque est donc embarrassé par l'incident, et il prend même la peine de communiquer ses motivations auprès de ses ennemis. Il est un Quraysh, comme eux, et doit se justifier. Finalement, son dieu le tire de cette sale affaire. Mais, à y regarder de plus près, le dieu de Muhammad confirme la sacralité de reheb. Il lui oppose une priorité supérieure.*

*C'est par ce type d'incident que la communauté et son chef s'éloigne peu à peu des structures traditionnelles ; c'est ainsi qu'une religion se construit, par de simples et petites circonstances. Grâce à l'affaire de Nakhla, on apprend beaucoup sur les mois sacrés des Arabes.*

*Pendant 25 ans environ, le respect des trêves avait été total, et les historiens n'enregistrent aucun trouble important. Nakhla donne le signal de la destruction du système de protection.*

(**Tabari, Histoire des Prophètes et des Rois III 134**).

A cette nouvelle, les Mecquois allèrent à leur poursuite ; mais ils revinrent sans avoir pu les atteindre. Ils furent très étonnés de ce fait et dirent :

-Muhammad a violé la sainteté du mois de *reheb*, en envoyant une expédition guerrière pour verser du sang et faire du butin et des prisonniers ; il ne prospérera jamais, et sa religion n'aura jamais de succès.

Abdallah ibn Jahsh, arriva à Médine au mois de *shaban*, avec son butin et ses prisonniers, et se présenta devant le prophète. Celui-ci fut très courroucé et lui dit :

-Pourquoi as-tu agi ainsi? je ne t'avais pas ordonné de commettre des actes d'hostilité au mois sacré.

Les compagnons du prophète blâmèrent tous Abdallah ibn Jahsh, et lui dirent :

-Les infidèles et les idolâtres eux-mêmes s'abstiennent de faire ce que tu as fait au mois de *reheb*.

Le prophète retint les prisonniers et confisqua le butin, sans y toucher, en attendant les ordres d'Allah.

(...)

Alors Allah révéla le verset suivant, par lequel il rassura le prophète :

---

<sup>112</sup> Cité par Fahd 1968.

*Ils t'interrogeront au sujet du combat dans le mois sacré. Dis : C'est un péché grave de combattre pendant ce mois ; mais détourner les hommes de la voie d'Allah, ne pas croire en lui, chasser des hommes du saint temple où ils habitaient, est un péché plus grave devant Allah. L'idolâtrie est un péché plus grave que le meurtre pendant le mois de rejeb.*<sup>113</sup>

Abdallah ibn Jahsh, et ses compagnons furent très heureux de cette révélation. Le prophète fit parvenir le verset aux musulmans de la Mecque, pour qu'ils pussent répondre aux infidèles quraysh.

**(Jurjani, *Livre des Définitions* 155).**<sup>114</sup>  
*al ashur al haram.*

Les mois lunaires sacrés.

Ce sont les mois lunaires suivants : *rajab*<sup>115</sup>, *dhu al Qada*, *dhu al Hijja*, *al muharram*.

**(An Nawawi, *Hadith* 213).**

Selon Nufay ibn al Harith, le messenger d'Allah a dit :

-Le temps a désormais accompli sa révolution et est revenu à son état le jour où Allah créa les cieux et la terre. L'année comprend douze mois dont quatre sont sacrés<sup>116</sup>. Rajab se situe entre les mois de Jumada et Shaban.

**(Tabari, *Tafsir* 2/194).**

Tabari ajoute : Allah nomme le mois de *dhul qida*, mois sacré (SHAHR BARÂM) car dans la *jahiliyya*, les Arabes considéraient comme illicite (HARÂM) de se battre pendant ce mois qu'ils appelaient Dhul Qida du fait qu'ils observaient pendant ce mois un arrêt des expéditions et des conflits et déposaient leurs armes ; pendant ce mois, personne n'aurait tué quelqu'un, pas même le meurtrier de son père ou de son fils s'il le rencontrait. Allah nomme donc ce mois de la même façon que les Arabes le nommaient.

Quant aux choses sacrées (HURUMAT) soumises ici à une réparation équivalente c'est la sacralité de l'état de sacralisation interrompu l'année précédente ; Allah veut dire ceci : le fait que vous entriez maintenant, pendant le mois sacré, dans le territoire sacré, et en état de sacralisation, est pour vous une réparation équivalente (QISAS) de ce que vous avez été empêché d'effectuer l'année précédente à ce moment-là, à cet endroit et dans cet état.

**(Procope, *Histoire de la guerre des Perses* 2/2/16).**<sup>117</sup>

<sup>113</sup> Corpus coranique 2/212.

<sup>114</sup> Al Jurjani, *Livre des Définitions*, ed. M. Gloton, Beyrouth 2005.

<sup>115</sup> "Respecté".

<sup>116</sup> Dhul Qada, Dhul hijja et Muharram ainsi que Rajab de la tribu de Mudar.

Que le solstice d'été étant arrivé, c'était la saison où les Sarrasins avaient coutume de présenter des sacrifices à leurs Dieux durant deux mois, et que pendant ce temps-là ils ne faisaient point de guerre.

### La période de *Basl*.

(**ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 65-6).**

Ils<sup>118</sup> étaient chez les Ghatafan et les Qays des gens d'excellente réputation et ils tenaient à conserver de bonnes relations entre eux. Notamment grâce à la pratique du *basl*. Selon mes renseignements, *basl* est le nom donné une période de huit mois<sup>119</sup> dans l'année, que l'ensemble des Arabes considèrent comme sacrée. Pendant ces mois, ils pouvaient aller partout, sans crainte de violence.

(**Bukhari, *Sahih* 60/44).**

Ukaz, Mijanna et Dhul Majaz étaient des marchés durant la période pré-islamique. Ils<sup>120</sup> ont considéré que c'était un crime de faire du commerce durant la période du pèlerinage. Alors le verset suivant leur fut donné :

*Il n'y a pas de mal à rechercher la bonté de votre seigneur durant la période du pèlerinage.*<sup>121</sup>

## 3

### Les fêtes

*La fête est une période consacrée<sup>122</sup>, durant laquelle les règles habituelles de la vie ne sont pas respectées ; elles sont remplacées, transformées, transposées et sont même parfois inversées. A ce moment, une communication avec des puissances surnaturelles semble possible. Dans un territoire à la si faible densité, la réunion d'un grand nombre de personnes devait avoir quelque chose de magique.*

*Cela n'empêche pas non plus de profiter du temps pour s'adonner à d'autres activités: rencontre, commerce, shopping, échanges d'idées sur la fin des Temps...*

### La réunion autour des sanctuaires .

<sup>117</sup> Traduction Cousin.

<sup>118</sup> Les chefs des Ghatafan, grande tribu nomade.

<sup>119</sup> La durée semble excessive. La déformation reflète-t-elle une sorte d'admiration de la part de l'auteur ?

<sup>120</sup> Les musulmans.

<sup>121</sup> Corpus coranique 2/198.

<sup>122</sup> J. Henninger, "Les fêtes de printemps chez les Arabes et leurs implications historiques," *Revista do Museu Paulista*, n.s. 4 1950.

(Nonnosos, *Ambassade*).<sup>123</sup>

La plupart des Saracènes, ceux des oasis et ceux au-delà de ceux-ci et des montagnes dites Tauréniennes, considèrent comme sacrés un endroit dédié à leurs dieux, et ils se rassemblent là deux fois par an. La première de leurs assemblées se déroule sur un mois entier et au milieu du printemps, quand le soleil passe à travers le signe d'Aries, tandis que l'autre assemblée dure deux mois ; celle-ci est consacrée au solstice d'été. Dans ces rassemblements ils observent une trêve totale, non seulement envers eux-mêmes, mais envers tous ceux qui vivent dans leur pays. Ils déclarent que les animaux sauvages sont aussi en paix avec les hommes, et qu'ils sont même en paix entre eux.

### Fêtes en Arabie Heureuse.

(inscription de Baraqish, VII<sup>ème</sup> avant J.-C.).

... sacrifices à Athtardhu Qabd, quarante quatre redevances en une seule journée ; et a contribué toute la tribu de Mayn, nobles et clients, agriculteurs et nomades<sup>124</sup>, aux cinq cérémonies en l'honneur du dieu Wadd pour elle et pour qu'Il soit satisfait d'elle à l'avenir, en payant une fête à Ghayl Wadd, en payant son temple à Qarnaw, en payant à Yathill et dans sa zone irriguée deux fêtes, ainsi que dans la cité de Mahfadan, Naman, Rada et Yawd ; ils ont sacrifié à Yahriq...

### Les tabous pendant les fêtes.

(Antoninus Placentinus, *Itinéraire 147-9*).<sup>125</sup>

Rien n'est vendu, parce qu'ils considèrent que c'est interdit quand ils célèbrent leurs jours sacrés. Et quand les jours sacrés des Saracènes touchent à leur fin, l'annonce est faite de ne pas rester et de ne pas retourner dans le désert.<sup>126</sup>

### La persistance d'une fête païenne.

(ibn Jubayr, *Relation de voyages*).<sup>127</sup>

Pendant ce mois béni, les Mecquois célèbrent une des cérémonies les plus vénérées qui est leur plus grande fête. Ils l'ont toujours commémorée car ils ont hérité de père en fils ce patrimoine qui remonte à la *jahiliyya*. Alors, on appelait ce mois « l'arracheur de fers de lance »<sup>128</sup>, et c'était un mois

<sup>123</sup> Cité par R. Hoyland, *Arabia and the Arabs from the Bronze Age to the Coming of Islam*, London, 2001.

<sup>124</sup> Le texte mentionne les 'RB, pour parler des nomades : c'est la première mention des Arabes dans l'Arabie du sud.

<sup>125</sup> Cité par R. Hoyland, *Arabia and the Arabs from the Bronze Age to the Coming of Islam*, London, 2001.

<sup>126</sup> Parce que la protection rituelle est levée.

<sup>127</sup> Ed. de la Pléiade, p. 158 ; l'auteur écrit au XII<sup>ème</sup> siècle.

<sup>128</sup> Le mois est en lui-même une divinité, puisqu'il acquiert une puissance et une épiclèse. Le phénomène est tout à fait normal dans un cadre polythéiste.

sacré pendant lequel il était interdit de faire la guerre. C'était le mois du « dieu sourd »<sup>129</sup>, comme le dit un hadith...

(Ibn Hanbal, *Musnad* v. 3, n° 103).

L'envoyé d'Allah a dit:

-Je suis venu à vous et vous aviez dans la *jahiliyya* deux jours de jeux et de divertissement. Allah a mis à leurs places quelque chose de meilleur: le jour de an-Nahr et le jour d'al-Fitr.<sup>130</sup>

(Ibn Hanbal, *Musnad* 1945).

L'envoyé d'Allah a dit:

-Les jours al-Fitr, de an-Nahr, et de at-Tashrîq<sup>131</sup> sont nos jours de fêtes, et ce sont des jours où l'on mange et où l'on boit.

## 4

### Les mois de l'année

*Les rapports entre l'ancien et le nouveau calendrier, et globalement tous les problèmes de chronologie, ont toujours passionné les érudits musulmans. C'est ainsi que l'on dispose d'informations sur ce sujet : on remarque que la majorité des mois de l'année sont issus de la religion arabe.*

*La question du découpage chronologique, et des innovations introduites sera vue plus loin, lors des réformes mohammédiennes.*

*Il va de soi que le changement était inévitable. La première raison est interne aux Arabes: la manipulation des choses du temps est un puissant moyen de manipuler les esprits qui s'appuient sur des repères réguliers. La seconde est externe. Le système des trêves inter-arabes ne pouvait subsister que dans un milieu isolé, dans une Arabie qui restait encore largement hors du monde, séparée par la mer, le désert et les distances. Dès que des contacts plus faciles permettent la circulation des hommes, des biens et des idées, le compromis ne peut pas être respecté par tous.*

*Enfin, les trêves étaient plutôt un indice de déclin et de faiblesse. La phase suivante de l'Histoire des Arabes n'a plus besoin de ce type d'institutions. Seul le ramadan est conservé, et encore, n'a-t-il plus le même caractère tabou, interdisant toute guerre. Le jeûne lui est associé, sous influence chrétienne.*

---

<sup>129</sup> Pendant ce mois, les armes se taisent : le choc entre elles ne s'entend plus.

<sup>130</sup> Le jour de fin du *ramadan*.

<sup>131</sup> Les trois jours après an-Nahr.

*C'est l'occasion pour les érudits pour disserter en longueur sur les choses du passé, avec un zèle antiquisant, et pour se livrer à un autre délice: les reconstitutions étymologiques, qu'il faut toujours prendre cum grano salis.*

**(Masudi, *Prairies d'Or* 1302-1306).**

Les mois lunaires commencent par *muharram* et comptent 354 jours, soit 11 jours 1/4 de moins que l'année syriaque, ce qui fait une différence d'une année tous les 33 ans. L'année arabe se termine sans qu'on célèbre la nouvelle année par un *nawruz*.<sup>132</sup> Avant l'islam, les Arabes intercalaient un mois supplémentaire tous les 3 ans ; c'est ce qu'ils nommaient *nasi*<sup>133</sup> ou retardement. Allah a blâmé cette coutume dans le verset<sup>134</sup> :

-Le mois intercalaire n'est qu'un surcroît dans l'infidélité.

Les Arabes avaient établi un ordre régulier dans leurs mois : ils partaient de *muharram*, qui est le premier mois de l'année ; il a été nommé ainsi parce que pendant toute sa durée, la guerre et les coups de main étaient interdits.

Safar devait son nom aux foires dites *safariyya* qui se tenaient dans le Yémen ; les Arabes venaient s'y approvisionner, et ceux qui ne s'y rendaient pas s'exposaient à mourir de faim. Le poète an Nabigha des Banu Dhubyan a dit :

*J'ai interdit aux Banu Dhubyan d'aller à Dhu Uqur  
et d'y camper à l'époque des asfar .*

Selon d'autres, ce mois fut nommé ainsi parce que les villes étaient alors vides d'habitants, occupés qu'ils étaient à se faire la guerre, et le terme vient de l'expression *asfarati daremployée* pour dire que la maison « est vide ».

Les deux *rabi* tirent leur nom du fait que, durant ces deux mois, les hommes et les bêtes étaient au pâturage (IRTIBA) . Si l'on objecte que les bêtes pouvaient aller au pâturage pendant d'autres mois, on répondra qu'il est possible que ce nom ait été appliqué à ces deux mois alors qu'ils tombaient au moment du pâturage et qu'ils le conservèrent lorsque le rapport entre les noms des mois et les saisons n'existait plus.

Les deux *jumada* devraient leur appellation à la congélation de l'eau qui avait lieu à l'époque où ces deux mois reçurent leur nom ; car les anciens Arabes ignoraient que l'été et l'hiver feraient le tour des mois et se transporteraient progressivement de l'un à l'autre. *Rajab* a été ainsi nommé à cause de la peur qu'ils éprouvaient ; on dit en effet : « tu redoutes » (RAJABTA) ; témoin ce vers :

*Quand une vieille femme éprouve un désir sexuel, satisfais-la,  
sans avoir à son égard ni respect, ni crainte révérencielle (RAJABA) .*

<sup>132</sup> Nouvel an perse: les Arabes ne doivent donc pas le célébrer. Mais l'influence perse perdue.

<sup>133</sup> Axel Moberg, "Al-Nasi' in der Islamischen Tradition" in *Acta Universitatis Lundensis* 27/1931.

<sup>134</sup> Corpus coranique 9/37.

*Shaban* est ainsi appelé parce que les Arabes se dispersaient (TASHAABA) pour rejoindre leurs points d'eau et exécuter leurs raids.

*Ramadan* doit son nom à la chaleur brûlante qui se dégageait alors du sol pendant ce mois. On dit aussi que c'est un des noms de Allah, et qu'il n'est donc pas correct de dire *ramadan* tout court, mais qu'il faut employer l'expression : le mois de *ramadan*.

Shawwal la été ainsi nommé parce qu'à cette époque les chameaux en rut dressent (SHALA) leur queue. Les anciens Arabes le jugeaient maléfique, et c'est pourquoi ils n'aimaient pas se marier pendant ce mois.

*Dhul qada* doit son nom au fait que les Arabes s'abstenaient (QUHUD) de faire la guerre et d'exécuter des razzias.

*Dhul hijja* tire son nom du pèlerinage qui avait lieu durant ce mois.

Les mois sacrés étaient : *muharram*, *rajab*, *dhul qada* et *dhul hijja* ; ceux du pèlerinage : *shawwal*, *dhu1 qada* et vingt jours de *dhul hijja*.

## 3

## Katharsis

## Le pur et l'impur

## 1

## Présentation

*L'état de pureté, loin d'être un concept flou, doit être physique et visible, pour faire passer le fidèle, ou plus encore le pèlerin de l'état profane au sacré, jusqu'au moindre détail.<sup>135</sup> La nudité en était autrefois un des aspects les plus spectaculaires.<sup>136</sup> L'apprentissage de la purification fait partie des toutes premières révélations que Muhammad aurait reçues de la part de l'archange Gabriel : c'est dire toute l'importance de ce rituel, préalable à tout acte*

---

<sup>135</sup> J. Ryckmans, "Les confessions publiques sabéennes: le code sud-arabe de pureté rituelle." *AION* 22/1972; A. J. Wensinck, "Die Entstehung der muslimischen Reinheitsgesetzgebung." *Der Islam* 5/1914: 62-79; M. Kropp, "Individual public confession and pious ex-voto, or stereotypical and stylized trial documents and stigmatizing tablet for the pillory? The expiation texts in the ancient south arabian", *Proceedings of the Seminar for Arabian Studies* 32/2002 .

<sup>136</sup> W.N. Arafat, 1968, p. 15.

religieux<sup>137</sup> et qui place les préoccupations corporelles loin devant les exigences spirituelles, quand elles existent.

Muhammad reprend à son compte toutes les prescriptions précédentes dans les procédures de purification (TAHARA) : aucune modification entre les deux mondes religieux. Dans le hadith, le fait est même signalé expressément, à cette différence près qu'auparavant, chaque sanctuaire avait ses propres règles. Celui de la Mecque a donc servi de modèle exclusif. C'est ainsi que l'on possède une grande quantité d'informations sur les rituels les plus primitifs, par la documentation de la période suivante, celle qui régit toujours le comportement de millions d'individus.

## 2

### Les souillures corporelles

*Elle est absolument polymorphe : simples salissures, poux, pustules, sperme (MANY), sang, liquide prostatique (MAZY), glaires, croûtes, mucus, excréments (GHAYT), urine (BAWL), éructations, gaz intestinaux (RIH), etc... Tout est mentionné avec crudité et en prenant comme modèle Muhammad lui-même, qui se multiplie pour exhiber au public les fonctions physiologiques les plus diverses, et, disons-le, les plus normales. Tout ce qui a été édicté à l'époque islamique, disons post-Muhammad, a cours dans la phase précédente, et rien n'a été inventé, mais plutôt systématisé. Les questions de purification nous font remonter toujours à des strates les plus anciennes.*

*Mais des inscriptions antérieures peuvent aussi apporter leur lot d'informations étonnantes. Il faut dans le sanctuaire se dépouiller de tout ce qui rappelle l'imperfection, la mortalité, le corps : en un mot, être différent en tout point de la vie normale. Et dans la vie normale, le but ultime est de s'éloigner le plus possible de toutes les situations qui procurent l'impureté, et sinon, de se purifier au plus vite.*

#### **Un sale bonhomme.**

*Le texte suivant est une confession: un individu, pour expulser de lui toutes les souillures, raconte tout ce qu'il a fait d'abominable. La liste est longue et il s'est acharné. Il faut comprendre qu'en racontant cela, et surtout en le faisant graver, il se purifie. Dans le cas présent, la souillure est physique, mais on sent qu'elle est prise en compte sur le plan moral, et se métamorphose en honte, d'où le procédé de confession.*

**(Inscription de Haram au Yémen).**<sup>138</sup>

---

<sup>137</sup> Chelhod 1986, p. 35-65.

<sup>138</sup> C. Robin, *Inventaire des inscriptions sud-arabiques* III, P. 111 ; cf. aussi J. Ryckmans, « Les confessions publiques sabéennes, le code sud-arabe de pureté rituelle », *AION* 32, 1972.

Haram fils de Hawban s'est confessé et a fait pénitence auprès de Dhu Samawi parce qu'il a approché une femme pendant sa période interdite et a eu des relations sexuelles avec une femme qui avait ses règles ; qu'il est entré en relation avec une femme en couches ; qu'il est entré en relation sans purification et est resté (?) avec ses vêtements sans purification ; qu'il a touché une femme qui avait ses règles et ne s'est pas lavé et qu'il a aspergé ses vêtements de sperme, alors il s'est humilié et affligé. Puisse-t-il être pardonné ! Qu'il le récompense.

**(Muslim, *Sahih* 2/568).**

... sous l'autorité d'Aïsha, le récit relatif à l'enlèvement des traces de sperme sur les vêtements de l'envoyé d'Allah comme le disait aussi le hadith de Khalid...

**(Dawud, *Hadith* 1/248).**<sup>139</sup>

L'apôtre d'Allah a dit :

-Il y a de la souillure sexuelle sous chaque poil ; alors lavez les poils et nettoyez la peau.

**(Bukhari, *Sahih* 54/2).**

Aïsha dit qu'elle lavait les taches de sperme qui souillaient le vêtement du prophète :

-J'y voyais encore une marque -ou des marques- de l'eau du lavage.

### **La “souillure d'idolâtrie”.**

**(Tabari, *Livre des prophètes et des rois* III 273).**

Umm Hayba accourut et retira le tapis de dessous Abu Sufyan.

-Ma fille, quel mal vois tu à ce que je fusse assis sur ce tapis?

Umm Habiba répondit :

-Ce tapis appartient au prophète et tu es souillé d'idolâtrie. Tu ne dois pas y prendre place avant d'avoir embrassé la religion du prophète.

---

<sup>139</sup> Source internet : usc-msa Compendium of Muslim Texts.

## 3

## Le tabou de la menstruation

*Cet interdit se retrouve dans tous les systèmes religieux, à des degrés plus ou moins forts.<sup>140</sup> Là encore, les continuités sont fortes entre les systèmes. La femme est considérée dans tous les systèmes religieux primitifs comme davantage sujette aux impuretés que les hommes. C'est un des multiples moyens de les maintenir dans un état d'infériorité.*

*Les sources arabes ou musulmanes y font souvent allusion, et les érudits musulmans de toutes les époques restent obsédés par ces questions menstruelles et vaginales, alors qu'ils auraient se satisfaire de l'odeur des poils de leurs barbes.*

*Cet état interdit aux femmes de s'approcher des idoles, c'est-à-dire de participer aux rites, qui sont eux-mêmes sanglants.<sup>141</sup>*

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 27 d).**

Pendant leurs règles, les femmes ne pouvaient s'approcher des idoles et encore moins les toucher ; elles devaient s'en tenir à distance.

**(ibn al Kalbi, *Livre des Idoles* 25 b).**

A propos d'Isaf, Bishr ibn Abu Hazim dit :

Il a tant de majesté que personne ne s'approche de lui, tout comme les femmes ayant leurs règles se tiennent à distance d'Isaf.

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 28 b).**

Au sujet de Manaf, ce Bala dit :

-Plus d'un rival, j'ai laissé les oiseaux de proie autour de lui, comme les femmes, pendant leurs règles, se tiennent à distance autour de Manaf.

### La pénitence d'une femme

**(inscription du Yémen).<sup>142</sup>**

Amat Abiha s'est confessée et a fait pénitence auprès de Dhu Samawi, maître de Bayyin, parce qu'un homme l'a approchée le troisième jour du pèlerinage alors qu'elle avait ses règles, et il est parti sans se laver<sup>143</sup> ... et elle a... un homme...

<sup>140</sup> Ryckmans, *Religions*, p. 17.

<sup>141</sup> Chelhod 1955, p. 174-6.

<sup>142</sup> C. Robin, *Inventaire des inscriptions sud-arabiques* I, p. 103.

<sup>143</sup> A noter que l'homme n'est pas considéré comme impur et fautif.

### **La menstruation comme un mal.**

*Muhammad (ou plutôt ceux qui rédigent et compilent en son nom que nous appellerons volontiers coranistes) va théoriser les préjugés arabes, qui, eux, avaient au moins l'excuse de l'archaïsme. Le sang menstruel joue un rôle considérable dans la condition féminine de ce monde, autrefois comme maintenant.*

*Les textes musulmans sont particulièrement bavards sur le sujet : certains hommes aiment à légiférer sur des questions qui ne les concernent qu'indirectement. C'est sans une manière de conjurer leur peur fondamentale de l'élément féminin.*

*(Corpus coranique d'Othman 2/222).*

Les croyants l'interrogent sur la menstruation.

Réponds-leur :

-C'est un mal. Tenez-vous à l'écart des femmes, durant la menstruation, et ne vous approchez point d'elles avant qu'elles ne soient pures.

Quand elles se seront purifiées, venez à elles<sup>144</sup> comme Allah vous l'a ordonné !

Allah aime ceux qui viennent à résipiscence et ceux qui se purifient.

### **La part de la menstruation selon Muhammad dans l'infériorité féminine.**

*Il importe de rappeler que cet avis profondément misogyne figure en bonne place dans le recueil le plus autorisé de toute la Tradition islamique "le Sahih" (=Sûr, Authentique), et ne peut donc être considéré comme excentrique et douteux.*

*Ce type d'avis stupides, sont dûs davantage encore à l'arriération générale des mentalités qu'à l'imbécilité d'un seul homme. Mais le personnage de Muhammad a le dos large, et l'afflux de documents lui fait endosser une multitude de sottises sacralisées par le temps et l'usage. Car la misogynie est avec le racisme la tare la mieux partagée au monde.*

*(Bukhari, Sahih 6/ 301).<sup>145</sup>*

Un jour, l'apôtre d'Allah est allé à Musalla pour la prière d'Al Fitr.<sup>146</sup> Il est passé devant des femmes et a dit :

- Femmes ! Faites l'aumône parce que j'ai vu que la majorité des occupants du feu de l'enfer sont des femmes.

Elles demandèrent :

- Pourquoi en est-il ainsi, ô apôtre d'Allah ?

Il répondit :

---

<sup>144</sup> Pour l'accouplement.

<sup>145</sup> Récit d'Abu Sayd al Khudri.

<sup>146</sup> La prière de la rupture du jeûne.

- Vous jurez fréquemment et vous êtes injustes envers vos maris. Je n'ai jamais rien vu de plus déficient en intelligence et en religion que vous. Un homme sensible et sensé pourrait être égaré par quelques-unes d'entre vous.

Les femmes demandèrent :

- Ô apôtre d'Allah ! Qu'y a-t-il de déficient dans notre intelligence et notre religion?

Il dit :

- La preuve apportée par deux femmes n'est-elle pas équivalente à celle d'un seul homme?

Elles répondirent par l'affirmative.

Il dit :

- C'est là qu'est le manque d'intelligence. N'est-il pas vrai qu'une femme ne peut ni prier ni jeuner pendant ses règles?

Les femmes répondirent par l'affirmative.

Il dit :

- Ceci est l'insuffisance en matière de religion.

## 4

### Les procédures cathartiques

*L'impureté est considérée sous son aspect, on l'a vu le plus matérielle. Le sujet doit s'en débarrasser de la même façon, par des gestes envers le corps, essentiellement : jeûne, ablution, lavage, rasage, etc... L'idée directrice est celle du nettoyage physique par tous les moyens, et l'élimination de tout ce qui perturbe un ordre idéal, et qui efface les traces ou le souvenir même des fonctions physiologiques. Dans la même direction, et dans le même mouvement, des gestes et des paroles achèvent de transformer l'individu.*

*Ainsi, le rasage des poils et de cheveux tente d'éliminer la vermine habitée à divers lieux du corps, poux et moryons, qui devaient pulluler du temps de Muhammad. Mais il y a encore une multitude d'usages, dont nous ne montrerons que certains, très significatifs.*

*Le procédé a pour but final de transformer l'individu et de le placer dans une condition particulière, différente de la vie commune. Les efforts consentis provoquent en retour des sentiments de confiance et de quiétude. Dans l'époque pré-islamique, les usages cathartiques se concentrent autour des sanctuaires, mais en plus, ils vont s'appliquer à différentes activités, comme la prière, ou ce qui suit les activités sexuelles ou d'élimination.*

*Autant les impuretés, les souillures, les miasmes ont mille façons de pervertir l'état du candidat à la pureté, autant les procédures pour y répondre sont simples. L'ambivalence de les transitions pur/impur et impur/pur mettent la population en général dans un état d'instabilité qui chez certains est susceptible de provoquer des troubles psychiques.*

### La pureté rituelle pour la déesse de Hiérapolis.

(Lucien de Samosate, *Sur la Déesse Syrienne* 55).<sup>147</sup>

Je vais dire ce que font ceux qui se rendent à ces cérémonies. Quand un homme veut aller à Hiérapolis<sup>148</sup>, il se rase la tête, et les sourcils, ensuite, il sacrifie une brebis, en coupe la chair et la mange. Après quoi il étale la peau à terre, se met à genoux dessus et relève sur sa tête la tête et les pieds de l'animal ; en même temps, il fait une prière, dans laquelle il demande aux dieux de recevoir favorablement son sacrifice et leur en promet un plus magnifique par la suite.

### La pureté rituelle à l'entrée d'un sanctuaire.

(*Corpus coranique d'Othman* 48/27).

Allah a certes montré la véridicité de son apôtre au sujet de la vision : vous entrez certes dans la mosquée sacrée<sup>149</sup>, si Allah veut, paisibles, la tête rasée, les ongles et la barbe taillés, sans crainte.

(Bukhari, *Sahih* 79/51).

D'après Abu Hurayra, le prophète a dit : cinq choses sont de tradition (FITRA) : la circoncision<sup>150</sup>, l'ablation des poils du pubis, l'épilation des aisselles, la taille des moustaches et celle des ongles.<sup>151</sup>

### Les premières ablutions.

(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 158).

... quand la première ablution fut imposée à l'envoyé, Gabriel vint à lui alors qu'il était sur les hauteurs de la Mecque et creusa un trou avec son talon sur le côté de la vallée, d'où une fontaine a surgi et Gabriel pratiqua l'ablution rituelle pour que l'envoyé le voit. C'était pour qu'il lui montre comment se purifier avant la prière. Alors l'envoyé pratiqua l'ablution rituelle comme il avait vu faire Gabriel. Puis Gabriel fit une prière avec lui alors que l'envoyé faisait sa prière. L'envoyé alla voir Khadidja et pratiqua le rituel comme Gabriel l'avait fait pour lui, et elle l'imita. Alors il pria comme Gabriel avait prié pour lui, et elle fit sa prière.

---

<sup>147</sup> *Dea Syria*; Ed. E. Talbot, 1912; Monika Hörig, *Dea Syria, Studien zur Religiösen Tradition der Fruchtbarkeitsgöttin in Vorderasien*, Neukirchen-Vluyn, 1979; Robert A. Oden, *Studies in Lucian's De Syria Dea*, Missoula 1977; T. Kaizer, "De Dea Syria et aliis deabusque (Part 1-2)", *Annal. Loven.* 28-29, 1997-8.

<sup>148</sup> La « ville sainte » de Syrie.

<sup>149</sup> Le sanctuaire de la Mecque.

<sup>150</sup> On ne précise pas si elle est masculine ou féminine.

<sup>151</sup> M.J. Kister, « Pare your nails : a study in an early tradition », *Studies Bravmann*, New York 1979.

## 5

## Le rasage du crâne

*La procédure est habile, puisqu'elle combine une perte d'une partie de soi, perte bénigne mais visible, et donc un changement d'état, puis une offrande de cette partie. On retrouve alors une caractéristique partout retrouvée: l'ambivalence du pur/impur. Une matière n'est pas impure en soi: tout dépend des circonstances et des règlements. Les cheveux le sont, mais se transforment en objet noble et de valeur, quand ils sont transmis à la divinité.*

*L'offrande la plus spectaculaire reste celle des cheveux, qui subsiste, légèrement transformée dans les rituels musulmans.*<sup>152</sup>

*Le rite permet de se débarrasser d'un coup des poux et autre vermine qui prospère dans des chevelures rarement lavées.*

*L'avantage du rasage est qu'il transforme très rapidement l'aspect de l'individu, qu'il lui enlève ce qui a toujours semblé une parure, et qu'il l'humilie avec facilité, pour le placer en position d'infériorité.*

**Le rasage du crâne.**

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 34 d ; 35 a).**

Zuhayr ibn Abu Sulma en fait mention dans ce vers :

*Je jure solennellement par les pierres dressées d'al Uqayir  
et par le sanctuaire où les têtes, avec leur vermine, sont rasées.*

**(An Nawawi, *Hadith* 727).**

Selon Anas , le messenger d'Allah vint à Mina. Il se dirigea vers la première borne et lui jeta les sept cailloux rituels. Puis il alla à sa maison de Mina et sacrifia. Il dit ensuite au coiffeur:

-Taille de ce côté.

Ensuite il chargea Abu Tahla de distribuer ses cheveux parmi les gens.

**La coupe de cheveux à al Hudaybiyya.**

**(ibn Sad, *Tabaqat* II 121).**<sup>153</sup>

L'apôtre d'Allah a sacrifié ses animaux sacrés et s'est rasé la tête. Khirash ibn Umayyah accomplit l'acte de rasage de la tête. Ses compagnons sacrifièrent aussi les animaux, la majorité se rasa la tête, les autres se contentant de se nouer les cheveux. Alors, l'apôtre d'Allah dit trois fois :

-Qu'Allah soit favorable à ceux qui se sont rasés la tête !

On lui dit alors :

<sup>152</sup> J. Henninger, "Zur Frage des Haaropfers bei den Semiten," in *Die Wiener Schuleder Völkerkunde. Fest. des 25 jährigen Bestandes des Instituts Pr Völkerkunde der Universität Wien*, Horn-Wien, 1956

<sup>153</sup> Ed. Bewley.

-Ô apôtre d'Allah, prie aussi pour ceux qui se sont noués les cheveux !

Il dit :

-Et à ceux qui se sont noués les cheveux.

## 6

### Les règles alimentaires

*Le jeûne est en partie une technique cathartique, dans les systèmes ritualistes, et une méthode de conditionnement. Il prend des proportions importantes dans l'islamisme, et nous traiterons la question en détail plus loin. Muhammad et ses disciples ne font que systématiser une foule d'interdits incohérents, et qui auraient pu le rester. Des traces de jeûne sont déjà présents, mais sans qu'il devienne massif: l'influence chrétienne a été majeure sur ce point.*

*De très longs développements seront consacrés à la question, pour la période islamique.*

(Muslim, *Sahih* 27/3791).

Les gens de la période pré-islamique mangeaient des choses et en rejetaient d'autres, les considérant comme impures. Ensuite, Allah envoya son prophète et son livre, indiquant les choses licites et les autres, illicites....

#### Le jeûne de l'*ashura*.

(Malik, *Muwatta* 18/11, 33).<sup>154</sup>

Le jour de l'*ashura*<sup>155</sup> est le jour où les Quraysh avaient l'habitude de jeûner du temps de la *jahiliyya* et le messenger d'Allah (...) avait aussi coutume de le faire durant la *jahiliyya*. Ensuite, le messenger d'Allah (...) est venu à Médine, et il a ordonné que cela soit aussi jeûné. Puis le *ramadan* fut obligatoire...

(Muslim, *Sahih* 6/2509).

...le jour de l'*ashura* avait été mentionné devant le messenger d'Allah, et il dit :

-C'est un jour dans lequel le peuple des temps pré-islamiques avait besoin d'observer le jeûne, mais de telle façon que celui qui voulait l'observer le faisait, et celui qui ne le voulait pas ne le faisait pas.

<sup>154</sup> Source internet : usc-msa Compendium of Muslim Texts.

<sup>155</sup> L'origine du jeûne est juive, si l'on s'en tient à son nom ; cf. partie V. =====

### Dédicace de nomades à Shay al Qawm.

*Un interdit concernant le vin, ou l'alcool en général ne surprend pas. Mais celui-ci touche le dieu lui-même: on peut concevoir que l'offrande réclamée ne doit pas consister en vin. Le culte en général doit refuser cette substance...*

(**inscription de Palmyre**).<sup>156</sup>

Ces deux autels ont été faits par Obaidu ibn Ghanimu, ibn Sad Allat, le Nabatéen de la tribu de Ruhu, qui était cavalier à Hirta et dans le camp de Ana, pour Shay al Qaum, le dieu bon et rémunérateur, qui ne boit pas de vin, pour son salut et le salut de ...

(**Al Kalbi, Livre des Idoles 54**).

Al Yabub était une idole des Jadilah qui faisaient partie des Banu Tayyi. Avant, ils avaient eu une autre idole. Mais les Banu Asad leur avait enlevé. Ensuite, ils sont adoptés al Yabub. Sayd Abid a dit: Ils ont adopté al Yabub, à la place de leur dieu ancien.

Soyez tranquilles, les Jadilah, et abstenez-vous de nourriture et de boisson.

## 7

### Le jet de bouse: une affaire de veuves

*Des rituels étranges sont imposés pour les veuves, qui doivent les passer pour obtenir un nouveau statut de pureté. Le Coran lui-même impose des mesures de purification de cette catégorie de femmes. Dans ces systèmes primitifs, les femmes sont des vecteurs d'impureté plus puissants que les hommes. Les veuves sont en plus un scandale, puisqu'elles survivent aux hommes...*

*Le comportement décrit dans ces lignes est de nature magique et cathartique: la bouse correspond à son impureté corporelle qu'elle évacue ainsi. Elle est impure de la mort de son époux, et de la mort en général comme phénomène biologique. Il y a aussi présent dans l'affaire un rituel d'inversion plutôt banal: il faut qu'elle pue avant de sentir bon à nouveau. Born Again, diraient les Américains. La question des veuves est une affaire importante, dans les petites communautés: il ne faut pas perdre leur potentiel génétique, et le mettre vite au service de la reproduction du groupe. Même dans notre monde contemporain, jusqu'à récemment, des délais précis de viduité étaient imposées aux veuves.*

(**Malik, Muwatta 18, 11, 34**).

Une femme est venue voir le messager d'Allah (...) et a dit :

-Messager d'Allah, l'époux de ma fille est mort, et ses yeux lui créent un problème : peut-elle mettre du *kohl* dessus?

---

<sup>156</sup> R. Dussaud 1907, p. 153.

Le messager d'Allah a dit, deux ou trois fois :

-non.

Alors il a dit :

Seulement dans quatre mois et dix jours.

Dans la *jahiliyya*, personne ne jetait le morceau de bouse dehors avant un an.

(...)

J'ai demandé à Zeynep ce que voulait dire « jeter le morceau de bouse au bout d'un an ».

Zeynep a dit :

-Dans la *jahiliyya*, quand l'époux d'une femme mourait, elle allait dans une petite tente et mettait les pires de ses vêtements. Elle ne touchait plus au parfum ou à quoi que ce soit pendant un an.

Ensuite, elle achetait un animal - âne, mouton, oiseau- et elle brisait son *idda*<sup>157</sup> avec, en frottant son corps contre lui. (...) Après, elle sortait et on lui donnait un morceau de bouse. Elle le jetait et enfin, elle avait à nouveau accès au parfum et à tout le reste.

## 8

### La nudité rituelle

*Les textes musulmans ont été particulièrement enclins à décrire cet aspect du culte ancien, non sans une certaine et malsaine hypocrisie. Le Coran même y fait une courte allusion, qui provoque quantité d'allusions postérieures.*

*Ce devait en fait une nudité relative, que l'on retrouve dans les comportements hébraïques, quand des personnes déchirent leurs vêtements en présence de la présence divine supposée: l'homme veut se présenter dans le dénuement devant la toute puissance.*

*En fait, personne peut pas savoir exactement jusqu'où est allé cette nudité rituelle. Mais le sujet est lié à la pureté et non à la sexualité. C'est l'observation extérieure et biaisée qui en transforme l'interprétation.*

*L'influence judéo-chrétienne a ensuite modifié la situation.*

**(Corpus coranique d'Othman 7/29-30).**

Ô fils d'Adam ! prenez votre parure (ZINAT) en tout lieu de culte (MASJID) !

Mangez et buvez, mais ne soyez pas excessifs (MUSRIF) !

Allah n'aime point les excessifs.

---

<sup>157</sup> Période de retraite forcée ou de viduité (abstinence forcée après un veuvage).

Dis : Qui donc a déclaré illicites la parure qu'Allah a produite pour ses serviteurs ainsi que les nourritures excellentes venant de son attribution.

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 921-2).**

Aucun incroyant n'entrera au paradis, aucun polythéiste ne fera le pèlerinage après cette année<sup>158</sup>, et aucune personne nue ne tournera autour du temple. (...)

Après cette année, aucun polythéiste ne vint en pèlerinage ou tournant autour du temple en état de nudité.

**(Bukhari, *Sahih* 25/ 67).**

... Abu Bakr (...) au cours du pèlerinage à la tête duquel l'avait placé l'envoyé d'Allah et qui eut lieu avant le pèlerinage d'adieu, l'envoya, le jour du sacrifice, à la tête d'un groupe de fidèles, annoncer aux gens que, après cette année-là, aucun polythéiste ne ferait le pèlerinage et qu'il ne fallait pas processionner tout nu.

**(Muslim, *Sahih* 7/2808).**

Hisham raconte sous l'autorité de son père que les Arabes, à l'exception des Hums<sup>159</sup>, qui étaient Quraysh, et leurs descendants, faisaient la circumambulation en état de nudité. Ils restent dans cet état jusqu'à ce que les Homs leur donnent des vêtements. L'homme donnait à l'homme, la femme donnait à la femme.

**(ibn Bukayr, *Sira*).<sup>160</sup>**

Quand ils entraient dans l'aire sacrée, ils laissaient les provisions qu'ils avaient amenées, et devaient acheter la nourriture dans le sanctuaire. Ils tentaient d'obtenir un vêtement pour faire la tournée rituelle, en se le faisant prêter, ou par la générosité publique, et s'ils échouaient, ils tournaient tout nus autour de la Ka'ba.

**(Tabari, *Tafsir* 7/28).**

Les gens faisaient la circumambulation complètement dévêtus et disaient :

-Nous faisons le *tawaf*<sup>161</sup> tels que nos mères nous ont mis au monde. Les femmes mettaient sur le sexe un morceau de tissu ou quelque chose de ce genre en disant :

-Aujourd'hui une partie ou le tout en sera visible.

<sup>158</sup> Interdiction du pèlerinage païen par Omar.

<sup>159</sup> Une confrérie attachée au culte de la Kaba.

<sup>160</sup> A. Guillaume, 1960, p. 23, fol. 27a-31a.

<sup>161</sup> Le tour rituelle de la Ka'ba.

Mais quoi qu'on pourra en voir, je ne permets pas que l'on y touche.

(**Tabari, *Tafsir* 7/26-34**).

... Sayd ibn Jubayr rapporte que ibn Abbas a dit :

-Les femmes faisaient la circumambulation autour de la Maison<sup>162</sup> en étant totalement dévêtues .

ibn Abbas précise ailleurs :

-... qu'elles circumambulaient sans aucun vêtement si ce n'est un petit bout de tissu sur leur sexe et elles disaient :

- Aujourd'hui une partie ou le tout en sera visible. Mais quoi qu'on pourra en voir, je ne permets pas que l'on y touche.

... Az Zuhri a dit :

-Les Arabes faisaient le *tawaf* autour de la Maison en état de complète nudité excepté les Hums, c'est-à-dire les Quraysh et leurs alliés. Les autres Arabes venant accomplir le *tawaf* ôtaient en effet au préalable leurs vêtements et faisaient le rite dans les habits de Homs, car ils considéraient qu'il ne leur était pas licite de revêtir leurs propres habits. Si l'un d'eux ne trouvait personne parmi les *Hums* qui put lui prêter un habit, il n'en rejetait pas moins ses propres vêtements et faisait le *tawaf* complètement nu. Toutefois, s'il faisait tout de même la circumambulation dans ses propres habits, il s'en défaisait ensuite dès qu'il l'avait terminé en considérant que dorénavant il serait pour lui illicite de les revêtir. C'est pourquoi Allah a dit : *Prenez vos parures lors de toute prosternation...* !<sup>163</sup>

---

<sup>162</sup> La Ka'ba. L'idée qu'il s'agit d'une maison rappelle que le bâtiment est longtemps considéré comme l'habitation réelle de la divinité, et l'abri de l'idole.

<sup>163</sup> Sinon, le spectacle devient scabreux. Ce type de prosternation est une des rares inventions mohammédiennes, inspirée sans doute des rites chrétiens orientaux.

## 4

## Viande vivante et morte

## Les sacrifices

## 1

## Présentation

*Comme mode de relation entre les hommes et les divinités (ALIHAT) , comme objet du contrat qui les lie, le sacrifice<sup>164</sup> est le rite primordial et fondamental, dans toutes les religions, et tout particulièrement au Proche-Orient. Il représente aussi le concept d'alliance entre hommes et dieu : le WALA pour les Arabes ; on le retrouve aussi bien chez les polythéistes que chez les Hébreux. Sur tout son parcours, Abraham est présenté en train d'ériger divers autels pour sacrifier des animaux.<sup>165</sup>*

---

<sup>164</sup> Stanley A. Cook, "The theory of sacrifice", *Journal of Theological Studies* 1921.

<sup>165</sup> Par exemple, les autels à sacrifices érigés par Abraham, Genèse 7, 7 (Moré) ; 12, 8 (Béthel) ; 13, 18 (Mambré) ; 15, 17 (sacrifice de cinq animaux) ; 21, 33 (Beersheba) ; 22, 9 (sacrifice d'Isaac).

*Le sacrifice pré-islamique permet la consommation de viande, à condition de vouer le sang de la victime<sup>166</sup> à la divinité, en le faisant couler sur le sol : c'est d'ailleurs l'origine de boucherie rituelle dite « hallal » des musulmans.<sup>167</sup> D'ordinaire, les animaux de couleur blanche sont préférés.<sup>168</sup>*

*Du fait de ce type de sacrifice, la religion arabe est de nature chthonienne, liée aux puissances du sol et du sous-sol avant tout.<sup>169</sup>*

*L'essentiel du rituel pré-islamique est resté intact sous l'islamisme : l'aitiologie, l'explication mythologique et pseudo-rationnelle. a changé, parfois le choix des animaux ou quelques détails de la procédure. Notamment le passage du chameau au mouton, qui symbolise aussi la fin de la domination des bédouins, et le tirage au sort ou la mise de côté des animaux*

Le rite principal du culte des dieux était le sacrifice. Il n'était point accompli par le prêtre, mais par le pèlerin qui égorgeait la victime devant l'emblème de la divinité, la recouvrait de son sang et mangeait avec ceux qui l'accompagnaient la chair de la victime, comme en un repas de communion. De même qu'en Israël, les Arabes sacrifiaient le premier-né d'un troupeau pour favoriser la prospérité de celui-ci. Le sacrifice était parfois une expiation ; mais des inscriptions révèlent des confessions qui, adressées par les fidèles au dieu, avaient une autre valeur spirituelle. L'offrande essentielle était le sang de la victime, dont on humectait l'idole,

<sup>166</sup> BADANA (racine B-D-N : gros, gras) ; HADY pour les sacrifices de chameau.

<sup>167</sup> Cf. J. Chelhod, *Le Sacrifice chez les Arabes*, Paris, 1955 ; J. Ryckmans, « Sacrifices, offrandes et rites connexes en Arabie du sud pré-islamique », in J. Quaegebeur, *Ritual and sacrifice in the Near East*, Louvain, 1993 ; Andrae, p. 13-14 ; G. Gusdorf, *L'expérience humaine du sacrifice*, Paris, 1948 ; B.W.W. Dombrowski, "Killing in sacrifice: the most profound experience of God ?", *NUMEN* 23-1976 ; J. Henninger, "Das Opfer In Den Altsüdarabischen Hochkulturen", *Anthropos*, 37-40, 1942-1945 ; George Buchanan Gray, *Sacrifice in the Old Testament: Its Theory and Practice*, New York 1971 ; Georges Gusdorf, *L'expérience Humaine du Sacrifice*, Paris, 1948 ; Victor Turner, "Sacrifice as Quintessential Process: Prophylaxis or Abandonment?" *History of Religions* 1977 ; D.M.L. Urie, "Sacrifice Among the West Semites", *Palestine Exploration Quarterly* 1949 ; H. Hubert, M. Mauss, *Sacrifice: Its Nature and Function*, Chicago, 1968 ; Dennis J. McCarthy, "The Symbolism of Blood and Sacrifice", *Journal of Biblical Literature* 1969 ; J. Henninger, "Über Huhnopfer und Verwandtes in Arabien und seinen Randgebieten," *Anthropos*, 41-44/1946-1949 ; J. Henninger, "Das Opfer in den altsüdarabischen Hochkulturen," *Anthropos* 37- 40, 1942-4 ; G. Ryckmans, "Le sacrifice dans les inscriptions safaitiques", *HUCA* 23, 1950-51 ; J. Henninger, "Die unblutige Tierweihe der vorislamischen Araber in ethnologischer Sicht," *Paideuma*, 4 1950 ; Roland de Vaux, "Les sacrifices de porcs en Palestine et dans l'Ancien Orient ." In *Von Ugarit nach Qumran* . Eds J. Hempel, L. Rost. BZAW, Berlin, 1958 ; Jonathan Z. Smith, "The Domestication of Sacrifice." In *Violent Origins: Ritual Killing and Cultural Formation*, Stanford, 1987 ; Guy G. Stroumsa, *La Fin du sacrifice. Les mutations religieuses de l'Antiquité tardive*, Collection Collège de France, Paris 2005 ; Maria-Zoe Petropoulou, *Animal Sacrifice in Ancient Greek Religion, Judaism, and Christianity, 100 BC to AD 200*, Oxford 2008 ; Jeffrey Carter, ed. *Understanding religious sacrifice: A reader*, New York 2003 ; Robert Alun Jones, "Robertson Smith, Durkheim and Sacrifice: A Historical Context for the Elementary Forms of the Religious Life." *Journal of the History of the Behavioral Sciences* 17/1981 ; H. Hubert, M. Mauss, "Essai sur la nature et la fonction du sacrifice", in M. Mauss, *Oeuvres*, Paris 1968 ; G. Ryckmans, "Le sacrifice b dans les inscriptions safaitiques", *HUCA* 23/1950-51 ; J. Ryckmans, "Sacrifices, offrandes et rites connexes en Arabie du sud préislamique", *Ritual and sacrifice in the ancient Near East*, Louvain 1993

<sup>168</sup> J. Henninger, *Pre-islamic Bedouin Religion, Studies on Islam*, New York 1981, p. 119.

<sup>169</sup> W. Atallah, « Vestige des cultes chthoniens en Arabie », *Arabia* 22/1975 ; W. Atallah, " AYMJ LLAH, vestige d'un culte chthonien", *Arabica* 22/1974 ; Ebrahim Moosa, "Sacrifice." In *The Oxford Encyclopedia of the Modern Islamic World* , ed. J. L. Esposito. Oxford, 1995 ; Coll., *Ritual and Sacrifice in the Ancient Near East* . Ed. J. Quaegebeur, Louvain 1993

ou bien que l'on versait dans le *ghabghab*. C'était aussi dans le sang du sacrifice que des hommes mettaient leurs mains pour contracter une fraternisation sanctionnée par le dieu.

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.41-2). </div>

## 2

### Procédure sacrificielle

*On connaît très précisément les gestes pratiqués<sup>170</sup>, notamment par Muhammad lui-même. Ces gestes sont reproduits par mimétisme depuis des centaines d'années. La boucherie est alors une part considérable de la religion, et l'alimentation carnée ne peut pas se concevoir hors de la sphère rituelle. Les autres textes ne s'étendent point sur le sujet, qui reste en soi un point qui problème. Par ailleurs, chacun sait comment cela se passe, et il n'est plus utile de décrire les gestes.*

*L'iconographie non plus n'est pas loquace.*

*Le sacrifice est le moyen de maintenir un contact avec la puissance divine, de perdre symboliquement un bien pour en espérer un autre, de réunir une population, et d'assurer une alimentation régulière en viande. C'est un rituel central, ici comme ailleurs.*

*Il est aussi une façon de tuer les animaux et de les consommer, en communion avec le groupe.*

*Techniquement parlant, DHABH est l'égorgeage latéral; le NAHR est l'égorgeage profond, seul moyen d'expulser le sang par la jugulaire, si possible avec une très longue lame: l'agonie de l'animal est lente, car il doit se vider de son sang le plus complètement. Le fameux rituel "halal" en est l'héritier direct.*

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 29 d).**

Les Arabes avaient l'habitude de sacrifier gros et menu bétail en l'honneur de ces statues, bétyles, pierres et de leur présenter des offrandes.

#### **Un appel à sacrifier.**

*Cet appel à sacrifier (« Egorge ! ») se situe dans une des toutes premières sourates, quand aucune disposition n'est encore prévue pour organiser les rituels musulmans. Il s'agit encore du schéma païen du fidèle entretenant une relation personnelle avec une divinité topique<sup>171</sup> (« son » seigneur, celui du temple). Il concerne essentiellement les chameaux, comme dans la religion arabe primitive.*

**(*Corpus coranique d'Othman* 108).**

<sup>170</sup> Il s'agit ici d'un sacrifice familial, pratiqué par le chef du groupe : DAHIYA ; cf. Chelhod 1955, p. 48-56 ; pour la description technique du sacrifice, id, p. 173.

<sup>171</sup> J.Teixidor, 'Dieu de la tribu ou Seigneur du lieu? Aspects de la divinité chez les Sémites de l'Ouest', *Revue de l'Histoire des religions* 205, 1988

En vérité, nous t'avons donné l'abondance.<sup>172</sup>

Prie donc en l'honneur de ton seigneur et sacrifie (WANBAR) !

En vérité, celui qui te hait se trouve être sans héritier.

(**ibn Sa'd, *Tabaqat I 454***).

L'apôtre d'Allah sacrifiait les animaux de sa main et disait alors :

-Au nom d'Allah !

(**Dawud, *Hadith 22/4845***).<sup>173</sup>

... l'apôtre d'Allah commanda qu'on lui apporte un bélier<sup>174</sup> avec des pattes noires, un ventre noir et des cercles noirs autour des yeux pour qu'il puisse le sacrifier. Il dit à Aïsha :

-Donne-moi un grand couteau (HARBA)<sup>175</sup>, puis il ajoute : aiguisse-le sur une pierre.

Elle le fit. Puis il prit le couteau et le bélier ; il le place sur le sol et le sacrifia en disant :

-Ô Allah, accepte ce sacrifice de la part de Muhammad et de la famille de Muhammad et de l'*umma*<sup>176</sup> de Muhammad.

(**ibn Sa'd, *Tabaqat I 294***).

Quand l'apôtre d'Allah voulait offrir un sacrifice, il achetait deux béliers bien gras, portant des cornes. Après avoir récité les prières et récité le *Khutba*, l'un des deux était amené à l'endroit sacré ; il l'égorgeait avec un couteau, de sa propre main. Il disait ensuite :

-Ô Allah ! C'est de la part de mon peuple, qui atteste ton unicité et ma prophétie. Ensuite, on amenait l'autre, et il le sacrifiait pour lui-même, de sa propre main. Il disait alors :

-C'est de la part de Muhammad et de la famille de Muhammad. Lui, et les membres de sa famille le mangeaient et nourrissaient aussi les pauvres. Il sacrifiait souvent les béliers dans la rue près de la maison de Moawiyya.

### **Le sacrifice de Hamza.**

*L'acte est certainement rituel, mais déformé par la tradition musulmane ; le prélèvement du foie est une procédure oraculaire classique. Rite camouflé par une scène d'ivrognerie.*

(**Bukhari, *Sahih 64/12, 8***).

<sup>172</sup> AL KAWTAR : la tradition musulmane en fait un fleuve du paradis. Mais on ne sait rien de sûr à son sujet.

<sup>173</sup> Récit d'Aïsha.

<sup>174</sup> BERAQ; Une victime particulièrement prestigieuse; origine aussi, mais partielle, du nom de la monture légendaire al Buraq?

<sup>175</sup> Le grand couteau des bédouins, conseillé pour ce rite.

<sup>176</sup> Communauté.

Ali ibn Husayn a raconté que son père Huseyn ibn Ali lui avait dit que son père Ali avait tenu le discours suivant: une vieille chamelle qui provenait de ma part dans le butin fait le jour de Badr ; c'était le prophète qui me l'avait donnée pour ma part du quint dont Allah l'avait gratifié alors. Quand je voulus célébrer mon mariage avec Fatima, la fille du prophète, je fis un arrangement avec un bijoutier des Banu Qaynuqa ; il devait venir avec moi chercher de l'*idzakhir*<sup>177</sup> que je voulais vendre aux bijoutiers afin de subvenir aux frais de mon repas de noces. Pendant que j'étais occupé à rassembler les bats, les sacs et les cordes pour mes deux vieilles chamelles, celles-ci étaient agenouillées à côté d'une cabane appartenant à un homme des Ansar. A peine avais-je fini de rassembler ces objets, que je m'aperçus qu'on avait coupé la bosse de mes deux chamelles et qu'on les avait éventrées pour en retirer le foie. Je ne pus contenir mes larmes à la vue d'un pareil spectacle et je demandai qui avait fait cela.

-C'est, me répondit-on, Hamza ibn Abd al Muttalib qui en est l'auteur, et il était dans cette maison à une ripaille de boisson que font les ansari avec une chanteuse et ses amis.<sup>178</sup> Cette femme chantait :

-Ô Hamza, allons, va aux chamelles grasses.

En entendant ces paroles, Hamza a bondi sur son sabre, tranché les bosses des deux chamelles, les a éventrées et en a pris les foies.

### **Pratique du sacrifice**

(Malik, *Muwatta* 20/43/141).

Je l'ai vu sacrifier un animal durant sa *umra*<sup>179</sup>, en dehors de la maison de Khalid ibn Usayd, où il habitait. Je l'ai vu planter sa lance dans la gorge de l'animal qu'il sacrifiait, jusqu'à ce que la pointe passe par l'épaule.

### **Le rejet du sacrifice contractuel dans le Coran.**

*Ce fragment coranique veut rejeter la notion de contrat, et au-delà, finalement, le sacrifice lui-même. Ce rite est vu comme nourricier du dieu.*

(*Corpus coranique d'Othman* 51/56-9).

Je n'ai créé les démons et les hommes que pour qu'ils m'adorent.

Je ne désire d'eux nul don et je ne désire pas qu'ils me nourrissent.

En vérité, Allah est le donateur, celui qui détient la force, le ferme.

### **Sacrifice autour de l'idole.**

<sup>177</sup> La plante sert à polir le métal.

<sup>178</sup> Les *ansar* boivent donc encore; le texte épargne les *muhajirun*, l'élite musulmane.

<sup>179</sup> Le pèlerinage mineur.

(**ibn Kalbi**, *Livre des Idoles* 36 a).

(Jafar ibn abu Hilas) dit alors :

Ma chamelle fut effarouchée par les victimes égorgées autour de Suayr, pendant que les deux fils de Yaqum accomplissaient leur visite à l'idole...

### 3

## La préparation des victimes

*Cet aspect du rituel, qui ailleurs semble si important, est rappelé ici, puis oublié dans la suite: aucun soin n'est pratiqué dans l'apparence des animaux: cela devient de la pure boucherie.*

*Le but de la manoeuvre est sérieux, et non de pure décoration: il s'agit de transformer l'animal, qui depuis son statut zoologique, devient un présent aux divinités.*

*Ce sont d'abord des guirlandes, ou des scarifications.*

#### **La décoration des victimes de sacrifices.**

(**Malik**, *Muwatta* 854).

... quand Abdullah ibn Omar envoyait son offrande de Médine, il l'ornait et la marquait à Dhul Hulayfa ; il l'orna de deux chaussures autour du cou et la marqua d'une blessure sur le côté gauche de la bosse.

(**Malik**, *Muwatta* 1745).

...je crois que l'envoyé d'Allah dit :

-Une fois que les gens rentrent chez eux, dis-leur de ne pas garder un collier en corde ou en d'autre matière, attachée au cou d'un chameau.

#### **Les victimes.**

(*Corpus coranique d'Othman* 5/2).

Ô vous qui croyez !

Ne déclarez pas non sacrés ni les choses sacrées d'Allah ni le mois sacré, ni les offrandes, ni les victimes parées de guirlandes ni ceux se rendant au temple sacré recherchant faveur et satisfaction de leur seigneur !

#### **La préparation des victimes.**

(**Bukhari**, *Sahih* 18/106-115).

De celui qui marque sa victime et lui met une guirlande à Dhul Hulayfa, puis qui se met en *ihrâm*. - Nâfi a dit que ibn Omar, quand il emmenait une victime de Médine, lui mettait une guirlande et la marquait à Dhul Hulayfa. Pour la marquer il lui entaillait la partie droite de la bosse avec un tranchet pendant qu'elle était agenouillée et tournée du côté de la *qibla*.

El Miswar ibn Makhrama et Marwân ont dit : "A l'époque de Hudaibiyya, le prophète partit de Médine à la tête d'environ cent treize de ses compagnons. Arrivé à Dhul Hulayfa, le prophète mit une guirlande à sa victime et la marqua, puis il se mit en *ihrâm* pour la visite pieuse.

Aïsha a dit : "Je tressais de ma main les guirlandes pour les victimes du prophète. Il les leur mettait lui-même autour du cou, il les marquait et les conduisait. Mais ces opérations ne faisaient point que rien de ce qui lui était permis (auparavant) lui fût interdit.

De la tresse des guirlandes pour les victimes, chameaux ou boeufs.

Suivant ibn 'Omar, Hafsa a dit au prophète : "Ô envoyé de Allah, pourquoi tous les fidèles ont-ils quitté l'*ihrâm* alors que toi tu ne l'as pas quitté ? - C'est que moi, répondit-il, j'ai feutré ma tête et mis une guirlande à sa victime et la marqua, puis il se mit en *ihrâm* pour la visite pieuse.

Aïsha a dit : "L'envoyé de Allah emmenait sa victime de Médine et c'est moi qui tressais les guirlandes de cette victime. Il ne s'abstenait après cela de rien de ce dont on s'abstient dans l'*ihrâm*.

De la marque du chameau victime (WASM) . - Urwa a dit, d'après El Miswar, que le prophète mit des guirlandes à sa victime, qu'il la marqua et qu'il prit l'*ihrâm* de la visite pieuse.

Aïsha a dit : "Je tressai les guirlandes de la victime du prophète ; il marqua la victime, lui passa les guirlandes - ou, suivant une variante, je les lui passai - puis il l'envoya au temple de la Mecque. Pour lui, il resta à Médine et ne s'abstint de rien de ce qui lui était permis en temps normal."

... "Celui qui a choisi une victime devra s'abstenir de tout ce dont s'abstient le pèlerin tant que sa victime n'aura pas été égorgée."

"Moi-même, dit-elle<sup>180</sup>, j'ai tressé de mes mains les guirlandes de la victime de l'envoyé de Allah ; l'envoyé de Allah les passa de ses mains au cou de la victime qu'il envoya ensuite au temple de la Mecque par les soins de mon père. L'envoyé de Allah ne s'interdit rien des choses que Allah lui avait rendues licites jusqu'au moment où la victime fut égorgée."

De l'enguirlandement des moutons.

Aïsha a dit : "Une fois le prophète choisit pour victimes des moutons."

Aïsha a dit : "C'est moi qui tressai les guirlandes pour le prophète ; il les passa lui-même au cou des moutons et demeura dans sa famille vivant de la vie normale."

Aïsha a dit : "C'est moi qui tressai les guirlandes des moutons pour le prophète ; il expédia ces moutons et continua à vivre de la vie normale."

Aïsha a dit : "Je tressais pour les victimes du prophète, c'est à dire je tressais les guirlandes, avant qu'il ne prît l'*ihrâm*."

---

<sup>180</sup> Aïsha.

Des guirlandes en laine (teinte).

La mère des Croyants<sup>181</sup> a dit : "Je tressais les guirlandes des victimes avec de la laine (teinte) que j'avais."

Du fait de mettre des chaussures au cou de la victime.

...le prophète vit un homme qui conduisait son chameau victime par le licol.

- "Monte-le, lui cria-t-il.

- C'est un chameau victime, objecta l'homme.

- Monte-le, reprit le prophète."

Abu Hurayra ajoute : "Je vis ensuite cet homme monté sur son chameau victime marchant à côté du prophète, et le chameau avait des chaussures autour du cou."

Du caparaçon sur le chameau victime.

ibn 'Omar ne fendait le caparaçon qu'à l'endroit de la bosse. Quand il égorgeait sa victime il enlevait le caparaçon afin qu'il ne fût pas abîmé par le sang et il faisait don ensuite de ce caparaçon.

Ali a dit : "L'envoyé de Allah me donna l'ordre de faire cadeau du caparaçon du chameau victime qui venait d'être égorgé ainsi que de la peau de l'animal."<sup>182</sup>

## 4

### Lieux de sacrifice

*On peut sacrifier partout, et particulièrement dans les foyers. Mais les sanctuaires sont les lieux plus adaptés. A la vérité, un lieu où l'on pratique ce rite devient lui-même sacré, et en conséquence, c'est un sanctuaire. Cela peut donc se trouver dans un lieu public et vaste, ou dans une maison.*

*Le dispositif principal est un autel inversé, sous forme de fosse, de puit, permettant au sang de l'animal de couler dans la terre. Mais des formes sont possibles, notamment par contamination de modèles extérieurs.*

#### **Autel de Baalshamin.**

**(Inscription du Hauran).**<sup>183</sup>

Ceci est l'autel que (?) a construit pour Baalshamin, le dieu de M-T-N-W.

---

<sup>181</sup> Aïsha, selon une terminologie très postérieure.

<sup>182</sup> La peau sert à fabriquer du cuir ; c'est une source importante de revenu, qui est souvent négligée par les études.

<sup>183</sup> E. Littmann, *Nabatean Inscriptions from the Hauran*, Leiden, 1914.

(**inscription de Palmyre**).<sup>184</sup>

Ces deux autels ont été faits par Obaidu ibn Ghanimu, ibn Sad Allat, le Nabatéen de la tribu de Ruhu, qui était cavalier à Hirta et dans le camp de Ana, pour Shay al Qaum, le dieu bon et rémunérateur, qui ne boit pas de vin, pour son salut et le salut de ...

(**Inscription palmyrénne, 63 ap. J.-C.**).<sup>185</sup>

Au mois d'Elul, l'an 375. Ces autels, Bara fils de Maqimu fils de Tawray fils de Bara des Banu Maththbol, les a offert à Arshu, à Qismaya et aux filles d'Allah, les dieux bons pour la vie de Moqimu son père, pour sa vie à lui, pour la vie de ses enfants et la vie de son frère.

### Sacrifice domestique.

(Dawud, *Hadith* 10/1930).

Quand est venu le matin, le prophète est monté sur Quzah et il a dit :

-C'est Quzah, et c'est un endroit pour une station<sup>186</sup>, et toute la zone de al Muzdalifa est une station. J'ai sacrifié des animaux à cet endroit, et l'ensemble de Mina est un lieu de sacrifices.

Alors sacrifiez chez vous.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* ???).

L'autel-bothros<sup>187</sup> où l'on égorgeait<sup>188</sup> les victimes s'appelait *al itr*. A ce sujet, Zuhayr ibn Abu Sulma dit :

-Il<sup>189</sup> a quitté sa proie et regagné la crête d'un pic, pareil au prêtre<sup>190</sup> qui dresse l'autel et dont la tête est éclaboussée par le sang des victimes.

### La fosse rituelle.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 16 e-17c).

Al Uzza avait un *bothros* où on immolait les victimes qui lui étaient destinées. On l'appelait *al Jabjab*.

<sup>191</sup> Al Jabjab, pour les philologues, est une idole. (...) Ils avaient, en effet, l'habitude de distribuer la chair des victimes à ceux qui assistaient aux sacrifices ou se trouvaient là à l'occasion.

---

<sup>184</sup> R. Dussaud 1907, p. 153.

<sup>185</sup> J. Teixidor, *CRAI* 1985, p. 286.

<sup>186</sup> Dans le cadre du pèlerinage. Il le déclare parce que Quzah est considéré comme une divinité par les autres Arabes.

<sup>187</sup> La fosse rituelle qui reçoit le sang des victimes.

<sup>188</sup> DHABH : l'égorgeement rituel et codifié, repris par l'islam, avec section de la trachée artère.

<sup>189</sup> Le faucon.

<sup>190</sup> SADIN.

<sup>191</sup> Un dispositif spécial associant un autel de sacrifice et une fosse pour recevoir le sang des victimes.

En s'adressant à Amir ibn at Tufayl, Nuhayka fait mention de *Jabjab* :

-Ô Amir, si seulement nos lances avaient pu l'atteindre, je le jure par les chamelles qui vont dansant à Jabjab en Passant par Mina .

Al Jabjab est mentionné également par Qays ibn Munqid ibn Ubayd ibn Datir ibn Habaiyya ibn Salul, dont la mère est une femme des Banu Hudad de Kinana ; d'autres disent des Hudad de Muharib. Notre homme s'appelle ainsi Qays ibn al Hudadiyya al Khuzaa :

Nous avons juré le premier serment par le temple d'Allah et, sinon, par les pierres qui se dressent à Jabjab.

## 5

### Types particuliers

*Les textes présentent une liste importante de termes techniques liés aux actes sacrificielles, dans le domaine islamique et pré-islamique: les victimes, les actes, les ustensiles. Chaque fois, l'acte est différent, selon des modalités multiples.*

*Le public devait être particulièrement intéressé par la question de la terminologie, liée, il ne faut pas l'oublier, à la cuisine et à la viande.*

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 29).

Les sacrifices ovins qu'ils offraient aux idoles et aux pierres dressées s'appelaient *atayr*. *Al atira*, en arabe, c'est la bête égorgée.

#### Sacrifices funéraires.

(Muslim, *Sahih* 20/3216).

Le prophète a dit : il n'y a pas de sacrifice sur la tombe dans l'*islam*.

#### Le *fara* et l'*atira*.<sup>192</sup>

(Bukhari, *Sahih* 71/3).

D'après Abu Hurayra, le prophète a dit :

-Pas de *fara* ni d'*atira*. Le *fara* consistait à sacrifier aux idoles le premier-né des animaux domestiques.<sup>193</sup>

L'*atira* était un sacrifice qui se pratiquait au mois de *rejab*.

#### L'*aqiqa*.

<sup>192</sup> Deux formes de sacrifice en remerciement d'une augmentation du troupeau.

<sup>193</sup> Et un chameau sur cent.

*A l'origine, l'aqiqa serait la consécration de cheveux de l'enfant. Le sacrifice remplace ce rite.*<sup>194</sup>

**(Bukhari, Sahih 71/2).**

Salman ibn Amir ad Dabbi a entendu l'envoyé d'Allah dire :

-Avec l'enfant il faut une *aqiqa*. Répandez pour cela du sang en sacrifice et écartez de lui le mal.

### **Sacrifice des chevaux à la bataille de Muta.**

*Au cours d'une bataille féroce, un guerrier pratique un acte spécial, la mise à mort de son cheval, signifiant ainsi qu'il refuse d'envisager la fuite. L'acte est ritualité et devient un sacrifice, dans des circonstances spéciales.*

**(Dawud, Hadith 14/2567).**

Mon beau-père m'a dit - il faisait partie des Banu Murrah ibn Awf- et il était présent à la bataille, la bataille de Mutah:

-Par Allah, j'ai vu Jafar qui est descendu de son cheval roux et qui lui a tranché les jarrets ; il a alors combattu avec les autres jusqu'à sa mort.

## 6

### Les victimes

*On prête une particulière attention au choix des victimes : l'espèce, le sexe, la couleur, l'âge.*

*On sent bien que la sélection est une grande affaire. Il faut aussi que la bête soit sans défaut, et appétissante... Elle est décorée, mise en valeur, pour que son statut animal disparaisse et qu'elle entre dans le monde du sacré comme offrande.*

*Seuls sont concernés les animaux domestiques: leur perte doit être compensée symboliquement.*

### **Le sacrifice de protection des troupeaux.**

**(ibn Kalbi, Livre des Idoles 50c-d).**

Al Kalbi poursuit son rapport sur la répartition des idoles : (...) L'idole fut érigée à Ruhat, une localité de la vallée de Nakhla, où elle était adorée par les Hudayl et leurs alliés parmi les Mudar.

Un poète arabe a dit :

---

<sup>194</sup>Chelhod 1955, p. 137-140; J. Henniger, « Zur Frage des Haaropfers bei den Semiten », *Die Wiener Schule der Völkerkunde. Fest 25 Jahr. Bestandes*, Horn 1956.

*Tu les vois attroupés autour de leur chef,  
comme les Hudayl s'attroupent autour de Suwa ;  
Des sacrifices, fleur de chaque troupeau,  
sont immolés sans cesse en son honneur.*

**(Corpus coranique d'Othman 5/1-2).**

Ô vous qui croyez ! remplissez vos engagements pris.

Licite est pour vous la bête des troupeaux, sauf celles dont énumération vous a été communiquée.

Ne considérez point comme licite le gibier tué alors que vous êtes sacralisés !

Allah décide de ce qu'il veut.

Ô vous qui croyez ! ne déclarez pas non sacrés ni les choses sacrées d'Allah, ni le mois sacré, ni les offrandes, ni les victimes sacrées se rendant au temple sacré recherchant faveur et satisfaction de leur seigneur.

### **Les troupeaux de victimes.**

**(Corpus coranique d'Othman 22/28-9).**

Ils viendront par tout passage encaissé, pour attester les dons qui leur ont été faits et invoquer le nom d'Allah à des jours connus, sur des bêtes de troupeaux qu'Allah leur a attribuées. Mangez de ces bêtes et nourrissez en les miséreux et les besogneux.

### **Le sacrifice des ovins.**

**(ibn Kalbi, Livre des Idoles 54 c).**

Ils l'adoraient<sup>195</sup>, lui faisaient des offrandes et immolaient en son honneur des victimes ovines. Tout fugitif trouvait asile dans son sanctuaire ; toute bête volée et amenée à l'idole lui était consacrée ; tout son sanctuaire était inviolable.

**(Malik, Muwatta 862).**

Urwa a rapporté que l'homme chargé de garder les offrandes demanda à l'envoyé d'Allah :

-Ô envoyé d'Allah, que dois-je faire des animaux malsains ?

Il dit :

-Toute bête sacrifiée qui devient malsaine est à égorger ; jette-lui ensuite son collier d'ornement dans son sang, et laisse-là, pour qu'elle soit mangée par les autres.

---

<sup>195</sup> La tribu des Banu Bawlan envers al Fals.

## 7

## De la viande avant toute chose

*Le rite est l'occasion de manger de la viande, de réunir la communauté, d'intégrer, d'exclure, et de montrer la hiérarchie dans le groupe par le choix des morceaux. Le sujet est bien connu depuis les progrès de l'ethnologie.*

*La viande possède un statut tout à fait particulier, lié au statut de l'animal, et à sa présence constante auprès de l'homme, et son rôle vital, et sans doute aussi à la rareté de apports en protéines. La mise à mort reste une destruction d'un être vivant, un acte de domination de l'homme sur la nature.*

*Tout système religieux primitif se doit alors de contrôler le lien avec l'alimentation carnée. Les informations des textes permettent enfin d'imaginer un peu la diète de ces populations, ou plutôt de leur élite.*

**(Muslim, *Sahih* 10/3616).**

... les gens de la période pré-islamique avaient coutume de vendre la viande des chameaux sacrifiés à *habal al habala*.

*Habal a habala* signifie qu'une chamelle doit donner naissance et le nouveau-né donne naissance aussi. Le messager d'Allah a interdit cette procédure.

**(Bukhari, *Sahih* 47/787).**

Nous étions 130 personnes en compagnie du prophète qui nous demanda si nous avions à manger.

Il y avait un homme qui avait environ un <sup>196</sup> *sa* de blé, qui fut mélangé à de l'eau.

Un très grand païen arriva avec un troupeau de moutons. Le prophète lui demanda :

-Pourrais tu nous vendre un mouton, ou nous l'offrir?

-Je vous le vends.

Le prophète acheta le mouton qui fut sacrifié. Le prophète ordonna que son foie et ses intestins soient grillés.

**(ibn Kathir, *Tafsir* 6).**

Il n'est pas permis de consommer ce qui a été sacrifié sans que le nom d'Allah soit prononcé. C'était une pratique des Quraysh païens que de manger des animaux morts et de manger ce qui avait été tué pour les idoles. Allah ensuite a enjoint à manger de la viande d'animaux sacrifiés quand son nom est mentionné pendant le sacrifice.

---

<sup>196</sup> Unité de capacité.

(**ibn Bukayr, *Sira***).<sup>197</sup>

Parmi eux, il n'y avait personne de plus honnête dans sa conduite et ses intentions. Il<sup>198</sup> s'était séparé des idoles et se tenait à l'écart de la religion des juifs, des chrétiens et de toutes les sectes, à l'exception de la religion d'Abraham, déclarant l'unité d'Allah et rejetant tout le reste. Il ne mangeait pas la viande des sacrifices de son peuple et montrait de son hostilité en se séparant de leur façon de vivre.

### **La distribution des viandes.**

(**ibn Kalbi, *Livre des Idoles 17 a***).

Ils avaient, en effet, l'habitude de distribuer la chair des victimes à ceux qui assistaient aux sacrifices ou se trouvaient là à l'occasion.

### **La viande des sacrifices.**

(**ibn Bukayr, *Sira***).<sup>199</sup>

ibn Ishaq a dit : j'ai su que l'apôtre d'Allah, parlant de Zayd ibn Nufayl a dit :

-Il a été le premier à me blâmer pour le culte rendu aux idoles, et m'a interdit de le faire. Je revenais de Ta'if avec Zayd ibn Harithah et je suis passé près de Zayd ibn Amr, sur un endroit en haut de la Mecque, parce que les Quraysh le montrait aux autres publiquement, parce qu'il avait abandonné leur religion. Je suis venu et je me suis assis à côté de lui. J'avais avec moi un sac rempli de viande venant de nos sacrifices à nos idoles, que Zayd ibn Haritha portait, et je lui en ai offert. J'étais un jeune garçon à l'époque. J'ai dit :

-Mange de cette nourriture, mon oncle.

Il répondit :

-Neveu, c'est une part de vos sacrifices, ceux que vous avez offert à vos idoles, n'est-ce-pas.

Quand j'ai répondu que cela en était, il dit :

-Si tu demandais aux filles d'Abdul Muttalib, tu saurais que jamais je n'ai mangé de ce qui vient de ces sacrifices, et je ne le ferai jamais.

(**Bukhari, *Sahih 72/21***).

D'après Aïsha, certains fidèles dirent au prophète :

-Des gens (des bédouins) nous apportent de la viande et nous ne savons pas si on a invoqué ou non le nom d'Allah.

---

<sup>197</sup> A. Guillaume, 1960, p. 26 ;

<sup>198</sup> Zayd ibn Amir.

<sup>199</sup> A. Guillaume, 1960, p. 27, fol. 37b-38, publie un extrait de la Conduite de l'envoyé d'Allah d'ibn Ishaq, oeuvre originale, fragment miraculeusement préservé. ibn Hisham, dans sa version corrigée, a dû effacer toutes les traditions aussi gênantes que celle-ci.

-Invoquez le nom d'Allah sur cette viande, répondit le prophète, et mangez-la.

Ces fidèles, ajoute Aïsha, avaient cessé depuis peu d'être idolâtres.

### **Le sacrifice sanglant alimentaire.**

(*Corpus coranique d'Othman 22/35-38*).

A chaque communauté, nous avons donné une pratique culturelle pour que ses membres invoquent le nom d'Allah sur la bête de troupeaux qu'il leur a attribuée.

Votre divinité est une divinité unique.

A elle soumettez-vous !

Prophète !, annonce la bonne nouvelle aux modestes dont les cœurs s'émeuvent quand Allah est invoqué !

Annonce-la aux constants dans l'épreuve qui les atteint, à ceux qui accomplissent la prière et qui font dépense en aumône sur ce que nous leur avons attribué !

Pour vous, Nous avons placé les animaux sacrifiés, parmi les choses sacrées d'Allah.

Un bien s'y trouve pour vous.

Invoquez sur eux, vivants, le nom d'Allah !

Quand ils sont sans vie, mangez-en et nourrissez-en l'impécunieux et le démuné. Ainsi vous ont été livrées ces victimes, espérant que peut-être vous serez reconnaissants.

Ni leurs chairs ni leur sang n'atteindront Allah, mais, seule, la piété venue de vous l'atteindra. Ainsi ces victimes vous ont été livrées pour que vous proclamiez la grandeur d'Allah, en reconnaissance de ce qu'il vous a accordé.

### **Précautions sanitaires?**

(*Bukhari, Sahih 64/12, 2*).

...lorsque Abu Sayd ibn Malik al Khodri revint d'expédition, sa femme lui présenta de la viande qui venait des sacrifices.

-Je ne mangerai pas de cette viande, s'écria t-il, avant de m'être renseigné.

Il se rendit alors chez son frère utérin, Qutada ibn en Numan, qui avait assisté à Badr, et il lui posa la question.

-Il est survenu, répondit-il, une décision infirmant la défense de manger de la viande provenant des sacrifices après trois jours de leur durée.

*Affirmer la présence dans une autre religion de sacrifices humains est un moyen facile de la discréditer. Dans le cas des Arabes, l'institution de l'élimination des filles dès la naissance semble avérée, sans rapport assuré avec la religion.<sup>200</sup> C'est une pratique malthusienne courante, et qui est déjà combattue en Arabie, sans des contextes plus favorisés. Il s'agit d'un comportement courant dans le cadre de petites communautés fragilisées par le milieu de vie, l'élimination des hommes étant assurée par les petites guerres tribales.<sup>201</sup>*

*Le thème rhétorique est aussi très souvent utilisé dans les controverses religieuses, contre le paganisme.<sup>202</sup> De nos jours même, à partir de ce contresens, des prédicateurs persistent à présenter l'interdiction de l'infanticide comme preuve miraculeuse du caractère absolument humaniste de l'islamisme.*

*Pour leur part, depuis les Assyriens, les guerres saintes sont une forme de ritualisation de l'acte de tuer son adversaire. Ce type de guerre a provoqué un nombre d'homicides incommensurablement plus élevé.*

*Mais il est possible que les Arabes, comme les autres peuples sémitiques, aient pu avoir recours à ce type de pratique, de manière exceptionnelle, comme le montrent de multiples indices, présents aussi dans la Bible.<sup>203</sup>*

*Le jihad, autre violence au nom de la divinité, a causé un nombre inégalable de victimes, qui, parfois, sont désignées par le vocabulaire sacrificiel. Mais ce sont alors les ennemis qui sont touchés, et cela ne compte guère. Quand le GIA et autres groupes se plaisaient à égorger les civils le long des routes algériennes, le procédé utilisé était nettement de type sacrificatoire. Les égorgements collectifs e l'Etat Islamique, AKA le Califat, AKA Daesh ne sont qu'une reproduction massive d'un processus d'élimination rituelle.*

**(Psaume 106/38).**

Ils ont répandu un sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, qu'ils sacrifièrent aux idoles cananéennes, et le pays fut sali par des flots de sang.

---

<sup>200</sup> J. Henninger, « Menschenopfer bei den Arabern », *Anthropos* 53/1958, p. 721-805, Chelhod 1955, p. 98-9.

<sup>201</sup> Cf. R. Firestone, *Jihad*, 1999, p. 146,n.77 : « La culture amazonienne et celle des pasteurs arabes, toutes les deux, limitent la hausse de leur population, au moins autant par l'infanticide des filles qu'elles le font par les pertes au combat. »

<sup>202</sup> cf. Lévitique 18, 21 et Tertullien, *Apologétique* 8, 2-3, Clément d'Alexandrie, *Paedagogos* 3, 4 ; le fait que les sources soient ici chrétiennes et musulmanes incite à la prudence ; Ryckmans 1951, p. 10.

<sup>203</sup> Omri Boehm, « Child Sacrifice, Ethical Responsibility and the Existence of the People of Israel. » *Vetus Testamentum* 54, 2004; Seth Daniel Kunin, « The Death of Isaac: Structuralist Analysis of Genesis 22. » *Journal for the Study of the Old Testament* 64, 1994; Jon D. Levenson, *The Death and Resurrection of the Beloved Son: The Transformation of Child Sacrifice in Judaism and Christianity*. New Haven, 1993; David J. Pleins, « Son-Slayers and Their Sons. » *Catholic Biblical Quarterly* 54, 1992; Willi Plein, Martin S. Bergmann, *In the Shadow of Moloch : The Sacrifice of Children and Its Impact on Western Religions*. New York, 1992.

*(Corpus coranique d'Othman 6/ 138-152).*

De même leurs associés ont paré de fausses apparences pour beaucoup d'associateurs, le meurtre de leurs enfants, afin de faire périr ces associateurs et de travestir pour eux le culte.

(..)

Ne tuez pas vos enfants de crainte du dénuement.

*(Corpus coranique d'Othman 16/59-61).*

Ils donnent leurs filles à Allah -gloire à lui- alors qu'ils ont des fils qu'ils désirent et que, lorsqu'on annonce à l'un d'eux une femelle, son visage s'assombrit.

Suffoqué, il se dérobe aux siens par honte de ce qui lui est annoncé, se demandant s'il conservera cette enfant pour son déshonneur ou s'il l'enfouira dans la poussière.

Ô comme détestable est ce qu'ils jugent.

*(Tabari, Tafsir 6/140).*

*Ceux qui, par sottise (SAFAHAN) et sans rien savoir, tuent leurs enfants.*

C'est-à-dire qui font de telles choses par ignorance de leurs droits et de leurs devoirs, par manque d'intelligence et à cause de leurs rêves inconsistants et du peu de compréhension dont ils font preuve tant en ce qui concerne le mal immédiat que comporte ce genre d'acte qu'en ce qui concerne le caractère terrible du châtement par lequel Allah les punira.

... ibn Jurayj rapporte que Ikrima a dit :

Le passage

*ceux qui tuent leurs enfants par sottise sans le moindre savoir*

fut descendu à propos des gens de la tribu des Rabia et Mudar<sup>204</sup> qui enterraient leurs filles vivantes.

Les choses se passaient ainsi : Le mari imposait à sa femme de laisser une fille sur deux en vie et d'enterrer l'autre vivante. Lorsqu'une fille devait être ainsi enterrée, le mari quittait un certain temps sa femme après lui avoir dit :

-Tu seras pour moi comme le dos de ma mère si, quand je reviendrai, tu ne l'as enterrée !

Il la quittait et pendant ce temps la femme creusait une fosse pour sa fille et faisait venir les femmes de son clan qui se rassemblaient auprès d'eux.

Elles se passaient l'enfant l'une à l'autre jusqu'au dernier moment : quand la femme voyait au loin revenir son mari, elle se hâtait aussitôt de poser

la fille dans sa tombe et de la recouvrir de terre.

---

<sup>204</sup> Deux anciennes confédérations tribales : l'auteur ne prend guère de risque en ajoutant cette précision.

(ibn Sad, *Tabaqat I 2, 62*).<sup>205</sup>

-Père, que fais-tu de moi?

Je me suis mis à la couvrir de terre et elle de crier :

-Mais tu me couvres de terre ! Vas-tu me laisser seule ici et partir?

J'ai continué à jeter de la terre jusqu'à ce qu'elle fut entièrement couverte et sa voix étouffée. Je n'avais jamais eu tant de pitié pour celles que j'avais enterrées vivantes avant elle.

### Interdiction de l'infanticide.

(Inscription de Matira au Yémen).<sup>206</sup>

Qu'il soit interdit à la cité de Matirat d'intenter tout procès sans l'ordre et la permission des Banu Sukhaym, et interdit de donner en mariage une fille de la cité de Matirat, en tout lieu et cité autre que la cité de Matirat, et interdit de tuer sa fille à toute la tribu Dhu Matira.

(Tabari, *Histoire des prophètes et des rois VII 1335*).<sup>207</sup>

Salamah ibn Salamah a dit :

-De quoi nous félicitent-ils? Par Allah, nous n'avons rencontré que des vieilles femmes chauves, comme des chameaux entravés pour le sacrifice, et puis nous les avons massacrés.

Le messager d'Allah sourit et dit :

-Mon neveu, c'étaient les membres du sénat.<sup>208</sup>

### Un meurtre ritualisé en Arabie.

*Les meurtres parmi les musulmans se rapprochent d'ailleurs de ce type de sacrifice pourtant rejeté. Ainsi, le meurtre d'Obayd par ibn Saoud, au XX<sup>ème</sup> siècle, raconté par un écrivain anglais. Comme le roi était un géant, doué une force herculéenne, la scène devait être spectaculaire, et l'on croit sans difficulté ce témoignage oculaire :*

Il frappa trois fois fois.... Le premier coup fut porté bas en direction des jarrets et, tandis que 'Obaid [le meurtrier] chancelait, un deuxième coup fut porté haut, entamant profondément le cou, en vue de permettre au sang de jaillir comme d'un tuyau brisé ; le troisième, rapide et souple tel un coup de fouet, alors que l'homme, sur le point de tomber, s'affaissait désespérément, lui ouvrit la poitrine exposant aux yeux avides les dernières palpitations du coeur".  
(H. C. Armstrong, *Lord of Arabia*, 1938, p. 61).

<sup>205</sup> Ce type de récit pathétique est largement répandu : la tradition musulmane, semble ici particulièrement concernée par la vie de ses fillettes, alors que dans d'autres circonstances, c'est un mépris total de la vie humaine qui est affiché. Le thème est celui d'une propagande vulgaire, un humanitarisme de façade.

<sup>206</sup> MAFRAY, Quira 1.

<sup>207</sup> Ed. State of New York University.

<sup>208</sup> Le MALA de la Mecque.

J. Chelhod ajoute à propos d'une exécution spontanée :

C'est le mode typique de la mise à mort d'une victime dans le rituel arabe. Tout y est : les jarrets coupés, la victime égorgée, la poitrine ouverte pour en retirer ici le coeur, ailleurs le foie, comme dans le sacrifice. Certes, aucune précaution spéciale n'est prise pour prévenir une grande effusion du sang. Mais une telle prescription, difficile à observer, semble de plus en plus oubliée.

(J. Chelhod *Le sacrifice chez les Arabes* 1955, p. 104)

## 9

### Offrandes

*Ces procédés<sup>209</sup> sanglants ou non<sup>210</sup> et ces objets doivent matérialiser l'état des relations contractuelles entre les hommes et les divinités : on donne pour recevoir, on donne pour avoir reçu. On se contraint à une perte symbolique pour espérer gagner davantage.<sup>211</sup>*

*Ici, l'offrande est considérée comme le don d'une matière périssable et consommable, sans message repérable. Mais elle reste un sacrifice, sans mise à mort, donc bénin.*

*La libation est le premier effort consenti, en fait très limité, parfois à quelques gouttes. Il s'agit simplement d'un geste, celui de verser un peu de liquide : c'est le sacrifice le plus simple, et le plus économique: du lait, du miel, du vin peut-être.*

*L'encens, dont l'Arabie est grande productrice, est aussi un produit de choix, dépensé en l'honneur des dieux, et pour la gloire des sanctuaires.*

Par le sacrifice de sa chevelure, l'Arabe s'offrait enfin lui-même à la divinité. La chevelure est, en effet, considérée comme une représentation de la personne humaine. Avant le combat, on sacrifiait sa chevelure en faisant vœu d'être vainqueur ou de mourir. Les Sémites avaient coutume d'offrir leur chevelure à la divinité au moment de leur mariage ; l'usage en avait persisté pour les femmes à cette époque. Les anciens Arabes paraissent avoir restreint le sacrifice normal de la chevelure à la *aqiqa* du nouveau-né. Le Prophète donnait l'exemple de la bonne tenue arabe en se rasant la moustache et en laissant flotter ses cheveux sur ses épaules. On retrouvera dans d'autres pages le sacrifice de la chevelure, c'est-à-dire des deux tresses qui encadraient le visage. On coupait aux esclaves la mèche frontale.

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.42).

(**ibn Kalbi, Livre des Idoles 30 c-d.**)<sup>212</sup>

Parmi ces idoles, figurait aussi Dhul Khalasa. (...)

Les Banu Umama de Bahila ibn Asur desservait son culte. Elle recevait l'adoration et les offrandes des Hatlam, des Bakila, des Azd as Sarah et de leurs voisins parmi les clans des Hawazin.

(**ibn Kathir, Sira 238**).

<sup>209</sup> Offrande: NAZR, pour les actes les plus archaïques.

<sup>210</sup> J. Henninger, « Die unblutige Tierweihen der vorislamischen Araber in ethnologischer Sicht », *Paideuma* 4/1950.

<sup>211</sup> Ryckmans 1951, p. 9-10 ; Chelhod 1955, p. 140.

<sup>212</sup> Ryckmans 1951. p. 17 ; Khalasa est une plante aromatique ; pour les débats sur la nature réelle de la divinité, cf. Fahd, 1968, p. 65-8 et *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup> II p. 248-9.

Râched ajoute : J'ai retrouvé Suwâ à l'aube, alors que deux serpents avalaient toutes les offrandes autour d'elle, puis urinaient sur elle. En voyant cela, Râched Ibn Abd Rabbih a dit :

-Est-ce un dieu celui sur la tête duquel des serpents urinent ? Est avili celui sur lequel les serpents urinent.

(**ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 49 f).**

Malik ibn Haritha al Agdari racontait avoir vu l'idole de Wadd.

-Mon père, disait-il, m'envoyait présenter une offrande de lait à Wadd, en ces termes : Donne à boire à ton dieu .

Et c'était moi-même qui buvais le lait.

(**Strabon, *Géographie* XVI 26).**

Le Soleil est pour les Nabatéens l'objet d'un culte particulier, ils lui dressent des autels sur les terrasses de leurs maisons, et là chaque jour, pour l'honorer, ils font des libations et ils brûlent de l'encens.

## 10

### Les consécrationes

*Ce sont des offrandes matérielles et durables qui sont évoquées par un court message à l'intention du dieu et du public ; leur nombre est considérable parmi les Arabes, comme dans tout autre peuple de l'antiquité. Les découvertes archéologiques permettent d'en découvrir toujours un nombre croissant.*

*Pour recevoir un bienfait, ou pour remercier d'un bienfait, il est de coutume d'offrir un bien, animal<sup>213</sup> ou objet, au dieu, en ex-voto. Pour les Arabes, ce sont surtout les chameaux et les sabres qui font l'affaire. Le métal a toujours un statut exceptionnel. Mais le message peut être conservé sur une simple pierre.*

#### **Dédicace de soldats.**

(**Inscription de Doura-Europos**).<sup>214</sup>

<sup>213</sup> T. Fahd, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. consecrations of animals.

<sup>214</sup> CIS II 4064.

Yarhibol, dieu bon, idole de la source fait par les Banu Mita, archers.

### Dédicace d'un phallus.

(**Inscription du Yémen**).<sup>215</sup>

Aqrab de *D-r-h-n* ... a dédié à Dhat Himyan Attar *B-s-r*, le phallus de calcaire et tout son bien au moyen de ce qu'il lui avat destiné. Il a confié à Dhat Himyan ses facultés.

Par son seigneur Haw Amm Yuhargib, roi de Qataban.

### La consécration de chameaux.<sup>216</sup>

(**ibn Kalbi, Livre des Idoles 32 d**).

L'un de ses fidèles<sup>217</sup> vint un jour avec un certain nombre de chameaux pour les consacrer à l'idole et obtenir ainsi sa bénédiction. Or, lorsqu'il approcha les chameaux du rocher, ils furent effarouchés et, courant de tout côté, ils se dispersèrent.

### Dépôt d'offrandes dans la Kaba.

(**ibn Sa'd, Tabaqat I 89**).

Quand les Jurhum ont eu le pressentiment de leur départ de la Mecque, ils ont enterré deux gazelles, deux sabres *qali*<sup>218</sup>, et cinq armures complètes, qu'Abd al Muttalib a pris ensuite.(...) Il a dédié les gazelles qui étaient en or à la Kaba, et a accroché les sabres à la porte pour indiquer la protection du trésor de la Kaba.

(...)

Les gazelles appartenait aux Juhum...

### La consécration d'armes.<sup>219</sup>

*Normalement, on n'utilise pas une arme consacrée ; mais Ali s'en empare et s'empare en même temps de leur puissance ; dans ce cas, le comportement animiste est avérée. Le sabre Dhul Faqar était à l'origine une offrande à la déesse Manah, faite par al As ibn Munabbih.*

(**ibn Kalbi, Livre des Idoles 12 b-c**).

Le sabre d'Ali, Du'l Faqar, est l'un de ces sabres. On rapporte aussi qu'Ali avait trouvé ces deux sabres dans le sanctuaire d'al Fals, l'idole des Tayyi...

<sup>215</sup> J. Ryckmans, « Inscriptions sud-arabiques », *Sayhadica*, Sanaa, 1987, p. 167.

<sup>216</sup> Cf. Chelhod 1955, p. 94-5.

<sup>217</sup> Ceux de l'idole Sa'd.

<sup>218</sup> Sabres de Marj al Qala.

<sup>219</sup> SILAH.

(site de al Ula).<sup>220</sup>

Abdwadd prêtre de Wadd et ses fils Selim et Z-d-w-d ont offert le jeune esclave Selim sous forme de statue à Dhu Ghabat.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 56 c).<sup>221</sup>

(Ali...) en rapporta deux sabres qu'al Harith ibn abu Samir al Ghassan, roi de Ghassan, avait suspendu à la taille d'al Fals. L'un d'eux s'appelait Mikhdam et l'autre Rasub.<sup>222</sup>

### La consécration de nourriture.

(*Corpus coranique d'Othman* 28/57).

Les incrédules ont dit : Si, avec toi, nous suivons la direction, nous serons attachés à notre terre.

-Eh quoi ! Ne leur avons-nous pas donné ferme un sanctuaire inviolé où sont importés des fruits de toute nature, comme attribution de notre part?

Mais la plupart ne savent point.

### Consécration d'objets divers.

(Bukhari, *Sahih* 28/187).

ibn Abbas disait (...) :

-Celui qui veut faire le *tawaf* autour de la Ka'ba doit passer derrière Al Hijr<sup>223</sup> et ne pas l'appeler al Hatim, parce dans la période pré-islamique, si quelqu'un y faisait un vœu, il avait coutume de jeter dedans son fouet, ses chaussures, ou son arc dedans.

### Consécration du butin.

(Inscription de Tanim).<sup>224</sup>

Travail de *L-hy-tt* le Sabéen.<sup>225</sup>

Pour Shams<sup>226</sup>, la déesse de *B-b-h-t*, femme de *T-b-m*. Il a consacré à la déesse le butin, come les deux l'avaient juré et ils l'ont voué et interdit.

Puisse la déesse les favoriser.

---

<sup>220</sup> S. Farès-Drappeau, p. 82.

<sup>221</sup> Cf. Tabari, Histoire des prophètes et des rois IX 1706 (Ed. State of New York University).

<sup>222</sup> Pour la description des armes, cf. partie XIII et S. M. Zwemer, "Animism in islam", *The Muslim World* 7/ 1917

<sup>223</sup> La partie découverte de la Ka'ba.

<sup>224</sup> *Corpus des inscriptions et Antiquités sud-arabes* 35,91.

<sup>225</sup> La signature du texte.

<sup>226</sup> Divinité du soleil, très présente dans le sud de l'Arabie.

### Une parodie d'offrande.

(Tabari, *Histoire des prophètes et des rois* III 245).

Abu Bakr lui dit :

-Que ta langue te soit arrachée et jetée devant ton dieu !

Le dieu dont Abu Bakr voulait parler était l'idole de al Lat que les Quraysh adoraient.

### L'offrande des cheveux.

*Ceci est un rituel très primitif qui subsiste ici et là, par le geste de se raser la tête. Il s'agit aussi de faire partir de la chevelure toute la vermine qui y pullule sans cesse.<sup>227</sup> On se gratte moins, on est plus serein. Mais après la phase purificatrice, vient le don, ou le partage.*

(Waqidi, *Livre des Expéditions* 48).<sup>228</sup>

Le rituel eut lieu sous l'arbre vert et Muhammad fit annoncer que l'esprit saint lui avait commandé de mettre en état de consécration.

Je<sup>229</sup> voyais que Muhammad qui s'était rasé près du Samura vert, et qui avait jeté ses cheveux contre l'arbre. Les autres prenaient les cheveux posés sur l'arbre et se disputaient avoir de ces rares cheveux. Je me frayais un chemin de la foule et je récupérais quelques mèches.

(An Nawawi, *Hadith* 727).

Selon Anas , le messager d'Allah vint à Mina. Il se dirigea vers la première borne et lui jeta les sept cailloux rituels. Puis il alla à sa maison de Mina et sacrifia. Il dit ensuite au coiffeur:

-Taille de ce côté.

Ensuite il chargea Abu Tabla de distribuer ses cheveux parmi les gens.

(Tabari, *Histoire des prophètes et des rois* III 248).

Après la conclusion du traité, le prophète donna l'ordre aux musulmans de se raser la tête et de renoncer à l'état de pénitence. Aucun d'eux ne répondit à son appel, qu'il répéta trois fois. Le prophète, très affligé, se rendit dans la tente de sa femme Umm Salama, qu'il avait amenée avec lui. Celle-ci lui ayant demandé la cause de son chagrin, il lui dit :

-Je leur ai ordonné trois fois de se raser la tête, personne n'a obéi.

Umm Salama dit :

-Ne t'afflige point, envoyé d'Allah, mais fais-toi raser la tête et accomplis le sacrifice.

<sup>227</sup> I. Goldziher, « Le sacrifice de la chevelure chez les Arabes », *Revue d'Histoire des religions* 14, 1886 ; Chelhod 1955, p. 131-136; J. Henninger, *Pre-islamic Bedouin Religion, Studies on Islam*, New York 1981, p. 119.

<sup>228</sup> Waqidi, *Maghazi*, in J. Wellhausen, *Muhammad in Medina*, Berlin 1878.

<sup>229</sup> Jabir.

Le prophète se leva, égorga le chameau<sup>230</sup> destiné au sacrifice qu'il devait offrir lui-même, et se fit raser la tête. Ses compagnons, le voyant faire ainsi, se le dirent les uns aux autres, et chacun se fit raser la tête et immola les victimes.

## 11 Le débat sacrificiel

*La question du sacrifice est une des clés qui peuvent expliquer l'invention de l'islamisme, au cours du VII<sup>e</sup> siècle.*

*Pour bien saisir l'enjeu, qui nous dépasse, nous hommes modernes, aux abattoirs bien dissimulés dans les zones industrielles, il faut remonter un peu en arrière. Le sacrifice animal alimentaire est une des bases les plus solides des religions antiques. Il a une multiplicité de sens, d'importance, d'enjeu: économiques, alimentaires, sociaux, politiques, et englobant tout cela, religieux. Le rite parfait en somme. Or, le christianisme naissant, sans doute pour se distinguer, va rejeter le sacrifice alimentaire (en le compensant sans doute par le sacrifice symbolique du Christ, par l'eucharistie). Lui emboitant le pas, le judaïsme moderne, du Talmud et des synagogues, va lui aussi écarter le sacrifice, qui autrefois, du temps du temps, était la règle. Les débats ont dû être rugueux, passionnés, parce qu'ils touchent à un aspect profond de l'humanité, l'alimentation qui, comme la sexualité, entend être contrôlé par le système religieux. Il y eut sans doute des crispations, des scandales, des anathèmes, dans chaque chapelle. Parmi les groupes issus du judaïsme, du christianisme, de la synthèse judéo-chrétienne, il devait se trouver les fameux autant que mystérieux hanif. Eux tenaient à leur sacrifice sanglant alimentaire, alors que dans l'empire byzantin, il était interdit, comme trace de paganisme. On ne mesure pas à quel point ce genre de différence est fédérateur et mobilisateur, en même temps il est une lutte quotidienne. Les textes mentionnent espressement leur habitude à sacrifier et à consommer la viande sacrifiée.*

*L'islamisme issu des hanif a conservé, autour de la Mecque, des sacrifices de masse, au cours des pèlerinages, comme un manifeste, et par le processus de production de viande "pure", il a continué le sacrifice alimentaire. Le texte coranique, justement, a une valeur provocatrice à ce sujet, quand il appelle clairement au sacrifice d'animaux. On peut y voir une manifestation de rejet, dans les marges de l'Arabie, de la tendance générale.*

*Ainsi, par un drôle de coup du sort, l'islamisme qui se veut le système le plus pur, nouveau, exempt de traces païennes, serait issu d'une réaction conservatrice, , qui entendait garder dans le culte, le rituel essentiel.*

---

<sup>230</sup> Par la technique du NAHR, avec enfoncement profond de la lame dans la gorge, réservée aux grands animaux.

## 5

## Les rituels

## 1

## Présentation

« Comme toutes les religions antiques, celles d'Arabie étaient faites non point de dogmes, mais entièrement d'institutions et de pratiques. », écrit un des pionniers de la recherche sur les religions arabes.<sup>231</sup> Ce caractère ritualiste n'est nullement pas l'indice d'une quelconque infériorité, il faut le rappeler sans cesse, car les esprits se considérant comme les plus « tolérants » sont capables d'un tel préjugé.

Il faut donc étudier les structures et les rites de ce monde religieux en dehors des puissances divines elles-mêmes. L'absence de dogme aboutit à la constitution d'un système où le geste, le groupe et la tradition priment sur la conscience, la foi et la sincérité, celles-ci étant des données très relatives. Un geste, en revanche, est visible, clair, réel.

Entre les deux systèmes dogmatique et non-dogmatique, les incompréhensions sont totales, alors qu'elles partagent certaines caractéristiques. La différence concerne le point de vue qui est porté.

Le désaccord total sur la définition du terme de « religion » en est la preuve définitive.

Dans le domaine du rituel, les réemplois de gestes anciens sont omniprésents dans le corpus des pratiques islamiques.

---

<sup>231</sup> T. Fahd, *Le Panthéon*, p. 2 ; A.S. Tritton, « Notes on religion in early Arabia », *Le Museon*, 1959, p.191-5.

*La religion traditionnelle est essentiellement ritualiste : elle met en avant des actes plus que des croyances, des manifestations collectives plus que des comportements mystiques, la tradition plus que la doctrine. La religion musulmane intègre la plupart de ces rituels, collectifs ou individuels : pèlerinage, rondes, prière et sacrifices, en leur donnant d'autres significations. Pour repérer les rites, et sans rentrer dans des considérations complexes: ils sont des gestes démonstratifs, sans portée pratique visible, et qui se répète, de manière codifiée.*

*Les prêtres<sup>232</sup> n'ont dans ce système qu'une fonction d'encadrement : aide au sacrifice, police du lieu, réception des pèlerins, taxes.*

*Le rite (MANSAK, pl. MANASIK) est un geste qui possède un sens particulier, qui est fait en vue d'une efficacité attendue. Il est identique, répété, régulier, précis. Il peut se combiner avec d'autres et rendre l'individu qui les effectuent différent de ce qu'il est dans la vie normale et différent des autres. La plupart des rites islamiques proviennent des rites précédents, ce qui facilite leur étude. Les sens nouveaux que l'on a voulu leur donner n'y changent rien. Pour la plupart des pratiquants, dans toutes les religions, c'est le geste qui compte, et plus encore, le geste accompli devant les autres. C'est par le biais du rite que Muhammad réussit à s'assurer la soumission des fidèles à l'islamisme : la contrainte quotidienne qui devient encadre la pratique et fige la réflexion. Le corps et sa discipline sont la préoccupation du fidèle.<sup>233</sup> Si l'on veut donc se figurer en quoi consiste les rituels de l'Arabie préislamique, commencez par prendre un pieux musulman, regardez-le, et écoutez surtout pas ce qu'il dit.*

*Nous traiterons dans ce chapitre de l'ensemble des attitudes et gestuelles, les plus diverses, mais sans observer le phénomène central du sacrifice, qui mérite un traitement à part entière. Le geste d'offrande caractérisée sera aussi vu plus loin.*

## 2

### Le Coran comme anti-guide des rituels

*Il est temps de faire ici une revue de l'ensemble de quelques uns des interdits rituels présents dans le texte coranique. C'est une façon de voir, en négatif, ce qu'ont pu être les gestes du système religieux précédent, et de ce rendre aussi compte de la brutalité de cette révolution culturelle, telle qu'elle se présente, du moins. De très nombreux rituels ont aussi été conservés, quand ils ont pu être intégrés sans trop de dommages à la doctrine mohammédienne. Mais d'autres ont été bannis avec violence, sans explication. Cela*

---

<sup>232</sup> BUSS, ou SADIN, gardiens.

<sup>233</sup> Cf. en détail dans la partie XIII.

*permettra de démontrer une fois de plus que le Coran est un document historique d'un grand intérêt.*

*Les versets consacrés à ce sujet se regrouperaient autour de l'arrivée à Médine. Ils concernent essentiellement les rituels pratiqués par les éleveurs, et finalement, des actes assez secondaires. On pourrait y ajouter les prescriptions alimentaires, qui font aussi partie du ritualisme. Les injonctions concernent donc une catégorie qui, de nos jours, n'est qu'une minorité dans tous les pays musulmans, y compris les plus arriérés par leur économie. On mesure alors à quel point le système est fondamentalement inadapté à la vie moderne.*

*Présenter ces extraits est une bonne façon d'aborder la question des rituels primitifs. Comme ils sont interdits, ils sont signalés. Comme ils sont interdits par le Coran, ils sont décrits par des sources annexes, et ils sont mieux connus. Reste à savoir ce qui dans ces attaques correspond à une réalité, ou à des exagérations ou des mensonges.*

*Mais voici ce que l'on y retrouve par exemple, à travers une rhétorique féroce:*

*-la coutume de sélection des animaux.*

*-le sacrifice des enfants.*

*-l'entrée dans les maisons par l'arrière.*

*-les bruits provoqués au cours de la circumambulation.*

*-la mutilation symbolique des animaux.*

*-l'usage de jeux et de boisson.*

*-le recours à la divination.*

*La liste complète risque d'être longue. Le but était seulement ici de montrer tout ce qui peut être tiré comme information utile sur la religion arabe, dans le corpus coranique qui, il faut le rappeler, reste un manuel de religion arabe réformée, et pas en soi, un livre islamique.*

***(Corpus coranique d'Othman 5/100-104).***

Dis : Le mauvais et l'excellent ne sont point égaux, bien que te plaise beaucoup de ce qui est mauvais.

Soyez donc pieux envers Allah, ô vous doués d'esprit !

Peut-être serez-vous bienheureux.

Ô vous qui croyez !, n'interrogez pas sur des choses qui, si elles vous sont divulguées, vous feront mal.

Si toutefois vous interrogez à leur propos, quand la prédication descendra elles vous seront divulguées et Allah effacera votre faute à leur propos.

Allah est absoluteur et miséricordieux.

Un peuple, avant vous, avait réclamé ces choses, mais ensuite il devint infidèle à cause d'elles.

Allah n'a institué ni *bahira*, ni *sayba*, ni *wasila*, ni *hami*.

Mais ceux qui sont infidèles forgent le mensonge contre Allah et la plupart d'entre eux ne raisonnent pas.

Quand il leur est dit :

-Venez à ce qu'Allah a fait descendre et à l'apôtre !

Ils répondent :

-Suffisant pour nous est ce que nous avons trouvé suivi par nos pères.

Et si leurs pères n'ont eu nulle science et s'ils n'ont pas été dans la bonne direction ?

-Ô vous qui croyez !, n'ayez cure que de vous-mêmes ! Celui qui est égaré ne saurait vous nuire quand vous êtes dans la bonne direction.

Vers Allah sera votre retour, à tous, et il vous avisera de ce que vous faisiez sur terre.

*(Corpus coranique d'Othman 6/137-141).*

Les associateurs donnent à Allah une part de ce qu'il a fait croître de la terre et des troupeaux . Ceci prétendent-ils, est à Allah et ceci à ceux que nous lui avons associés. Or, ce qui est à leurs associés ne parvient point à Allah, tandis que ce qui est à Allah parvient à leurs associés. Combien mauvais est ce qu'ils jugent.

De même, leurs associés ont paré de fausses apparences pour beaucoup d'associateurs, le meurtre de leurs enfants<sup>234</sup>, afin de faire périr ces associateurs et de travestir pour eux leur culte.

Si Allah avait voulu, ils ne l'eussent point fait.

Laisse-les ainsi que ce qu'ils lorgnent !

Les impies ont dit :

-Voici des troupeaux et une récolte qui sont tabous. Ne s'en nourriront, prétendent-ils, que ceux que nous voudrions.

Ce sont des chameaux qu'il est illicite de monter et des bêtes de troupeaux sur lesquelles n'est point proféré le nom d'Allah, en forgerie contre lui.

Allah les récompensera de ce qu'ils ont forgé.

Les impies ont dit :

-Ce qui est dans le ventre de ces bêtes de troupeaux est pur pour nos mâles et illicite pour nos épouses. Si c'est une bête morte, ils se la partagent.

Allah les récompensera de ce qu'ils débitent. Il est sage et omniscient.

Perdants sont ceux qui tuent leurs enfants<sup>235</sup>, follement, sans détenir un savoir, et qui, en forgerie contre Allah, déclarent illicite ce qu'Allah leur a attribué.

Ils sont égards et ne sont point dans la bonne direction.

*(Corpus coranique d'Othman 2/185).*

La bonté pieuse ne consiste pas à ce que vous veniez à vos demeures par les façades postérieures<sup>236</sup>, mais bonté pieuse est d'être pieux.

---

<sup>234</sup> Cf. partie I.

<sup>235</sup> Sur cette pratique et ses réelles motivations, cf. partie II.

<sup>236</sup> Allusion directe à un rituel d'inversion pré islamique.

Venez à vos demeures par les portes et soyez pieux envers Allah !

Peut-être serez-vous les bienheureux.

*(Corpus coranique d'Othman 8/35).*

La prière des infidèles auprès de la mosquée sacrée<sup>237</sup> ne consiste qu'en sifflements et battements de mains (SALATUHUM INDAL BAYT MUKA WA TASDIYA) .

Goûtez le tourment d'avoir été infidèles !

*(Corpus coranique d'Othman 4/118).*

Qu'Allah maudisse ce démon qui a dit :

-Certes je prendrai seigneur une partie déterminée de tes serviteurs ! Je les égarerai ; je les bernerai de désirs ; je leur ordonnerai de fendre les oreilles des bêtes de troupeaux ; je leur ordonnerai de changer la création d'Allah.

*(Corpus coranique d'Othman 5/92).*

Ô vous qui croyez ! les boissons fermentées, le jeu de *mayzir*, les pierres dressées et les flèches divinatoires (AZLAM)<sup>238</sup> sont seulement une souillure procédant de l'oeuvre du démon.

Evitez-la.

### 3

## Ritualisme et mysticisme

*La distinction entre le rite et la relation avec le divin est aussi une représentation artificielle; il n'y a pas d'un côté le rite, le geste, et de l'autre, la sensibilité et la foi. La coupure entre le corporel et le spirituel est trop commode, et trop fondé sur des préjugés spiritualistes.*

*le rite permet aussi la relation, qu'il soit collectif ou individuel.*

*L'islamisme est un système extrêmement ritualiste, pour l'individu autant que pour le groupe. Cela ne l'empêche pas d'accuser les autres traditions de ce même caractère qu'il considère vicieux, comme une forme d'hypocrisie. En vérité, le combat se déroule sur le même terrain, dès le départ, celui du geste et de son automatiser, qui dispense d'exercer sa conscience et son intelligence. Le geste de l'autre n'est pas compris, tandis que le sien propre n'a pas besoin d'être compris. Il est juste et nécessaire.*

<sup>237</sup> Le lieu de prière le plus vénéré, soit la Kaba: la traduction par "mosquée" est assez anachronique.

<sup>238</sup> Des flèches sans pointes ; aussi QIDAH et SINAM.

*Le textes montrent parfois une proximité immédiate et rare entre la puissance divine et le fidèle: le lien mystique, atteint par une attitude appelée mysticisme, c'est-à-dire l'ensemble des techniques qui permettraient de sentir un contact entre l'individu et la divinité. On est près de la mentalité ancienne, d'une conception anthropomorphique des rapports entre les deux mondes : une sorte d'amitié, un soutien réciproque, ce que les monothéisme ont adapté par le mysticisme. Pour les musulmans, cette attitude pour le mysticisme se développera dans le soufisme, seule recours face à une doctrine rigide et stérile. Il existe finalement une gamme large de conceptions entre les deux attitudes, plus rituelle ou spirituelle, et aucune n'est exclusive de l'autre.*

### **Le rejet biblique.**

*Les premiers livres bibliques, ce qui correspond au Pentateuque, sont farcis de règlements culturels, et d'exhortations s'appliquant à la vie quotidienne. Mais la forme biblique, qui permet à des personnages différents de s'exprimer donne parfois l'occasion à certains de présenter des idées tout à fait contraires. Ainsi, le petit prophète Amos, peu connu, mais qui incarne une attitude surprenante.*

**(Amos 5/21-24).**

Je déteste, je méprise vos pèlerinages, je ne puis sentir vos rassemblements, quand vous faites monter vers moi des holocaustes; et dans vos offrandes, rien qui ne plaise; votre sacrifice de bêtes grasses, j'en détourne les yeux; éloigne de moi le brouhaha de tes cantiques, le jeu de tes harpes, je ne peux l'entendre. Mais que le droit jaillisse comme les eaux et la justice comme un torrent intarissable.

### **L'absence de dogme.**

**(Corpus coranique d'Othman 68/36-8).**

Qu'avez-vous ?

Comment décidez-vous?

Avez-vous une Ecriture dans laquelle vous vous instruisiez et où vous ayez ce que certes vous choisissez?

### **La tradition religieuse d'autrui, pour les inventeurs de l'islamisme.**

*Parfois, des versets permettent d'entrevoir une situation dans laquelle la confrontation avec d'autres comportements rituels atteint un seuil insupportable, pour un camp ou pour l'autre (mais l'autre se tait). Les autres sont comparés à du bétail, et ils sont vus aussi comme leurs propres idoles: sourds, muets, aveugles.*

**(Corpus coranique d'Othman 2/165-6).**

Quand on dit aux infidèles :

-Suivez ce qu'Allah a fait descendre !

Ils répondent :

-Non ! Nous suivons la coutume que nous avons trouvé être celle de nos pères.

-Eh quoi ! et si leurs pères n'avaient en rien raisonné et s'ils n'avaient pas été dans la bonne direction ? Ceux qui sont infidèles sont à l'image du bétail contre lequel on hurle et qui entend seulement cri et invective confus : sourds, muets, aveugles, ils ne raisonnent point.

### **Le dieu et le fidèle.**

(Bukhari, *Sahih* 81/38,2).

Selon Abu Hurayra, l'envoyé d'Allah a dit :

-Certes Allah a dit : Quiconque sera l'ennemi d'un de mes élus, je lui déclarerai la guerre. Tout ce par quoi mon adorateur se rapprochera de moi me sera plus agréable que l'accomplissement des devoirs que je lui ai prescrits. Mon adorateur ne cessera de se rapprocher de moi par des prières surrogatoires en sorte que je l'aimerai, et quand je l'aimerai je serai son oreille avec laquelle il entendra, son oeil avec lequel il verra, sa main avec laquelle il frappera, son pied avec lequel il marchera. Quand il me demandera une chose, je la lui accorderai ; s'il se réfugie auprès de moi, je le protégerai. Je ne retarde jamais une chose que je dois faire comme je retarde pour le croyant la mort qui lui serait pénible, car je répugne à lui faire du mal.

### **Les actes obsessionnels.**

(ibn Sa'd, *Tabaqat* I 454).

L'apôtre d'Allah aimait commencer toutes les actions qu'il entreprenait du côté droit : du côté droit, ses ablutions, dans sa marche, quand il mettait ses chaussures.

## 4

### **Le contrat**

*Ce qui distingue le mieux les religions dites révélées et les autres qui ne prétendent pas telles tourne autour de la notion de contrat, établi par des rites, entre les hommes et les dieux, les hommes détenant, en dépit des apparences, la clé du rapport entre les deux. Le contrat s'établit dans ces termes: les dieux favorisent les hommes qui en retour, doivent leur témoigner leur gratitude par des gestes. Dans les religions révélées, le lien est inconditionnel, a priori. La foi a remplacé la confiance.*

*La persistance de la mentalité contractuelle apparaît pourtant quelquefois dans de rares textes de la Sunna.*

*En effet, la tradition, aux proportions gigantesques, a pu laisser s'échapper quelques traits propres au paganisme, y compris dans l'attitude du chef des musulmans. Dans ce passage, Muhammad menace son dieu de ne plus être honoré, s'ils connaissent la défaite.*

*Le plus remarquable est encore la réaction d'Abu Bakr, qui s'est rendu compte du quasi-blasphème, et qui, dans une scène unique, ose contrer l'autorité de son chef.<sup>239</sup>*

*Un rituel est un geste fixé pratiqué en vue d'un avantage. Ce récit confirme l'absence de rupture de ce point de vue avant et après la prédication de Muhammad. Le hadith rapporte donc que des païens peuvent agir d'une façon digne et positive, mais dans l'autre système. En fait, ce texte doit simplement faciliter la conversion, en ne laissant pas de place au découragement. Le converti est gagnant à tous les coups.*

*Au risque de désespérer, disons tout net que le principal voire unique bénéficiaire du rite est celui qui le pratique. A la limite, un rite se suffit à lui même, et peut se passer de destinataire précis. Il existe même des rituels hors de la sphère religieuse, à l'écart de toute transcendance.*

*Le bénéfice des rituels, si l'on est honnête, revient exclusivement aux humains: c'est pourquoi les rites ont la peau dure et qu'ils constituent la partie la plus solide de tous les systèmes religieux. Les dogmes ne le disent pas, et tant pis pour eux.*

### **Le rejet du contrat.**

*(Corpus coranique d'Othman 51/56-9).*

Je n'ai créé les démons et les hommes que pour qu'ils m'adorent.

Je ne désire d'eux nul don et je ne désire pas qu'ils me nourrissent.

En vérité, Allah est le donateur, celui qui détient la force, le ferme.

### **La transition.**

*Quelques hadiths sont clairement inventés pour rassurer les nouveaux convertis, inquiets de ne plus bénéficier des avantages de leur piété précédente. L'arrangement surprend, et il est même contraire à la dureté des dispositions coraniques.*

*(Bukhari, Sahih 24/24).*

Hakim ibn Hizam rapporte qu'il a dit :

-Ô envoyé d'Allah, que penses-tu de certaines choses religieuses que j'ai pratiquées au temps du paganisme, telles que : aumônes, affranchissement d'esclaves, bons offices à l'égard des proches. Serai-je récompensé pour ces diverses choses?

-En adoptant l'islam, répondit le prophète, tu conserves à ton actif tout le bien fait précédemment.

### **Le pari de Muhammad.**

*(Bukhari, Sahih 65/44, 9).*

D'après ibn Abbas, pendant qu'il était sous le pavillon, le jour de Badr, le prophète s'écria :

-Seigneur, je te demande d'accomplir ta promesse et ton engagement. Seigneur, si tu veux, tu ne seras plus adorer dorénavant.

Alors Abu Bakr, prenant le prophète par la main, lui dit :

---

<sup>239</sup> Abu Bakr est un comparse fidèle et docile, contrairement à Omar, plus indépendant.

-Tu as assez insisté auprès du seigneur, ô envoyé d'Allah.

Le prophète, qui avait sa cote de maille sortit en disant :

-Le groupe sera mis en fuite, et ils tourneront le dos. Mais l'heure suprême sera le lieu de leur rendez-vous et ce sera l'heure la plus néfaste et la plus amère.

*(Tafsir al Jalalayn 93).*

"Ton seigneur t'accordera certes (ses faveurs), et alors tu seras satisfait": dans l'au-delà, ton seigneur te fera des dons et des faveurs incommensurables, et tu seras satisfait. Le prophète dit à la suite:

- "Donc, je ne serais pas satisfait si l'un de ma communauté demeurera en Enfer".

D'après ibn Abbas, on avait montré au messenger d'Allah les cités et les régions qu'il allait conquérir. Il en fut très réjoui. Allah lui révéla: "Ton seigneur t'accordera certes ses faveurs, et alors tu seras satisfait."

## 5

### Face à l' idole

*Concrètement, que se passe t-il face à une idole, dans un contexte rituel? Le sacrifice est à l'évidence le geste principal, mais il n'est pas tout. Il se trouve tout autour un ensemble de chorégraphies.*

*Le système dit « polythéiste » est surtout adogmatique : il n'y a pas de règle absolue qui régie les relations entre les puissances et les fidèles. Chaque sanctuaire a sa tradition et ses règles précises de comportement à respecter. S'il y a un commencement d'explication pseudo-rationnelle, là commence le discours mythologique ou théologique.*

*Comment donc se comporter devant l'objet de vénération? En quoi consiste la vénération? Les textes sont rarement explicites, puisque les rites sont connus de tous, et n'ont pas besoin d'être retranscrits.*

*Il faudrait aussi faire appel à l'iconographie, qui fixe aussi les attitudes, très variées dans le détail.*

*Ces rituels que l'on dit païens ont été largement repris par le système musulman, qui, on le verra, s'appuie largement sur le rite, avant même la construction de la doctrine. Les sources tentent de deviner qui a pu instituer tel ou tel geste : en fait, il est impossible de le savoir, et c'est justement ce qui fait la force de ces traditions.*

*(Azraqi, Chroniques de la Mecque I p. 73).*

... Ils mettaient des colliers autour d'elle<sup>240</sup>, lui donnaient des prémisses<sup>241</sup> d'orge et de blé. Ils l'aspergeaient de lait, lui sacrifiaient, accrochaient des oeufs d'autruches tout autour d'elle.

(**Abu Talib, *Tabrir al Maqal***).<sup>242</sup>

...Il<sup>243</sup> ordonna que chacun offre à son idole soit du lait soit du sang, selon ce qu'il lui convenait. Il donna aussi à ces idoles le même caractère sacré que la Ka'ba et leur attribua dans la région un sanctuaire convenable. Il stipula ensuite que chaque tribu descendant d'Ismaël qui s'établissait pouvait avoir son tour. Les idoles furent érigées sous le nom de leur père et de leur famille (TASHBIH)

<sup>244</sup>

(**Tabari, *Histoire des Prophètes et des Rois III 68***).

Gabriel étant présent dit au prophète :

-Demande de l'eau, afin que je t'enseigne les ablutions (WUDU), la manière de laver les mains, et la prière, pour que tu saches comment tu dois adorer Allah. Le prophète demanda de l'eau, et Gabriel lui montra l'ablution des mains, et lui indiqua la façon de prier ; ensuite il se plaça devant lui et dit :

-Nous allons prier.

Il fit deux *rakat*<sup>245</sup>, et le prophète les répéta après lui, et Khadija après le prophète.

### **Les conseils rituels devant la Ka'ba.**

(**Tabari, *Histoire des prophètes et des rois V 904***).<sup>246</sup>

Tubba demanda : Que me conseillez-vous de faire quand je rentrerai dans le temple?

-Quand tu entreras dedans, fais comme tous les dévots : fais une ronde autour, vénère-le et honore-le, rase-toi la tête en sa présence et conduis-toi avec humilité jusqu'à ce que tu ais quitté son enceinte.

### **Sacrifice autour de l'idole.**

(**ibn Kalbi, *Livre des Idoles 36 a***).

(Jafar ibn abu Hilas) dit alors :

---

<sup>240</sup> L'idole de Dhul Khalasa.

<sup>241</sup> Offrandes préliminaires et propitiatoires à un sacrifice.

<sup>242</sup> I. Abbas, « Two hitherto unpublished texts on pre islamic religion », *Actes du VIII<sup>ème</sup> congrès d'arabisants et d'islamistes de l'Union Européenne*, 1976, p. 14.

<sup>243</sup> Zalim ibn Asad.

<sup>244</sup> Conception anthropomorphique de la divinité.

<sup>245</sup> Les inclinations.

<sup>246</sup> Ed. State of New York University.

Ma chamelle fut effarouchée par les victimes égorgées autour de Suayr, pendant que les deux fils de Yaqum accomplissaient leur visite à l'idole...

## 6

### Les jets

*Le geste est apotropaique par excellence. Il ramène au sens profond de tout rite: la protection de celui qui le pratique, et une protection contre tout. Nous nous contentons dans le présent chapitre du rituel collectif du jet de pierre (TATRIQ), durant le pèlerinage actuel à la Mecque. Il fait aussi partie à l'origine d'une procédure divinatoire, qui reste mal connue. Des pierres, certes, mais aussi n'importe quoi. Le but est de rejeter ce qui est proche vers un endroit plus lointain, et en soi, c'est alors une purification. Le fond magique subsiste: le fait de créer un effet bien au delà de la capacité physique de son corps. Plus loin la volonté de détruire, de créer une destruction de quoi que ce soit. Le mouvement est des plus primitifs.*

*A ce moment, on rejoint la lapidation judiciaire, qui a des racines aussi profondes et sans doute commune. Le sujet, immense et détaillé, sera traité comme il se doit.*

*Les jets collectifs et institutionnalisés sont seuls pris en compte. Le site de Mina est le plus connu, et le seul vestige d'une pratique courante.<sup>247</sup> Elle resurgit seulement au cours de l'Histoire, pour flétrir tel ou tel monument honni.*

*Il y aura pas de documents sur les jets individuels et subits, les impulsions mohammédiennes, qui sont de véritables pratiques magiques, et donc à observer ultérieurement. Ils sont alors des simulacres.*

Les jets de pierre semblent satisfaire des sentiments opposés selon les circonstances. Des pierres levées *ansab* marquaient les limites d'un territoire sacré, et le fidèle en y pénétrant, comme hommage, déposait une pierre ; ainsi sans doute celle, à laquelle l'Islam donnera un autre sens, lancée aux pierres levées de Mina. On ajoutait aussi pieusement une pierre à celles qui recouvraient un tombeau. Mais on lapidera par malédiction, après l'Islam, la tombe d'Abu Labab, et les pierres jetées à Mina le seront contre Satan.

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.47).

#### Les jets de pierre.<sup>248</sup>

(Abu Talib, *Tahrir al Maqal*).<sup>249</sup>

<sup>247</sup> V. Chauvin, « Le jet des pierres au pèlerinage à la Mekke », *Annales de l'Académie royale d'Archéologie*, ser. 5, t. IV, 1902.

<sup>248</sup> Arafat 1968, p. 15.

<sup>249</sup> I. Abbas, « Two hitherto unpublished texts on pre islamic religion », *Actes du 8eme congrès d'arabisants et d'islamissants de l'Union Européenne*, 1976, p. 1-14 ; fol. 176.

Et Amir ibn Lubayy installa à Mina les sept idoles, une au ruisseau qui se trouve entre la mosquée de Mina et le premier *Hamra*<sup>250</sup>, à quelque distance le long de la route entre les deux sites, une autre au premier *Hamra*, une troisième au troisième *Hamra*, et trois au bout de la vallée au dessus du grand *Hamra*, et une dernière dans le *Hamra* lui-même. Ces idoles, il les divisa en 21 pierres, trois pour chacune. Quand les pierres sont jetées sur les idoles, le fidèle doit dire :  
-Tu es plus grand que tel ou tel dieu (c'est-à-dire la divinité frappée avant).

### Les jets de cailloux à Mina.

(**Bukhari, *Sahih* 135-143**).

Du jet des cailloux du fond de la vallée.

...Abdallah jetait les cailloux du fond de la vallée, dit à ce dernier : "Ô Abu Abderrahmân, il y a des gens qui les jettent du haut de la vallée.

- Par celui qui seul est Allah, répondit-il, ceci est l'endroit d'où les jetait à qui Allah a révélé la sourate de la Vache."

Le jet des pierres se fait avec sept cailloux. (chaque fois). - Ainsi l'a rapporte ibn 'Omar d'après le prophète.

Abdallah, arrivé à Jamra al Kobra<sup>251</sup>, se plaça de façon à avoir le temple à sa gauche et Mina à sa droite, et lança sept cailloux. Et, ajouta-t-il, c'est ce que lança celui à qui a été révélée la sourate de la Vache.

De celui qui lance les cailloux à el Aqaba en ayant le temple à sa gauche.

Abderrahmân ibn Yazîd rapporte qu'il fit le pèlerinage avec ibn Masud et qu'il vit ce dernier lancer sept cailloux à El Jamra al Kubra, en se plaçant de façon à avoir le temple à sa gauche et Mina à sa droite (...)

On fait le *tekbîr*<sup>252</sup> en lançant chaque caillou. - Ainsi l'a dit, d'après le prophète, ibn Omar.

De celui qui jette les cailloux à Aqaba, sans s'y arrêter. - Rapporté par ibn Omar, d'après le prophète.

Quand on fait les deux jets de cailloux on reste debout, faisant face à la *qibla*, et on gagne la partie plane (du fond du torrent).

Sâlim rapporte que, pour la station la plus rapprochée, ibn Omar lançait les cailloux au nombre de sept et qu'après le jet de chaque caillou, il faisait le *tekbîr*. Ensuite il s'avançait jusqu'à la partie plane du fond du torrent et se tenait debout faisant face à la *qibla*. Il restait longtemps debout, faisant des invocations et élevant les mains, puis il faisait le jet de la station médiane. Alors il passait à gauche et, arrivé à la partie plane du fond du torrent, il se tenait debout, tourné vers la qibla,

---

<sup>250</sup> Territoire sacré.

<sup>251</sup> Aqaba.

<sup>252</sup> Invocation.

faisant des invocations et élevant les mains. Il restait ainsi longtemps, puis lançait les cailloux à Aqaba du fond du torrent, mais il ne s'y arrêtait pas et s'en allait en disant :

- "Ainsi ai-je vu faire le prophète."

Du fait d'élever les mains lors du jet de cailloux à la station la plus proche et à la station médiane.

Sâlim ibn Abdallah rapporte que Abdallah ibn Omar lançait ses cailloux à la station la plus proche, au nombre de sept, qu'il faisait le *tekbîr* après le jet de chaque caillou, puis qu'il s'avancait jusqu'à la partie plane du fond du torrent et qu'il s'y tenait longuement debout, le visage tournée vers la *qibla* ; il faisait des invocations, levait les mains et faisait ensuite le jet des cailloux à la station médiane, de la même façon que la première fois. Il prenait ensuite sur la gauche, gagnait la partie plane du fond du torrent, se tenant encore longuement debout, le visage tournée vers la *qibla*, faisant des invocations et élevant les mains. Ensuite, il jetait les cailloux à el Aqaba du fond du torrent, mais ne s'y arrêtait pas.

- "Ainsi, disait-il, ai-je vu faire le prophète."

Az Zuhri rapporte que, quand il faisait le premier jet de pierres à la station qui suit la mosquée de Mina, l'envoyé de Allah lançait sept cailloux, faisant le *tekbîr* chaque fois qu'il lançait un caillou. Il s'avancait ensuite devant cet endroit, s'y arrêtait la face tournée du côté de la *qibla*, élevant les mains et faisant des invocations. Il prolongeait la durée de sa station, puis il se rendait à la seconde station, y jetait sept cailloux, faisant le *tekbîr* chaque fois qu'il avait lancé un caillou. Il descendait ensuite en prenant sur la gauche dans la partie contiguë au torrent, s'arrêtait debout, tournait son visage du côté de la *qibla*, élevant les mains et faisant des invocations, puis il allait à l'endroit qui se trouve à Aqaba, y jetait sept cailloux, faisant le *tekbîr* après chaque caillou et partait sans s'arrêter en cet endroit."

Du fait de se parfumer après le jet des cailloux et de se raser la tête avant la tournée processionnelle. Aïsha a dit : "Je parfumais l'envoyé de Allah de mes deux mains que voici quand il prenait l'ihram et qu'il le quittait avant de faire la tournée processionnelle." Ce disant, elle étendait ses deux mains.

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 32).**

Il y avait un de leurs temples à Ta'if consacré à Allât, qu'ils vénéraient comme la Ka'ba est vénérée. Alors ils envoyèrent Abu Righal comme guide sur le chemin de la Mecque et ils les emmena aussi loin que al Mughammis, où il est mort.

Les Arabes ont lapidé sa tombe. C'est une tombe que les gens de al Mughammis continuent de lapider.<sup>253</sup>

## Prière apotropaique.

---

<sup>253</sup> Les Arabes perdent difficilement l'habitude des jets sacrés ; une telle remarque contemporaine est rare chez cet auteur.

(Malik, *Muwatta* 20/68, 222).

Abdullah disait :

-« Allah est grand » quand il jetait une pierre pour lapider les *jamara*.<sup>254</sup>

## 7

### Les pèlerinages

*Si l'on en veut une définition, c'est le fait d'aller à un endroit précis, et ensuite tout ce qu'on y fait. De nos jours, le phénomène est considéré comme touristique, dans les statistiques. Un rite global qui contient d'autres rites. A la rigueur, au sens strict, c'est le fait d'aller ailleurs, peu importe que qu'on y fait ensuite. Mais dans ce cas, l'important réside dans le trajet, et la transformation de l'individu pendant ce voyage. Dans les temps anciens, les voyages sont de toute manière exceptionnels, et ceux qui sont entrepris sans but matériel, encore plus.*

*On les retrouve partout et à toutes les époques. Celui de la Mecque a éclipsé d'abord tous les autres, mais sous prétexte de mythologie islamique, d'autres se sont constitués, répondant à la pression populaire.<sup>255</sup>*

*Les pratiques musulmanes conservent les usages les plus archaïques, en les couvrant d'une nouvelle signification.*

*Il faut les relier complètement aux activités commerciales: les sanctuaires sont des étapes sur les routes, des haltes et des carrefours. Cela ne doit pas choquer, car l'échange de biens a au fil du temps sacralisé les lieux, et a créé les sanctuaires, qui ont initié la construction des systèmes religieux.*

*Ce sont les rites mecquois et voisins qui sont connus particulièrement, mais d'autres ont dû exister un peu partout, qui ont ensuite disparu, ou ont laissé trop peu de traces. Ceux de la Mecque semblent particulièrement primitifs, et donc anciens, et ils ont conservé tout leur archaïsme, et le sens nouveau qui leur a été assigné n'a en fait strictement aucune importance au regard de la science des religions.*

---

<sup>254</sup> Les tas de pierres de Mina.

<sup>255</sup> Cf. R. B. Serjeant, "The "white dune" at Abyan: an ancient place of pilgrimage in Southern Arabia", *Journal of Semitic Studies* 1971; L. Dirven, "The arrival of the goddess Allat in Palmyra", *Mesopotamia* 33, 1998 (sur la représentation en bas-relief de la caravane portant le bétyle d'Allat à Palmyre); N. Coussonnet, F. Mermier, "Le pèlerinage au sanctuaire de Hud, le prophète de Dieu." *Saba* 3-4, 1997; F. De Keroualin, L. Schwarz, "Hud, un pèlerinage en Hadramaout." *Quaderni di Studi Arabi* 13, 1995; L. el-Khoury, "Nabatean Pilgrimages as seen through their Archaeological Remains", *ARAM* 19-2007; U. Rubin, « The great pilgrimage of Mekka, some notes on sura IX », *Journal of Semitic Studies* 27/1982 ; M. A. Ghul, "The Pilgrimage at Itwat.", *PSAS* 14/1984

*Les rituels n'ayant certainement pas changé dans leur forme archaïque avant et après Muhammad, il ne sera pas inutile d'en faire maintenant la liste. Autrefois, les obligations étaient sûrement moins stricts, et chacun faisait ce que son groupe avait coutume de faire. Les Mecquois païens et les pèlerins étrangers ne devaient pas respecter un ordre aussi précis. Le règlement islamique est constitué d'une série de compromis, et de synthèses entre différents usages. Mais il est certain que le caractère arabe des rites est absolu. L'influence judéo-chrétienne est infime, et le vernis abrahamique tout à fait artificiel, qui ne trompe personne.*

1-purification du pèlerin.

2-entrée dans le sanctuaire.

3-prière et invocation vers la Ka'ba.

4-contact direct ou geste vers la pierre noire.

5-7 tours de l'édifice, 3 rapides et 4 lents.

6-7 tours rapides autour des rochers de Safa et Marwa.

7- Ingestion de l'eau du puits Zemzem.

8-marche vers Mina .<sup>256</sup>

9-campement à Mina.

10-marche vers Arafat.

11- station debout (WUKUF) devant le mont de la Miséricorde (JABAL AL RAHMA) .

12-marche et campement à Muzadalifa.

13-ramassage de 49 cailloux à Muzdalifa.

14-marche vers Mina.

15-jet des pierres contre des piliers: Simulacre de lapidation de Satan (JAMARAT AL AKABA) .

16-sacrifice (AYD AL ADA).

17-Coupe (FAQSIR) ou rasage des cheveux (HALQ).

18-deuxième jet de pierres (JAMRAT AL WUSTA).

19-troisième jet de pierres (JAMRAT AL SAGHRA).

20-retour à la Ka'ba.

21-7 tours de l'édifice, 3 rapides et 4 lents.

22-quatrième jet de pierres (facultatif).

23-pèlerinage à Médine (facultatif).

### **Le but du pèlerinage.**

*(Corpus coranique d'Othman 2/119).*

Et rappelez-vous quand nous fîmes du temple de la Mecque un lieu de visitation et un asile pour les hommes, quand ceux-ci tirèrent du maqam d'Abraham, un lieu de prière!

Nous fîmes pacte avec Abraham et Ismaël en leur disant:

-Purifiez mon temple pour ceux qui font la circumambulation, pour ceux qui font retraite pieuse, pour ceux qui s'inclinent et se prosternent.

*(Corpus coranique d'Othman 5/98).*

Allah a institué la Ka'ba, temple sacré se dressant pour les hommes, le mois sacré, les victimes offertes en offrande, les guirlandes attachées aux victimes, tout cela pour que vous sachiez qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre.

---

<sup>256</sup> Mot-à-mot, le "Souhait".

## La légende de l'invention du pèlerinage mecquois.<sup>257</sup>

(Tabari, *Tafsir* I 468).<sup>258</sup>

Al Hasan disait :

-le premier à faire le pèlerinage vers la Maison a été Adam. Cela montre que c'est lui qui l'a construit avant Abraham. On raconte d'après al Baqir qu'Allâh a placé quatre colonnes sous son trône (...) les anges tournaient autour. Alors, il envoya les anges qui dirent :

-Construis une maison comme ça, avec ces dimensions, sur la terre.

Il ordonna que quiconque sur la terre accomplisse ces tours autour de la Maison.

(Tabari, *Tafsir* VI 33).

Les guirlandes dont se ceignaient les païens, quand voulant faire le *hajj*, ils se dirigeaient vers La Mecque, étaient en écorce de *samur*<sup>259</sup>, et quand ils en sortaient pour regagner leur logis, s'éloignant de La Mecque, elles étaient en poil.

Selon Muhammar, d'après Qutada : quand un homme au temps de l'ignorance sortait de son logis pour faire le *hajj*, il s'enguirlandait de *samur*, et nul ne l'attaquait ; quand il revenait, il portait une guirlande et nul ne l'attaquait. - D'autres disent que chacun s'enguirlandait quand il voulait sortir du *haram*<sup>260</sup> ou qu'il en sortait ; la guirlande était faite de l'écorce des arbres du *haram* ; par là il était garanti contre tout mauvais traitement de la part des tribus bédouines.... A la fin du mois sacré, quand l'homme voulait retourner chez lui, il s'enguirlandait ainsi que sa chamelle avec l'écorce des arbres, et il était en sûreté jusqu'au moment où il rejoignait sa famille.

## Les pèlerins de Yathrib.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 10 b-d.).

Aucune tribu n'avait pour Manah autant de vénération que les Aws et les Hazraj (...).

Les Aws, les Khazraj et ceux parmi les Arabes de Yathrib<sup>261</sup> et d'autres localités, qui adoptaient leurs usages, allaient en pèlerinage et s'arrêtaient, avec tout le monde, à toutes les stations rituelles. Mais ils ne se rasaient pas la tête et, lorsque commençait la fuite sacrée, ils se rendaient auprès de Manah, se rasaient la tête dans son sanctuaire et y accomplissaient une visite.

<sup>257</sup> Pour les détails, cf. partie VI.

<sup>258</sup> Ed. P. Godé, Paris, 1983.

<sup>259</sup> Arbre sacré, de type *mimosa* ; cf. partie IV.

<sup>260</sup> Espace sacré.

<sup>261</sup> La future Médine.

### **Le pèlerinage païen.**

*(Le Roman d'Antar).*<sup>262</sup>

Tels furent les vers d'Antar. Les jours et les nuits passèrent ; le trouble et la passion s'accrurent en lui, jusqu'au jour où commencèrent les Mois Sacrés. C'était le temps de fête des Arabes païens; le premier jour du mois de Rejeb, ils faisaient le pèlerinage et visitaient le temple saint de la Mecque, agenouillés et prosternés devant les idoles qu'il renfermait. Ceux qui demeuraient au camp, femmes, filles, guerriers et seigneurs, se prosternaient aussi, ce jour-là, pour s'unir d'intention aux visiteurs de la demeure Sainte. En ce jour donc, les Banu Aws, tirèrent leurs idoles ; les hommes et les femmes revêtirent leurs vêtements de fête; les seigneurs firent des exercices, et les jeunes filles se livrèrent à la danse. Aba était parmi elles, parée de colliers de pierres précieuses. Son visage était en fleur, elle brillait comme le soleil et la lune. Antar vit sa beauté, et dans le ravissement il baissa les yeux, médita et récita ces vers :

« Une belle vierge a atteint mon cœur avec les flèches de son regard dont les blessures n'ont point de remède. (...) Elle s'est prosternée devant la grandeur de son Allah, et les dieux puissants se sont penchés vers sa beauté. »

### **Le pèlerinage des bédouins Hawazin.**

*(ibn Kalbi, Livre des Idoles 42 c-d).*

Les Khuzaa, les Lakhm, les Judham ainsi que les gens de Syrie avaient une idole appelée al Uqayshir. Ils se rendaient en pèlerinage à son sanctuaire et, là, ils se faisaient raser la tête. Le fidèle qui accomplissait ce rite offrait, avec ses cheveux rasés, une poignée de farine. (...) Les Hawazin les fréquentaient au cours de ce rite. Si l'un de ces derniers arrivait avant que le fidèle n'ait mélangé la farine aux cheveux pour les offrir, il le suppliait en disant :

-Donne-moi la farine ; je suis un pauvre des Hawazin.

Mais, s'il arrivait trop tard, il ramassait les cheveux mêlés de vermine et de farine et mangeait le pain qu'il en faisait.

*(ibn Kathir, Histoire des Prophètes 4/8).*

Lorsqu'ils<sup>263</sup> s'obstinèrent à ne vouloir que l'incroyance en Allah, il les priva de pluie pendant trois ans. Cela les éprouva durement. A cette époque, quand les gens étaient touchés par une grande épreuve, et qu'ils demandaient à Allah de les en soulager, ils allaient l'invoquer au haram sacré de sa Maison. Elle était bien connue et les Amalékites y habitaient. (...) Ceux-ci envoyèrent en députation, presque 70 hommes, pour demander la pluie. Ils s'arrêtèrent chez Muawiya ibn Bakr, qui habitait sur les hauteurs de la Mecque. Ils restèrent chez lui un mois, buvant du vin, et écoutant les deux esclaves chanteuses de Muawiya, appelées "les deux sauterelles".

<sup>262</sup> Trad. M. Toyrac. *Le Causeur*, I/1860.

<sup>263</sup> Le peuple mythique des Ad.

(**ibn Kathir, *Histoire des Prophètes* 4/9).**

Il a été question du pèlerinage de Hud, quand on a évoqué Noé. On raconte que l'émir des croyants, Ali ibn Abu Talib a mentionné la description de la tombe de Hud au Yémen. D'autres pensent qu'elle se trouve à Damas. Certains estiment plutôt qu'elle se trouve dans la grande mosquée, à côté du mur de la *qibla*.

### **Ascèse sonore.**

(**An Nawawi, *Hadith* 1801).**

Qays ibn Abi Hazem rapporte: Abu Bakr As Sidiq entra chez une femme de la tribu<sup>264</sup> Ahmas, du nom de Zeyneb. Il vit quelle ne parlait pas. Il lui en demanda la raison. On lui dit:

-Elle a décidé de faire le pèlerinage en s'abstenant de parler.

Il lui dit:

-Parle. Cela est interdit car c'est une pratique antéislamique, et elle parla.

### **La procession de la « fuite sacrée ».**

(**ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 8 b).**

De même, lorsque les Rabia, allaient en pèlerinage. ils s'acquittaient de leurs obligations religieuses et s'arrêtaient aux stations selon les rites ; sans attendre la fin du *tashriq*<sup>265</sup>, ils se trouvaient parmi les premiers à accomplir la fuite sacrée.

### **Modification culturelle.**

(**Bukhari, *Sahih* 58/179).**

Les païens avaient coutume de quitter Jam<sup>266</sup> dès que le soleil ne se lève sur la montagne de Thabir. Le prophète a fait le contraire d'eux, en quittant l'endroit avant que le soleil ne se lève.

---

<sup>264</sup> Une confrérie plutôt qu'une tribu.

<sup>265</sup> Nom des trois journées consacrées à la lapidation des pierres de Mina.

<sup>266</sup> Muzdalifa ; le nom est cité par Muhammad dans le Coran.

## 8

## Cercles vertueux et vicieux

*La circumambulation<sup>267</sup> est encore un rituel typique du Proche-Orient<sup>268</sup> y compris après l'expansion du christianisme; On retrouve la circumambulation dans les églises jusque dans les récits concernant Syméon le Stylite.*

*Il se déroule à plusieurs échelles : contre l'idole, dans le sanctuaire et dans tout le territoire, décrivant le même circuit. Le mot hajj existe déjà.<sup>269</sup> Il provient d'une racine sémitique évoquant le verbe « tourner ». En hébreu, le mot correspond au chœur de danseurs, à la fête (Exode 23/14).*

*L'ethnologie propose plusieurs fonctions pour ses rites : appropriation d'un territoire, protection du centre sacré, phénomène de conditionnement psychologique, qui accroît une sorte de dépendance vertigineuse, soumission à une contrainte aberrante, collective, massive et rythmée, reproduction du mouvement autour d'un axe cosmique.*

*C'est le rite le plus spectaculaire, maintes fois décrits, avant et après Muhammad, sans véritable transformation.*

La circumambulation, le *tawaf* est un rite d'union avec la divinité : le fidèle l'entoure en toutes ses parties et en devient partie lui-même. On a noté la coutume palestinienne, selon laquelle le sacrifiant d'un poulet le faisait tourner plusieurs fois autour de lui avant de l'offrir au dieu comme un représentant de sa propre personne . Les Arabes tournent autour de la Kaba et du roc de Quzah ; les Israélites ont tourné autour du Veau d'or ; il y a des tournées autour de l'autel catholique. On les retrouverait ailleurs. Les tournées ont lieu de gauche à droite. (Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.40-1).

### Les rondes de jeunes filles.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 36 b-c).

Les Arabes avaient aussi des pierres dressées couleur de terre, autour desquelles ils faisaient des processions et auxquelles ils offraient des sacrifices. Les pierres s'appelaient des *ansab* et les rondes rituelles exécutées autour d'elles *dawar*.

Amir ibn at Tufayl mentionne le *dawar* dans le vers suivant : il était survenu un jour chez les Gani ibn Asur, pendant qu'ils accomplissaient les rondes rituelles autour d'une pierre dressée qui leur appartenait, et il avait admiré la beauté de leurs jeunes filles tandis qu'elles évoluaient autour de la pierre sacrée<sup>270</sup> :

*Ah ! Si mes oncles les Gani pouvaient avoir à accomplir tous les soirs une ronde sacrée !*

<sup>267</sup> Ou circumambulation.

<sup>268</sup> Exemple dans le Livre des Rois I 18, 25-9; P. B. Fenton, "Le symbolisme du rite de la circumambulation dans le judaïsme et dans l'islam.", *Revue d'Histoire des Religions* 1996

<sup>269</sup> ; pour le pèlerinage pré-islamique, cf. A.J. Wensick, *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup> III, p. 33.

<sup>270</sup> NUSUB ou SANAM.

### Les rondes de jeunes garçons.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 36 e).

Encore en relation avec les pierres dressées, al Mutaqqib al Abdi dit, en s'adressant à Amir ibn Hind :

*De jeunes garçons font la procession autour de leurs pierres dressées :  
leurs sourcils sont presque blancs.*

### Ronde autour d'un prophète.

*Ceci est une scène comique en apparence, mais qui trahit la persistance de très archaïques comportements, d'expression d'hommage envers la divinité. Le tour autour de Muhammad (à cloche-pied), assimile celui-ci à une idole. L'adoration mohammédienne aboutit à des aberrations de ce genre.*

(Hanbal, *Musnad* 1/857).

Ali a dit : je suis allé chez le prophète, avec Jafar et Sayd, et le prophète a regardé Sayd :

-Tu es mon affranchi.

Et à ce moment, Sayd commença à sautiller sur une jambe tout autour du prophète, et alors le prophète dit à Jafar :

-Tu me ressembles dans ce que je fais et dans mes manières.

Alors Jafar sautilla derrière Sayd.

Le prophète dit à Ali :

-Tu viens de moi et je viens de toi.

Et alors il sautilla après Jafar.

### Rondes tribales.

(ibn Kalbi, *Livre des idoles* 36a).

Abul Mundir dit : Yaqdum et Yadkur sont deux branches des Anaza.

Le poète les a vus exécuter leurs rondes rituelles autour d'as Su'ayr.

### La ronde des Hums et des autres.

(Azraqi, *Chroniques de la Mecque* I 115).

Les Hums<sup>271</sup> respectaient strictement les mois sacrés et ne maltrahaient jamais leurs protégés et ne maltrahaient personne. Ils tournaient autour de la Ka'ba vêtus de leurs vêtements. (...) Les étrangers avaient coutume de tourner autour du temple en étant nus, hommes et femmes. Les Banu Amir

---

<sup>271</sup> Confrérie religieuse mecquoise active avant l'islamisme, dont le rôle dans la naissance de cette religion est plus important qu'on ne pourrait le croire.

Banu Sasaa et les Akk ont été parmi ceux qui faisaient cela. Quand une femme tournait nue, elle mettait une main derrière et une devant elle.

### **Les rondes de femmes et leurs fesses.**

(Bukhari, *Sahih* 9, 88, 232).

L'apôtre d'Allah a dit : L'heure<sup>272</sup> ne sera pas établie avant que les fesses des femmes de la tribu des Daws ne se remettent à remuer autour de Dhul Khalasa.<sup>273</sup>

Dhul Khalasa était l'idole de la tribu des Daws, qu'ils vénéraient du temps de la période pré-islamique d'ignorance.

### **La transformation des rondes.**

(Bukhari, *Sahih* 60/23).

Nous avons considéré que faire les rondes était alors une coutume de la période pré-islamique d'ignorance, et quand l'*islam* est arrivé, nous avons décidé d'abandonner cette habitude. Mais Allah révéla : En vérité, Safa et Marwa sont parmi les symboles d'Allah. Donc, il n'est pas mal pour ceux qui font le pèlerinage de la Maison et ceux qui font la purification de faire des rondes autour d'elles.

## 9

### Les retraites

*Attention: pratique qui semble banale dans monde chrétien, comme prélude au mysticisme. Il faut se faire à l'idée que d'autres systèmes ont pu aussi inventer la procédure. La retraite consiste en un isolement volontaire de la personne, si possible dans un endroit reculé, ce qui le met dans une situation déstabilisante: dans ces sociétés l'on n'est jamais seul, d'ordinaire. Le phénomène est connu grâce à Muhammad, qui est dépeint en train de pratiquer une série de retraites. A partir de là, certes, l'influence chrétienne est décelable. Mais Muhammad n'innove en rien, il se conforme aux usages mecquois.*

*On pourrait distinguer d'ailleurs deux types de retraites, celles qui se déroulent dans le sanctuaire mecquois, et celles qui ont lieu loin de la ville.*

*Les premières sont mentionnées, peut-être, dans le Coran, et les autres, dans la Sira.*

*L'erreur serait de croire qu'ils ne le faisaient pas avant; l'ordre donné dans le Coran est une réforme, rien de plus. La Sira montre volontiers Muhammad s'isolant dans le sanctuaire, dans sa période "pré-révélatrice". Le point gênant est la relation avec le dieu concerné par*

---

<sup>272</sup> La « Dernière Heure ».

<sup>273</sup> C'est une façon grossière de dire qu'elles courent autour de l'idole.

*la pratique, si tant est qu'il y ait un dieu concerné. La retraite est la recherche d'un état, au bénéfique, en fait du pratiquant. Le reste est littérature et interprétation. Une bonne sieste à l'ombre de la Kaba, vue de loin, est une retraite pieuse. Celui qui se sera assoupi ne prétendra pas le contraire.*

*(Corpus coranique d'Othman 26/70).*

Ils répondirent: nous adorons des idoles, et tout le jour, nous faisons devant elles des retraites pieuses (AKAFA).<sup>274</sup>

*(Corpus coranique d'Othman 7/134).*

Nous fîmes passer la mer aux Banu Israël et ils arrivèrent à un peuple qui faisait retraite pieuse (AKAFA) devant des idoles qu'il s'était données.

*(Corpus coranique d'Othman 2/119).*

Nous fîmes pacte avec Abraham et Ismaël: Purifiez mon temple pour ceux qui font la circumambulation, pour ceux qui font retraite pieuse, ceux qui s'inclinent et se prosternent.

*(Corpus coranique d'Othman 2/183).*

Ne cohabitez point avec elles alors que vous êtes en retraite dans la mosquée sacrée.

*(ibn Hisham, Conduite de l'envoyé d'Allah 152).*<sup>275</sup>

L'envoyé d'Allah pria dans sa retraite chaque année pendant un mois et pratiquait les tahannuth, qui sont une pratique des Quraysh pour les jours sacrés.<sup>276</sup> Tahannuth est une forme de dévotion.<sup>277</sup>

*(Tabari, Histoire des Prophètes et des Rois III 65) .*

Il était d'usage parmi les Quraysh que tous ceux qui tenaient à la réputation d'hommes pieux se rendissent chaque année, au mois de *rejab*<sup>278</sup>, sur le mont Hira, pour y vivre jour et nuit dans le

<sup>274</sup> Ce dernier terme pose problème aux traducteurs et interprètes.

<sup>275</sup> ibn Hisham, *Sira (Conduite de l'envoyé d'Allah)*, ed. A. Guillaume, Oxford 1967. Réédité plusieurs fois depuis, notamment au Pakistan.

<sup>276</sup> Donc, il s'agit d'un rituel païen ; cf. M.J. Kister, "al Tahannuth: an inquiry into the meaning of a term", *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 31, 1968, p. 223-36. On y voit que les interprètes islamiques ne sont pas du tout compétents pour traiter la question: le rite est totalement oublié à leur époque, et sa signification est inconnue.

<sup>277</sup> La précision, plutôt vague, de l'auteur indique qu'à cette époque très postérieure, personne ne sait plus à quoi cela correspond.

<sup>278</sup> Mois sacré à l'époque pré-islamique. Le calendrier est un des liens permanents, et discrets entre le système précédent et l'islamisme qui s'impose.

recueillement, désirant se retirer du commerce des hommes, et regardant cette solitude comme un acte de dévotion religieuse. Cette pratique avait d'abord été en usage parmi les Banu Hashim ; les autres tribus quraysh avaient suivi leur exemple ; mais les Banu Hashim l'observaient plus rigoureusement. Chaque tribu avait sur le sommet de la montagne un endroit où l'on avait élevé des constructions dans lesquelles on passait le temps de la retraite.

## 6

# La gestion du surnaturel

### 1

## Présentation

*L'imagination humaine n'a pas connu de limites quand il s'est agi de chercher des moyens de se confronter avec ce qui ne semble pas humain. Les anciens Arabes ont inventé nombre de procédures, de techniques, de rites pour se relier au sacré, à tous les instants de leur vie quotidienne. C'est une de leurs façons de répondre aux conditions extrêmes d'existence dans leur milieu naturel.*

*Mais nous sommes là dans autre chose que le religieux, un peu à côté, vers la magie, la sorcellerie...*

*Derrière le maquis des pratiques réside toujours l'idée de protection de l'individu face à ce qui lui fait peur: la mort, le malheur, le deuil, la maladie, la magie contraire. Ainsi l'on tente de tromper l'angoisse et le désespoir, en se raccrochant au surnaturel.*

*Entendons par magie l'idée que certains –mages ou sorciers- sont capables, en vertu de certains pouvoirs, de manipuler les puissances naturelles, dans le sens qu'ils souhaitent. Ils parviennent alors, semble-t-il, à des résultats d'allure surnaturelle. Le mot "mage" pose néanmoins problème, puisqu'il fait référence directement à la religion des mazdéens.*

*Dans la doctrine et le droit des musulmans, ces pratiques<sup>279</sup> sont à la fois permises et punies de mort, par décapitation. Interdites, pour une raison évidente: elles vont à l'encontre de la puissance divine. Permisses, parce que le public ne peut s'en départir, et puisque c'est ainsi, Muhammad en personne pratique la chose interdite.*

*Les documents concernant sont sans doute largement postérieurs, et ils indiquent que le public admet complètement l'intrusion de ces pratiques<sup>280</sup> et l'existence du « mauvais oeil ».<sup>281</sup>*

*Mais ils enregistrent des façons de faire très anciennes, et qui restent très résistantes. Le Coran lui-même rappelle que Muhammad a été considéré comme un sorcier par ses adversaires.<sup>282</sup> Pour eux, cela devait être plus évident que de le considérer comme prophète.*

*La liste qui suit expose une infinité de situations où la magie, la sorcellerie, la manipulation de forces surnaturelles sont en action, avec pour personnage central et actif, Muhammad lui-même. Il est difficile de faire une sélection entre elles. La masse d'informations vient du fait que le sujet a largement été débattu des siècles plus tard, et que l'on a dû s'inventer toutes sortes de textes pour justifier les accusations et les excuses.*

*Ajoutons que si l'on suit les données du Corpus coranique, la magie présente dans la Bible est parfaitement acceptée.<sup>283</sup>*

---

<sup>279</sup> J. Palou, *La sorcellerie*, Paris, 1995 ; G. Mandel Khan, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. magic; Pascale Brillet (ed.), *La magie : actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999. Tome IV*, Montpellier 2000; James Robson, "Magic cures in popular islam", *The Muslim World* 24/1934; J. de Somogyi, "Magic in ad-Damiri's *Hayat al-Hayawan*", *Journal of Semitic Studies* 1958; Anatoly Kovalenko, *Les concepts de magie (sihr) et de sciences occultes ('ilm al-gayb) en Islam*, Strasbourg 1979; id., *Magie et Islam*, Genève 1981; M. Lagarde, *La magie arabe*, Rome 1981.

<sup>280</sup> Le Coran contient 57 fois la racine SHR, qui donne SIHR, « magie ».

<sup>281</sup> ISABAT AL AYN ; c'est contre cet oeil maléfique que son mobilisés les cinq doigts de la main, pour le crever ; cette conception primitive est à la base de la croyance en l'efficacité des « Mains de Fatma »; L. Einszler, "Das böse Auge", *Zeitschrift des Deutschen Palaestina-Vereins* 12/1889.

<sup>282</sup> Cf. J. Servier, *La magie*, Paris, 1993 ; T. Fahd, *Le monde du sorcier en Islam (Sources Orientales 7)*, Paris 1966 ; E. Savage-Smith, *Magic and divination in early islam, (The Formation of the classical islamic World 43)* ; E. Douté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, Paris, 1984 ; P. Lagarde, *La magie arabe*, Rome 1981.

*Il n'y a pas que la magie qui a été développée, pour tenter de contourner la réalité, mais d'autres façons encore: des tabous, réactions extrêmes et irrationnelles, ou des utilisations de noms destinés à protéger les individus.*

Le *arraf*, « celui qui sait », paraît avoir été un devin doué d'une science supérieure. Sans doute était-il informé par l'un de ces Jinns qui savaient monter jusqu'au bord du ciel inférieur et qui y surprenaient les secrets d'Allah en écoutant les conversations des anges. Ceux-ci, depuis l'Islam, les chassent en leur lançant des étoiles filantes. Le devin *arraf* devenait un magicien quand il savait pratiquer les gestes et dire les paroles qui faisaient découvrir un coupable. Tenant entre deux doigts une petite cruche sur laquelle il avait prononcé les paroles utiles, il parcourait le cercle des personnes soupçonnées ; la cruche désignait le coupable ; ou bien un homme, assemblant de même les gens qu'il soupçonnait, disait : « Je vais jeter cette crotte à qui je crois coupable ! » et aussitôt celui-ci se dénonçait. On retrouvera, plus loin, le jet de la crotte.  
(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.46).

### Le mauvais oeil.

(Bukhari, *Sahih* 76/36).

Abu Horayra a dit :

-Le prophète a dit que le mauvais oeil est une réalité et il a interdit le tatouage.

(Bukhari, *Sahih* 72/ 827).<sup>284</sup>

L'envoyé d'Allah a dit :

- L'oeil du malin est un fait.

Et il a interdit le tatouage.

### Muhammad victime de la magie.

(Ibn Bukayr, *Kitab al Siyar wal Maghazi*, p. 124).<sup>285</sup>

A La Mecque, L'envoyé d'Allah rencontra souvent le mauvais oeil; et chaque fois, il était attaqué par lui. Cela se passait avant que les inspirations ne descendent sur lui. Khadija ibn Khuwaylid envoyait chaque fois chercher à La Mecque une vieille femme qui devait le délivrer de cela.<sup>286</sup> Mais lorsque le Coran fut envoyé d'en haut sur lui et que le mauvais oeil l'atteignit de la même façon qu'avant et que Khadija demanda:

-Envoyé d'Allah! Dois-je envoyer chercher la vieille femme afin de te délivrer?

Il répondit:

<sup>283</sup> Corpus coranique 26/31 et 7/104, reprenant l'épisode du bâton-serpent de Moïse (Exode 4/2-7 et 7/10): Moïse jeta son bâton: et soudain, ce fut un dragon véritable!; cf. Y. Bouguenaya Mermer, "Islamisation of Knowledge: A Paradigm Shift - the Pharaoh's Sorcerers vs the Staff of Moses." *Muslim Education Quarterly* 12/1995; A. Fodor, "The Rod of Moses in Arabic Magic." *AO* 32/1978

<sup>284</sup> Récit d'Abu Hurayra.

<sup>285</sup> Ed.Suhayl Zakkar, Damas, 1978, trad. T. Nagel.

<sup>286</sup> Nous avons affaire au Muhammad mystérieux et ambigu d'avant la révélation, quand il a un statut inconnu, en tout cas, pas musulman. D'ordinaire, le but de ce genre de texte est de prouver qu'il reste pur de tout contact avec les religions traditionnelles, y compris les pratiques magiques. Ici l'auteur ose présenter le recours à la magie, mais sur l'initiative de Khadija. La censure passe plus tard pour effacer ces informations instables.

-Maintenant non!

## 2

### Un grand sorcier arabe

*Autre type d'argumentation , qui replace Muhammad dans le contexte païen , et qui lui enlève le bénéfice de la révélation , en lui conservant celui de la prophétie et de la magie: c'est l'accusation de sorcellerie<sup>287</sup>, qui, en soi, à cette époque, n'a rien de scandaleux.<sup>288</sup> Les Quraysh sont incroyables , et intègrent le personnage dans leurs schémas habituels de pensée , et cela constitue pour eux un mortel danger. Ils estiment que Muhammad est capable d'utiliser à ses fins les forces de la nature: l'existence de réelles capacités magiques ne fait pour eux aucun doute.*

*Le résultat est celui-ci, étant donné la diversité des données issues du recueil coranique: la confusion, car la magie est à la fois rejetée, et reconnue. Pour résumer, dans la réalité, il s'agit d'un essai de condamnation de pratiques trop puissantes et solides, qui sont ensuite conservées, avec un vernis islamique. Leur manipulation par le personnage Muhammad permet justement l'islamisation. Il est un islamisateur hors-paire. Quoi qu'il fasse, son action est islamique, et peut importe laquelle. On devine alors le prestige d'un tel facilitateur.*

#### **(Corpus coranique d'Othman 46/6-8).**

Quand nos signes , en matière de preuves , leur sont communiquées , les infidèles disent de la vérité , quand elle est venue à eux:

-C'est une sorcellerie évidente.

Disent-ils:

-Il l'a forgée (IFTARA) !

Réponds-leur:

-Si je l'ai forgée , vous ne possédez rien pour moi contre le châtement que cela me vaudra d'Allah.

#### **Sorcier et imposteur.**

*(Corpus coranique d'Othman 38/3).*

---

<sup>287</sup> U. Rubin, "Muhammad the Exorcist: Aspects of Islamic-Jewish Polemics". *Jerusalem Studies in Arabic and Islam* 30/2005

<sup>288</sup> Par la suite, les juristes islamiques font appliquer la peine de mort contre les personnes accusées de sorcellerie; cf. partie XII.

Les infidèles s'étonnent qu'à eux soit venu un avertisseur issu d'eux et ils disent: c'est un sorcier (SAHIR) , un imposteur!

### **Un sorcier.**

*(Corpus coranique d'Othman 11/10).*

Certes , si tu dis aux incroyables: vous serez rappelés après la mort.

Ils répondent: ceci n'est que sorcellerie évidente!

### **Un magicien.**

*(Corpus coranique d'Othman 54/1-4).*

L'heure approche.

La lune se fend.

S'ils voient un signe , ils s'écartent disant: magie continue!

Ils crient au mensonge , suivent leurs caprices.

Or tout décret est immuable.

*(Tafsir al Jalalayn 54).*

Ibn Massud a dit: Du temps du prophète , j'ai vu la lune fendre en deux au-dessus de La Mecque.

Les Quraysh s'écrièrent alors:

- "La lune est touchée par une magie".

Allah fit descendre: "L'heure du Jugement approche et la lune se fend". D'après Anas, les Mecquois demandèrent au prophète de leur apporter un signe. La lune fut fendue alors deux fois au-dessus de La Mecque. Le verset précité fut descendu à cette occasion.

### **Un magicien.**

*(Corpus coranique d'Othman 43/29).*

Et quand la vérité est venue à eux , il sont dit: ceci est magie et nous n'y ajoutons pas foi.

*(Corpus coranique d'Othman 10/2).*

Avertis les hommes et annonce à ceux qui croient qu'ils auront auprès de leur seigneur , le mérite antérieur de la croyance (IMAN) .

Les infidèles ont dit: en vérité , cet homme est certes un magicien avéré.

### **Cérémonie des prémisses.**

*(ibn Sa'd, Tabaqat I 456).*

Quand le premier fruit de la saison était apporté au prophète, il l'embrassait, je plaçais sur ses yeux et disait :

-Ô Allah ! Montre nous le dernier comme tu nous as montré le premier.

(Bukhari , *Sahih* 71/1 , 3).

Urwa rapporte que Asma bint Abu Bakr devint enceinte de Abdallah ibn Zubayr à La Mecque.

-Je quittai La Mecque , dit-elle , au moment de la fin de ma grossesse et me rendis à Médine. Arrivée à Qoba , j'accouchai en cet endroit ; j'apportai l'enfant à l'envoyé d'Allah qui le prit sur ses genoux. Puis il demanda une datte , la mâcha et cracha dans la bouche de l'enfant. La première chose qui pénétra dans son ventre fut donc la salive de l'envoyé d'Allah. Ensuite le prophète lui frotta l'intérieur de la gorge avec la datte , puis il fit une invocation et bénit l'enfant. Ce fut le premier enfant né parmi les musulmans. On éprouva une joie excessive de cette naissance , parce que l'on avait dit que les Juifs avaient ensorcelé les musulmans en sorte qu'ils n'auraient plus d'enfants.

### GAZA- (Ansamed 14 janvier 2011)

Les dirigeants du Hamas se sont lancés dans la «chasse aux sorcières ». 150 femmes ont été arrêtées en 2010 à Gaza pour avoir eu recours à la sorcellerie d'une manière ou d'une autre. Lors d'un colloque qui s'est tenu ces derniers jours à Gaza, il a été dit qu'aux yeux du Hamas, les activités de ces femmes représentent un réel danger pour la société, parce qu'elles risquent de "briser les familles", provoquer des divorces et gaspiller de l'argent. Parfois, leurs activités auraient également des répercussions pénales. Une campagne d'information contre les «sorcières» a été lancée avec de grandes affiches placardée dans les mosquées, les universités et les administrations fréquentés par des femmes. Le problème a refait surface en août dernier quand une femme de 62 ans, Jabryieh Abu Ghanas, considérée comme faisant usage de «sorcellerie» et fabriquait des «poupées vaudou», a été abattue dans une rue du centre de la bande de Gaza.[...]

## 3

### Thaumarturgie

*Les Quraysh étaient en attente de miracles. Ils savaient que pour les chrétiens, tout homme qui se prétendait grand devait se prévaloir de quelques miracles. D'un côté, la stricte doctrine islamique réfute cette idée, affirmant, tout de même que le Coran est un miracle. De l'autre, le public friand de surnaturel, a poussé à la faute, et des textes présentent tout de même quelques étrangetés: les transformations d'objets, la pluie qui tombe<sup>289</sup>, qui sourd de ses*

---

<sup>289</sup> Nadia Abu-Zahra, "The Rain Rituals as Rites of Spiritual Passage", *Int.J. Middle East Stud* 20/1988.

*doigts... Un verset coranique permet de se couvrir, qui décrit la transformation d'un bâton en serpent. Après cela, tout devient possible à Muhammad, si Moïse a pu le faire.*<sup>290</sup>

## **Le bâton magique.**

### **La transformation du bâton de Moïse. (Q27/10).**

**(Hanbal, *Musnad* 3/65).**<sup>291</sup>

L'apôtre d'Allah a donné à Qatada ibn Numan un bâton dans une sombre nuit en disant :

-Le bâton s'allumera autour de toi sur sept mesures. Quand tu seras à la maison, tu verras une grande ombre. Sans lui donner l'occasion de dire quoi que ce soit, frappe-la avec le bâton. Qatada fit ce que l'apôtre d'Allah lui avait dit de faire.

## **Muhammad fait tomber la pluie.**

**(Bukhari, *Sahih* 57/59).**<sup>292</sup>

Umar ibn al-Khattab demandait à Allah qu'il pleuve, par l'intermédiaire d'al-Abbas ibn Abdul-Muttalib, disant :

-Ô Allah ! Nous avons l'habitude de demander la pluie à notre prophète et il nous la donnait. Maintenant, nous demandons à l'oncle de notre prophète de demander la pluie.

Et ils reçurent la pluie.<sup>293</sup>

**(ibn Sa'd, *Tabaqat* I 202-3).**

Je me tenais près de la chaire, un vendredi, alors que l'apôtre d'Allah faisait un sermon. Pendant ce temps, le public de la mosquée disait :

-Ô apôtre d'Allah ! Il n'y a pas eu de pluie et les animaux meurent, alors prie Allah de nous envoyer des averses.

L'apôtre d'Allah leva les mains. Nous n'avions pas vu un seul nuage, mais Allah envoya soudain de fortes pluies et j'ai vu que l'homme le plus borné craignait alors de voir à quel point (l'apôtre d'Allah) pouvait atteindre sa famille. Nous avons alors eu une pluie forte durant sept jours sans interruption, jusqu'au vendredi suivant.

---

<sup>290</sup> Coran 27/10.

<sup>291</sup> Ed. Le Caire 1895.

<sup>292</sup> Récit d'Anas.

<sup>293</sup> Ici, il n'y a pas mention de prière.

Les gens dirent :

-Ô apôtre d'Allah ! même les fermes s'effondrent, les voyageurs doivent s'arrêter, alors prie Allah d'arrêter les pluies !

L'apôtre d'Allah leva les mains et dit :

-Ô Allah ! Verse l'eau autour de nous, mais pas sur nous !

### **Transformation d'objets.**

(**ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 452).**

Ukkasha (...) combattait à Badr jusqu'à ce que son sabre fut brisé dans sa main. Il alla voir l'apôtre qui lui donna un gourdin de bois en lui disant de combattre avec. Quand il le prit, il le brandit et celui-ci devint dans sa main un sabre long, puissant et brillant, et il se battit avec jusqu'à ce qu'Allah donne la victoire aux musulmans.

(**ibn Sa'd, *Tabaqat I* 210).**

Nous étions très assoiffés à al Hudaybiyya et nous nous sommes précipités en pleurs auprès de l'apôtre d'Allah ; il y avait une bouilloire contenant de l'eau. Il mit ses doigts dedans et cette façon et dit:

-Buvez au nom d'Allah.

L'eau a commencé à sourdre de ses doigts comme s'ils étaient des sources. Il y en avait assez pour tous. Nous avons bu et fait nos ablutions.

## 4

### Jets de choses diverses

*Muhammad lui-même agit parfois d'une façon très particulière, allant de la simple pratique superstitieuse à la magie de grand style, devant des publics nombreux, à l'instant des batailles : le geste du jet, de cailloux<sup>294</sup>, de terre, de poussière est une procédure apotropaique ou divinatoire, typique des mentalités les plus archaïques.<sup>295</sup>*

#### **Jet de cailloux.**

(**Muslim, *Sahih* 19/4385).**

<sup>294</sup> V. Chauvin, « Le jet des pierres au pèlerinage à la Mekke », *Annales de l'Académie royale d'Archéologie*, ser. 5, t. IV, 1902.

<sup>295</sup> Gaudefroy-Demonbynes 1957, p. 43.

Alors<sup>296</sup>, le messager d'Allah a prit des cailloux et les a jeté à la figure des infidèles. Il a dit :  
-Par le seigneur de Muhammad, que les infidèles soient défaits.

### **Jet de poussière.**<sup>297</sup>

(Tabari, *Histoire des Prophètes et des Rois* III 157).

... le prophète ramassa une poignée de poussière et la jeta aux infidèles, en disant :

-Que vos faces soient déformés !

(Muslim, *Sahih* 19/4392).<sup>298</sup>

Le messager d'Allah descendit de sa mule, pris une poignée de poussière et la jeta à leurs faces en disant :

-Que leurs visages soient déformés !

... Ils s'enfuirent, et Allah l'exhaltà et le glorieux les défit, et le messager d'Allah distribua leur butin parmi les musulmans.

(Tabari, *Histoire des prophètes et des rois* IX 1664).<sup>299</sup>

Le jour d'Hunayn, le prophète chevauchait une mule du nom de Duldul. Il dit à la mule :

-Accroche toi à cet endroit. La mule posa son ventre par terre. Le prophète prit une poignée de poussière et la jeta à la face des ennemis, en disant :

-*Ha min*<sup>300</sup> ! vous ne serez pas victorieux !

Les polythéistes se retirèrent ; aucun sabre ne fut sorti du fourreau, aucune flèche ne fut tirée, aucune lance ne fut lancée.

### **Jet de cailloux.**

(Muslim, *Sahih* 19/4385).

Alors<sup>301</sup>, le messager d'Allah a prit des cailloux et les a jeté à la figure des infidèles. Il a dit :

-Par le seigneur de Muhammad, que les infidèles soient défaits.

<sup>296</sup> A la bataille d'Honayn ; les combats, instants de panique et d'exhaltation sont propices à la remontée involontaires de comportements réflexes, y compris de la part de Muhammad lui-même. Dans la mêlée, Muhammad se trahit à de nombreuses reprises.

<sup>297</sup> Il s'agit de sorcellerie, ou de magie, quand un individu tente d'utiliser des forces qui ne lui appartiennent pas de façon ordinaire.

<sup>298</sup> Récit de Salama.

<sup>299</sup> Ed. State of New York University.

<sup>300</sup> Cf. les première lettres mystérieuses dans certaines sourates, qui pourraient être des formules magiques.

<sup>301</sup> A la bataille d'Honayn ; les combats, instants de panique et d'exhaltation sont propices à la remontée involontaires de comportements réflexes, y compris de la part de Muhammad lui-même. Dans la mêlée, Muhammad se trahit à de nombreuses reprises.

## 5

## Guérisseurs et charlatans

*La médecine dans l'Arabie du VII<sup>ème</sup> siècle n'existe pas vraiment. Plus tard seulement, on inventera l'idée de médecine prophétique, un rassemblement de recettes de grands-pères, à base de bonne volonté et de conviction. Celui qui est un tant soit peu malade est perdu, et rien d'autre que du réconfort peut venir de quelques pratiques bizarres: récitation de formules magiques, salive magique, datte magique, friction magique... Cela ne guérit sans doute jamais, mais cela fait parler et écrire. Le public a besoin de se rassurer, alors même Muhammad est rappelé en renfort.*

*Une partie du Coran était sûrement constituée de formules salvatrices, employées bien avant sa composition: les courtes sourates de la fin en sont des témoins ténus.*

**Prière apotropäïque.**

*(Corpus coranique d'Othman 113/5).*

Dis :

-Je me réfugie auprès du seigneur de l'aube<sup>302</sup> contre le mal de ce qu'il créa, contre le mal d'une obscurité quand elle s'étend, contre le mal de celles qui soufflent sur les noeuds<sup>303</sup> et contre le mal d'un envieux qui envie.

**La protection de l'enfant, par friction.**

*(Bukhari, Sahih 71/1,2).*

Aïsha a dit : on apporta un enfant au prophète pour qu'il lui frottât la gorge.<sup>304</sup> L'enfant urina sur le prophète qui fit passer un peu d'eau sur l'endroit contaminé.

**Le sorcier de Najran.**

*(Tabari, Histoire des prophètes et des rois V 923).<sup>305</sup>*

Il y avait un sorcier qui apprenait la magie aux jeunes de Najran.

Les habitants de Najran avaient commencé à envoyer leurs garçons à ce sorcier, pour qu'il leur apprenne la magie. Al Thamir emmena son fils Abdallah avec les autres jeunes. Quand Abdallah entra dans la tente et s'approcha de l'homme, il fut émerveillé par ce qu'il vit des prières et actes de dévotion de cet homme.

**Un petit sorcier musulman.**

<sup>302</sup> AL FALAQI : reste très fragile du culte du soleil présent en Arabie.

<sup>303</sup> Rituel de magie sympathique.

<sup>304</sup> Avec une datte.

<sup>305</sup> Ed. State of New York University.

**(Bukhari, *Sahih* 37/16,1).**

Abu Sayd a dit : Quelques-uns des compagnons du prophète étaient partis pour une expédition. Un soir qu'ils venaient de camper près d'une tribu d'Arabes bédouins, ils demandèrent l'hospitalité ; mais on refusa de la leur accorder. Comme le chef de cette tribu avait été piqué (par un scorpion) et qu'on avait vainement tout essayé pour le guérir, un des bédouins dit :

-Si vous alliez trouver ces gens qui viennent de camper, peut-être que l'un d'eux aurait quelque remède à donner.

On alla alors trouver les compagnons du prophète et on leur dit :

-Notre chef vient d'être piqué (par un scorpion) et nous avons vainement tout essayé pour le guérir. Quelqu'un d'entre vous aurait-il quelque remède à nous donner?

-Oui, répondit l'un des compagnons du prophète, par Allah ! je suis un sorcier ; mais puisque nous vous avons demandé l'hospitalité et que vous nous l'avez refusée, par Allah ! je ne pratiquerai aucun sortilège pour vous tant que vous ne nous aurez pas fixé une rétribution à forfait.

Les bédouins, après entente, acceptèrent de donner un certain nombre de moutons. Le sorcier se rendit alors auprès du malade et, après lui avoir lancé quelques gouttes de salive, il récita ces mot<sup>306</sup> : *Louange à Allah, le Maître des mondes.*<sup>307</sup>

Le malade, semblable à quelqu'un de garotté qu'on vient de délivrer de ses liens, se mit aussitôt à marcher sans éprouver la moindre douleur. Les bédouins, ayant aussitôt payé la rétribution dont on était convenu, l'un des compagnons du prophète dit :

-Partageons.

- Non, répondit le sorcier, ne partageons pas tant que nous ne serons pas revenus auprès du prophète.

Alors nous lui raconterons ce qui s'est passé et nous verrons ce qu'il nous ordonnera de faire.

Quand on fut de retour auprès de l'envoyé d'Allah et qu'on lui raconta ce qui s'était passé, il s'écria ;

-Qui vous a dit qu'il y a là un acte de sorcellerie?

Et un instant après, il ajouta :

-C'est de bonne prise, partagez donc ces moutons et donnez-m'en à moi aussi une part.<sup>308</sup>

### **Magie et contre-magie.**

**(Bukhari, *Sahih* 65/356).**

L'apôtre d'Allah a dit :

---

<sup>306</sup> Provenant du Coran.

<sup>307</sup> Le sorcier utilise une des appellations les plus primitives de la divinité, dans ce contexte résolument païen.

<sup>308</sup> De temps à autres rares néanmoins-, il est avantageux de donner de Muhammad une allure bonhomme.

-Celui qui mange sept dattes *ajwa*<sup>309</sup> chaque matin, il ne sera pas affecté par le poison ou la magie les jours où il en mange.

**(Bukhari, *Sahih* 76/37).**

Al Aswad ibn Zayd rapporte qu'il interrogea Aïsha au sujet de l'emploi de la magie, pour les piqures d'animaux venimeux.

-Le prophète, répondit-elle, en a autorisé l'emploi contre tous les animaux venimeux.

**Muhammad guérisseur.**

**(Tabari, *Histoire des Prophètes et des Rois* III 199).**

En ce moment<sup>310</sup>, une flèche vint frapper Qatada, fils de Numan, et entra dans son œil, qui tomba. Qatada, le prit dans sa main et le montra au prophète, qui le remit à sa place et souffla sur lui. L'œil fut guéri et mieux fixé qu'auparavant.

**Paroles apotropaiques.**

**(Bukhari, *Sahih* 66/14, 1-2).**

D'après Aïsha, quand l'envoyé d'Allah tomba malade, il récitait pour lui les trois prières talismaniques<sup>311</sup>, et il soufflait sur sa main avec pulvérisation de salive.

-La maladie ayant fait des progrès, je les récitai pour lui et je lui frottai le corps avec la main, espérant que cela lui ferait du bien.

D'après Aïsha, chaque nuit, au moment de se mettre au lit, le prophète réunissait ses deux mains soufflait devant et récitait les trois sourates « L'unité<sup>312</sup> d'Allah », « L'aube », « Les hommes ».<sup>313</sup>

Ensuite, il frottait ses mains sur toutes les parties du corps qu'il pouvait atteindre, commençant par la tête, puis la figure, et ensuite la partie antérieure du corps. Il faisait cela trois fois.

**La salive salvatrice de Muhammad.**

**(Bukhari, *Sahih* 80/12).**

Aïsha rapporte que l'envoyé d'Allah, alors qu'il se couchait, crachotait entre ses deux mains, récitait les sourates d'exorcisme<sup>314</sup> et se frottait ensuite le corps avec ses deux mains.

---

<sup>309</sup> La meilleure qualité entre toutes les dattes.

<sup>310</sup> A la bataille d'Ohod.

<sup>311</sup> Corpus coranique 112, 113, 114.

<sup>312</sup> Le terme unicité serait plus approprié.

<sup>313</sup> Cf. partie 14 sur le contenu de ces sourates "magiques".

<sup>314</sup> U. Rubin, "Muhammad the Exorcist : Aspects of Islamic-Jewish Polemics". *Jerusalem Studies in Arabic and Islam* 30, 2005

### Salive magique.

(Bukhari, *Sahih* 64/56, 4).

... le prophète dit :

-Ah ! il refuse la bonne nouvelle, eh bien, ! acceptez là tous les deux.<sup>315</sup>

Il fit apporter un vase plein d'eau, y lava ses mains et son visage, puis, ayant craché dedans, il leur dit :

-Buvez-en et versez vous-en sur le visage et la poitrine, et réjouissez vous de la bonne nouvelle.

Tous deux prirent le vase et firent ce qui leur avait été dit.

(ibn Sad, *Tabaqat* II 139).

Je<sup>316</sup> l'ai amené auprès de lui parce qu'il souffrait d'ophtalmie. L'apôtre d'Allah mit de sa salive sur ses yeux et il lui tendit l'étendard. Alors, Marhab sortit en brandissant son sabre et dit:

Khaybar sait que je suis Marhab,

connu pour son habilité aux armes et guerrier expérimenté,

Quand il est face à face au combat, il devient la flamme d'un feu.

### La magie de la prière.

(*Corpus coranique d'Othman* 7/203).

Quand la prédication est récitée, écoutez-la et taisez vous !

Peut-être<sup>317</sup> vous sera t-il fait miséricorde.

### Magiciens guérisseurs.

(Ibn Khaldun , *Prolégomènes*, Livre I, 1-Discours 6).<sup>318</sup>

Les anciens Arabes avaient aussi parmi eux un grand nombre de *sachants* (ARRAF)<sup>319</sup> ; ils en ont même fait mention dans leurs vers. Un de leurs poètes a dit :

Je disais au *sachant* du Yamama : Guéris-moi ; si tu le fais, tu es un véritable médecin.

Un autre s'exprime en ces termes :

J'avais proposé au *sachant* du Yamama et à celui du Nedjd la tâche de ma guérison.

Ils me répondirent : Que Allah te guérisse ! Par Allah ! nous n'avons aucun pouvoir sur ce qui est renfermé entre tes côtes.

Le *sachant* du Yamama se nommait *Rabah ibn Ajla*, et celui du Najd, *al Ablas al-ssad*.

<sup>315</sup> Au cours du siège de Ta'if; la bonne nouvelle concerne l'accès au paradis pour les martyrs au *jihad*.

<sup>316</sup> Maslama.

<sup>317</sup> Muhammad n'en est pas sûr. La magie la plus sûre d'elle garde un part aléatoire.

<sup>318</sup> Trad. De Slane 1863.

<sup>319</sup> « Celui qui sait les choses », de manière irrationnelle ou inconscience. Il faut recourir à cette forme pour éviter de parler de « savant ».

## 6

## Magie noire

*Quelques textes islamiques montrent la magie noire à l'action: la manipulation de forces naturelles dans un but néfaste, contre les humains. Les deux documents qui suivent illustrent en fait la même pratique, mais les victimes sont opposées: d'abord les ennemis de Muhammad, punis par l'intervention de Gabriel, qui les fait mourir de maladie. Ensuite, c'est Muhammad lui-même, victime d'un sort étrange, qui lui donne des hallucinations obscènes.*

**Sur les femmes et les noeuds magiques.**

(Q113/1-5).

Dis: «Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante, contre le mal des êtres qu'Il a créés, contre le mal de l'obscurité quand elle s'approfondit, contre le mal de celles qui soufflent sur les noeuds, et contre le mal de l'envieux quand il envie».

**Gabriel le jeteur de sort .**

(**ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 271**).

L'apôtre restait ferme, avec le soutien d'Allah, et il interpellait son peuple en dépit de leurs calomnies, leurs insultes et leurs moqueries. Les principaux moqueurs (...) étaient cinq hommes qui étaient honorés et respectés dans leurs tribus.

... Gabriel vient à l'apôtre alors que les moqueurs étaient autour du temple. Il se dressa et l'apôtre se mit à côté de lui. Et alors qu'Al Aswad<sup>320</sup> ibn al Muttalib passait, Gabriel lui lança une feuille verte dans la figure, et il devint aveugle.

Alors, Al Aswad<sup>321</sup> ibn al Abdu Yaguth passa et il pointa du doigt son ventre qui se mit à gonfler et il mourut de dropsie. Ensuite, al Walid passa. Il pointa du doigt une vieille calosité au coude (la séquelle d'une blessure...). Et la blessure s'ouvrit à nouveau et il en mourut. Al As passa. Il montra son pied. Il partit à dos d'âne pour Ta'if. Il accrocha l'animal à un arbre épineux et une épine lui rentra dans le pied et il mourut de cela. A la fin, al Harith passa. Il pointa du doigt sur sa tête : aussitôt, elle se remplit de pus et cela le tua.

**Une victime de la magie noire.**


---

<sup>320</sup> « Le Noir » : sans doute un surnom péjoratif.

<sup>321</sup> Idem.

(Bukhari, Sahih 59/ 11).<sup>322</sup>

Aïsha a dit : le prophète ayant été ensorcelé fut en proie à de telles hallucinations qu'il s'imaginait faire ce qu'il ne faisait nullement.<sup>323</sup> Un certain jour, après avoir imploré et imploré encore, il me dit :

-Sais-tu que Allah m'exauçant m'a fait connaître le moyen de ma guérison? Deux hommes sont venus vers moi ; le premier s'est assis à ma tête, et le second à mes pieds ; puis l'un des deux dit à l'autre :

-De quoi donc souffre cet homme ?

- Il est ensorcelé.

-Qui l'a ensorcelé?

-C'est Lobayd ibn el Asam .<sup>324</sup>

-Et par quoi ?

- Avec un peigne, de la bourre de laine, et une gaine de spathe<sup>325</sup> de palmier mâle.

-Et où cela se trouve-t-il ?

-Dans le puits de Zarwan.

Le prophète s'en alla au puits ; puis, à son retour, il dit à Aïsha :

-Les palmiers qui se trouvent là-bas ressemblent à des têtes de diables.

Aïsha ajoute :

-Je lui demandai s'il avait tiré du puits les maléficaes qu'il contenait.

- Non, me répondit-il ; quant à moi, Allah m'a guéri, et, par ailleurs, j'ai craint que de les ramener au jour, n'engendrât du mal pour les autres hommes.

Dans la suite, le puits fut comblé.

## 7

### Punitions contre les magiciens et sorciers

*Les textes islamiques, en manière générale, désapprouvent. Certains approuvent, et montrent Muhammad en pleine action...L'essentiel pour nous est qu'ils mentionnent des gestes et attitudes venues des périodes antérieures, et dont beaucoup survivront dans la période islamique, en Arabie ou ailleurs.*

<sup>322</sup> Idem Bukhari, Sahih 76/50, « De la magie ».

<sup>323</sup> La périphrase évoque l'acte sexuel ; cf. C. Desprats-Péquignot, *La psychopathologie de la vie sexuelle*, Paris, 1992.

<sup>324</sup> Un juif, selon d'autres sources.

<sup>325</sup> Branche en forme de sac contenant une feuille.

*Les juristes, eux, ont été impitoyables. Leur point de vue qui s'appuie sur des paraphrases coraniques: le récit de la rencontre entre Moïse et les magiciens égyptiens.<sup>326</sup>*

*On reproche surtout aux magiciens d'être du temps d'avant l'islamisme, et l'on craint que leurs activités ne poussent les humains à retourner à l'idolâtrie. La rigueur des propos et des punitions est expliquée par cette angoisse profonde.*

### **Mort à la sorcière.**

(Malik, *Muwatta* 1624).

... Hafsa, la femme du prophète, avait ordonné de tuer une de ses esclaves qu'elle avait affranchie à titre posthume pour l'avoir ensorcelée.

(Malik, *Muwatta* 1850).

Deux hommes étant venus de l'est<sup>327</sup> et faisant des discours, les gens furent étonnés par leur éloquence. Alors l'envoyé d'Allah dit :

-Il y a de la magie dans l'éloquence, (ou) il y a de l'éloquence dans la magie.

### **Les amulettes.**

*Elles sont pourtant fort nombreuses dans les cultures musulmanes: HAMA'IL , "chose suspendue"; TA'WIZ, "refuge"; HIJAB, "couverture".*

(Ibn Hanbal, *Musnad* 4/156).

Muhammad a dit:

-Celui qui accroche une amulette , est coupable de sorcellerie.<sup>328</sup>

(Ibn Hanbal, *Musnad* 4194).

Abdallah ibn Masud a dit: l'envoyé d'Allah a dit:

-La croyance en de mauvais présages<sup>329</sup> est de la sorcellerie.<sup>330</sup>

### **Malédiction des sorciers.**

(Bukhari, *Sahih* 81/21).

L'envoyé d'Allah a dit :

-Soixante dix mille personnes de ma nation entreront dans le paradis sans règlement de compte : ce seront ceux qui ne feront ni magie, ni divination et qui s'appuieront sur leur seigneur.

<sup>326</sup> *Corpus coranique d'Othman* 7/102-123.

<sup>327</sup> De Perse, sans doute.

<sup>328</sup> SHIRK; Elisabeth Sirrieh , "Modern muslim interpretations of "Shirk"", *Religion* 20/1990;Wahid 'Abdussalâm Bali, *Le sabre tranchant contre les magiciens méchants* , Beyrouth, 2002.

<sup>329</sup> TIYARAH.

<sup>330</sup> SHIRK.

### Réalité et répression de la magie.

(Ibn Khaldun , *Prolégomènes*, Livre III).<sup>331</sup>

D'après ce que nous venons d'exposer on comprendra une question que les casuistes ont souvent agitée : « La peine de mort infligée à un magicien est-elle la conséquence de l'infidélité qui précède l'acte de magie, ou bien de la conduite perverse qu'il a tenue et du mal qui en est résulté pour les êtres ? » Car le magicien commet également ces deux crimes. Une autre question a suscité une diversité d'opinions chez les casuistes, savoir, la réalité de la magie. On sait que cet art, tel que les personnes des deux premières classes l'exercent, a une existence réelle et extrinsèque, tandis que celle de la troisième classe est sans réalité. Or quelques docteurs, ayant regardé aux deux premières classes seulement, ont admis la réalité de la magie ; d'autres, n'ayant observé que la troisième classe, ont été d'avis que cet art n'était qu'une illusion. Dans le fond, ils avaient tous raison, puisque la différence de leurs opinions provenait d'un malentendu ; ils n'avaient pas bien reconnu les caractères distinctifs de chaque classe.

Nous assurons le lecteur que les hommes les plus intelligents n'ont jamais eu le moindre doute relativement à l'existence de la magie. Ils ont remarqué les effets qu'elle produit et que nous avons indiqués. D'ailleurs, il en est question dans le Coran<sup>332</sup>, où Allah parle en ces termes : *Mais les démons furent in-fidèles : ils enseignèrent aux hommes la magie et ce qui avait été révélé aux deux anges de Babel, Harout et Marout. Ceux-ci n'instruisent personne sans dire : « Certes, nous sommes ici pour te tenter ; ne sois donc pas infidèle. » On apprend d'eux les moyens de mettre la désunion entre la femme et son mari, mais ils sont incapables de nuire à personne sans la permission de Allah.* Nous lisons aussi dans le *Sahîh* que le Prophète avait été ensorcelé au point de s'imaginer qu'il faisait ce qu'en réalité il ne faisait pas. Pour le fasciner ainsi on avait mis un charme dans un peigne, dans un flocon de laine et dans une spathe de dattier, et on l'avait caché dans le puits de Derouan (à Médine). Allah envoya alors au prophète les deux sourates *préservatrices* (la CXIIIe et la CXIVe), avec le verset : *Et contre la méchanceté des (sorcières) qui soufflent sur des nœuds.* « Il prononça cette formule, dit Aïsha, sur chacun des nœuds qui avaient servi à l'ensorceler, et chaque nœud se défit aussitôt de lui-même. »

(ibn Taimiya, *Traité de droit* 118-9).

De même l'exécution du sorcier.<sup>333</sup> La plupart des jurisconsultes sont d'avis de le mettre à mort. Jundub rapporte, avec un *isnad* complet :<sup>334</sup>

-Le sorcier doit être exécuté par le sabre.

On retrouve cette tradition chez Tirmidhi.

<sup>331</sup> Trad. De Slane 1863.

<sup>332</sup> Corpus coranique 2/96.

<sup>333</sup> SHAHIR.

<sup>334</sup> Chaîne de transmission d'information.

(...)

Certains docteurs disent que le sorcier doit être exécuté en considération du fait qu'il est un infidèle, d'autres dans le but de mettre un terme au désordre dont il est cause. Mais tous ces docteurs considèrent son exécution comme *hadd*.<sup>335</sup>

## La répression de la sorcellerie en Arabie Saoudite.

L'organisation de défense des droits de l'Homme, Human Rights Watch (HRW), a appelé le roi Abdallah d'Arabie saoudite à surseoir à l'exécution d'une femme, condamnée à mort sous l'accusation de sorcellerie dans le royaume saoudien, dans un communiqué parvenu jeudi à l'AFP.

«Le roi Abdallah doit suspendre (le processus d')exécution de Fawza Falih et annuler sa condamnation pour sorcellerie», écrit l'organisation humanitaire dans une lettre adressée au souverain saoudien, dont le pays ultra-conservateur applique strictement la charia (loi islamique).

La police religieuse qui a arrêté et interrogé Fawza Falih et les magistrats qui l'ont jugée à Quriyat (nord) «ne lui ont jamais donné l'occasion de prouver son innocence contre d'absurdes accusations», ajoute HRW.

Arrêtée en mai 2005, Fawza Falih a été condamnée à mort en avril 2006 pour «de prétendus crimes de sorcellerie, de recours au djinn (démon) et d'abattage» d'animaux, selon le message de HRW, indiquant que l'accusée avait soutenu que ses aveux lui avaient été extirpés sous la contrainte.

«Le fait que des juges saoudiens continuent à mener des procès pour des crimes invérifiables souligne leur inaptitude à mener des enquêtes criminelles objectives», a commenté Joe Stork, responsable de HRW pour le Moyen-Orient.

«L'affaire de Fawza Falih est un exemple de l'échec des autorités à faire respecter même les garanties qui figurent dans le système judiciaire saoudien», a ajouté Joe Stork.

«HRW est profondément préoccupée par la grave erreur judiciaire commise dans l'affaire de Fawza Falih. Nous vous appelons à arrêter immédiatement toutes les procédures de son exécution et d'annuler sa condamnation», demande l'organisation humanitaire, basée à New-York, dans son message au roi saoudien.

Le 2 novembre, un pharmacien égyptien, Moustafa Ibrahim, travaillant à Arar, dans le nord de l'Arabie saoudite, avait été décapité au sabre après avoir été reconnu coupable de pratiques de sorcellerie, rappelle HRW.

(Agence France-Presse/Dubai-14 février 2008).

---

<sup>335</sup> Peine légale.

## 8

## Les animaux tabous

*Le sentiment du tabou implique un respect total et une forme de peur envers des humains et des animaux ou des choses, envers lesquels on adopte une attitude de précaution extrême. C'est la dialectique du pur et de l'impur poussé à l'extrême, et le sacré à son paroxysme, animé par la peur la plus terrifiante.*

*Le point de départ de la réaction est naturel mais très accentué ensuite par le contexte religieux.*

*C'est le comportement face au bétail qui est le plus spectaculaire : le choix aléatoire de tel ou tel animal, et un comportement à qui égard qui ressemble à un rituel d'inversion. Le Coran interdit ce type de pratique, et pourtant il utilise à plusieurs reprises une légende qui défend le tabou d'une chamelle et punit les sacrilèges.<sup>336</sup>*

*Grâce aux interdictions mohammédiennes, on connaît particulièrement bien les anciennes procédures. L'islamisme interdit le choix rituel parce que le tabou, ne justifiant que par lui-même, semble aller à l'encontre de la notion de création divine. L'animal sélectionné est en fait privilégié, traité "comme un roi", comme un totem animal: on ne le surcharge plus, on ne le monte plus, on ne le traite plus, on ne le tue plus.*

*En plus de la "tabouisation", l'autre partie de la coutume (et celle qui sûrement a posé problème aux compilateurs coraniques) consiste en une libération de l'animal. Elle est soit total, soit l'animal est parqué dans un vaste espace, qui est son sanctuaire-refuge.*

*Les érudits islamiques n'ont pas été avares en informations, plus ou moins crédibles, eux qui sont déjà bien loin de ces pratiques ancestrales et bédouines. Elles sont souvent contradictoires, et trahissent de profondes ignorances.*

*La saibah est une chamelle qui aurait eu plus de dix portées, et après ces états de service, elle est libérée de sa peine, et comme honneur, n'est plus montée, ni par le chameau, ni par le bédouin.*

*La wasila serait une chamelle (ou un chèvre) née en compagnie d'un mâle qui lui, a été sacrifié. La Bahirah serait une chamelle issue d'une portée tardive, et donc, miraculeuse. Son lait est sacralisé. La Hamiya serait une vieille femelle, qui est à l'origine de deux générations.*

Le Coran a interdit les consécérations d'animaux au *hima* des dieux : « Allah n'a point fait de *bahira*, ni de *sayba*, ni de *wasila*, ni de *hami*. Mais ceux qui nient forgent sur Allah le mensonge. » C'étaient trois sortes de chamelles particulièrement prolifiques, et un étalon largement utilisé. Le lait de la *bahira* était réservé à la divinité du *hima* où elle était laissée en liberté ; la *sayba* elle aussi y était libre et ne portait plus aucun fardeau, ainsi que la *wasila* et le *hami*. Les exégètes les ont retrouvées dans le Coran. Des réserves sont faites par des traditions qui admettent que leur lait et même leur chair, après sacrifice, peuvent être donnés aux pauvres de la tribu et aux étrangers : c'est encore les consacrer aux dieux .

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.41).

<sup>336</sup> Corpus coranique 7/73, 11/64, 26/155, 54/26, 91/13.

### **Le rejet de la tradition de choix rituel.**

**(Corpus coranique d'Othman 5/102).**

Allah n'a institué ni *bahira*, ni *sayba*, ni *wasila*, ni *hami*.

Mais ceux qui sont infidèles forgent le mensonge contre Allah et la plupart d'entre eux ne raisonnent pas.

**(Bukhari, Sahih 60/147).**

*Bahira* est une chamelle dont le lait est gardé pour les idoles et personne n'est autorisé à la traire.

*Sayba* est une chamelle qu'ils laissent libre pour leurs dieux et elle ne doit rien porter. (...) *Wasila* est une chamelle qui donne naissance à une chamelle la première fois, puis une autre la deuxième fois. Les gens laissent cette chamelle libre pour les idoles si elle donnait deux chameaux sans chameaux entre les deux.

*Hami* est un chameau qui sert à la reproduction. Quand il a fini le nombre de saillies qui lui sont assignées, on le laisse libre pour les idoles, et on l'exonère de tout fardeau, et on l'appelle *hami*.

**(Corpus coranique d'Othman 6/137-141).**

Les associateurs donnent à Allah une part de ce qu'il a fait croître de la terre et des troupeaux . (...)

Les impies ont dit :

-Voici des troupeaux et une récolte qui sont tabous. Ne s'en nourriront, prétendent-ils, que ceux que nous voudrions.

Ce sont des chameaux qu'il est illicite de monter et des bêtes de troupeaux sur lesquelles n'est point proféré le nom d'Allah, en forgerie contre lui.

**(Corpus Coranique d'Othman 22/31a).<sup>337</sup>**

Les bêtes des troupeaux ont été déclarées licites pour vous, sauf celles dont énumération vous est communiquée.

### **La sayba.**

**(ibn Hisham, Conduite de l'envoyé d'Allah, notes complémentaires).<sup>338</sup>**

La *sayba* est une chamelle à qui un homme malade fait le vœu de la libérer quand il retrouve la santé, ou quand il récupère un objet qu'il avait perdu ; et quand il libère une chamelle ou un chameau pour un de leurs dieux, il court librement et se nourrit, sans que l'on puisse rien tirer de lui.

---

<sup>337</sup> Raimund Kobert, "On the meaning of the three final words of Sura XXII. 30-31", *What the Koran Really Says : Language, Text & Commentary*, ed. Ibn Warraq. (réed.) New Delhi, 2006

<sup>338</sup> ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah*, n. 79, p. 703.

### **La punition de l'inventeur présumé de la libération des animaux.**

*L'auteur présumé de ces rites, selon ce mythe, est presque le fondateur honni du paganisme, toujours selon la doctrine musulmane. Il connaît donc selon elle un châtement exemplaire, exposé plus bas.*

**(Bukhari, *Sahih* 56/723).**<sup>339</sup>

J'ai vu Amr ibn Amir bin al Khuzay trainer ses intestins dans le feu de l'enfer parce qu'il a été le premier homme à commencer la tradition de libérer les animaux.<sup>340</sup>

### **L'interdiction de marquer rituellement les animaux.**

**(*Corpus coranique d'Othman* 4/118).**

Qu'Allah maudisse ce démon qui a dit :

-Certes, je prendrai, seigneur, une partie de tes serviteurs !

Je les égarerai ; je les bernerai de désirs ; je leur ordonnerai de fendre les oreilles des bêtes des troupeaux (KHADRAMA) ; je leur ordonnerai de changer la création d'Allah.

### **Une interdiction de détail: la dégustation des foetus animaux.**

*Il s'agit d'un mets de choix pour les bédouins, interdit aux femmes pour des raisons symboliques évidentes: on craint que cette consommation n'ait une conséquence sur leur fertilité.*

**(*Corpus coranique d'Othman* 6/139).**

Les impies ont dit: ce qui est dans le ventre de ces bêtes de troupeaux est pur pour nos mâles et illicite pour nos épouses. Si c'est une bête morte, ils se la partagent.

### **La chamelle sacrée des Thamud.**

*Dans une légende de lointaine origine, le Coran présente pour convaincre le fidèle un usage antique, qui est par ailleurs prohibé dans le temps présent. C'est un indice intéressant des pratiques cultuelles les plus anciennes. L'extrait doit faire partie d'une strate très ancien du texte. Un autre extrait interdit en revanche la pratique, comme une preuve de paganisme.*

**(*Corpus coranique d'Othman* 26/155).**

Il répliqua<sup>341</sup> : voici une chamelle.

A elle appartient de boire un jour, à vous de boire un autre jour désigné.

Ne lui causez aucune meurtrissure, sinon, vous serez soumis au tourmant d'un jour redoutable !

<sup>339</sup> Récit de Sayd bin al Musayyab.

<sup>340</sup> Pratique religieuse de libération de certains animaux des troupeaux ; cf. A.J. Wensick, *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup> I, p. 949 .

<sup>341</sup> Le prophète Salih.

Il la sacrifièrent<sup>342</sup> pourtant, mais le lendemain, ils eurent regret, car le tourment les saisit.

*(Corpus coranique d'Othman 6/139).*

Les impies ont dit :

-Voici des troupeaux et une récolte qui sont tabous. Ne s'en nourriront, prétendent-ils que ceux que nous voudrons. Ce sont des chameaux qu'il est illicite de monter et de bêtes de troupeaux sur lesquels n'est point proféré le nom d'Allah, en forgerie contre lui. Allah les « récompensera »<sup>343</sup> de ce qu'ils ont forgé.

*(Tafsir al Jalalayn 91).*

“Les Thamud, par leur transgression, ont crié au mensonge” : Les Thamud ont mécru en leur prophète Sâlih à cause de leur tyrannie et de leur injustice.

“Lorsque le plus misérable d'entre eux se leva (pour tuer la chamelle): Le plus misérable d'entre eux, appelé Qidar, se porta volontiers à égorger la chamelle avec leur assentiment.

Le messager d'Allah leur avait dit: la chamelle d'Allah! Laissez-la boire” : Sâlih, le prophète d'Allah, leur dit: "Laissez la chamelle boire le jour qui lui a été consacré".

“Mais, ils le traitèrent de menteur, et la tuèrent. Leur seigneur les détruisit donc, pour leur péché et étendit son châtement sur tous. “: mais ils le traitèrent d'imposteur en les mettant en garde contre le supplice d'Allah s'ils enfreignent Ses ordres. Mais, quand même, ils tuèrent la chamelle pour que l'eau soit à eux seuls. C'est alors que leur seigneur leur infligea son châtement sans en épargner personne.

## 9

### Le cas des hommes tabous

*Le phénomène touche aussi les pèlerins au sens strict, considérés comme appartenant à une catégorie particulière de l'humanité. Il en reste une trace dans le Coran, qui fait référence à un étrange comportement rituel d'inversion: des individus en état d'exception doivent entrer d'une manière différente dans les maisons.*

*Des textes étrangers à l'Arabie mentionnent aussi la mise à l'écart de certaines catégories.*

---

<sup>342</sup> AQR: en coupant les jarrets.

<sup>343</sup> Formule ironique, par antiphrase.

*(Corpus coranique d'Othman 2/185).*

La bonté pieuse ne consiste point à ce que vous veniez dans vos maison par leurs façades postérieures, mais la bonté pieuse est d'être pieux. Venez à vos demeures par les portes et soyez pieux envers Allah.

*(Azraqi, Chroniques de la Mecque I 173).*

Quand un homme est tabou en tant que pèlerin, il ne peut pas entrer dans sa maison. S'il a besoin de quelque chose, il escalade le mur de derrière pour que la porte ne surplombe pas sa tête.

Quand Allah apporta l'*islam* et détruisit les actes de paganisme, il établit à ce sujet :

« *La piété ne consiste pas à entrer dans les maisons par l'arrière, mais réside dans la crainte d'Allah* ». <sup>344</sup>

### **Personnel tabou.**

*(Pline, Histoire Naturelle 12/30).*<sup>345</sup>

Les Minéens, les premiers, ont fait le commerce de l'encens, et ils en sont encore les agents les plus actifs; de là vient que l'encens a été appelé minéen. Ce sont les seuls Arabes qui voient l'arbre de l'encens, et encore ne le voient-ils pas tous; on dit que c'est le privilège de trois mille familles seulement, qui le possèdent par droit héréditaire; que pour cela ces individus sont sacrés; que lorsqu'ils taillent ces arbres ou font la récolte ils ne se souillent ni par le commerce avec les femmes ni en assistant à des funérailles, et que ces observances religieuses augmentent la quantité de la marchandise. Quelques-uns prétendent que le droit de faire la récolte dans les forêts appartient en commun à ces peuples ; d'autres disent qu'il se répartit par un roulement annuel.

### **Les récoltants sacrés de l'encens au pays de Saba.**

*(Pline, Histoire Naturelle 12/54).*

On raconte qu'il n'y a pas plus de 3000 familles qui possèdent le droit de vendre l'encens, et par conséquent les membres de ces familles sont considérés comme sacrés, et il ne leur est pas permis d'être souillés, en s'unissant à une femme, ou en participant à des funérailles, quand ils sont occupés à pratiquer des incisions dans les arbres dans le but de produire l'encens.

---

<sup>344</sup> Corpus coranique 2/185; Th. Noldecke, "Gottesfurcht bei den alten Arabern", *Arch. f. Rel.* I, 1898, 361-63;

<sup>345</sup> Ed. E. Littré.

## 10

## Les noms théophores

*Il est de coutume de donner aux enfants (essentiellement les fils) des noms se référant à une divinité, notamment grâce au mot *abd*, serviteur, placé en tête.<sup>346</sup> Les personnes portant à ce moment le nom d'Abd-Allah, serviteur de Dieu ou du dieu, sans davantage de précision, sont la plupart du temps juifs ou chrétiens.<sup>347</sup> L'islamisme tente d'effacer le plus possible les anciennes nominations entâchées de la « souillure » de l'idolâtrie.<sup>348</sup> Cette pratique fournit un excellent moyen d'accéder aux noms des divinités antiques, celles qui n'ont rien laissé d'autres à la postérité que le nom de leurs adorateurs.<sup>349</sup> Muhammad lui-même est concerné par un jeu magique sur son nom, au cours de son apostolat mecquois.*

**L'explication du phénomène.**

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 25c).

Les Arabes avaient l'habitude de former des noms propres à partir d'un nom annexé au vocable *abd*.

<sup>350</sup> Je ne sais pas si les noms comme Abd Babil, Abd Ganm, Abd Kulal et Abd sont composés de partir du nom d'une idole ou non.

**Superstition : les noms néfastes.**

(Malik, *Muwatta* 1819).

Yahya ibn Sayd a dit que l'envoyé d'Allah a dit aux gens :

-Qui est donc cette chamelle laitière ?

Un homme se leva et l'envoyé d'Allah dit :

-Quel est ton nom ?

-Murra<sup>351</sup>, lui répondit-il.

A la même question, un autre répondit :

-Harb<sup>352</sup>.

<sup>346</sup> Arafat 1968, p. 12; H.H. Bräu, "Die altnordarabischen kultischen Personnamen", *WZKM* 32, 1925.

<sup>347</sup> C'est le cas du père de Muhammad.

<sup>348</sup> M. J. Kister, « Call yourselves by graceful names », *Lectures in memory Plessner* 1975 ; les nouveaux noms sont très souvent les mêmes : Abdallah, Abdelaziz, Abdelrahman...

<sup>349</sup> Cf. partie 4.

<sup>350</sup> « Serviteur de »

<sup>351</sup> « Amer ».

<sup>352</sup> « Guerre ».

L'envoyé d'Allah lui dit :

-Assieds-toi.

Et à un autre, qui dit encore son nom :

-Yaysh<sup>353</sup>.

L'envoyé d'Allah lui dit :

-Va traire la chamelle.

### **Dispute sur un nom.**

(**Tabari, *Histoire des prophètes et des rois VII 1325***).<sup>354</sup>

Ummaya ibn Khalaf était un de mes amis à la Mecque. Mon nom était Abd Amir, mais quand je suis devenu musulman, j'ai été appelé Abdal Rahman. Ummayah m'a rencontré et m'a dit :

-Abd Amir<sup>355</sup>, détestes-tu le nom que ton père t'a donné?

J'ai répondu oui,

Et il dit :

-Je ne reconnais pas al Rahman<sup>356</sup>, alors trouve toi un nom par lequel je pourrais t'appeler en te rencontrant. Tu ne réponds pas à ton ancien nom, je ne t'appellerai pas par un nom que tu ne reconnais pas.

Quand il m'appelait Abd Amir, je refusais de lui parler.

A la fin, il me dit :

-Tu peux choisir le nom que tu veux pour moi, Abu Ali.

Il dit :

-Alors d'accord, tu es Abd al Ilah.<sup>357</sup>

### **»Serviteur de Wadd ».**

(**ibn Kalbi, *Livre des Idoles 49 d***).

Awf emporta l'idole et l'érigea à Dumat-al-Jandal clans la vallée des Qura. Ce fut la première idole à prêter son nom aux hommes et Awf fut le premier à appeler son fils « Abd Wadd ». Par la suite, les Arabes utilisèrent ce nom théophore.

### **Théophores d'Allat.**

(**ibn Kalbi, *Livre des Idoles 13 a***).

Sur le nom d'al Lat, les Arabes formaient les noms théophores Zayd al Lat et Taym al Lat.

---

<sup>353</sup> « Vivant ».

<sup>354</sup> Ed. State of New York University.

<sup>355</sup> Nom divin : « Le chef ».

<sup>356</sup> Le Miséricordieux.

<sup>357</sup> "Serviteur du dieu", nom à la fois païen et musulman. Il masque souvent un nom resté dans le paganisme.

### **Théophores de Manat.**

(**ibn Kalbi**, *Livre des Idoles* 10 f).

Les Arabes utilisaient des noms théophores tels que Abd Manah et Zayd Manah .

### **Exemples de théophores.**

(**ibn Kalbi**, *Livre des Idoles* 14 c ; 15 a).

Puis ils prirent al Uzza, qui est plus récente qu'al Lat et que Manah. Les noms théophores de ces deux dernières sont, à ma connaissance, plus anciens que ceux d'al Uzza.

ibn Murr a, en effet, nommé Zayd Manah (...); de même, Abd-Manah est le fils de Udd; le nom de Taym al Lat, Talaba ibn Ukaba l'a donné à son fils Taym al Lat; de même, le fils de Rufayda ibn Tawr s'appelle Taym al Lat; un autre fils de Rufayda ibn Tawr s'appelle Zayd al Lat; enfin, le fils de an Namir ibn Qasit s'appelle Taym al Lat. Par contre, le fils de Kab ibn Sayd (...) s'appelle Abd al Uzza. Al Uzza est donc plus récente que les deux premières, puisque Abd al Uzza ibn Kab fut l'un des premiers, parmi les Arabes, à porter ce nom.

### **La protection par le nom.**

*Ce témoignage amusant souvent repris montre Muhammad qui raisonne encore selon des références archaïques accordant une puissance et une réalité aux noms : c'est la base d'une mentalité magique.*

(**Bukhari**, *Sahih* 56/733).

L'apôtre d'Allah a dit :

-Ne vous étonnez-pas si Allah me protège des insultes et des malédictions des Quraysh. Ils insultent Mudhamman et maudissent Mudhammam alors que je suis Muhammad.

(**An Nawawi**, *Hadith* 1672).

Muawiya ibn al Hakam a dit: J'ai dit:

-Ô messager d'Allah! Je sors à peine de la *jahiliyya* et Allah le Très-Haut nous a apporté l'islam. Or il y a parmi nous des hommes qui s'adressent aux devins.

Il lui dit:

-Ne fais pas comme eux.

Je dis:

-Il y a parmi nous des gens qui croient à l'augure.

Il dit:

C'est une simple sensation qu'ils éprouvent en eux-mêmes. Que cela ne les détourne pas de ce qu'ils avaient décidé de faire.

Je dis:

-Il y a parmi nous des hommes qui font des traits sur le sable.

Il dit:

-Il y avait un prophète<sup>358</sup> qui le faisait. Celui qui trace selon ses règles atteint la vérité.

**(An Nawawi, *Hadith* 1676).**

Selon Burayda , le prophète ne croyait pas au mauvais augure.

**(Ibn Maja, *Hadith* 1/86).**

L'envoyé d'Allah a dit :

-Le mauvais sort et les mauvais augures n'existent pas. Tout arrive par décision d'Allah.

**(An Nawawi, *Hadith* 1677).**

Urwa ibn Amr rapporte: On parle au messager d'Allah de l'augure. Il dit:

-Le meilleur augure est la belle parole qu'on entend à l'improviste. L'augure ne doit pas détourner le musulman de ce qu'il avait décidé de faire. Quand l'un de vous voit (en rêve) quelque chose qui ne lui plaît pas qu'il dise:

-Seigneur Allah! Nul autre que toi n'apporte les bonnes choses et nul autre que Toi ne repousse les mauvaises. Il n'est de force ni de puissance que par toi.

---

<sup>358</sup> Idris ?

## 7

# Signes et paroles

## 1

## Présentation

*Il n'y avait pas encore de révolution scientifique en Arabie, et d'ailleurs toujours pas de nos jours. Les humains qui s'y trouvaient avaient recours à d'autres moyens pour répondre aux questions habituelles: s'interroger sur l'avenir, sur le sort de chacun, et pourquoi pas, sur la fin du monde.*

*La doctrine eschatologique détourne les questions et les méthodes, et finalement annule l'interrogation. A quoi bon savoir la suite, puisque la fin du monde est proche...*

*La question des signes et des paroles consiste à n'en pas douter un sujet important, puisque les deux inventions à la base de l'islamisme, le Coran et Muhammad, intègrent avec aisance les deux catégories à étudier ici, c'est-à-dire les oracles, et les devins. Deux méthodes pour un seul but: en savoir plus, et savoir ce qui est vrai, et ce qui sera.*

*Ce qui distingue l'oracle et le devin? Le premier évite tout contact avec le médiateur humain, tandis que le second assume tout à fait la médiation humaine: le premier se veut*

*direct et parfait (incr  e, pourrait-on dire), le second est plus subjectif, li      la r  flexion et    la psychologie. Le premier est un miracle, le second un m  tier. D  cid  ment, le Coran et Muhammad, dont on ne sait lequel a cr  e l'autre, ne sont jamais loin.*

*Par la suite, bien   videmment, les deux proc  d  s sont combattus avec f  rocit  : leur place est prise par la r  v  lation coranique, et par la proph  tie mohamm  dienne, et il reste   tonnant de voir    quel point les deux ph  nom  nes nouveaux se sont gliss  s dans les formes anciennes.*

Au-dessus des divinit  s elles-m  mes, les anciens Arabes voyaient le sort inconnaissable, *ad dahr* (dont l'id  e devait les pr  parer    croire    la pr  destination islamique). Comme bien d'autres, ils trouvaient les manifestations de ce sort dans des influences astrales. Plus pr  s d'eux, les Jinns, on l'a vu, se m  laient de toute la vie, et par ailleurs avaient acc  s    des secrets de la destin  e. Pour comprendre tous les myst  res, l'Arabe avait besoin de recourir    des hommes favoris  s de capacit  s sp  ciales, le devin *kahin* (h  breu *kohen*) ou *arrafa*, le sorcier *sahir*, qui eux savaient faire parler les Jinns et les dieux, influencer leur comportement, pratiquer envers eux les proc  d  s et pr  cautions n  cessaires.

Les pr  tres   taient les interpr  tes du dieu pour r  pondre aux questions des fid  les, pour prononcer des oracles et pour dire le sort. On connait les sept fl  ches sans pointes, dites *azlam* ou *qidah*, que le pr  tre de Hobal savait consulter pour le fid  le qui venait offrir un sacrifice    sa statue et verser le sang dans le *ghabghab*. Le pr  tre d'al Jalsad, dieu des Kinda et des Hadramawt, avait aussi des fl  ches du sort. Les pr  tres des sanctuaires   taient des devins sup  rieurs, car ils   taient inspir  s par des dieux. Mais il y avait en Arabie une foule d'hommes auxquels les Jinns enseignaient divination et magie. On consultait aussi le sort au moyen de cailloux blancs que l'on lan  ait, d'o   le nom de ce proc  d  , *tatriq*. Les Arabes le pratiquaient eux-m  mes sans intervention de pr  tre ou de devin .

Les devins arabes, comme ceux d'autres peuples, expliquaient le vol des oiseaux. Le passage de ceux-ci vers la droite ou la gauche de l'observateur   tait un pr  sage faste ou n  faste. Muhammad pr  tendra supprimer cette *tayara*, mais,    ses noc  s avec A  sha, les femmes n'en cri  ront pas moins encore : « *Khayr tayr* », bon oiseau (augure). Le devin vaticinait en une sorte d'extase : c'est qu'il connaissait les herbes qui, en la lui procurant, lui d  voilaient les secrets de la nature . Les extases de Muhammad sembleront   tre de m  me ordre, et l'on viendra lui demander, celui-ci l'identit   de son p  re, un autre la cachette de sa chamelle   gar  e. Les croyants le consid  reront comme le devin parfait, inspir   par Allah, cependant que d'autres s'  tonneront qu'il n'eut point re  u une cassette close, qu'un ange ne lui apprit pas tous les secrets des hommes. Les devins pratiquaient la *qiyafa*, l'art d'interpr  ter les traces de l'homme ou de sa monture, et celui de consulter les fl  ches sans pointes *azlam*. Il y en avait    la Kaba. Muhammad tirera lui-m  me ainsi au sort le nom de la femme qui l'accompagnera dans une exp  dition. La consultation du sort prenait aspect de jeu avec le *maysir*, la science du sable, etc., toutes choses qui seront condamn  es par le Coran.

(M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.44-6).

## 2

### Devins concurrents de Muhammad

*Il existe dans cet univers des personnages hors du commun qui sont capables de deviner l'avenir ou de mobiliser des forces surnaturelles.<sup>359</sup> C'est une question pol  mique du point de vue de Muhammad : il est accus   d'  tre un des leurs, et il ne d  daigne pas, tout en les*

<sup>359</sup> R. Bloch, *La divination dans l'antiquit  *, Paris, 1984.

*maudissant, d'exercer diverses pratiques extra-canoniques, très clairement attestées, au détour de tel ou tel épisode, sans que la documentation n'y prenne garde.*

*Les Arabes semblent très réputés dans le monde antique pour leur qualité divinatoires. Il faut dire qu'ils se sont bien entraînés pendant des siècles à rechercher les chameaux perdus dans le désert: c'est en effet leur fonction la plus populaire, et vitale au demeurant.*

*Cet attrait pour la domination de domaines et de forces mystérieuses est une constante du milieu bédouin et arabe en général, jusqu'à nos jours.<sup>360</sup>*

*Les techniques sont multiples et variées: on peut lire dans le cours de l'eau (hydromancie : ISTINZAL) , ou dans le mouvement des animaux, le vol des oiseaux surtout (zoomancie : IYAFa). Certains arrivent même à lire dans les excréments, par une méthode de coproscopie (QIYAFa) : mais on devine toujours plus le passé que le futur.<sup>361</sup>*

*Durant sa jeunesse et le début de son apostolat, Muhamad<sup>362</sup> est souvent confronté (et confondu) avec des devins, qui sont ses concurrents directs. Eux aussi pratiquent la prophétie, ils « parlent avant », soit avant que les faits n'adviennent. Ils semblent donc faire partie du quotidien et de l'ordinaire des populations, tandis que les prophètes se font rares et constituent des exceptions. Ibn Khaldun a même été contraint s'interroger sur le rapport entre devins et prophètes.*

### **Dédicace d'un devin**

**(Inscription de Pétra).<sup>363</sup>**

Ceci est la statue d'Aréthas, roi des Nabatéens, qu'a érigée pour lui Abdu le devin.

**(Muslim, *Sahih* 26/5532).**

J'ai demandé :

-Messager d'Allah, il y a des choses que nous faisons dans les périodes pré-islamiques. Par exemple, nous allions voir des devins.<sup>364</sup>

Alors il dit :

-N'allez pas voir les devins.

J'ai dit :

-Nous allions consulter les augures.

<sup>360</sup> T. Fahd, *La divination arabe*, Paris, 1966, qui reste la synthèse la plus complète en français ; A. Guillaume, *Prophecy and divination among the Hebrews and other semites*, Londres 1938; R. Blachère, *Histoire de la littérature arabe I*, p. 188; id., *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. divination ; D. J. Stewart, *id.*, sv. soothsayer; J. Ryckmans, "La mancie par HBR en Arabie du sud ancienne, l'inscription Nami Nag 12", *Festschrift Caskel* 1966; Anne Regourd (dir.), "Divination, magie, pouvoirs au Yémen", *Quaderni di Studi Arabi*, 13/1995; Patrick Gaffney, "Magic, Miracle and the Politics of Narration in the Contemporary Islamic Sermon," *Religion and Literature*, Notre Dame 20, n. 1, 1988.

<sup>361</sup> J. Wansbrough, *The sectarian Milieu*, p. 22.

<sup>362</sup> Les signes naturels interprétés.

<sup>363</sup> L. Nehmé, F. Villeneuve, *Pétra, métropole de l'Arabie Antique*, Paris, 1999, p. 29.

<sup>364</sup> KAHIN ou ARRAF.

Alors il dit ;

-C'est une sorte de caprice de votre part, ne le laissez pas vous empêcher d'agir.

**(ibn Sad, *Tabaqat* 8/20).**<sup>365</sup>

Qabisa a dit : J'ai entendu l'envoyé d'Allah dire :

-Les techniques de divination sont une partie de l'idolâtrie.

**(Bukhari, *Sahih* 4/1094).**

J'ai dit :

-Messager d'Allah, j'étais récemment un païen et Allah nous a apporté l'*islam* ; parmi nous, il y a des gens qui avaient recours aux devins.

Il dit :

-N'ayez plus recours aux devins.

-Il y avait des gens qui avaient recours aux augures.

-C'est quelque chose qu'ils trouvent dans leur poitrine, et ne laissez pas cela vous détourner de votre chemin.

-Il y a des gens qui dessinent des lignes.

-Il y avait un prophète qui dessinait des lignes, alors s'ils le font, c'est permis.

**(Bukhari, *Sahih* 78/ 117).**

D'après Urwa, Aïsha a dit : quelques personnes ayant questionné l'envoyé d'Allah au sujet des devins, il leur répondit :

-Ils ne sont rien.

-Mais, ô envoyé d'Allah, reprirent les fidèles, par moment, ils annoncent des choses qui sont vraies.

-Ces paroles vraies, répliqua l'envoyé d'Allah, c'est un *djinn* qui les a dérobées et qui vient les crier dans les oreilles de son maître, à la façon des poules.<sup>366</sup> Mais il mêle à tout cela plus de cent mensonges.

**(An Nawawi, *Hadith* 1668).**

Aïsha rapporte: Des gens interrogèrent le messager d'Allah sur les devins. Il dit:

-Ils ne sont rien.

Ils dirent:

-Ô messager d'Allah! Ils nous annoncent parfois des choses qui se vérifient par la suite.

Le messager d'Allah dit:

---

<sup>365</sup> Ed. Bewley.

<sup>366</sup> Ou de « fioles ».

-Il s'agit là d'une parole de vérité que le *djinn* saisit au vol et verse dans l'oreille de son protégé. Ainsi ils mêlent un mot de vérité à cent mensonges.

**(Ibn Maja, *Hadith* 1/194).**

L'envoyé d'Allah a dit :

-Les étoiles filantes sont là pour frapper les mauvais anges (...). Parfois, elles préviennent les devins quand elles sont projetées.

### Une devineresse

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 132).**

...une femme des banu Sahm, appelée al Ghaytala, qui était devineresse au temps de l'ignorance fut visitée par son esprit personnel une nuit. Il se mit à gazouiller en dessous d'elle, puis dit :

-Je sais ce que je sais : « le jour de la blessure et du massacre. »

Et quand les Quraysh le surent, ils demandèrent ce que cela voulait dire. L'esprit revint une autre nuit et dit, ayant gazouillé sous elle :

-La mort? Qu'est ce que la mort?

Chez elle, les ossements sont jetés ici et là.

### Technique divinatoire.

**(Ibn Khaldun , *Prolégomènes*, Livre I, 1-Discours 6).<sup>367</sup>**

Le devin ne peut pas atteindre d'une manière complète à la perception des choses intellectuelles, car la révélation qu'il reçoit vient des démons. Pour arriver au plus haut degré d'inspiration dont il est capable, il doit avoir recours à l'emploi de certaines phrases qui se distinguent par une cadence et un parallélisme particuliers. Il essaye ce moyen afin de soustraire son âme aux influences des sens et de lui donner assez de forces pour se mettre dans un contact imparfait (avec le monde spirituel). Cette agitation (d'esprit), jointe à l'emploi des moyens extrinsèques dont nous avons parlé, excite dans son cœur (des idées) que cet organe exprime par le ministère de la langue. Les paroles qu'il prononce alors sont tantôt vraies, tantôt fausses. En effet, le devin, voulant suppléer à l'imperfection de son naturel, se sert de moyens tout à fait étrangers à sa faculté perceptive et qui ne s'accordent en aucune façon avec elle. Donc la vérité et l'erreur se présentent à lui en même temps ; aussi ne doit-on mettre aucune confiance en ses paroles. Quelquefois même il a recours à des suppositions et à des conjectures dans l'espoir de rencontrer la vérité et de tromper ceux qui l'interrogent.

### Devins ou prophètes?

**(Ibn Khaldun , *Prolégomènes*, Livre I, 1-Discours 6).<sup>368</sup>**

---

<sup>367</sup> Trad. De Slane 1863.

(J'ajoute, pour ma part, que) tous les devins contemporains d'un prophète savaient bien que sa parole était la vérité ; ils comprenaient la portée démonstrative de ses miracles, car ils participaient, dans un certain degré, à la nature prophétique, de même que tous les hommes participent (à la faculté d'obtenir des révélations) par la voie des songes. Mais, sous ce rapport, les perceptions intellectuelles sont plus vives chez les devins. Quand ceux-ci n'avaient pas que le prophète était véridique et qu'ils se laissaient entraîner à le démentir, ils ne faisaient qu'obéir aux suggestions de l'amour-propre, qui les portait à croire que cette faculté aurait dû leur appartenir. Ils tombaient ainsi dans l'obstination, comme le fit Omayya ibn Abu Salt, qui espérait devenir prophète. Il en fut de même d'Ibn Sayyad, de Mosaylima, et d'autres. Mais, lorsque le triomphe de la vraie foi eut mis un terme à ces vains souhaits, les devins se rallièrent franchement à la religion. C'est ce qui arriva à Toleyha al Assad et à Kareb ibn al Aswad. La sincérité de leur conversion est attestée par la bravoure dont ils firent preuve lors des premières conquêtes de l'islam.

(Tabari, *Livre des prophètes et des rois IX 1795-6*).<sup>369</sup>

La première apostasie<sup>370</sup> en islam eut lieu dans le Yémen, alors que l'apôtre d'Allah était encore vivant. Elle était dirigée par Dhu al Khimar Abhalah ibn Kab, appelé Aswad. (...) Al Aswad était un devin et un jongleur.

### 3

## Le devin Muhammad

*Muhammad est constamment accusé d'être un devin par ses adversaires ; certains indices l'indiquent aussi ; et plusieurs passages du Coran correspondent justement au style des devins arabes.<sup>371</sup> De fait, le personnage ne doit pas être bien loin de cette activité traditionnelle, qu'il affecte de dénigrer. A Médine, un texte étrange le fait rencontrer un personnage aussi bizarre que lui-même: il est surpris au milieu d'une transe qui semble tout*

---

<sup>368</sup> Trad. De Slane 1863.

<sup>369</sup> Ed. State of New York University.

<sup>370</sup> RIDDAH ; E. Shoufani, *Al Riddah and the muslim conquest*, Toronto, 1972.

<sup>371</sup> Fahd 1966, p. 161-2, en dépit des précautions dont l'auteur s'entoure pour étudier le phénomène; Angelika Neuwirth, "Der historische Muhammad im Spiegel des Koran Prophetentypus zwischen Seher und Dichter?" Wolfgang Zwickel (ed.), *Biblische Welten. Festschrift. Martin Metzger*, Göttingen 1993.

*droit issue d'un contexte shamanique. L'indice le plus remarquable est le fameux manteau, qui s'enroule autour du personnage en transe.*

**(Corpus coranique d'Othman 73/1).**<sup>372</sup>

Ô toi enveloppé d'un manteau !

reste en vigile seulement peu de temps,

la moitié ou moins de la moitié de la nuit

-ou un peu plus, -et psalmodie avec soin la prédication.

**(Corpus coranique d'Othman 74/1).**

Ô toi couvert d'un manteau !

lève-toi et avertis !

**(Bukhari , Sahih 56/160).**

Abdallah ibn Omar a dit: En compagnie d'Ubayy ibn Kab , le prophète se dirigea vers ibn Sayyad , qui , d'après ce qu'on avait dit , se trouvait dans un bois de palmiers. Lorsqu'il y fut entré , le prophète n'avanca plus qu'en se cachant derrière les troncs des palmiers. ibn Sayyad était enveloppé dans une couverture lui appartenant , d'où sortait un bourdonnement.

**(Corpus coranique d'Othman 85/1-3).**

Par le ciel renfermant les constellations !

Par le jour promis !

Par celui qui témoigne et ce dont il est témoigné !

**(Corpus coranique d'Othman 89/1-4).**<sup>373</sup>

Par l'aube !

Par les deux nuits !

Par le pair et l'impair !<sup>374</sup>

Par la nuit quand elle s'écoule !

**La divination par les livres.**<sup>375</sup>

**(Bukhari, Sahih 80/48).**

---

<sup>372</sup> La sourate a pour titre « Celui qui s'est enveloppé ».

<sup>373</sup> Pour W. Muir, ce verset est d'une période pré-apostolique ; R. Blachère parle de « fond ancien », ce qui revient à la même chose.

<sup>374</sup> L'exégèse musulman, qui n'a rien d'autre à faire, propose au moins 18 interprétations de cette courte phrase.

<sup>375</sup> La formule divinatoire est une islamisation de la prière traditionnelle.

Jâbir a dit : Le prophète nous enseignait la consultation du sort (ISITQSAM) au moyen du Coran pour choisir en toutes choses et il nous enseignait comme il nous enseignait le Coran.

- Lorsque l'un de vous, disait-il, hésite dans une affaire, qu'il fasse d'abord deux *raka* puis qu'il dise : Allah, je m'adresse à ton omniscience pour prendre le meilleur parti ; je te demande de m'en donner le pouvoir, toi qui es tout-puissant ; je m'adresse à ta suprême bonté. Tu peux tout et je ne puis rien ; tu sais tout, je ne sais rien, car toi tu connais tous les secrets de l'avenir. Allah, tu sais quelle chose est meilleure pour moi, pour ma religion, pour mon existence et pour mon salut éternel - ou qu'il dise : décide pour le présent et pour l'avenir - si tu sais qu'il en résultera pour moi du mal dans ma religion, dans mon existence et pour mon salut éternel - ou pour le présent et pour l'avenir - détourne cela de moi et détourne-m'en. Décide ce qui vaudra le mieux pour moi, quoi que ce soit, et fais ensuite que j'en sois satisfait.

Alors seulement on formule sa demande.

### **Le devin Rahman.**

(**ibn Durayd, *Sira* 37**).<sup>376</sup>

Quand le prophète prononça le nom d'ar Rahman, les Quraysh demandèrent :

-Savez vous qui est ar Rahman que Muhammad nomme? C'est un devin de la Yamana !<sup>377</sup>

### **Anti-portrait de Muhammad en devin.**

(**ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 171**).

... un certain nombre de Quraysh vint voir al Walid ibn al Mughira<sup>378</sup>, qui était un homme important, et il il s'adressa à eux en ces termes:

Le temps de la fête est revenu<sup>379</sup>, et des représentants des Arabes vont venir et ils ont entendu parler de l'un d'entre vous, donc il faut s'accorder à ce sujet sans dispute pour que personne ne puisse mentir à l'autre. Ils répondirent:

-Dis nous ton opinion à son sujet.

Ils dirent:

-Non, dites-moi votre opinion et je vous écouterai.

Ils dirent:

-C'est un devin.

Il dit:

-Par Allah, il n'est pas ça, parce qu'il n'a pas le murmure stupide et le discours rythmé du devin.

-Alors il est possédé, dirent-ils.

-Non, il n'est pas cela, dit-il, nous en avons vu, et il n'en a pas les mouvements saccadés, les spasmes et les soupirs.

-Alors il est poète, dirent-ils.

-Non, il n'est pas poète, puisque nous connaissons la poésie sous toutes ses formes et les vers.<sup>380</sup>

<sup>376</sup> Trad. Fadh 1968, p.142.

<sup>377</sup> Rahman est le nom de la divinité suprême, pour les juifs d'Arabie du sud.

<sup>378</sup> Personnage ambigu, hésitant entre les partisans de Muhammad et les autres ; K. V. Zettersteen, *Encyclopédie de l'Islam*<sup>2</sup> X I p. 141. Il a pour fils le fameux Khalid ibn Walid, le sabreur d'élite.

<sup>379</sup> Le pèlerinage annuel, occasion de la réunion des tribus.

-Alors il est sorcier.

-Non , nous avons vu les sorciers et la sorcellerie et il n'y a pas de crachats et de noeuds.

## 4

### Oracles

*L'oracle est simplement l'expression de la parole divine, souhaitée, favorisée, attendue par les fidèles. C'est un des piliers les plus solides des anciennes religions, qui répond aux attentes humaines fondamentales (au sens le plus large, le besoin de savoir, ou à défaut, d'écouter), et Muhammad devra concentrer ses attaques sur les divinités oraculaires, comme Hobal, le concurrent d'Allah. Avec le système musulman, l'oracle devient un livre figé et un personnage largement imaginaire et lentement élaboré.<sup>381</sup>*

*Muhammad est un prophète, admettons, mais sa prophétie donne lieu à un oracle, c'est-à-dire la parole divine qui s'exprime. La seule différence avec le système ancien, c'est qu'autrefois, le dieu s'exprimait quand on avait besoin de lui, quand on lui donnait la parole, quand on lui posait des questions. A travers le Coran, l'oracle prend la parole d'autorité, même si personne n'a rien à lui demander. Dans la Sunna, en revanche, le schéma précédent revit: chacun pose des questions à l'oracle Muhammad, et lui répond précisément à chacune.*

*Certes, affirmer que le Coran est un oracle peut sembler excessif. Mais prétendre qu'il ne l'est pas l'est aussi. En réalité, son apparition subite, en tant qu'énorme stock de paroles à dire et à faire entendre, fait songer que le public qui lui était contemporain était habitué à recevoir d'une manière aussi abrupte des paroles, sans explication. C'est à nouveau le phénomène de l'oracle.*

#### Attente d'un oracle.

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 36 a).**

(Jafar ibn abu Hilas) dit alors (...) et que les foules de Yadkur se tenaient droites devant elle, dans l'attente de sa parole oraculaire.

<sup>380</sup> Sur la poésie arabe, et la fonction sociale du poète, cf. partie II; C. Gilliot, "Poète ou prophète? Les traditions concernant la poésie et les poètes attribuées au Prophète de l'islam et aux premières générations musulmanes", in Sanagustin, *Paroles, signes, mythes, Mélanges Bencheikh*, Damas 2001; Comp. J. Hempel, "Prophet and poet", *Journal of Theological Studies* 1939; pour le cas biblique, cf. S. A.Geller, , "Were the Prophets Poets?", *Prooftexts* 3,1983.

<sup>381</sup> A.F.L. Beeston, , "The oracle sanctuary of Jar al-Labba", *Le Muséon*, 62/1949.

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 8c).**

Les Himyar avaient aussi un temple à Sanaa appelé Riam. Ils le vénéraient, y immolaient des sacrifices et, à ce qu'on raconte, y recevaient des oracles.

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 18).**

A cette époque, Riam était un des temples qu'ils vénéraient et ils y offraient des sacrifices, y recevaient des oracles, du temps où ils étaient polythéistes.

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 15 b-c).**

Le premier qui prit Al Uzza pour idole fut Zalim ibn Asad. Elle se trouvait dans une vallée de Nakhla as Sha'amiyya du nom de Hurad, en face d'al Gumayr, à droite du chemin qui monte de la Mecque en Irak, à une distance de neuf milles (...). Zalim édifia au dessus de l'idole un *buss*<sup>382</sup>, c'est-à-dire un temple, qui donnait des oracles.

**(C. M. Doughty, *Voyages dans l'Arabie Déserte*, ).<sup>383</sup>**

Nous nous levâmes, et j'allai avec le *kadi*<sup>384</sup> et mon hôte, visiter un bloc de pierre gisant devant la maison du magistrat. Ils disent que c'est une idole, el Uzza. (...) Mais le kâdi et le colonel Mohammed me dirent :

-Il y a de maudites gens de la ville, qui lorsqu'ils sont malades viennent ici la nuit se frotter secrètement contre cette pierre. Les pierres (dirent-ils ensuite) rendaient des oracles, aux jours de l'ignorance, et servaient de truchement à Sheytan. (...)

**(Inscription de Shibam-Yémen).<sup>385</sup>**

Yafam et Dakaril, fils de Sumhuram ont dédié à Uzzayan<sup>386</sup> la statue qu'ils ont supposé qu'elle leur demandait dans l'oracle.

**Un prêtre oraculaire.****(Inscription du Yémen, II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.).<sup>387</sup>**

Falrakarib dhu Dharhan, fils de Shahr, ministre, grand prêtre et, durant sa prêtrise, interprète de Amm depuis Marqad, préposé à l'onction lors de la consultation oraculaire de Amm et Hawkun, le jour où Amm s'est exprimé depuis Nad et Hawk depuis Qaly, gardien avec les deux responsables de Qalban, gardien de la chambre dans le temple Bana, a dédié à Warakh et à Harman ce *bahat* de calcaire, au moyen de ce qu'il leur avait destiné. Il a confié à Warakh et à Harman son souffle de vie

<sup>382</sup> W. Atallah, "al Buss, vestiges de cultes chtoniens en Arabie", *Arabica* 22/1974;

A. Sima, "Die sabäische Buss- und Sühneinschrift YM 10.703", *Le Muséon* 113-2000

<sup>383</sup> Trad. J.-C. Reverdy, Paris, 2002, p. 1337-1343.

<sup>384</sup> Juge sous les Ottomans.

<sup>385</sup> *Corpus des inscriptions et antiquités sud-arabes*, Louvain, 1957, 35.21.

<sup>386</sup> Le suffixe -an remplace l'article al.

<sup>387</sup> Musée du Louvre, AO 4543.

et sa personne physique, ses deux fils Ghadran et Anmar, toute sa descendance et ses biens. Avec Athtar, avec Amm, avec Anbay, avec Dhat Sanat, avec Dhat Zahran et avec Yadaab Dhubyàn et son fils, le même Shahr, rois de Qataban.

### **Le voile de l'oracle.**

*L'idée que la parole divine doit se cacher d'un voile est aussi une procédure oraculaire. Une trace pourrait subsister dans le corpus coranique. Des personnages ont pu aussi prononcer des oracles, toujours en se voilant. L'iconographie islamique, surtout shiïte, abonde en personnages voilés, ce qui renforce encore l'impression qu'ils possèdent un pouvoir oraculaire.*

(Q 42/51).

+++++

## 5

### **Le sort par les flèches**

*La bélomancie est une procédure pratiquée par les peuples nomades et archers, avec des flèches spéciales, lancées sur une cible, tirées au sort du carquois ou bien jetées à terre. Le rite aurait été pratiqué à la Mecque, dans la Ka'ba, et il mérite donc la colère inévitable de Muhammad : la pratique peut lui ôter une partie de son public. De plus, dans la pratique de l'islamisme telle que la doctrine du jihad, les flèches doivent visés les ennemis de Muhammad, et non servir aux rituels.<sup>388</sup>*

#### **Le tirage à la Ka'ba**

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 23 f ; 24 a).

L'idole se dressait à l'intérieur de la Ka'ba et avait, devant elle, sept flèches divinatoires. La première fléchette portait la mention «pur», la deuxième la mention «attribué». La légitimité d'un nouveau-né était-elle mise en doute, on faisait une offrande à l'idole et l'on tirait les flèches au sort. La flèche «pur» faisait reconnaître l'enfant, l'autre le faisait renier. Une troisième flèche concernait les morts, une quatrième, le mariage. L'on ne m'a pas expliqué l'usage des trois dernières flèches. A propos d'un litige, d'un voyage ou d'une entreprise, on se rendait auprès de l'idole et l'on faisait tirer les flèches au sort. Les consultants s'en tenaient à l'arbitrage des flèches divinatoires et s'y conformaient.

---

<sup>388</sup> T. Fahd, « Une pratique cléromantique à la Ka'ba pré-islamique », *Semitica* 1958, p. 55-79.

(**Tarafa, *Diwan* 3**).<sup>389</sup>

*Al Gallak s'efforça de les réconcilier; mais ses efforts étaient ceux d'un homme au caractère trompeur et mensonger.*

*Il prit les flèches divinatoires en faisant ses incantations, mais les flèches furent trompeuses.*

### **La divination par les flèches à Tabala.**

(**ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 41d ; 42 a**).

Lorsque Imrul Qays ibn Hukr était en route pour attaquer les Banu Asad, il passa par Dhul Khalasa. C'était une idole à Tabala que tous les Arabes vénéraient. Devant l'idole, il y avait trois flèches divinatoires : l'impérative, la prohibitive et l'expectative - Le poète, par trois fois, tira les flèches au sort et, par trois fois, il obtint la prohibitive. Il brisa alors les flèches divinatoires et les lança à la figure de l'idole, avec ces mots :

-Va donc mordre le pénis de ton père ! Si la victime du meurtre avait été ton propre père, tu ne m'aurais pas ainsi retenu !

Puis il razzia les Banu Asad et remporta sur eux la victoire. Personne ne consulta plus ce dieu, jusqu'à l'avènement divin de l'*islam*.

(**ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah, Notes***).<sup>390</sup>

Le nom peut se dire aussi Dhul Khulusa. Un Arabe anonyme a dit :

*Si toi, Dhul Khulusa, tu étais la vengeresse du sang versé,  
comme moi, et si ton père avait été tué,  
Tu n'interdirais pas le meurtre des ennemis !*

Son père avait été tué et il voulait en tirer vengeance ; mais quand il est allé consulter Dhul Khulasa ; d'abord il est allé vers Dhul Khulasa pour recevoir un oracle par les flèches.<sup>391</sup> Une fois que la flèche lui interdisant de procéder à la vengeance est sortie, il a prononcé les vers précédents.

### **Les flèches divinatoires.**

(**Tarafa, *Diwan* 17**).<sup>392</sup>

*Je suis un de ces hommes qui, lorsque l'hiver sévit et que l'on entre dans l'intérieur de la maison,  
Qui, au jour où l'on rapproche les tentes les unes des autres pour s'abriter du froid, et que les jours froids se succèdent peu de temps avant la pluie de printemps,  
Lèvent la flèche du sort ; elle leur donne le moyen de jouir de la chair des chammes grasses. Le joueur la plante,*

<sup>389</sup> *Le Diwan de Tarafa*, trad. M. Seligsohn, Paris 1901.

<sup>390</sup> ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah*, n. 73, p. 702.

<sup>391</sup> AZLAM, pour les flèches de divination; Fahd 1966, p. 184, sur la bélomancie.

<sup>392</sup> *Le Diwan de Tarafa*, trad. M. Seligsohn, Paris 1901.

*De façon qu'elle devienne le but; le mauvais sort ne l'arrête pas lorsqu'elle suit une certaine direction.  
 Tu trouveras alors les plats remplis de la chair des chamelles grasses, dont les bons morceaux passent et repassent parmi eux.  
 Et tu verras encore les restes des plats remplis de viande devant les hôtes de nos réunions;  
 On dirait des chameaux aux jarrets coupés, près de puits au fond desquels les eaux jaunissent.  
 Nous savons bien qu'une averse nous atteindra, qu'une pluie abreuvera nos chameaux.*

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah*, Notes)<sup>393</sup>.**

Le nom peut se dire aussi Dhul Khulasa. Un Arabe anonyme a dit :

*Si toi, Dhul Khulasa, tu étais la vengeresse du sang versé,  
 comme moi, et si ton père avait été tué,  
 Tu n'interdirais pas le meurtre des ennemis !*

Son père avait été tué et il voulait en tirer vengeance ; mais quand il est allé consulter Dhul Khulasa ; d'abord il est allé vers Dhul Khulasa pour recevoir un oracle par les flèches. Une fois que la flèche lui interdisant de procéder à la vengeance est sortie, il a prononcé les vers précédents.

### **Un cas pendant l'Hégire.**

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 331).**

Quand l'apôtre a émigré, les Quraysh ont offert une récompense de cent chameaux pour quiconque le ramènerait. J'ai assis à l'assemblée de ma tribu quand un de nos hommes est arrivé en disant :

-Par Allah, je viens de voir passer trois cavaliers. Je pense que cela doit être Muhammad et ses compagnons.

Je lui ai fait signe de se taire et j'ai dit :

-C'est untel et untel qui cherchent des chameaux perdus.

(...)

Puis j'ai demandé mes armes et on me les a apportés au fond de la pièce. j'ai pris les flèches de divination et je suis sorti, avec ma cuirasse. J'ai tiré les flèches et est sortie la flèche que je ne voulais pas voir : « ne lui fais pas de mal ». J'ai tiré à nouveau les flèches et j'ai eu le même résultat.

J'espérais le ramener et recevoir la récompense des Quraysh.

Je me suis mis à sa poursuite, et quand le cheval allait un bon pas, il fit une ruade et je mis à bas. J'ai pensé qu'il y avait quelque chose d'anormal et j'ai encore tiré les flèches et est ressorti encore le « Ne lui fais pas de mal »...

### **Hobal comme divinité oraculaire.**

**(ibn Kalbi, *Livre des idoles* 23f).**

---

<sup>393</sup> ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah*, n. 73, p. 702.

L'idole se dressait à l'intérieur de la Ka'ba et avait, devant elle, sept flèches divinatoires. La première fléchette portait la mention « pur », la deuxième la mention « attribué ». La légitimité d'un nouveau-né était-elle mise en doute, on faisait une offrande à l'idole et l'on tirait les flèches au sort. La flèche « pur » faisait reconnaître l'enfant, l'autre le faisait renier. Une troisième flèche concernait les morts, une quatrième, le mariage. L'on ne m'a pas expliqué l'usage des trois dernières flèches.

### **L'oracle par les flèches.**

(ibn Sa'd, *Tabaqat I 94*).

Le prêtre lui demanda de tirer les flèches, entre lui et dix chameaux, qui étaient considérés à cette époque comme le prix du sang (DIYA). Il tira les flèches mais chaque fois, c'est Abdallah qui était désigné. Il recommença dix fois et à la fin, il y eut la désignation des chameaux. Alors, les compagnons d'Abd al Muttalib ont crié : « Allah Akbar ! » Les filles d'Abd al Muttalib ont pris leurs frères avec eux, et Abd al Muttalib a offert les chameaux, et les a sacrifiés entre Safa et Marwa.

### **Le rejet de la divination par les flèches.**

(Corpus coranique d'Othman 5/4).

Consulter le sort par les flèches est perversité.

(Corpus coranique d'Othman 5/92).

Ô vous qui croyez ! les boissons fermentés, le jeu de *maysir*<sup>394</sup>, les pierres dressées et les flèches divinatoires sont seulement une souillure procédant de l'oeuvre du démon.

Évitez-le !

### **Une pratique chrétienne?**

*Le Coran conserve un étrange usage divinatoire, dans un extrait pseudo-chrétien: sans doute les traditions païennes arabes auront transpirer jusqu'au texte, avant même le Coran, puisque celui-ci puise dans des sources anciennes bien identifiées.<sup>395</sup> Ici, les flèches sont remplacées, dans un monde de scribes chrétiens, par leurs calames, leurs instruments d'écriture.*

(Corpus coranique d'Othman 3/44).

Ceci fait partie des récits<sup>396</sup> de l'inconnaissable que nous te révélons car tu n'étais point parmi eux, prophète, quand ils jetaient leurs calames pour savoir qui d'entre eux se chargeraient de Marie.

---

<sup>394</sup> Fahd 1966, p. 204.

<sup>395</sup> Proto-Evangile de Jacques 8 et Pseudo-Matthieu 8,2.

<sup>396</sup> ANBA.

## 6

## Les augures

*Les augures sont une catégorie spéciale de devins, ceux qui sont inspirés par l'observation de signes naturels, comme le vol des oiseaux, ou de n'importe quel petit phénomène notable. Là encore, la pratique est abhorrée par Muhammad, mais des textes exposent quelquefois des comportements bien ambigus. Même un furieux partisan de l'innovation religieuse s'empêtré parfois dans les habitudes antiques.*

(Clément d'Alexandrie, *Stromates* 1/16).<sup>397</sup>

Les Isauriens<sup>398</sup> et les Arabes ont développé l'art de l'observation des oiseaux.

**Divination par les oiseaux.**

(Cicéron, *De la Divination* 1,42).<sup>399</sup>

Les Arabes, les Phrygiens, les Ciliciens, parce qu'ils pratiquent le pâturage pour leur bétail, et se promènent parmi les champs et les montagnes, en hiver et en été, observent plus facilement le chant des oiseaux et les créatures volantes.

(Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* 1, 20).<sup>400</sup>

Il apprit durant son parcours de la région des Arabes ce qu'ils savaient le mieux faire. Il est assez courant pour les Arabes d'écouter le chant des oiseaux qui prophétisent des oracles, et ils acquièrent la possibilité de les comprendre en les nourrissant...

**Science des oiseaux.**

(Tabari, *Tafsir* 6/39).

Abu Dharr ajouta :

-Vraiment nous avons quitté l'apôtre d'Allah, ... et pourtant il n'est pas d'oiseaux qui bougent ses ailes dans le ciel sans que cela ne nous rappelle une science<sup>401</sup> venant du prophète.

**L'ornithomancie.**

(Tarafa, *fragment* 26/1).<sup>402</sup>

<sup>397</sup> Clément d'Alexandrie, *Stromates*, ed. M. de Génoude, Paris 1846.

<sup>398</sup> Habitants du Taurus dans le sud de l'Anatolie.

<sup>399</sup> Ed. Budé.

<sup>400</sup> Trad. P. Grimal (ed. de La Pléiade)

<sup>401</sup> Une information de type religieux.

*Par ta vie ! tu ne connaîtras pas les calamités au moyen de calculs divinatoires, et les femmes qui consultent les augures au moyen des oiseaux, ne savent pas ce que fait Allah.*

### **Un amateur d'augures.**

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 559).**

... l'apôtre allait son chemin et il passa devant le *harra*<sup>403</sup> des Banu Haritha et un cheval donna un coup de queue qui prit le pommeau d'un sabre et le fit sortir du fourreau. L'apôtre, qui aimait les augures, bien qu'il refusât d'observer le vol des oiseaux, dit au propriétaire du sabre :

-Rengaine ton sabre, parce que je vois que les sabres vont être tirés aujourd'hui.<sup>404</sup>

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 434).**

Les ayant envoyés par devant, il partit et lorsqu'il atteint al Safra, qui est un village entre deux montagnes, il posa des questions sur le nom des endroits. On lui dit qu'il y avait là un endroit appelé Muslih et un autre Mukhri.<sup>405</sup> IL demanda qui étaient leurs habitants, et on lui dit que c'étaient les Banu al Nar et les Banu Huraq<sup>406</sup>, deux clans des Ban Ghifar. L'apôtre vit un mauvais augure dans ses noms et donc les prit en dégoût au point de refuser de passer entre les deux. Alors il les quitta et alla sur la droite....

## 7

### Oniromancie

*La divination par les rêves<sup>407</sup> est une autre catégorie mantique, qui, elle, est parfois pratiquée par Muhammad. La place des songes est grande dans son aventure. Cela ne provoque aucune réflexion particulière, puisque de toute manière, l'inspiration est divine, selon Muhammad, et personne ne vient le mettre en doute.*

**(Muslim, *Sahih* 29/5647).**

...l'envoyé d'Allah a dit :

---

<sup>402</sup> *Le Diwan de Tarafa*, trad. M. Seligsohn, Paris 1901.

<sup>403</sup> Zone aride constituée de cailloux volcaniques.

<sup>404</sup> A la bataille d'Ohod.

<sup>405</sup> Les deux mots semblent une évocation puérile de la défécation, un peu dans "caca-boudin".

<sup>406</sup> Les fils du feu et fils de l'incendie.

<sup>407</sup> Divination par l'interprétation des rêves.

-J'ai vu durant la nuit ce qu'une personne voit dans son sommeil, comme si nous étions dans la maison d'Uqba ibn Rafi, et que là étaient approtées des dattes fraîches d'ibn Tab. J'ai interprété cela comme un signe de la sublimité du monde pour nous, et la fin favorable pour l'au-delà, et un signe que notre religion était bonne.

**(Muslim, *Sahih* 29/5613).**

J'ai entendu l'envoyé d'Allah dire :

Une bonne vision vient d'Allah et un mauvais rêve vient du démon. Donc si quelqu'un ressent un mauvais rêve (HULM) qu'il n'aime pas, il doit cracher trois fois sur son côté gauche et chercher refuge dans Allah contre le mal. Et cela ne l'affectera plus.

**(Tabari, *Livre des prophètes et des rois* III 340).**

Ensuite le prophète fut informé que, dans le Yémen, il avait aussi aux Arabes voisins du Yémen, qui étaient restés fidèles à l'islam, d'aller au secours des musulmans du Yémen. Tous ces hommes réunis attaquèrent Aswad et le tuèrent. Cette nouvelle causa une grande joie au prophète et une amélioration de sa santé. Il eut assez de forces pour sortir, et, le front enveloppé d'un bandeau, à cause de sa douleur à la tête, il vint au milieu du peuple et prononça un sermon. Après avoir rendu grâce à Allah de la mort d'Aswad, il dit :

- Les deux autres, Mosaïlima et Tolayha, périront également, et Allah maintiendra ma religion jusqu'au jour de la résurrection. J'ai fait un rêve cette nuit. Il m'a semblé que je tenais dans mes deux mains deux coupes de lait, ce qui m'était désagréable. Ensuite Allah les a ôtées de mes mains. J'explique ce rêve ainsi: les deux coupes signifient les deux imposteurs qui ont surgi sur la terre ; Allah les fera échouer.

**(Bukhari, *Sahih* 54/ 513).**<sup>408</sup>

Le prophète a dit :

- Un bon rêve vient d'Allah, et un cauchemar ou un rêve mauvais vient de Satan ; si quelqu'un d'entre vous a un mauvais rêve qui lui fait peur, il devra cracher sur le côté gauche et chercher refuge dans Allah contre le mal et de cette façon il ne pourra rien lui arriver de mal.

**(Bukhari, *Sahih* 91/10).**

Abu Hurayra a dit:

(Il a dit)

-Qui me voit en songe, voit la réalité, car le diable ne prend jamais mes traits.

---

<sup>408</sup> Récit d'Abu Qatada.

## 8

## Astrologie

*Le texte coranique contient un très grand nombre d'invocations aux astres, surtout dans les courtes sourates du tout début de la prédication. Il est remarquable que Muhammad ait eu recours à ce caractère astral, très particulier des religions arabes, pour s'adresser à sa divinité. Dans les sourates considérées comme les plus anciennes, ou celles qui tirent leur matière de la strate culturelle la plus archaïque, le tropisme astral est évident, mécanique, magique. Allah n'existe pas encore, mais les étoiles sont bien présentes, et l'opposition constante entre le jour et la nuit confirment que ces gens se cessaient de regarder en l'air. Pour autant, les textes évoquant directement l'astrologie doivent être très postérieures, du temps où l'islamisme s'est bien implanté dans des territoires où depuis longtemps, les astres étaient étudiées et employés pour deviner l'avenir, comme la Mésopotamie, la Perse, l'Égypte. Pour l'Arabie, certes, les témoignages sur les astres existent, et le lien avec les divinités a souvent été mentionné, mais quant à dire qu'il existait de véritables procédés d'interprétation, il y a tout un espace. A la rigueur, un témoignage plausible proviendrait de l'existence dans le corpus coranique de termes liés au zodiaque.*

**(Ibn Maja, *Hadith* 1/194).**

L'envoyé d'Allah a dit :

-Les étoiles filantes sont là pour frapper les mauvais anges (...). Parfois, elles préviennent les devins quand elles sont projetées.

**Le seigneur de Sirius.**

**(*Corpus coranique d'Othman* 53/50).**

..Que c'est lui qui est le seigneur de Sirius.<sup>409</sup>

**(*Tafsir al Jalalayn* 53).**

“*Et c'est lui qui est le seigneur de Sirius...*” : Allah est le seigneur de Sirius, une étoile [qui est la plus brillante du ciel], située derrière les Gémeaux et les hommes l'adoraient du temps de l'Ignorance.

**Le signe des météorites.**

**(Muslim, *Sahih* 26/5538).**

---

<sup>409</sup> B. A. Reyahi, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. Sirius

Comme nous étions assis pendant une nuit, une météore provoqua une lumière éclatante. Le messager d'Allah demanda :

-Que disiez-vous pendant la période d'ignorance, quand une météorite advenait?

(...)

Nous disions que dans cette nuit, il y avait un grand homme qui était né, ou qui était mort.

*(Corpus coranique d'Othman 93/1-2).*

Par la clarté diurne!

Par la nuit quand elle règne!

*(Corpus coranique d'Othman 85/1).*

Par le ciel renfermant les constellations.<sup>410</sup>

*(Corpus coranique d'Othman 86/1).*

Par le ciel et l'astre nocturne.

Et qu'est ce qui te fera connaître ce qu'est l'astre nocturne?

C'est l'étoile perçant la nuit.

*(Corpus coranique d'Othman 91/1-6).*<sup>411</sup>

Par le soleil et sa clarté!

Par la lune quand elle le suit!

Par le jour quand il le fait briller!

Par la nuit quand elle le couvre!

Par le ciel et ce qui l'a édifié!

Par la terre et ce qui l'a étendue!

*(Corpus coranique d'Othman 85/1).*

Par le ciel renfermant les constellations.

*(Corpus coranique d'Othman 81/15-18).*

Non! J'en jure par les astres gravitants, cheminants et disparaissants!

par la nuit quand elle s'étend!

par l'aube quand s'exhale son souffle!

---

<sup>410</sup> BURJ.

<sup>411</sup> F. Schulthess, "Zu Sura 91, 9-10", *Zeitschrift für Assyriologie* 26, 1912.

(An Nawawi, Hadith 1671).

Selon ibn Abbas , le messager d'Allah a dit:

-Celui qui a tiré quelque connaissance de l'astrologie a emprunté l'une des voies de la sorcellerie.  
Plus il pratique l'astrologie et plus il s'apparente aux sorciers.

## 8

# Ensuite fut le Verbe

## 1

### Présentation

*Dans ces systèmes anciens, la parole prononcée est une puissance efficace, qui ne disparaît au moment de son expression. La parole est et reste une merveille, mais dans les temps anciens, on le savait, et on s'en émerveillait. Elle a aussi une grande importance dans les rituels. Il existe aussi des procédés qui visent à contrôler les forces surnaturelles, et à connaître l'avenir. C'est ce que les spécialistes appellent souvent « la religion populaire », en dehors des grands rituels et des institutions. C'est la religion quotidienne, qui répond aux*

*aspirations immédiates, que chacun peut pratiquer sans grands moyens, par l'invocation<sup>412</sup>, par la simple voie de la parole, avant et après l'islamisme. Mais ensuite, le système entend régler sévèrement les procédés.*

*Nombre de ces usages sont évoqués dans les sources islamiques car ils posent problème: le fait est de savoir s'il faut les interdire ou les tolérer, et ceci avec l'appui comme toujours de l'exemple prophétique. L'essentiel de ce qui se raconte n'a jamais concerner le pauvre Muhammad, mais témoigne plutôt de la perpétuation durable de comportements humains, par delà les révolutions religieuses. Le trouble du public aboutit en fait à un résultat positif: la littérature qui s'y attache est riche, et fournit quantité d'informations utiles qui sans cela, auraient disparu.*

*Car la parole humaine ne doit pas entrer en compétition avec la parole divine, et cette dernière ne doit pas être manipulée par les humains, d'où ce luxe de précautions.*

*On est ici entre le sacré et le profane, puisqu'un simple mot peut faire basculer une situation d'un côté ou de l'autre, quand la chose dite a "franchi l'enclos des dents". Ces sociétés anciennes n'ont justement pas construit de séparation entre les deux domaines. Le dhikr pourrait en être la suite musulmane de ces prononciations de formules divines.<sup>413</sup>*

## 2

### Insultes et cris

*Parole utilisée dans la vie quotidienne. Brève, condensée, puissante. Et surtout des automatismes, simples comme bonjour.*

#### **Injure sacrée.**

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 302).<sup>414</sup>**

« Va sucer le clitoris d 'Allât ! »<sup>415</sup>

<sup>412</sup> S.M. Husain, « Talbiyat al Jahiliyya », *Proceedings of the 9th al India Oriental Conference* 1937 ; M.J. Kister, « Labbayka, Allahuma, abbayka... On a monotheistic aspect of a jahiliyya practice », *Jerusalem Studies in Arabic and Islam* 2 1980; N. Calder, "Hinth, Birr... : an inquiry into the arabic vocabulary of vows", *BSOAS* 51/1988; W. Gottschalk, *Das Gelübde nach älterer arabischer Auffassung*, Berlin 1919.

<sup>413</sup> AD DHIKR; R. Loimeier "Der dhikr: Zum sozialen Kontext eines religiösen Rituals", *Der Islam* 83/2006; Abdelkader Aïssa (isl.), *Les vertus du dhikr*, Paris, 2002 .

<sup>414</sup> ed. W. Atallah.

### **Puissance du nom.**

*L'estimé.>> "L'abruti, le taré". La réaction de Muhammad révèle une confiance en la puissance magique transportée par les mots.*

(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 234).

Les Quraysh appelaient l'apôtre *Mudhammam* pour le dénigrer. Il disait alors :

-n'êtes-vous pas surpris des injures des Quraysh, qu'Allah a détournées de moi? Ils maudissent et se moquent de *Mudhammam* alors que je suis Muhammad .

(Bukhari, *Sahih* 56/733).

L'apôtre d'Allah a dit :

Ne vous étonnez-pas si Allah me protège des insultes et des malédictions des Quraysh. Ils insultent *Mudhamman* et maudissent *Mudhammam* alors que je suis Muhammad !

### **Cri rituel de combat.**

(Tabari, *Histoire des prophètes et des rois* IX 1742-3).<sup>416</sup>

Ils avaient un mot qu'ils avaient les uns les autres du temps de la *jahiliyya*. Si quelqu'un voulait frapper avec son sabre, il disait :

-« *Thuri* » !

Quand ils approchèrent de l'armée, des hommes vinrent en courant vers eux, et Hassan leur dit qu'ils étaient musulmans. Le premier homme qui les rencontra chevauchait un cheval noir avec une lance fixée aux étriers du cheval, et qui criait

-« En avance, sois vainqueur ! » , comme il avançait, emmenant les autres.

Unayf dit :

-« *thuri* », et Hassan lui dit de se calmer...

### **Cri rituel dans le quotidien.**

(Tabari, *Tafsir* 2/59).

D'après Abbas, et d'autres commentateurs, au lieu de franchir la porte de la manière qui leur avait été dite, ils la franchirent à reculons, en disant "*hintatun*"<sup>417</sup> ou "*hibbatu*"<sup>418</sup> au lieu de "*hittatun*".<sup>419</sup>

<sup>415</sup> BAZR, la «protubérance» ; c'est une façon d'accuser la déesse de lubricité féminine, une abomination pour le public masculin ; cf. parties II et +++++, sur l'excision.

<sup>416</sup> Ed. State of New York University.

<sup>417</sup> « Grain de froment ».

<sup>418</sup> « Grain de blé ».

### Salutations divines

(Muslim, *Sahih* 41/5208).

Dans la période pré-islamique, nous disions :

- "Puisse Allah jeter un oeil heureux sur toi" ou "Bonjour". Mais quand l'*islam* est arrivé, on nous a interdit de le faire. (...) On désapprouve qu'un homme puisse dire :

- "Puisse Allah jeter un oeil heureux sur toi" mais on peut dire sans mal "Puisse Allah rendre son oeil heureux".

### Prière apotropaique.

(Malik, *Muwatta* 20/68, 222).

Abdullah disait :

-« Allah est grand » quand il jetait une pierre pour lapider les *jamara*.<sup>420</sup>

## 3

### Les imprécations

*Dans l'Orient antique, la parole peut devenir une arme, et parmi les plus anciens documents écrits, en Mésopotamie, figurent des textes néfastes, destinés à nuire. Des malédictions, des imprécations longues et raffinées<sup>421</sup> remplacent ou précèdent les actes de vengeance. Muhammad use de ce procédé ancestrale à l'encontre de ses adversaires. Suivant cette tradition, son Coran est en grande partie une suite ininterrompue de menaces de mort et de malédictions contre de multiples opposants. L'Ancien Testament lui aussi renferme des paroles terrifiantes, qui sont souvent le signe d'une impuissance, et non, comme dans le Coran, d'une exhortation à agir contre autrui. Si l'on ne comprend pas ce statut très élevé de la parole, on ne peut pas comprendre ce type de textes.*

*D'ordinaire, la parole est employée en priorité, mais la mise par écrit ajoute encore à l'efficacité du procédé. L'écriture est de toute manière un instrument mis à la disposition de la magie, dans les sociétés primitives.*

---

<sup>419</sup> « Pardon » ou « Absous nos fautes », selon Tabari ; ce sont des allusions à des formules propitiatoires que les gens devaient prononcer en rentrant chez eux.

<sup>420</sup> Les tas de pierres de Mina.

<sup>421</sup> QUNUT.

**La malédiction du roi de Tyr.**<sup>422</sup>**(Chronique assyrienne, colonne IV).**<sup>423</sup>Que Ninlil, qui habite Ninive<sup>424</sup>, colle sur toi une dague rapide.Que Ishtar, qui habite Arbèles<sup>425</sup>, ne t'accorde ni pardon ni merci.

Que Gula, le grand médecin, mette en toi la maladie et la fatigue dans vos coeurs, des plaies malsaines sur ton corps, et vous baigne dans ton sang comme si c'était de l'eau.

Que les sept<sup>426</sup> dieux, les dieux guerriers, entraînent la chute avec des armes aigues.

Que Bethel et Anat Bethel vous livre à un lion mangeur d'hommes.

Que les grands dieux des cieux et de la terre, les dieux de l'Assyrie, les dieux d'Akkad, et les dieux d'Ebermani vous maudissent d'une malédiction indéfectible...

**(Corpus coranique d'Othman 4/54-58).**

N'as-tu point vu ceux à qui a été donnée une part de l'Écriture ?

Ils croient aux *Jibt* et aux *Taghut*<sup>427</sup> et disent de ceux qui sont infidèles :

-Ceux-ci sont dans une meilleure direction que ceux qui se disent croyants.

Ces gens sont ceux qu'Allah a maudits.

Or, à quiconque est maudit par Allah, tu ne trouveras pas d'auxiliaire.

Ces gens ont-ils une part de la royauté ?

Ils ne donnent point aux hommes une pellicule de dattes !

Jalouseront-ils ces gens-ci de ce qu'Allah leur a accordé de sa faveur ?

Mais nous avons donné à la famille d'Abraham l'Écriture, la sagesse et avons donné à cette famille une royauté immense.

Parmi les descendants d'Abraham il en est qui croient à cette Écriture tandis qu'il en est qui s'en écartent.

Combien la géhenne suffira à ceux-ci comme brasier.

**(Corpus coranique d'Othman 47/22-25).**

Ceux qui croient s'écrient :

-Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre une sourate ?

---

<sup>422</sup> Ville de Phénicie qui est la capitale d'un royaume célèbre pour sa richesse.<sup>423</sup> J.B. Pritchard, *The Ancient Near East : supplementary texts and pictures relating to the Old Testament*, Princeton 1969, p. 534.<sup>424</sup> La capitale assyrienne.<sup>425</sup> Irbil dans le nord de l'Iraq.<sup>426</sup> Le chiffre sept est magique en Mésopotamie.<sup>427</sup> Les faux dieux.

Et quand on fait descendre une sourate confirmée (MUKHAMA)<sup>428</sup> où il est mentionné de combattre, tu vois ceux au coeur de qui est un mal jeter des regards vers toi comme un homme frappé de défaillance devant la mort.

Le mieux, pour eux, obéissance et parole reconnue convenable.

Quand l'affaire est décidée, être véridique envers Allah est un bien pour eux.

Si vous tournez le dos, vous sera-t-il possible de semer le scandale sur la terre et de rompre vos liens du sang ?

Ceux qui font cela sont ceux qu'Allah a maudits, en sorte qu'il les a rendus muets et a aveuglé leurs yeux.

Eh quoi ! ne méditeront-ils point la prédication ou bien est-ce que, sur des cœurs sont les verrous de ceux-ci ?

**(Bukhari, *Sahih* 95/4).**

Abdallah ibn Abbas rapporte que l'envoyé d'Allah envoya porter une lettre destinée au roi de Perse. Cette lettre fut remise au chef de la province de Bahrayn et celui-ci la transmit au roi de Perse. Quand le roi de Perse en eut achevé la lecture, il mit la lettre en pièces.

-Je crois, dit un des *rawi*<sup>429</sup>, qu'ibn Mosayyab ajouta que l'envoyé d'Allah les a maudit en s'écriant :

-Qu'eux aussi soient déchirés en mille pièces.

**(Tirmidhi, *Hadith* 1727).**

Selon Ubay ibn Kab, le messenger d'Allah a dit:

-N'insultez pas le vent. Quand vous voyez quelque chose que vous n'aimez pas dites: Seigneur Allah! Nous Te demandons de nous donner une part du bien de ce vent, du bien qu'il renferme et du meilleur de ce qu'il a reçu l'ordre de faire. Nous nous mettons sous ta protection contre le mal de ce vent, le mal qu'il contient et le mal qu'il a reçu l'ordre de faire.

**(*Corpus coranique d'Othman* 33/60-2).**

Maudits, quelque part qu'ils soient acculés, ils seront pris et tués sans pitié, selon la coutume d'Allah à l'égard de ceux qui furent antérieurement.

Or tu trouves la coutume d'Allah non modifiable.<sup>430</sup>

**Malédiction après une mauvaise farce.**

**(Bukhari, *Sahih* 9/109).**

---

<sup>428</sup> Sens incertain : impérative, urgente?

<sup>429</sup> Un informateur.

<sup>430</sup> Contexte du massacre des Banu Qurayza.

-Hé ! voyez donc l'ostentation de cet homme.<sup>431</sup> Quel est celui d'entre vous qui voudra aller à l'abattoir des Banu un tel, y prendre des tripailles, du sang, des membranes de fœtus, les apporter ici et ensuite attendre que cet homme se prosterne pour lui mettre le tout sur les épaules ?

Le plus misérable d'entre eux se décida à le faire et, au moment où l'envoyé d'Allah se prosterna, il lui déposa ces débris sur les épaules. Comme le prophète était prosterné, les Quraysh se mirent à rire au point qu'ils se cognaient les uns contre les autres à force de rire. Quelqu'un alla aussitôt prévenir Fatima, qui était alors une toute jeune fille. Elle arriva en courant et le prophète resta prosterné jusqu'au moment où elle le débarrassa de ces immondices. Cela fait, elle se tourna vers les Quraysh et les invectiva. Quand l'envoyé d'Allah eut terminé sa prière, il s'écria :

-Ô Allah, à toi les Quraysh ! ô Allah, à toi les Quraysh ! ô Allah, à toi les Quraysh !

Ensuite il en désigna nominativement quelques-uns et dit :

-Ô Allah à toi Amir ibn Hisham ; Oqba ibn Rabia, Shayba ibn Rabia, al Walid ibn Oqba, Omayya ibn Khalaf ; Oqba ibn Abu Moayt et Omara ibn al Walid !

Abdallah ajoute :

-J'ai vu tous ces gens-là étendus morts le jour de la bataille de Badr. On traîna leurs corps jusqu'au puits dit Qalib Badr.

L'envoyé d'Allah dit alors :

-Poursuis de ta malédiction les hommes du puits !<sup>432</sup>

### **Blasphèmes païens.**

(**Tabari, *Histoire des prophètes et des rois IX 1723***).<sup>433</sup>

Diman alla vers son chameau, le libéra de son entrave et parvint jusqu'à sa tribu, qui se regroupait autour de lui. La première chose qu'il dit fut :

-Combien mauvaises sont Allât et Al Uzza !

Ils dirent :

-Contrôle tes paroles ! ô Diman ! Méfie toi de la lèpre blanche, méfie toi de la lèpre ! et méfie toi de la folie !

Il répliqua :

-Honte à vous ! Toutes deux ne font ni bien ni mal !

(**Bukhari, *Sahih 60/ 215***).

Quand le prophète se rendit compte que les Quraysh étaient lents à se convertir à l'*islam*, il dit :

<sup>431</sup> Muhammad, au début de l'apostolat, à la Mecque.

<sup>432</sup> Ceux qu'il a jetés dans le puits après la bataille. ; cf. partie XIV.

<sup>433</sup> Ed. State of New York University.

-Ô Allah, protège-moi du mal qu'ils représentent, en leur infligeant sept années de famine, comme les sept années du prophète Joseph.<sup>434</sup>

Alors ils furent frappés par une année de famine qui détruisit tout jusqu'à ce qu'ils aient plus que des ossements à manger, et que chaque homme regarde le ciel en cherchant de la fumée entre lui et le ciel.

Allah dit :

*-Alors surveille le jour où le ciel produira une sorte de fumée bien visible.*<sup>435</sup>

Et Allah ajouta :

*-Vraiment, nous retirerons les châtiments un petit peu, et vous retournerez à l'incroyance.*<sup>436</sup>

### **Le *qunut*.**

**(Bukhari, *Sahih* 16/ 117).**<sup>437</sup>

Le prophète récita la prière *qunut* pendant un mois pour demander à Allah de punir les tribus de Rul et Dhakwan.

### **Recours à la magie ancestrale.**

*Des chrétiens originaires de Najran avec qui Muhammad tente une joute théologique qui, faute de réussite, s'achève par une séance d'imprécation réciproque*  
*Procédé ancien et polythéiste qui correspond à une ordalie (« jugement de dieu » ou MUBAHALA) : dans le combat, celui dont la malédiction est la plus efficace est considéré comme le favori de sa divinité, et donc le vainqueur. Le recours ultime à cette technique païen, de la part de Muhammad, est remarquable, tout comme le refus des chrétiens de s'y soumettre. Le christianisme possède six siècles d'avance sur l'islam dans la pratique du rejet des anciennes habitudes.*

**(ibn Hisham, *Conduite de l'Envoyé d'Allah* 410).**

Quand revinrent à l'apôtre d'Allah d'autres nouvelles de Jésus de la part d'Allah, au moment d'une rencontre décisive entre lui et eux, il lui fut ordonné de procéder à une mutuelle malédiction, s'ils s'opposaient à lui, et il leur ordonna de commencer.

Mais ils lui dirent :

-Ô Abu Qasim, laisse-nous nous occuper de nos affaires ; ensuite, nous reviendrons te voir avec la décision prise.

---

<sup>434</sup> Personnage biblique considéré comme un prophète, mais la légende qui s'écarte clairement de l'archétype biblique.

<sup>435</sup> Corpus coranique 44/10.

<sup>436</sup> Corpus coranique 44/15.

<sup>437</sup> Récit d'Anas ibn Malik.

Ils le laissèrent et se consultèrent entre eux, avec l'*Aqib* qui était le conseiller principal à qui on demanda son opinion. Il dit :

-Chrétiens, vous savez bien que Muhammad est le prophète envoyé par Allah et il a fait des déclarations décisives sur à propos de la nature de son maître. Vous savez aussi qu'un peuple n'a jamais procédé à une malédiction de prophète et qu'ensuite, ses adultes vivent et ses enfants grandissent.

Si vous faites cela, vous serez exterminés. Mais si vous décidez d'adhérer à votre propre religion, et de vous en tenir à la nature de votre seigneur, laissez cet homme et rentrez chez vous.

Ils revinrent auprès de l'apôtre d'Allah et lui dirent qu'ils avaient décidé de ne pas pratiquer la malédiction, de le laisser dans sa religion et de rentrer chez eux. Mais ils voudraient bien qu'il envoie plus tard un homme de confiance pour décider entre eux dans des affaires financières qui les agitaient.

## 4

### Les serments/voeux

*Le recours à cette procédure<sup>438</sup> est indispensable dans des sociétés majoritairement orales. Les dieux sont témoins, les gestes lient les partenaires et les imprécations les contraignent à respecter les clauses. C'est un véritable ciment social, juridique et économique.<sup>439</sup> Le corpus coranique a lui-même rassemblé quelques serments de type traditionnel.<sup>440</sup> De telles paroles sont ensemble un contrat et en même temps une promesse. Il en existe d'impressionnantes séries dans le corpus coranique.<sup>441</sup>*

---

<sup>438</sup> YAMIN; G. R. Hawtings, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. oaths ; B. M. Wheeler, *id.*, sv. pledge; N. Calder, "Hinth, Birr... : an inquiry into the arabic vocabulary of vows", *BSOAS* 51/1988

<sup>439</sup> I. Goldziher, « Notice sur la littérature *Ajman al Arab* (serment des anciens Arabes) », *Mel. Derenbourg*, Paris, 1909 ; W. Atallah, "Un rituel de serment chez les Arabes *al yamin al gamus*", *Arabica* 20, 1973 ; G.R Hawting, "An ascetic vow and an unseemly oath? *Îlâ'* and *Zihâr* in Muslim law," *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 57, 1994.

<sup>440</sup> Corpus coranique 81/15-18 ; 84/16-19 ; 85/1-3.

<sup>441</sup> Angelika Neuwirth, "Der Horizont der Offenbarung. Zur Relevanz der einleitenden Schwurserien für die Suren der frühmekkanischen Zeit", Udo Tworuschka (ed.), *Gottes ist der Orient, Gottes ist der Okzident. Festschrift für Abdoljavad Falaturi zum 65. Geburtstag*, Cologne 1991; G.R. Smith, "Oaths in the Quran", *Semitics* 1, 1970

### La procédure de prestation de serment.

(Hérodote, *Histoires* III, 8).<sup>442</sup>

Aucun peuple n'a plus que les Arabes le respect de la parole donnée. Voici comment on prête serment chez eux : entre les contractants se place, debout, une tierce personne qui, à l'aide d'une pierre tranchante, fait à chacun d'eux une incision au creux de la paume, près du pouce, puis, avec quelques brins de laine pris au manteau de chacun, enduit de leur sang sept pierres placées entre eux tout en invoquant Dionysos<sup>443</sup> et Ourania.<sup>444</sup> La cérémonie achevée, l'homme qui a prêté serment recommande à ses amis l'étranger ou encore le concitoyen (s'il s'agit de l'un d'eux) auquel il a donné sa parole, et ses amis s'estiment liés eux aussi par cet engagement.

### Serment sur l'idole d'Awd.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 36 a).

As Suayr, dans le vers qui suit est, d'après ibn al Kalbi, l'idole des Anaza.

-J'ai juré par le sang répandu autour de Awd et par les pierres dressées<sup>445</sup> près d'As Suayr.

### Serment sur Nuhm

(ibn Al Kalbi, *Livre des Idoles* 49 c-d).

Nuhm est également cité dans les vers de Umayya ibn al Askar :

Si tu rencontres deux bergers, avec leur troupeau, de brebis, deux petits esclaves noirs jurant par Nuhm, et entre eux des morceaux de viande qu'ils viennent de partager, passe ton chemin, ne cède pas à l'appétit de la viande.

### Serment sur le « Seigneur des danseuses ».<sup>446</sup>

(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 417).

*J'en jure par le seigneur des danseuses (RABB AL RAQISAT), poussées en avant par les chants  
leurs pieds protégés par des sandalles de cuir,*

*Comme la biche au dos rouge qui erre dans la Mecque,  
allant vers le puit d'une citerne.*

*Je jure, et je ne suis pas parjure ;*

*Que s'ils ne se repentent pas vite de leurs erreurs,*

---

<sup>442</sup> Trad. A. Barguet.

<sup>443</sup> Ororalt, dieu arabe des vendanges?

<sup>444</sup> Aphrodite Ourania, c'est-à-dire Al Lat.

<sup>445</sup> NUSUB.

<sup>446</sup> W. Atallah, « Les survivances préislamiques chez le prophète et ses compagnons », *Arabica* 24, 1977, p. 300 ; A. Guillaume traduit « chamelles », alors que le mot est « danseuses ». Les danseuses sont en fait les chamelles sacrées qui vont être sacrifiées au cours du pèlerinage païen. La formule est de toute manière embarrassante pour la Tradition musulmane.

*une vaillante troupe va fondre sur eux,  
qui laissera des épouses sans maris.*

### **Procédure de serment tribal.**

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 85).**

Les Banu Adbu Manaf apportèrent alors un grand bol d'encens, et il s'installèrent pour leurs alliés dans la mosquée à côté de la Ka'ba ; ensuite, ils trempèrent tous leurs mains dedans, et eux et leurs alliés firent un serment solennel. Ils frottèrent leurs mains sur la Ka'ba pour renforcer la force du serment. Pour cela, on les a appelés "Les encensés".

L'autre camp fit le même serment à la Ka'ba, et ils furent appelés "Les alliés".

**(Yaqut, *Géographie I* 754).**

Je fis vœu de sacrifier 50 têtes de petit bétail sur Buwana.

Le prophète lui demanda :

-Y a t-il là-bas quelque bétyle?

-Non, répondit-il.

-Accomplis ton vœu, lui dit le prophète.

### **Serment sur le bétyle et le voile.**

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 49 c).**

Au cours d'une guerre, l'un des Banu Damra jura :

-J'ai juré par les bétyles et par le voile sacré.<sup>447</sup>

**(Muslim, *Sahih* 53/5214).**

Muhammad ibn Al-Munkadir a dit :

-J'étais présent quand Jâbir ibn 'Abdullâh jura, par Allah, qu' ibn Sayyâd était l'Antéchrist.

-Jures-tu par Allah?, lui dis-je.

-J'ai entendu Omar jurer ainsi, répondit-il en présence du prophète qui ne le lui a pas reproché.

**(Malik, *Muwatta* 1037).**

... l'envoyé d'Allah a dit :

-Allah vous a interdit de jurer par vos ancêtres, celui qui veut jurer qu'il jure par Allah ou qu'il se taise.

**(An Nawawi, *Hadith* 1807).**

Selon Abu Hurayra , le prophète a dit:

---

<sup>447</sup> Cf. le voile qui couvre les temples comme la Kaba de la Mecque (partie VI).

-Celui qui jure en disant « Par Allat et al Uzza », qu'il dise: Il n'est de dieu qu'Allah. Et celui qui dit à son compagnon: Viens faire un pari avec moi, qu'il donne une aumône.

### **Cubolâtrie.**

(**Tirmidhi, Hadith**).<sup>448</sup>

On rapporte qu'ibn Omar entendit quelqu'un dire: « Non, par la Kaaba! »

Ibn Omar lui dit: Ne jure pas par autre qu'Allah car j'ai entendu le messenger d'Allah dire:

-Celui qui jure par autre que Allah a fait acte de mécréance ou d'idolâtrie.

(**An Nawawi, Hadith 1707**).

Selon ibn Omar, le prophète a dit:

- Allah le Très-Haut vous interdit de jurer par vos pères. Que celui qui jure le fasse par Allah ou se taise.

(**An Nawawi, Hadith 1708**).

Selon Abdurahman ibn Samura, le messenger d'Allah a dit:

- Ne jurez ni par les idoles, ni par vos pères.

### **Serment d'une femme pour al Uzza.**

(**ibn Kalbi, Livre des Idoles 16 c**).

Abu Jundub (...) dans un poème ayant pour thème une femme qu'il aimait, rapporte le serment qu'elle lui avait juré par al Uzza :

Elle avait juré, avec force et outrage, un serment par la tête de celle qui rendit sacrés les vallons de Suqam :

-Si tu ne lâches pas mes habits, va-t'en ! jusqu'à la fin de notre vie, je ne t'adresserai plus la parole. Or, il lui était dur de rompre avec Umm Huwayrit. Et le voilà tout empressé à la satisfaire !

### **Le serment des Parfumés.**

(**ibn Sa'd, Tabaqat I 79**).

Les Banu Abd Manaf et leurs alliés sortirent et remplirent un large bol (JAFNAH) de parfum et le placèrent près de la Kaba. Les gens trempèrent leurs bras devant et promirent, jugèrent, firent des vœux et touchèrent la Kaba pour confirmer leurs serments. Ils sont connus comme les Parfumés (AL MUTAYYIBIN) .

### **Serment sur les ornements de la divinité.**

(**ibn Al Kalbi, Livre des Idoles 34 c**).

---

<sup>448</sup> An Nawawi 1711.

De même, as Sanfara al Azdi, allié des Fahm, dit :

-Un homme qui a accordé sa protection à Amir et à ses compagnons, je le jure par les ornements d'al Uqayir, il me maltraite !

### **Le serment avant l'action**

(Muslim, *Sahih* 39/ 6718).

... Abu Jahl<sup>449</sup> demanda aux gens si Muhammad mettait son visage au sol en leur présence. On lui dit :

-oui.

-Par Allat et al Uzza ! Si je le vois faire cela, je lui piétine le cou, ou je le barbouille de poussière....

### **Les mauvaises habitudes.**

(Bukhari, *Sahih* 60/383).

L'apôtre d'Allah a dit : quiconque fait un vœu en mentionnant Allat ou Al Uzza sans le faire exprès, devra dire :

-Personne n'a le droit d'être vénéré sinon Allah et devra dire à son compagnon : Allons, dépensons de l'argent en aumône, comme expiation.

### **Un vœu d'Omar.**

(Muslim, *Sahih* 15/4072).

Omar a dit :

-Messager d'Allah, j'ai fait un vœu pendant la période de *jahiliyya* pour observer l'*itikaf*<sup>450</sup> pour un nuit dans le sanctuaire.

Il lui a dit :

-Respecte ce vœu.

---

<sup>449</sup> Le pire ennemi de Muhammad à la Mecque, qui sera ensuite décapité à la bataille de Badr.

<sup>450</sup> Retraite pieuse dans une mosquée.

## 5

## Hymnes/ incantations

*Ce sont des doxologies, des discours à la gloire des dieux, selon une méthode que Muhammad va développer avec emphase dans le Coran. Les sources n'en ont conservé que peu de traces.*

*Les hymnes ne sont pas forcément et exclusivement païens, avant l'islamisme, mais peuvent être inspirés du christianisme, et s'ils sont païens, ils peuvent d'être monothéistes.*

*Les hymnes coraniques en faveur d'Allah n'ont rien d'islamiques en eux-mêmes: ils ont pu convenir à de nombreuses autres divinités arabes en mal de puissance.*

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 34 b).**<sup>451</sup>

Rabi ibn Dabu al Fazari dit

Par celui à l'adresse de qui les mélodies des hommes autour d'al Uqayir sont louanges et exaltation...

### Hymnes de procession.

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 4 d ; 5 a).**

La formule de dévouement des Akk était la suivante : lorsqu'ils allaient en pèlerinage, ils plaçaient devant eux tête du cortège deux de leurs esclaves noirs qui criaient :

-Nous sommes les deux corbeaux des Akk.

Et la tribu des Akl, reprenait, après eux :

-Les Akk, péniblement, font route vers toi.

Tes adorateurs du Yémen, pour accomplir à nouveau le pèlerinage.

**(*Corpus coranique d'Othman* 2/256).**<sup>452</sup>

Allah - nulle divinité excepté lui -<sup>453</sup>, est le vivant, le subsistant.

Ni somnolence ni sommeil ne le prennent.

A lui ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre.

Quel est celui qui intercédéra auprès de lui, sinon sur sa permission ?

<sup>451</sup> ibn Kalbi, *Livre des idoles* (trad. W. Attalah), Paris, 1969.

<sup>452</sup> Trad. Blachère 2005.

<sup>453</sup> L'affirmation de l'unicité est certainement ajoutée après coup, pour islamiser le texte un minimum.

il sait ce qui est entre les mains des hommes et derrière eux, alors qu'ils n'embrassent de sa science, que ce qu'il veut.

Son trône s'étend sur les cieux et la terre.

Le conserver ne le fait point ployer.

il est l'auguste, l'immense.

### **Incantations.**

(Muslim, *Sahih* 26/5457).

... Nous pratiquions des incantations durant la période pré-islamique et nous avons dit :

-Messager d'Allah, quel est ton opinion à propos de cela.

Il dit :

-Laissez-moi écouter.

-Il n'y a pas de mal dans l'incantation quand elle ne recèle pas de polythéisme.

## 6

### Suppliques

*Les prières païennes se caractérisent par une grande variété de composition : c'est l'individu ou le groupe qui a l'initiative de prononcer une parole puissante, sacrée, à destination d'une divinité. Comme il n'y a pas de schéma pré-établi, les influences extérieures peuvent s'exercer, qu'elles soient juives ou chrétiennes.<sup>454</sup> Dans ce domaine, Muhammad innove absolument en instituant un cadre rigide et strict, dans la relation entretenue avec la divinité.<sup>455</sup> Mais il laisse subsister un type de prière informelle et individuelle, proche de la superstition populaire<sup>456</sup>, l'invocation.<sup>457</sup>*

*La gestuelle de la prière païenne n'est pas connue avec précision; quelques figurines peuvent représenter des orants. L'attitude devait être spontanée, et ne pas donner lieu à une*

---

<sup>454</sup> Ch. Robin, "A propos de la prière: emprunts lexicaux à l'hébreu et à l'araméen relevés dans les inscriptions préislamiques de l'Arabie méridionale et dans le Coran", in G. Dorival (ed.), *Les prières méditerranéennes hier et aujourd'hui*, Aix-en Provence 2000.

<sup>455</sup> Cf. partie XI.

<sup>456</sup> F. Askevis-Leherpeux, *La superstition*, Paris, 1988.

<sup>457</sup> DUA ; Ismaïl Nabahani (isl.), *L'invocation de grâce sur le Prophète : ses vertus et ses bienfaits*, Paris, 1996; Sadek Mohammed Charaf (isl.), *Le rappel et l'invocation de Dieu : tiré du Coran et de la Sunna*, Paris 2003; Abd al-Rahman ibn Abu Bakr as-Suyûtî (isl.), *Les normes de l'invocation exaucée : liées à l'état de l'invocateur, au temps et au lieu de l'invocation*, Paris, 2002; Hassan al-Banna (dir.), *Al-ma'thûrât : invocations quotidiennes selon le Coran et la Sunna*, Lyon 2004; Sa'ïd al-Qathani (isl.), *L'invocation dans le Qur'an et la Sunna*, Beyrouth 2002.

*véritable chorégraphie. Même chose pour la direction de la prière, à la Mecque. La qibla n'est pas vraiment précisée: vers la Kaba, déjà? Ou même vers le nord?*

*Elles sont la marque de la relation personnelle que le fidèle veut entretenir avec la puissance, sur la base du contrat.*

*Pas de forme précise. Il est probable que les formes islamiques ont des origines plus anciennes. La sourate Fatiha est de cette espèce, étant d'un type tout à fait anormale dans le corpus coranique.*

*La présentation de la procédure par les sources musulmanes est ironique.*

### **Prière à al Uzza.**

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah 839-840*).**

Alors le gardien Sulami apprit la nouvelle de l'arrivée de Khalid, et il accrocha son sabre sur elle, grimpa sur la montagne où elle était, et dit :

*Ô Uzza, fais une attaque destructrice sur Khalid*

*Ecarte ton voile et prépare toi*

*Ô Uzza, si tu ne tue par cet homme Khalid*

*Alors envoie lui un châtement rapide ou transforme-le en chrétien.*<sup>458</sup>

### **Prière à Almaqahu**

**(Inscription sur palmier du Yémen).**<sup>459</sup>

Puisse Almaqahu qui est le divin patron accorder à son serviteur Tubba<sup>460</sup> Karib, de donner une décision à ses fils Ghadbun et Thawrum du clan de Maqarum, au mois de Dhu Athtar et par la présente, il demande la prospérité.

**(*Corpus coranique d'Othman 1*).**<sup>461</sup>

Au nom d'Allah, le tout miséricordieux, le très miséricordieux.

Louange à Allah, seigneur de l'univers.

Le tout miséricordieux, le très miséricordieux,

Maître du Jour de la rétribution.<sup>462</sup>

C'est toi que nous adorons, et c'est toi dont nous implorons secours.

<sup>458</sup> Supplique remarquable qui indique la différence de comportement entre les fidèles des deux religions.

<sup>459</sup> J. Ryckmans, *Textes du Yémen Antique inscrits sur bois*, Louvain, 1994, p.67.

<sup>460</sup> Le roi, au Yémen.

<sup>461</sup> Trad. Hamidullah 1990.

<sup>462</sup> Ou "jour du jugement": formule fréquente dans les Targum.

Guide-nous dans le droit chemin <sup>463</sup>, le chemin de ceux que tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru ta colère, ni des égarés.

(An Nawawi, *Hadith* 1461).

Selon Aïsha, le messager d'Allah, quand il se mettait dans son lit, crachait (sans émettre de salive)<sup>464</sup> dans ses deux mains et récitait les trois derniers chapitres du Coran qui protègent des défauts du Diable. Puis il passait ses mains sur tout son corps.

**Deux formules magiques apotropaiques.** <sup>465</sup>

(*Corpus coranique d'Othman* 113/1-5).<sup>466</sup>

Dis :

-Je me réfugie auprès du seigneur de l'aube <sup>467</sup> contre le mal de ce qu'il créa, contre le mal d'une obscurité quand elle s'étend, contre le mal de celles qui soufflent sur les noeuds <sup>468</sup> et contre le mal d'un envieux qui envie.

(*Corpus coranique d'Othman* 114/1-6).<sup>469</sup>

Dis :

-Je me réfugie auprès du seigneur des hommes du souverain des hommes, du dieu des hommes, contre le mal du tentateur (AL WASWASI) <sup>470</sup> furtif qui souffle la tentation dans les poitrines des hommes, tentateur issu des djinns et des hommes.

---

<sup>463</sup> Cf. Psaume 27.

<sup>464</sup> Le crachat est une souillure, ce qui oblige à cette subtilité ; cracher sans cracher, c'est souffler...

<sup>465</sup> « Qui repoussent le mal » ; en arabe, les deux sourates sont appelées AL MUAWWI DATANI, « les deux préservatrices ».

<sup>466</sup> Une des deux plus courtes sourates; D. Cook, "The prophet Muhammad, Labid al-Yahd and the commentaries to sura 113", *Journal of Semitic Studies* 45, 2000

<sup>467</sup> AL FALAQI : reste très fragile du culte du soleil présent en Arabie centrale.

<sup>468</sup> Rituel de magie sympathique.

<sup>469</sup> La dernière sourate du Coran.

<sup>470</sup> « Celui qui sussure ».

## 7

## Prières archaïques contractuelles

*Elles sont d'un type particulier, qui mérite un traitement annexe.*

*C'est un vestige de l'ancien système, conservé par inadvertance ou par défaut dans la tradition musulmane: Muhammad évoque un contrat entre sa divinité personnelle et lui, qui les place tous deux dans une relation quasi-égale et qui permet de le menacer en cas de déception. C'est le même type de conception qui a amené l'empereur Constantin au christianisme.*

*Au cours de la bataille de Badr, dans ces circonstances dramatiques, Muhammad laisse apparaître son conditionnement par le système religieux précédent, qu'il a suivi durant quarante années, il faut sans cesse le rappeler, comme ses ancêtres durant des siècles. C'est ce que l'on peut constater dans l'extrait suivant, qui prouve que même dans une oeuvre aussi artificielle que la Sira, il peut y avoir quelques morceaux de vérité, absolument involontaires.*

*Le système religieux du polythéisme institue donc entre les hommes et les dieux des relations de contrat, avec obligations de service réciproque, et de menaces associées. L'islamisme en garde quelques traces, dans la Tradition des hadiths, et dans les réactions de Muhammad, telles qu'elles sont consignées dans la Sira.*

**(Tirmidhi, *Hadith Qudsi* 156).<sup>471</sup>**

... le prophète qui a dit :

-Allah a dit : Ô fils d'Adam, soumets-toi à mon adoration, je remplirai ton coeur de richesse et compenserai ta pauvreté ; mais si tu ne le fais pas, je t'accablerai de problèmes et je ne compenserai pas ta pauvreté.

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 444).**

L'apôtre implorait son seigneur pour l'aide qu'il lui avait promise et parmi ses paroles, il y eut ceci :

-Ô Allah, si cette troupe périt, tu ne seras plus vénéré.

---

<sup>471</sup> Somme de Hadiths Qudsi, ed. M. Boudjenoun, Paris 2006; S. M. Zwemer, "The So-called Hadith Qudsi," *Muslim World*, 12 /1992, p. 263-275.

(Muslim, *Sahih* 19/ 4318).<sup>472</sup>

... le messager d'Allah a dit le jour de la bataille de Uhud<sup>473</sup> :

-Ô Allah, si tu veux la défaite des musulmans, il n'y aura personne sur terre pour t'honorer.

## 8

### Prière propitiatoire: la pluie

*Quelques cas ont été conservés<sup>474</sup>, qui concernent aussi Muhammad lui-même, appelé à pratiquer ce type archaïque de prière (ISTISQA). Pour ne pas désappointer le public, il s'y plie de bonne grâce. En Arabie, celui qui fait tomber la pluie, c'est un dieu, et sinon, c'est un prophète.*

*Un grand nombre de dieux arabes ou sémites sont justement des dieux masculins de la pluie, comme souvent Allah.<sup>475</sup> Ce dernier est aussi un dieu de la fertilité, de la fertilisation par l'eau, qui est monté en graine.*

*La méthode est encore régulièrement appliquée<sup>476</sup>, y compris dans la Turquie actuelle.*

*Abbas, esprit lucide, resté dans le paganisme jusqu'au dernier moment. Il se convertit quand il ne peut plus échapper à la pression, par manoeuvre. Il conserve une certaine autorité morale par la suite. Comme éponyme de la dynastie abbasside, il est très honoré par la Tradition qui est forgée à ce moment.*

(Bukhari, *Sahih* 57/ 59).<sup>477</sup>

Umar ibn al Khattab demandait à Allah qu'il pleuve, par l'intermédiaire d'al Abbas ibn Abdul Muttalib, disant :

---

<sup>472</sup> Récit d'Anas.

<sup>473</sup> Cf. partie XIV pour cette défaite musulmane.

<sup>474</sup> M. Kropp, "Pioggia di sangue o pioggia incessante nell'Arabia antiqua?: un scrizione proto-araba ritrovata a Qaryat al Fau", *QSA* 8, 1990; M. Kropp, "Blut-oder Dauerregen im alten Arabien"; zu den frühnordarabische Inschriften aus Qaryat al Fau", *PSIHSC*; A. Gingrich, "Regen Gottes, Land der Ehre: Konzeptualisierungen von 'Natur' bei den Munebbih des Nordwestjemen", in Andre Gingrich & Elke Mader (eds), *Metamorphosen der Natur: Sozialanthropologische Untersuchungen zum Verhältnis von Weltbild und natürlicher Umwelt*, Vienne, 2002; J. Ryckmans, "Un rite d'istisqa' au temple sabéen de Marib." *Annuaire de l'Institut de Philologie orientales et slaves* 20, 1968-72; Nadia Abu-Zahra, "The Rain Rituals as Rites of Spiritual Passage", *International Journal of Middle East Studies* 20/1988; M. Delcor, "Rites pour l'obtention de la pluie à Jérusalem et dans le Proche-Orient", *RHR* 178/1970; J. Chabbi, *Le Coran déchiffré* 2008, p.244,250,267.

<sup>475</sup> Cf. partie V.

<sup>476</sup> N. Abu Zahra, "The rain ritual as a spiritual passage", *International Journal of Middle East Studies* 20/1988.

<sup>477</sup> Récit d'Anas.

-Ô Allah ! Nous avons l'habitude de demander la pluie à notre prophète et il nous la donnait. Maintenant, nous demandons à l'oncle de notre prophète de demander la pluie.  
Et ils reçurent la pluie.

**(Muslim, *Sahih* 9/1486).**

'Abdullâh ibn Zayd Al Mazinî a dit : "Le prophète se rendit à la mosquée pour faire la prière de la sollicitation de la pluie. Quand il dirigea sa face à la *qibla*<sup>478</sup>, il mit son châle à l'envers (signe du bon augure et présage du changement du temps)".

**(Muslim, *Sahih* 9-1493).**

D'après Anas ibn Mâlik, un vendredi, un homme pénétra dans la mosquée par la porte dite al Qadâ, alors que l'envoyé d'Allah était debout en train de prononcer le sermon. L'homme se dirigea vers l'envoyé d'Allah et lui dit :

- "Ô envoyé d'Allah, les biens se sont anéantis et nous sommes à bout des ressources ; invoque Allah pour qu'il nous envoie de la pluie".

L'envoyé d'Allah éleva alors ses deux mains et dit par trois fois :

- "Seigneur, fais tomber la pluie !".

- Par Allah ! A ce moment, ajouta Anas, nous ne voyions pas dans le ciel ni nuage ni brume à tel point que rien ne dérobaît à notre vue la montagne de Sal', fût-ce une maison ou une demeure. Aussitôt un nuage pareil à un bouclier s'éleva de derrière cette montagne. Lorsque ce nuage atteignit le milieu du ciel, il s'étendit, puis se transforma en pluie. Par Allah ! Nous ne vîmes pas le soleil pour une longue durée. Le vendredi suivant, un homme pénétra (dans la mosquée) par la même porte, alors que l'envoyé d'Allah était debout en train de prononcer le sermon. L'homme se dirigea vers l'envoyé d'Allah et lui dit :

- "Ô envoyé d'Allah, les biens se sont anéantis et nous sommes à bout des ressources ; invoque Allah pour qu'il fasse cesser la pluie".

L'envoyé d'Allah leva les mains et invoqua :

- "Seigneur (fais qu'il pleuve) autour de nous, non sur nous ; Seigneur (fais qu'il pleuve) sur les tertres, sur les collines, les vallées et les plantations !".

Aussitôt le nuage porteur de pluie se dissipa et nous sortîmes marcher au soleil.

**(ibn Sad, *Tabaqat* IV 1, 19).**<sup>479</sup>

<sup>480</sup> Il prit al Abbas par la main, se tourna vers la Ka'ba et dit :

<sup>478</sup> La direction de la prière vers la Mecque.

<sup>479</sup> Ed. Bewley.

-C'est l'oncle du prophète - que la paix soit sur lui ! Nous sommes venus en sa compagnie, afin qu'il soit un intermédiaire entre toi et nous ; donne nous à boire !

Ils ne tardèrent pas à être abreuvés.

**(ibn Sad, *Tabaqat* I 1, 104).**

-Fais nous tomber la pluie, lui<sup>481</sup> disait-on.

-Pas avant que vous ne mettiez à vos portes un don, répondit-il.

-Quel genre de don (SHADAQA) ? lui demandait-on.

-Une mesure de dattes ou deux mesures d'orge par âme.

Nous faisons cela et il sortait avec nous aux bords de notre torrents.

Par Allah, à peine l'avions nous traversé (BARAHA)<sup>482</sup> que les nuages passaient et que la pluie tombait. Il fit cela plus d'une fois chez nous et à chaque fois, nous étions abreuvés.

**(Bukhari, *Sahih* 78/68, 9).**

Anas rapporte qu'un jour de vendredi, un homme vint trouver le prophète à Médine au moment où il faisait son prône et lui dire

-La pluie fait défaut, demande à ton seigneur qu'il fasse pleuvoir.

Le prophète leva les yeux vers le ciel où à ce moment nous ne voyions pas un seul nuage ; il pria pour avoir de la pluie et aussitôt les nuages commencèrent à se rapprocher les uns des autres, puis la pluie se mit à tomber et l'eau dévala dans les ravins de Médine ; la pluie ne cessa de tomber sans s'arrêter jusqu'au vendredi suivant. Alors le même, homme - ou, suivant une variante, un autre - vint trouver le prophète au moment où il faisait son prône et lui dit :

-Nous sommes inondés, invoque ton seigneur afin qu'il retienne les eaux.

Alors le prophète se mit à rire et dit par deux ou trois fois :

-Autour de nous, mais pas sur nous.

Aussitôt les nuages s'écartèrent de Médine à droite et à gauche ; il plut tout autour de nous sans qu'une goutte, d'eau tombât sur Médine. Allah montra ainsi qu'il favorisait son prophète et qu'il exauçait ses prières.

**(Malik, *Muwatta* 448).**

... l'envoyé d'Allah se rendit au lieu de prière pour faire la prière consacrée à la demande de la pluie, en changeant la disposition de son vêtement, en s'orientant vers la qibla.

---

<sup>480</sup> Le calife Omar.

<sup>481</sup> Un juif de Palestine, arrivé à Yahrib.

<sup>482</sup> Le terme est divinatoire.

(Malik, *Muwatta* 449).

... quand l'envoyé d'Allah invoquait Allah pour obtenir la pluie, il disait :

-Allah ! Abreuve tes adorateurs et tes bêtes, étale ta miséricorde et rends la vie à ton pays mort.

(ibn Maja, *Hadith* 13/2.2).

Yahya m'a raconté de Malik de Yahya ibn Sayd ibn Amir Shuayb que le messager d'Allah, a déclaré, lorsqu'il a demandé à la pluie :

- Allah, donne l'eau à vos esclaves et vos animaux, et la diffusion de votre miséricorde, et donner vie à votre terre morte.

**Prières pour la pluie en Arabie:** les imams accusent les péchés

Des "prières pour la pluie" ont été organisées à travers l'Arabie saoudite pour faire tomber la pluie. Plusieurs imams du royaume, l'un des plus arides au monde, ont imputé aux péchés le manque de précipitations durant leurs prêches dans les mosquées.

"Un malheur ne s'abat pas (sur un pays) sans que des péchés y aient été commis", a ainsi déclaré l'imam de la Grande mosquée de La Mecque, qui a longuement incriminé "bon nombre de personnes qui courent derrière les plaisirs interdits". Il a également mis en cause "la corruption, aux pots-de-vin, à la recherche de gains illicites". A Ryad, le grand mufti d'Arabie saoudite a lui aussi exhorté les fidèles à "éviter l'interdit et l'illicite", avant de prier Dieu d'"arroser le pays par des pluies bénéfiques, pour le bien de la terre et des hommes". Rite connu depuis l'époque du prophète Mahomet, la "prière pour la pluie" consiste en une procession où les fidèles implorent la générosité du ciel.

(Agence ATS / 09 février 2008).

## 9

### Invocations funèbres

*On ne sait presque rien de ces paroles prononcées lors des funérailles sous le coup de la tristesse. Simplement, Muhammad se prononce contre les manifestations de peine durant les funérailles. Il est vrai qu'elles iraient à l'encontre des conceptions très précises de l'au-delà qu'il entend imposer.*

*Cependant, dans diverses occasions troublées et troublantes, le Modèle se laisse aller à des prières funèbres, tandis que le Coran le prohibe. Mais les sources ne se risquent pas à en dire le contenu.*

(Bukhari, *Sahih* 23, 36).

Le prophète s'est exprimé ainsi :

-Ils ne sont pas des nôtres ceux qui se frappent les joues, qui déchirent les encolures de leurs vêtements et qui profèrent des invocations de l'époque pré-islamique.

(**ibn Sad, *Tabaqat I, 1, 88***).

-Ô envoyé d'Allah, n'as-tu pas prohibé les pleurs?<sup>483</sup>

-J'ai prohibé, dit-il, que l'on élève la voix dans deux cas aussi insensés et aussi impies l'un que l'autre : une voix dans le bonheur qui est celle des divertissements, des jeux et des chants diaboliques (MAZAMIR SHAYTAN) , une autre dans le malheur, consistant dans une mutilation de la figure, un déchirement des habits et une plainte diabolique (RANNAT SHAYTAN) .

(**Dawud, *Hadith 20/3122***).

L'apôtre d'Allah a maudit la femme qui se lamente et la femme qui l'écoute.

(**ibn Hanbal , *Musnad I 16 ,4***).

(... ) D'après Nafi le rapportant d'ibn Omar :<sup>485</sup>

Lorsque Abdallah ibn Ubayy ibn Salul mourut , son fils Abdallah vint trouver l'envoyé d'Allah et lui demanda de lui donner sa chemise pour qu'il en fasse le linceul de son père. Il la lui donna. Puis il lui demanda de venir prier sur sa tombe. L'envoyé d'Allah se leva pour aller y prier. Mais Omar se leva , prit l'envoyé d'Allah par son vêtement et lui dit:

-Envoyé d'Allah , irais-tu prier pour lui alors qu'Allah t'a interdit de le faire?

L'envoyé d'Allah répondit:

-Allah m'a seulement donné le choix en disant: Demande pardon pour eux ou bien ne le fais pas. Si tu demandes pardon pour eux soixante-dix fois , Allah ne leur pardonnera point.<sup>486</sup> Si je savais qu'en ajoutant encore aux soixante-dix fois il leur pardonnerait , je l'ajouterais .

-Mais , dit Omar , c'était un munafiq!

Cependant , l'envoyé d'Allah alla prier pour lui.

Alors Allah révéla (le verset): Ne prie jamais pour aucun d'entre eux lorsqu'il sera mort et ne te recueille pas sur sa tombe.

<sup>483</sup> Il pleure la mort de son fils Ibrahim, celui de la servante Marie la copte, disparu très jeune.

<sup>484</sup> Trad. Prémare 2002 , p. 466.

<sup>485</sup> Un des garants les plus surs.

<sup>486</sup> Corpus coranique 9/80.

## 9

## Dieu(x)

Hénothéisme, polythéisme,  
monothéisme

## 1

## Présentation

*La distinction entre mono- et poly-théisme<sup>487</sup> n'est pas satisfaisante s'il faut décrire une religion antique, et celle des Arabes en était une.<sup>488</sup> En effet, celles-ci combinent naturellement et quotidiennement l'idée d'une multitude<sup>489</sup> (poly-) de divinités<sup>490</sup> peuplant l'univers et la toute-puissance d'une (hèna-) divinité locale, conçue comme suprême et suffisante dans le ressort de son sanctuaire, pour la population qui l'entoure. De plus, chacun peut, selon le moment, se sentir proche, au point de s'y aliéner d'une puissance précise.*

*En une phrase, poly- et mono- théismes font bon ménage, et font même des enfants, qui sont les trois religions dites révélées. A l'évidence, aucune d'elle ne voit les choses ainsi. Mais ce n'est pas très important de prendre en compte leurs dires, qui ne sont destinés qu'à elles-mêmes.*

*Dans le monde sémitique<sup>491</sup>, c'est justement et précisément, le cas de la religion arabe, qui fonctionne selon ce principe, et autour de la notion de el ilah<sup>492</sup>, « le dieu ». C'est pour cela que l'islamisme attaque essentiellement le polythéisme<sup>493</sup> par l'angle de l'association d'autres dieux à la figure dominante « du dieu »: en d'autres termes, l'affrontement concerne des conceptions différentes que l'on a de la hiérarchie d'un panthéon.<sup>494</sup> Dans les premiers temps de sa mission, Muhammad évite le débat sur le polythéisme, jusqu'à l'incident des « Versets Sataniques »: la révélation est clairement hénothéiste (de hénô-, "un" en grec, à distinguer de mono-, "un seul", exclusif des autres). Mais si elle n'était que cela, elle ne différerait pas vraiment de ce qui se faisait à l'époque. Elle l'était donc avant de devenir*

---

<sup>487</sup> W.M. Watt, « Belief in a high god in pre-islamic Mecca », *Journal of Semitic Studies*, 1971 ; M.J.Kister, « Labbaya allahuma labbayka, on a monotheistic aspect of the jahiliyya practice », *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, 1980 ; G. Ryckmans, « Les inscriptions monothéistes sabéennes », *Miscellanea Historia Alberti de Meyer*, Louvain, 1946; André Lemaire, *Naissance du monothéisme : point de vue d'un historien*, Paris, 2003; S. A. Cook, "Primitive monotheism", *Journal of Theological Studies* 1931.

<sup>488</sup> A. Brelich, "Der Polytheismus", *NUMEN* 7-1960; J. Rudhardt, "Sur la possibilité de comprendre une religion antique", *id.* 10-1963

<sup>489</sup> Le multiple doit être séparé du pluriel. Le premier n'a pas de limite, et ne provient pas de la division d'un principe unique.

<sup>490</sup> ILAHAT.

<sup>491</sup> J. Teixidor, *The pagan God, Popular religion in the greco-roman Near East*, Princeton, 1977, p. 13.

<sup>492</sup> D.B. Mc Donald, *Encyclopédie de l'Islam* <sup>2</sup> III p. 1120-1.

<sup>493</sup> Ou Association, SHIRK ; cf. M.I. Surty, *The quranic concept of al shirk (polytheism)*, Londres 1982 (conception islamique) ; M. Mir, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. polytheism and atheism; M. Lecker, "Polytheism in northern Arabia on the eve of Islam", M. Kister et al. (eds.), *Polytheism in the Land of Israel and its Neighbours in Antiquity*, Jerusalem (sous presse); P. Crone, 'How did the Quranic Pagans Make a Living?', *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 68 / 2005.

<sup>494</sup> C. Brockelmann, « Allah und die Götzen, der Ursprung der islamischen Monotheismus », *Archiv für Religionwissenschaft* 21/1922.

*monothéiste (du moins a t-elle été présenté ainsi par la suite), et surtout un mono-prophétisme acharné.<sup>495</sup> Autant la doctrine islamique, quand elle s'appuie sur le Coran, est vague et boîteuse quand il lui faut la part de tel ou tel dans le monde des dieux, autant la mission prophétique de Muhammad est présenté avec force et sans hésitation.*

*Voilà ce que refusera toujours de considérer celui ou celle qui se sont enfoncés le dogme de l'unicité entre les deux hémisphère de leur cerveau. Certes, le TAHWID donne l'impression de tout saisir, et d'être saisi par tout. Mais l'unicité est un vain mot et une chose évanescence, pour qui veut étudier les origines. Elle a beau se proclamer sur tous les tons, elle naît et survit dans le compromis, l'ambiguïté, et l'incertitude. En un mot, il n'y a pas à en être si fier. Le dogme s'est développé chaque fois pour contester des situations précises: l'encombrement du sanctuaire de la Kaba, ou bien la trinité, et la filiation divine du Christ, et plus largment, l'idée d'association (SHIRK). Il faudra un long et tortueux cheminement pour arriver jusqu'à l'affirmation de l'unicité absolue.*

*Vers 600, en Arabie comme dans le reste du Proche-Orient, le polythéisme est mort ou moribond. Les textes islamiques peuvent alors sans trop de peine décrire le triomphe qui les a écrasé. Mais il est bien probable que les victimes principales des débuts de l'islamisme sont des "monothéistes", juifs ou chrétiens, ou judéo-chrétiens.*

*Voici quelques documents qui permettent d'éclairer une situation complexe et ambigüe.*

### **Eloge de l'idolâtrie.**

*Les éloges de l'idolâtrie sont rares, en voici donc un :*

"L'idolâtrie est pratiquée avec cet avantage évident que, en limitant le pouvoir et les fonctions de ses divinités, elle admet naturellement les dieux des autres sectes et des autres nations au partage de la divinité et rend toutes les diverses divinités, aussi bien que les rites, les cérémonies ou les traditions, compatibles les uns avec les autres. Au contraire, les monothéistes ne reconnaissent qu'un seul objet de dévotion et la vénération d'autres divinités est, considérée comme absurde et impie. Qui plus est, cette unité de l'objet de, dévotion semble naturellement exiger l'unité de la foi et des cérémonies, et, fournit aux hommes intrigants un prétexte pour accuser leurs adversaires d'athéisme et les désigner comme objet de vengeance aussi bien divine qu'humaine. Comme chaque secte monothéiste est convaincue que sa propre foi et que son adoration sont pleinement agréables à la déité et, comme nul ne conçoit que la même déité pourrait être satisfaite par des rites et des principes différents, les différentes sectes éprouvent mutuellement de l'animosité et déversent l'une sur l'autre ce zèle et cette haine sacrés, qui sont les plus implacables des passions humaines. L'esprit de tolérance des idolâtres, aussi bien dans les temps reculés qu'aujourd'hui, est tout à fait évident pour quiconque est un tant soit peu versé dans les récits des historiens ou des voyageurs...

(D. Hume, *The Natural History of Religion*).<sup>496</sup>

<sup>495</sup> T. Welch, « Allah and the other supernatural beings : the emergence of the quranic doctrine of *tawhid* », *J.A.A.R.*, thematic issues, 1979; Robert Karl Gnuse, *No Other Gods. Emergent Monotheism in Israel*, Sheffield, 1997. .

<sup>496</sup> Réédition d' Oxford, 1976, p. 59; J. S. Boys Smith, "Hume's dialogues concerning natural religion", *Journal of Theological Studies* 1936; Cette dernière remarque est juste et s'explique pour des raisons théologiques, que l'on verra plus tard: l'islam prohibe comme châtement le bûcher car ce serait comme devancer le feu de l'enfer pour les damnés, et frustrer de la punition la divinité.

## 2

## Animisme

*Le principe est connu: des puissances, disons des âmes, autonomes et consubstancielles, résident dans des choses a priori inertes, inanimées ou irrationnelles. Toutes les ethnies ont partagées ce genre de croyances, qui souvent évolue vers d'autres formes de dévotions. La difficulté est qu'il reste difficile d'établir une base sur laquelle édifier des relations permanentes, un culte. La sacralisation des animaux en dérive certainement. Le fait que l'animisme serve de base justifie qu'on le présente en premier; mais l'initiative ne signifie pas qu'il y ait ensuite comme un progrès et une hiérachisation entre les systèmes.*

*Les sources islamiques contiennent souvent des passages attribuant des actes et volontés à des éléments naturels. Folklore, dira-t-on. Mais le Coran lui-même évoque souvent l'existence d'arbres sacrés, dont on sait qu'ils étaient nombreux sur le territoire arabe, et ainsi, dans les mentalités collectives de l'Orient ancien.*

**(Tirmidhi, *Hadith* 3630).**

Il a été établi, par des traditions authentiques, que les rochers et les montagnes disaient à l'apôtre d'Allah:

-Paix sur toi, ô apôtre d'Allah!

Ali a dit:

-Chaque fois que nous sortions dans les environs de la Mecque, dans les premiers temps de la prophétie, les arbres et les rochers que nous rencontrions disaient:

-Paix sur toi, ô apôtre d'Allah!

**(Bukhari, *Sahih* 34/32, 2).**

D'après Jabir ibn Abdallah, une femme des ansar dit à l'envoyé d'Allah: Ne veux-tu pas que je te fasse quelque chose qui te servirait de siège? J'ai un esclave qui est menuisier.

- Si tu veux, répondit le prophète.

La femme fit alors exécuter une chaire, et lorsque l'on fut au jour du vendredi, le prophète s'installa sur la chaire qui lui avait été fabriquée. Le tronc de palmier auprès duquel le prophète faisait le prône gémit et faillit se briser. Le prophète descendit alors de l'estrade, alla prendre le tronc dans ses bras et le serra contre lui. Le tronc se mit à faire entendre les soupirs d'un enfant que l'on veut faire taire, puis il s'arrêta.

-Ce tronc, dit le prophète, pleurait à cause des prières qu'il entendait.

(Muslim, *Sahih* 41/ 6985).<sup>497</sup>

...la dernière heure ne viendra pas avant que les musulmans ne combattent les juifs et que les musulmans ne tuent les juifs avant que les juifs ne se cachent derrière une pierre ou un arbre, et que la pierre ou l'arbre dise : musulman, ou serviteur d'Allah, il y a un juif derrière moi ; viens et tue-le ; mais l'arbre de Gharqad ne le dira pas, parce que c'est l'arbre des juifs.

### Un os qui parle.

(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 764-5).

L'apôtre se reposa et Zeynep bint al Harith, femme de Sallam ibn Mishkam lui prépara un rôti d'agneau, ayant demandé auparavant quelle partie il préférait. Quand elle sut que c'était l'épaule ; elle y mit une grande quantité de poison et empoisonna aussi l'agneau entier. Elle l'apporta et le plaça devant lui. Il prit l'épaule et en mâcha un morceau, mais ne l'avalait pas. Bishr ibn al Bara (...) qui était avec lui en prit aussi, mais il l'avalait, tandis que l'apôtre le recrachait, en disant :

-Cet os me dit qu'il est empoisonné.<sup>498</sup>

### Un vestige animiste.

(*Corpus coranique d'Othman* 55/6).

La plante herbacée<sup>499</sup> et l'arbre se prosternent.

(Hanbal, *Musnad* 1/460).

Nous pouvions entendre la nourriture glorifier Allah, quand nous étions à manger avec l'apôtre d'Allah.

---

<sup>497</sup> Récit d'Abu Hurayra.

<sup>498</sup> Contexte du siège de Khaybar.

<sup>499</sup> NAKHM, nom d'une herbe ou d'un astre; A. Fischer, "Zum nagm Sure", *Islamica* 5,1931.

## 3

## Le polythéisme arabe

*Le système arabe est clairement polythéiste<sup>500</sup> : une multitude de puissances entourent et assistent l'être humain dans sa vie quotidienne, dans l'environnement et dans les grands moments de son existence. Les sources musulmanes, dont le Coran, en portent la trace indélébile : l'islamisme est à ses débuts une religion arabe d'origine polythéiste, qui se réforme peu à peu.<sup>501</sup>*

*Mais on ne sait pas exactement la nature et la puissance du système des religions traditionnelles, au début du VII<sup>ème</sup> siècle. Les textes épigraphiques correspondant un polythéisme pur et complexe datent d'autrefois. Les sources islamiques (ou chrétiennes) sont très suspectes, et développent une vision caricaturale et difforme de la religion des autres.*

Il semble qu'il convienne de donner de la réunion du dieu et des trois déesses autour de la Kaba une autre explication. On insiste aujourd'hui, avec raison, sur les alliances, plus ou moins durables, qui se nouaient entre les tribus de l'Arabie préislamique ; leur accord réalisait en même temps celui de leurs divinités, puissances tribales, qui ne prétendaient point à la domination universelle. Les tribus alliées s'assemblaient en un pèlerinage *hajj* autour du sanctuaire le plus illustre de leur groupement, peut-être celui qui pouvait se conjuguer avec la foire la plus fréquentée. Mais la tribu dont le sanctuaire était ainsi favorisé de la venue de plusieurs autres, devait avoir souci de confirmer leurs bonnes dispositions en réunissant, autour de sa propre idole, un souvenir et un symbole des divinités de ses alliées. J'imagine que c'est ainsi que les Quraysh, organisateurs des marchés mekkois et de ceux qui précédaient le *hajj* de Arafat, ont accueilli et vénéré dans le sanctuaire de la Kaba les trois déesses, adorées par des tribus amies, et les ont unies à leur dieu Hobal, qui reste ainsi enveloppé de mystère. Pour des raisons qui nous échappent, le sanctuaire de Manat à Qudayd avait déjà attiré les hommages d'un large ensemble de tribus du Hejaz septentrional. Les Tha'if d'at Ta'if communiaient avec leurs alliés les Quraysh en l'adoration d'Hobal, de Manat et d'al Uzza, et retrouvaient à la Kaba leur divinité Allat.  
(Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p.52).

*(Corpus coranique d'Othman 26/71).*

Nous adorons des idoles et nous restons auprès d'elles en retraite (AKIFIN).

### Les dieux arabes soumis au dieu assyrien.

*Cette inscription exceptionnelle nomme six dieux arabes des plus archaïques ; elle montre surtout que dès cette époque (-VII<sup>ème</sup> siècle), l'idée d'un dieu qui s'impose aux autres, par la force, est répandue. Par l'intermédiaire des Perses, cette conception se répand au Proche-Orient, chez les hébreux et les chrétiens (avec un décalage chronologique) ensuite chez les musulmans. Les Assyriens restent polythéistes et sont favorables aux dieux de leurs ennemis, pour se les concilier. Ils sont aussi hétéro-théistes, puisque selon eux, Assur domine*

<sup>500</sup> Glenys Davies (ed.), *Polytheistic Systems*, Edinburgh 1989

<sup>501</sup> Corpus coranique 4/51, 60, 117 ; 6/136, 138 ; 10/ 18, 29 ; 13/ 38 ; 14/ 36 ; 37, 44 ; 16/1 ; 17/ 13 ; 22/73 ; 23/90 ; 38/17 ; 48/26 ; 53/19 ; 71/ 23.

*les autres dieux : force militaire, puissance politique, domination religieuse sont liés indissolublement, 1500 ans avant l'islam. D'une certaine façon, les Assyriens sont les précurseurs dans l'invention d'une puissance divine guerrière, nationale, impérialiste et dominatrice. Ainsi, les héritiers des Assyriens d'Assur sont les Hébreux de Yahvé, les Perses d'Ahura-Mazada, et les Arabes d'Allah.*

**(Inscription d'Esarhaddon).**<sup>502</sup>

J'ai réparé les idoles de Atarsamayn, Day, Nuhay, Rudayu, Abirillu et Atarquruma, les dieux des Arabes ; et je les ai renvoyé (à lui) après avoir été dessus une inscription proclamant le pouvoir supérieur de mon dieu Assur, mon seigneur, et de mon propre nom.

**Les dieux arabes assimilés aux dieux grecs.**

*Le dieu de la joie, du vin, de l'altérité et de la transformation, chez les Grecs se transforme en ce qui doit être Ruda. Une déesse céleste (Ourania), assimilée à Aphrodite par les Grecs devient Allât : « la déesse ».*

**(Hérodote, *Histoires* III 8).**

Dionysos est, avec Ourania , la seule divinité qu'ils reconnaissent, et ils se coupent les cheveux, disent-ils, à la manière de Dionysos lui-même. Ils ont les cheveux coupés en rond et les tempes rasées. Dionysos s'appelle chez eux Orotalt, et Ourania Alilat.

**Un premier indice d'origine astrale des dieux arabes.**

**(Arrien, *Anabase d'Alexandre* 7, 20, 1).**<sup>503</sup>

Il existe une histoire courante selon laquelle Alexandre avait entendu que les tribus des Arabes ne vénéraient que deux dieux, Ouranos<sup>504</sup> et Dionysos. Ouranos, parce qu'ils descendaient de lui, et parce qu'il contenait en lui toutes les étoiles et le soleil en particulier, dont les meilleurs avantages et les plus évidents arrivaient dans toutes les directions vers les hommes. Dionysos, à cause de son voyage en Inde.

**Un panthéon réduit, vu de l'extérieur.**

**(Strabon, *Géographie* XVI 1, 1).**<sup>505</sup>

Comme il<sup>506</sup> avait appris que les Arabes ne rendent hommage qu'à deux divinités seulement, à celles qui dispensent aux hommes les biens les plus indispensables à la vie, à savoir Zeus et Dionysos, il supposait qu'il pourrait aisément devenir leur troisième divinité.

<sup>502</sup> Datation : 680-669 ; Pritchard p. 291 (IV 1-13) ; commentaire in Weiss-Romarin, *JSOR* 16-1932, p. 32.

<sup>503</sup> Ed. Savinel, Paris, 1984.

<sup>504</sup> Le ciel personnifié chez les Grecs.

<sup>505</sup> Ed. A. Tardieu.

### Imprécation polythéiste.

(Inscription safaitique).<sup>507</sup>

Par Odeynat ibn Ward ibn Anam ibn Kuhayt ibn Aum ibn Kuhayl de la tribu de Naghbar.

Ô Allât !

Ô Shay al Qaum !

Gad Awidh !

Baalshamin !

Dhushara !<sup>508</sup>

L'aide pour lui !

La cécité, la claudication... et la vermine pour celui qui effacera cette inscription !

### Des dieux tribaux.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 7 c).

Les Kalb prirent Wadd comme idole à Dumat al Jandal. Les Madhig et les gens de Jurash adorèrent Yagut. Le poète dit :

-A toi le salut de Wadd ; nous ne pouvons pas nous amuser avec les femmes, car la religion est stricte.

### Les idoles domestiques à la Mecque.<sup>509</sup>

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 28c).

Chaque famille mecquoise avait une idole dans sa maison à qui elle rendait un culte. Quand un membre de la famille était sur le point de partir en voyage il allait, avant de quitter sa maison, toucher l'idole. A son retour, son premier geste, dans la maison, était d'aller encore toucher l'idole.

### Les idoles domestiques de Médine.

(Maqrizi, *Histoire Universelle*).<sup>510</sup>

Il dit : chaque clan des Aws et des Khazraj, (...) avait une idole dans un chambre appartenant à l'ensemble du clan, qu'ils honoraient et vénéraient et à qui ils sacrifiaient. (...)

Chaque noble avaient une de ces idoles. Dans la maison d'Amir ibn al Jamuh, il y avait un idole appelée Saf (...)

---

<sup>506</sup> Alexandre le Grand.

<sup>507</sup> R.Dussaud 1907, p. 168.

<sup>508</sup> Sur toutes ces divinités, cf. partie V.

<sup>509</sup> Arafat 1968, p. 11 qui propose une comparaison avec les Lares romains.

<sup>510</sup> M. Lecker, « Idol Worship in pre-islamic Medina (Yathrib), *Le Museon*, 106/1993, p. 331-346, présentant un extrait de l'Histoire Universelle de Maqrizi.

## Le désespoir des fidèles des dieux traditionnels.

### Les dieux du Coran.

*Par une sorte d'ironie, l'oracle de l'Allah mecquois veut faire disparaître ses concurrents: mais il les nomme alors, et contribue à leur survie, au moins dans les mémoires, et pour la science. A partir de ces quelques noms qui font mystère, des érudits vont commencer à s'interroger, à exercer leur curiosité...*

*(Corpus coranique d'Othman 71/22-23).*<sup>511</sup>

Ils ont perpétré une immense perfidie et se sont écriés :

-N'abandonnez pas vos divinités ! N'abandonnez ni Wadd ni Suwa, ni Yagut ni Yauq ni Nasr !

### Les « versets sataniques »<sup>512</sup>

*(Corpus coranique d'Othman 53/19-25).*<sup>513</sup>

Avez vous considéré Al Lat et Al Uzza et Manat, cette troisième autre ?

Ce sont les sublimes déesses<sup>514</sup> et leur intercession est certes souhaitée.

Avez-vous le mâle et, lui, la femelle !

Cela, alors, est un partage inique !

L'homme a-t-il ce qu'il désire ?

A Allah appartiennent la vie dernière et première.

## La diversité de la situation religieuse arabe.

*L'encyclopédiste tente de montrer la variété des croyances et des usages en Arabie; c'est un effort louable, courageux et assez honnête. Mais la fin du texte donne la clé: il lui fallait apporter sa pierre à l'édifice de l'explication des fameux et délicats versets sataniques, et les faire sortir à tout prix de l'ornière.*

<sup>511</sup> Corpus coranique, ed. R. Blachère, Paris, 1999.

<sup>512</sup> Cf. en partie XI les documents concernant ce texte important.

<sup>513</sup> Version alternative canonique des « versets sataniques », pour corriger la bévue : "Ce ne sont que des noms dont vous les avez nommés. Allah ne fit descendre, avec elles, aucune probation. Vous ne suivez que votre conjecture et ce que désirent vos âmes alors que certes, à vos pères, est venue la direction de leur seigneur. "

<sup>514</sup> Le mot *qaraniq* pourrait évoquer soit des étoiles, soit des grues (*geranos* en grec), soit des jeunes filles ; cf. J. Burton, « These are the high flying cranes », *Journal of Semitic Studies* 15 (1970) ; p. 246-265 ; F. Winnet, « The daughters of Allah », *Muslim World* 30, 1940.

(Masudi, *Prairies d'or* 1122-5).<sup>515</sup>

Les Arabes, à l'époque de la *Jahiliyya*, étaient partagés dans leurs opinions religieuses. Les uns proclamaient l'unicité de Allah, affirmaient l'existence du Créateur, croyaient à la résurrection et tenaient pour certain que Allah récompenserait les fidèles et punirait les pécheurs. Déjà, dans cet ouvrage et dans d'autres de nos écrits, nous avons parlé de ceux qui, pendant la période de l'Intervalle (FATRA), appelaient les hommes à la connaissance du Seigneur tout-puissant et éveillaient leur attention sur ses signes miraculeux. De ce nombre étaient Quss ibn Sayda<sup>516</sup>, Ryab ash Shanni, le moine Bahira, ces deux derniers appartenant aux Abd al Qays.

D'autres, parmi les Arabes, confessaient le Créateur, affirmaient la création (HUDUTH) du monde, et avaient la conviction qu'au jour de la résurrection, les hommes seraient ramenés à la vie, mais ils niaient la mission des prophètes et se montraient attachés au culte des idoles. Ce sont ceux-là à qui Allah fait dire :

-Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent tout près d'Allah.<sup>517</sup>

Ce sont encore eux qui allaient visiter les idoles en pèlerinage et entreprenaient des voyages dans ce dessein, qui égorgeaient des victimes (BUDN) en leur honneur, leur offraient des sacrifices, se sacralisaient et se désacralisaient pour elles.

D'autres encore croyaient au Créateur ; mais, traitant de mensonges la mission des prophètes ainsi que la résurrection, ils penchaient pour les opinions des matérialistes (AHL AD DAHR).<sup>518</sup> Ce sont ceux à l'impiété desquels Allah fait allusion et dont il signale l'infidélité, quand Il dit :

Les impies ont dit : Il n'existe que cette vie immédiate. Nous mourons et nous vivons, et seule la fatalité (DAHR) nous fait périr.<sup>519</sup>

Mais Allah les réfute par cette parole :

-De cela ils n'ont nulle science ; ils ne font que conjecturer.

D'autres penchaient vers le judaïsme ou le christianisme. Il y en avait qui, ne suivant d'autre voie que celle de l'orgueil (UNJUHIYYA), se laissaient aller à toute la fougue de leurs passions. On trouvait, chez les Arabes, une catégorie qui rendait un culte aux anges qu'elle prétendait filles de Allah, et qu'elle adorait pour obtenir leur intercession auprès d'Allah. Ce sont ceux dont Allah parle dans le verset : Ils donnent les filles à Allah alors qu'ils ont ce qu'ils désirent.<sup>520</sup>

Et d'autre part, Il dit encore :

---

<sup>515</sup> Masudi, *Les Prairies d'Or*, Traduction française de C.-A.-C. Barbier de Meynard et A. Pavet de Courteille, revue et corrigée par C. Pellat ... Paris, 1971-2 (réed).

<sup>516</sup> Un prêtre chrétien qui prêchait durant les foires.

<sup>517</sup> Corpus coranique 39/4.

<sup>518</sup> "Les gens du temps".

<sup>519</sup> Corpus coranique 45/23.

<sup>520</sup> Corpus coranique 16/59.

-Avez-vous considéré al Lat et al Uzza, et Manat, cette troisième autre?

Avez-vous le mâle et Lui, la femelle?

Cela, alors, serait un partage inique !<sup>521</sup>

## 4

### L'hénothéisme, héritage commun du Moyen-Orient

*Dans cet ensemble géographique, depuis les origines s'est manifestée une tendance qui privilégie une puissance divine, en parallèle avec l'essor des institutions monarchiques, aux dépens des autres. L'idée est simple : un roi, un dieu : à la centralisation politique répond une unification religieuse, qui profite aux deux parties. Quel est le plus important des deux? Inutile finalement de le savoir, et la fusion entre les deux pourrait être leur objectif.*

*Mais cela ne fait pas disparaître pour autant la foule des divinités: comme dans la société des hommes, il y a des puissants et des faibles. Les uns surplombent les autres, et ont commerce avec les uns plus qu'avec les autres. L'existence de dieu parèdre, associé privilégié de la grande puissance, est aussi une constance de cette aire géographique.*

*Même si l'idée de royauté semble rejetée par la doctrine islamique, du fait du voisinage contemporain de grands royaumes, elle subsiste, et s'épanouit même sous la carrière de prophète que mène Muhammad. Le prestige des rois et des reines ne se balaie pas d'un jour à l'autre, et la gloire des trônes reste solide.*

*Au tout début du Psaume 82, le dieu des Hébreux se dresse dans l'assemblée divine et il occupe les fonctions de juge suprême; Homère ne décrira pas autre chose, quand Zeus gouverne sur l'Olympe. Si l'on observe quelques-unes des plus confuses par les admonestations coraniques, certaines suivent le même chemin: Allah veut rétablir une hiérarchie en sa faveur.*

*Simplement, l'idée de dieu dominant et protecteur de son peuple s'impose. Vers une conception plus brutale, il n'y a qu'un pas : ce dieu devient le dieu national, d'un caractère d'abord protecteur, puis plus agressif, aussi bien chez les Assyriens que chez les Hébreux. Il a dû surgir chez les habitants de Moab, qui ont suscité l'essor d'un dieu féroce et militaire, Kamosh, contre Israël, qui a répliqué à son tour....*

*Le dieu de Muhammad est le lointain avatar de cet évolution, poussé à l'extrême, jusqu'à la psychose.*

---

<sup>521</sup> Corpus coranique 53/19-22.

## 1- L'héritage mésopotamien.

*Avec l'émergence de puissances impérialistes, le Moyen-Orient se dote de divinités qui, de protectrices du peuple, deviennent les soutiens et les guides des armées conquérantes. C'est une vraie guerre des dieux qui se livre alors, les plus forts, masculins, ouraniens, barbus et brutaux, soumettant les autres dieux et les hommes. Le dieu des musulmans est le fils et successeur de ceux-là, en ligne directe mais lointaine.*<sup>522</sup>

*La réforme religieuse du roi Nabonide, en faveur exclusive du dieu Sin, au caractère lunaire, a pu aussi jouer son rôle, puisque son pouvoir s'est étendu largement vers l'Arabie.*<sup>523</sup>

### La prédominance du dieu Marduk.

**(Epopée de l'*Enuma Elish*, Babylone).**<sup>524</sup>

*Ils érigèrent pour lui un trône princier.*

*Faisant face à ses pères, il s'assit, président.*

*Tu es le plus honoré des grands dieux*

*Tes ordres sont sans rivaux, ton pouvoir est celui d'Anu.*

*Toi, Marduk, tu es le plus honoré des grands dieux...*

*Elever ou abaisser, ceci est dans ta main....*

*Personne parmi les dieux ne transgressera tes limites...*

### Assur, le dieu national des Assyriens.

**(Grande inscription de Khorsabad).**<sup>525</sup>

Palais de Sargon, le grand roi, le roi puissant, roi des armées, roi d'Assyrie, vice-roi des dieux à Babylone, roi des Sumériens et Accadiens, favori des grands dieux.

Les dieux Assur, Nebo, Merodach m'ont donné la royauté sur les peuples et ils ont propagé la mémoire de mon nom glorieux jusqu'au bout de la terre....

<sup>522</sup> J. Bottéro, *La Religion babylonienne*, Paris, 1952 ; *Mythe et rite de Babylone*, Paris, 1985 ; *Naissance de Dieu. La Bible et l'historien*, Paris, 1986 ; *Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux*, Paris 1987.

<sup>523</sup> P.-A. Beaulieu, "Nabonidus the mad king: A reconsideration of his steles from Harran and Babylon", in M. Heinz and M.H. Feldman (eds.), *Representations of political power: Case histories from times of change and dissolving order in the ancient Near East*, Winona Lake 2007; P.-A. Beaulieu, *The reign of Nabonidus king of Babylon 556-539 B.C.* (New Haven 1989; A. Kuhrt, "Nabonidus and the Babylonian priesthood", in M. Beard and J. North (eds.), *Pagan priests: Religion and power in the ancient world*, Londres; H. Hayajneh, "First evidence of Nabonidus in the Ancient North Arabian inscriptions from the region of Tayma", *Proceedings of the Seminar for Arabian Studies* 31/2001.

<sup>524</sup> ANET, ed. Pritchard 1955, p. 60-72; J. Black, A. Green, *Gods, demons and symbols of ancient Mesopotamia*, 1992 .

<sup>525</sup> H. Frankfort, G. Loud et Th. Jacobsen, *Khorsabad I : Excavations in the Palace and at the City Gate*, *Oriental Institute Publications* n°38, Chicago, 1936 ; G. Loud et Ch. Altman, *Khorsabad II : the Citadel and the Town*, *Oriental Institute Publications* n°40, Chicago, 1938 ; F. Safar, « The temple of Sibitti at Khorsabad », *Sumer* n°13, 1957, pp. 219-221.

Les grands dieux m'ont rendu heureux par la constance de leur affection et ils m'ont accordé l'exercice de la souveraineté sur les autres rois ...

Kiakku de Sinukhta a méprisé le dieu Assur et a refusé de se soumettre à lui.

Je l'ai pris, et saisi ses 30 chars et 7350 soldats...

Jaudid de Hamath, un forgeron, n'était pas le maître légitime du trône, infidèle et impie et il convoitait le royaume de Hamath... J'ai décompté les troupes du dieu Assur...

Je l'ai assiégé avec ses troupes...

Assurlih, de Kar Alla, Iti d'Allapur avaient péché contre Assur et méprisé sa puissance. j'ai repoussé Assurlih....

J'ai attaqué et conquis Kibaba, préfet de la ville de Kharkhar....

J'ai établi le culte du dieu Assur, mon maître, ici... Dalta d'Ellip s'est soumis à moi et s'est consacré au culte d'Assur.

## 2-L'héritage égyptien.

*La réforme monothéiste d'Akhénaton<sup>526</sup> est bien connue, depuis que Freud l'a liée à la naissance du monothéisme et à la figure (égyptienne) de Moïse. Même si cette vue est excessive et simplificatrice, elle mérite d'être évoquée. Ammon ou Ra peuvent tout aussi bien revendiquer la domination dans le monde des dieux.<sup>527</sup>*

### *(Hymne à Aton).<sup>528</sup>*

*Splendide est ton lever à l'horizon du ciel,*

*Ô vivant Aton, créateur de toute vie !*

*Quand tu t'es levé dans le ciel d'orient*

*tu emplies toute terre de ta beauté.*

*Tu es beau, tu es grand, tu rayonnes, haut au-dessus de la terre ;*

*tes rayons embrassent toutes les contrées,*

*autant que tu en as créé.*

*Tu es Râ<sup>529</sup>, tu atteins leurs limites,*

*tu les lies pour ton fils bien-aimé.*

*Bien que tu sois lointain, tes rayons sont sur la terre,*

<sup>526</sup> Aménophis IV, autour de 1350 avant J.-C.

<sup>527</sup> S. Freud, *L'Homme Moïse et la religion monothéiste*, Paris 1939.

<sup>528</sup> Akhenaton, *Le grand hymne à Aton : en 4 langues : hiéroglyphes, français, anglais, arabe*, (trad. Jean-Yves Barré, Martine Lahache et Samir Mégally), Paris, 2002 ; cf. une énorme bibliographie, très inégale : M. Gabolde, *Akhénaton. Du mystère à la lumière*, Paris, 2005, S. Freud, *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, Vienne 1934-1938 (réed. en Folio Essai).

<sup>529</sup> Le dieu du soleil.

*On te voit mais ta route est invisible.  
 Quand tu disparais à l'occident du ciel,  
 le monde est dans l'obscurité comme dans la mort.  
 On dort dans les chambres, la tête couverte,  
 le regard ne peut rien apercevoir.  
 Si bien que si l'on dérobaient des biens placés sous la tête,  
 on ne le remarquerait même pas.  
 Chaque lion quitte sa tanière,  
 chaque serpent mord,  
 règne l'obscurité, la terre est dans le silence,  
 car celui qui l'a faite repose dans son horizon.  
 La terre s'illumine quand tu te lèves sur l'horizon ;  
 quand tu brilles comme Aton dans le jour,  
 tu chasses l'obscurité ;  
 lorsque tu lances tes rayons  
 les Deux-Terres<sup>530</sup> sont en fête.*

### 3-L'héritage perse.

*Avec la réforme de Zarathoustra, le mazdéisme évolue vers un monothéisme, dominé par la figure d'Ahura-Mazda<sup>531</sup>, qui rejette les dieux des autres peuples. Mais en Perse, il cohabite encore avec des figures mineures. L'influence perse sur les religions proche-orientale, depuis l'Avesta jusqu'à Mani, est considérable, quoiqu'elle soit dissimulée ou mal présentée.<sup>532</sup>*

#### Ahura Mazda, le puissant dieu des Perses.

##### (Inscription de Persépolis).<sup>533</sup>

Par la faveur d'Ahura Mazda, voici les pays que j'ai mis en ma possession à côté du peuple perse, qui me craignent et qui m'apportent tribut...

Le roi Darius dit : qu'Ahura Mazda et les dieux de la maison royale me viennent en aide.

Puisse Ahura Mazda protéger le pays des envahisseurs, de la famine et du mensonge !

Qu'il ne vienne sur le pays ni ennemi, ni famine, ni mensonge !

Pour cela, je prie cette faveur de la part d'Ahura Mazda et les dieux de la maison royale.

Puissent Ahura Mazda et les dieux de la maison royale m'accorder cette faveur !

<sup>530</sup> La Haute et la Basse Egypte.

<sup>531</sup> "Le Sage Seigneur" en persan.

<sup>532</sup> Cf. partie VI, sur le mazdéisme.

<sup>533</sup> *Inscriptions de Darius à Persépolis* (Dpe,Dpd) ed. P. Lecoq.

**(Inscription de Xerxès).<sup>534</sup>**

Et parmi ces pays, il y en avait un où auparavant les *daivas* étaient adorés. Puis, par la faveur d'Ahura Mazda, je détruisis les sanctuaires des *daivas* et je proclamai: "Que l'on n'adore plus les *daivas*. Là où auparavant les *daivas* étaient adores, là, j'adorerai Ahura-Mazda".

**4-L'héritage hébraïque.**

*On a souvent trop tendance à isoler les Hébreux, puis les Juifs de leur contexte proche-oriental, sous prétexte de leur rôle ultérieur dans la marche du monde. Ils sont au contraire parfaitement intégrés au système, et co-existent avec leurs voisins selon les mêmes règles qu'eux.<sup>535</sup> L'écrasante source documentaire qu'est la Bible déforme finalement notre vision de la situation : les Hébreux ont été hénothéistes et non monothéistes : ils ne rejetaient pas l'existence des autres dieux, puisqu'ils les combattaient. C'est davantage contre l'idolâtrie que les dirigeants politico-religieux de ce peuple luttèrent.*

*Le point de départ est la relation privilégiée qui est construite entre un peuple et son dieu; au départ contractuelle, elle devient passionnée, car nous sommes dans une relation affective, ce qui est traduit habituellement par l'idée de jalousie, peut-être un peu mesquine. Il faudrait y voir plus de colère que de jalousie.*

**Le précédent dans le Décalogue.****(Exode 20,1-6).<sup>536</sup>**

Dieu<sup>537</sup> prononça toutes ces paroles, disait ; Moi, Yahweh<sup>538</sup>, je suis ton dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux en dehors de moi. (...) Tu ne te prosterner pas devant elles<sup>539</sup> et tu ne les serviras pas ; car moi, je suis Yahveh, ton dieu, un dieu jaloux qui punit l'iniquité des pères sur les enfants, sur la troisième et sur la quatrième génération pour ceux qui me haïssent, mais faisant miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et gardent mes commandements.

---

<sup>534</sup> DNa.

<sup>535</sup> Cf. l'exemple des juifs en garnison en Egypte, dans A. Vincent, *La religion des Judeo-Araméens d'Eléphantine*, Paris 1937; J. Starcky, "Le Nom Divin El", *Archiv Orientalni* 1949; René Dussaud, "Yahwe fils de El", *Syria: Revue d'Art Oriental et d'Archéologie* 1957; Jesus-Luis Cunchillos, "Le Dieu Mut, Guerrier de El", *Syria: Revue d'Art Oriental et d'Archéologie* 1985; Roland de Vaux, "El et Baal, le dieu des Pères et Yahweh", *Ugaritica* 1969; Umberto Cassuto, "Il Nome Divino El nell' Antico Israel", *Studi e Materiali di Storia delle Religioni* 1932; E.L. Abel, "The Nature of the Patriarchal God El Saddy", *Numen* 48-59, 1973; O. Eissfeldt, "El and Yahweh", *Journal of Semitic Studies* 1956.

<sup>536</sup> Ed. TOB.

<sup>537</sup> El.

<sup>538</sup> Le tétragramme divin, dont la signification reste un objet de débat ; on y retrouve sans doute la notion d' "existence".

<sup>539</sup> Les idoles.

### **Le précédent biblique : le refus du polythéisme.**

*(Psaumes 16/2).*

Je dis au seigneur :

-C'est toi le seigneur ! Je n'ai pas de plus grand bonheur que toi ! Les divinités de cette terre, ces puissances qui me plaisaient tant, augmentent leurs ravages ; on se rue à leur suite. Mais je ne leur offrirai plus de libation de sang<sup>540</sup>, et mes lèvres ne prononceront plus leurs noms?

### **Le dieu des armées.**

*(Michée 4/4).*

Tous les peuples marchent chacun au nom de son dieu, nous marchons au nom de Yahvé, notre dieu, pour toujours et à jamais.

**(Bukhari, *Sahih* 81/38, 2).**<sup>541</sup>

Selon Abu Hurayra, l'envoyé d'Allah a dit :

-Certes Allah a dit : Quiconque sera l'ennemi d'un de mes élus, je lui déclarerai la guerre.

### **Le dieu et son sanctuaire.**

*Le acteur décisif dans l'évolution vers le monothéisme: le sanctuaire qui devient unique, et ceci pour des raisons économiques, sociales, politiques. Ce ne sont pas les dieux qui s'éliminent les uns les autres, mais leurs sanctuaires. L'exemple mecquois l'illustre à la perfection, comme on le verra plus tard. Celui de Jérusalem sert de glorieux modèle.*

**(Deutéronome 12/2-11).**

Vous supprimerez entièrement tous les lieux où les nations que vous dépossédez ont servi leurs dieux, sur les montagnes élevées, sur les collines, et sous tous les arbres verdoyants. Vous démolirez leurs autels et vous briserez leurs stèles; leurs poteaux sacrés, vous les brûlerez; les idoles de leurs dieux, vous les casserez; vous supprimerez leur nom de ce lieu. Pour le seigneur votre dieu, vous n'agirez pas à leur manière, car vous le chercherez seulement dans le lieu que le seigneur votre dieu aura choisi parmi toutes vos tribus pour y mettre son nom, pour y demeurer: c'est là que tu viendras. Vous y apporterez vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, vos contributions volontaires, vos offrandes votives, vos dons spontanés, les premiers-nés de votre gros bétail et de votre petit bétail. Vous mangerez là devant le seigneur votre dieu, et vous serez dans la joie, avec votre maisonnée, pour toutes les entreprises où le seigneur ton dieu t'aura béni. Vous n'agirez pas comme nous le faisons ici aujourd'hui, où chacun fait tout ce qui est droit à ses propres yeux. Car vous n'êtes pas encore entrés dans le lieu du repos, dans le patrimoine que le seigneur ton dieu te donne,

<sup>540</sup> Le fait de verser le sang des victimes sacrifiées à terre.

<sup>541</sup> Bukhari, *Les Traditions Islamiques* ("L'Authentique"), ed. V. Houdas/ W. Marçais, Paris, 1900-4.

mais vous allez passer le Jourdain et vous habiterez dans le pays que le seigneur votre dieu vous donne comme patrimoine; il vous accordera le repos face à tous vos ennemis, d'alentour et vous y habiterez en sécurité. C'est dans le lieu choisi par le seigneur votre dieu pour y faire demeurer son nom que vous apporterez tout ce que je vous ordonne: vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, vos contributions volontaires et tout ce que vous aurez choisi pour faire des offrandes votives au seigneur...

## 5

### Tendances hénouthéistes en Arabie

*Pour les Arabes aussi la tendance se révèle : Allah, le dieu est présent, comme le dieu qui est présent et anonyme, le dieu que l'on espère sans savoir son identité, ou le divin en général. Il faut en avoir la certitude: une multitude d'Arabes d'autrefois ont adoré Allah sans être une seconde musulmans, ni même croyant.*

*Dans les rites, on perçoit bien une hiérarchie qui existe dans le panthéon que les hommes ont édifié. Reste à évaluer chaque fois à quel degré se trouve la domination du dieu principal. Dans ce domaine, la subtilité et l'ambiguïté règnent et elles sont sûrement volontaires. Disons que la royauté humaine, qui lui est toujours associée, sert de modèle évident.*

*La question a fait couler beaucoup d'encre et de salive.<sup>542</sup> Les musulmans qui se disent savants font ce qu'ils peuvent pour éviter d'étudier le sujet.*

*Très longtemps, sans doute durant des années, Muhammad restera hénouthéiste, ne rejetant pas les autres dieux, et se faisant le champion du Seigneur de la Ka'ba, au détriment des autres puissances.<sup>543</sup> Lors une célèbre altercation avec Abu Sufyan, il vante la puissance d'Allah face à Hobal, c'est-à-dire qu'il reconnaît l'existence de ce dernier...*

*La simplification de la situation religieuse était peut-être en marche. Cela explique sans doute pourquoi un témoin contemporain a pu croire que les Arabes étaient "sans dieux".<sup>544</sup>*

---

<sup>542</sup> I. Gajda, "Monothéisme en Arabie du Sud pré-islamique", *Chroniques Yéménites* 10, 2002; id. "The Earliest Monotheistic South Arabian Inscription", *Archäologische Berichte aus dem Yemen* (à paraître); id. "Les débuts du monothéisme en Arabie du Sud", *Journal Asiatique*, (à paraître); E. A. Knauf, "Nomadischer Henotheismus? Bemerkungen zu altnordarabischen Stammesgottern." In Ed. W. Rolling, *XXII. Deutscher Orientalistentag vom 21. bis 25. März 1983 im Tübingen*, Stuttgart, 1985; G. W. B. Bowersock, "Polytheism and Monotheism in Arabia and the Three Palestines," *Dumbarton Oaks Papers* 51, 1997; Pierre Lory, "Sur la notion de Dieu dans la religion arabe antéislamique", *Cahiers d'Etudes Arabes* 2/1988; Tilman Seidensticker, "Der Islam: Vom "Hochgottglauben" zum Monotheismus?" *Polytheismus und Monotheismus in den Religionen des Vorderen Orients* dir. Manfred Krebernik, Jürgen van Oorschot. Münster 2002.

<sup>543</sup> Cf. partie IV, sv. Allah et Rabb.

<sup>544</sup> Johannes, *Narratio* 517/2.

*Mais par la suite, l'islamisme étant enfin constitué en doctrine, on a davantage insisté sur la notion d'unicité, pour pouvoir affronter juifs et chrétiens sur les champs de bataille de la théologie!*

*Les versets coraniques laissent paraître souvent une situation complexe, dans lequel l'hénothéisme se décline sous toutes les formes. La question des parèdres, des dieux associés à la divinité principale, se présente comme centrale dans la rhétorique. Cela semble la doctrine principale des Mecquois à ce moment, au début du VII<sup>ème</sup> siècle.*

En tout cas, il est extrêmement important que Muhammad n'ait pas juger nécessaire de fabriquer une divinité entièrement nouvelle et qu'il se soit contenté de débarrasser le Allah païen de ses compagnons, en le soumettant à une sorte de purification dogmatique. (...) S'il n'avait pas été habitué depuis sa plus tendre enfance à l'idée qu'Allah était le dieu suprême, en particulier à la Mecque, il ne se serait certainement pas posé en apôtre du monothéisme.  
Th. Nöldeke, « *Arabs (ancien)* », *E.R.E.* I, p. 664.

### **Des dieux pour chacun, un dieu pour tous.**

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 22 e ; 23 a).**

Les Thaqlif<sup>545</sup> réservaient leur culte à al Lat, tout comme les Quraysh le faisaient pour al Uzza. Et, comme les autres, les Aws et les Khazraj<sup>546</sup> honoraient tout particulièrement Manah. Mais tous honoraient al Uzza.

### **Le délit d'hénothéisme des Nizar.**

**(ibn Kalbi, *Livre des idoles* 4b-d).**

Ils mélaient cependant à leur *ihlal* des éléments étrangers. Tel était, par exemple, l'*ihlal* des Nizar :

*Nous voici, Allah, Nous voici ! Nous voici !*

*Tu n'as pas d'associé qui ne t'appartienne.*

*Et qui ne soit à toi corps et biens.*

Ainsi proclamaient-ils, dans cette formule de dévouement que Allah est un ; mais ils lui associaient leurs divinités, tout en lui accordant sur elles un pouvoir absolu.

Allah (...) dit à son prophète (...) : La plupart d'entre eux ne croient point en Allah sans être des associateurs .<sup>547</sup> C'est-à-dire qu'ils ne proclament que je suis un, et ils reconnaissent en cela mon être, que pour me donner des associés parmi mes créatures.

### **La hiérarchie sacrée.**

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 14 b-c).**

Prenant al Lat à témoin, Aws ibn Hagar dit :

Par al Lat, par al Uzza et par leurs fidèles ; par Allah, Allah est plus grand qu'elles...

Puis ils prirent al Uzza, qui était plus récente qu'al Lat et que Manah.

<sup>545</sup> La tribu de Ta'if, près de la Mecque.

<sup>546</sup> Les deux tribus arabes de Yathrib, future Médine.

<sup>547</sup> Corpus coranique 12/106.

### **Prière des Himyarites au dieu Nasr.<sup>548</sup>**

A ton service, Allah<sup>549</sup>, à ton service de la part des rois et des princes de ceux qui sont sensés et circonspects, qui respectent les liens de parenté et ne s'approchent jamais des pécheurs; pour se détourner des (visées terrestres) et tourner (le visage vers toi), ils s'humilient devant le Seigneur des Hommes, ils n'obéissent qu'à lui parmi toutes les divinités et les idoles sublimes."

(**Tabari, *Histoire des Prophètes et des Rois* III 203).**

La première affliction était la défaite, et la seconde leur crainte qu'Abu Sufyan ne fût venu au haut de la montagne pour recommencer le combat. Cependant Abu Sufyan s'écria :

-Triomphe à Hobal !

Le prophète dit à Omar de répondre<sup>550</sup> :

-Allah est au-dessus de Hobal et plus puissant.

Ensuite le prophète dit à ses compagnons :

-Venez, ils sont au-dessus de nous.

(**Zuhayr, *Poème*).**

Ne cache pas ce qui est dans nos âmes venant d'Allah,

Parce que, que cela soit bien caché et dissimulé, Allah le saura !

Soit ce sera effacé, soit mis dans un livre, soit rangé pour attendre le jour du décompte, ou arrivera bientôt.

### **Abandon des dieux et destructions des idoles.**

(**ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 52).**

Ka'b ibn Malik al Ansari a dit :

-Nous avons abandonné Al Lat et Al Uzza et Wudd. Nous leur avons arraché leurs colliers et boucles d'oreilles.<sup>551</sup>

### **Le rejet du polythéisme : un poème de Zayd ibn Amir.**

<sup>548</sup> M.J. Kister, "Labbayka, allahuma, labbayka...": on a monotheistic aspect of jahiliyya practice", *JSAI* 1/1980, p. 39, 55.

<sup>549</sup> Nasr, le dieu-Aigle, est dénommé Allah dans son sanctuaire, comme peut-être, à l'origine, Hobal était appelé Allah dans la Kaba.

<sup>550</sup> Un indice de plus de la place éminente d'Omar : dans cette circonstance, il est le "prophète du prophète", en parlant à sa place.

<sup>551</sup> Ce cri du coeur vient de nouveau convertis. Mais on notera que ces apostats parlent de leurs anciennes divinités comme si elles existaient encore. Ils sont simplement déçus, et les quittent pour le dieu nouveau préché à Médine.

(**ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 145).**

*Dois-je rendre un culte à un seigneur ou à mille?*

*S'il y en a autant que vous dites,*

*je renonce à Allat et al Uzza, toutes les deux*

*comme devrait toute personne sensée.*

*Je ne vénèrerai pas al Uzza et ses deux soeurs*

*ni ne rendrait visite aux deux idoles des Banu Amir.*

*Je ne vénèrerai pas Hobal bien qu'il fut notre seigneur du temps où j'avais peu de sens ...*

(**Abdullah ibn al Abras, *Poème***).<sup>552</sup>

Il est celui que les gens attendent de vénérer, et ceux qui cherchent Allah ne seront pas déçus. Par Allah, toutes les bénédictions seront très proches ; mentionner un peu seulement d'entre elles revient à faire avancer la victoire. Allah n'a pas d'associés, et il est celui qui sait ce que les coeurs cachent.

## 6

### Le débat coranique

*Le monothéisme est une tendance tardive dans la prédication de Muhammad, un mouvement difficile, marqué par des efforts terribles, pour que lui-même se le figure, et pour que le public l'accepte. Le Coran garde toutes les traces de cette construction douloureuse, laborieuse et imparfaite. D'abord venait la fin du monde, puis le rejet de l'idolâtrie, puis l'hénothéisme, l'exclusivisme et enfin, l'unicité. Commencer un programme avec la fin du monde, c'était osé, mais il l'a fait.*

*Attention: quand un autre nom divin est prononcé dans le Corpus coranique d'Othman, ce n'est pas forcément le même dieu. Eux le disent plus tard, quand tout est achevé, et fermé. Mais ce qu'ils disent n'a pas d'intérêt en soi. Ne jamais écouter la théologie qui vient après et qui a son idée sur la question, voilà un conseil pour continuer.*

*Normal: le Coran ne contient pas grand chose d'islamique. Il contient du matériel bien plus ancien, plus ou moins ancien, et certainement pas contemporain de Muhammad. Donc, il se compose de ce qui est avant sa composition, en toute logique. Pas un état unique du texte, qui gicle d'un coup. Non, des saccades, des jets discontinus, des bavures, des écoulements, des éclaboussures: alors on y trouve de tout, et aussi n'importe quoi. C'est tellement mieux, au regard de la science.*

*L'agencement qui a été fait, après Muhammad, et la lecture et l'interprétation, en ont fait une chose islamique.*

---

<sup>552</sup> Cité par A. Dashti, p. 15.

*Il y aura quelques extraits exclusivement monothéistes, sous influence chrétienne ou juive. Ils restent rares, comme si l'oracle n'était pas encore trop sûr de lui.*

*La proclamation est largement hénothéiste, avec touche finale (et superficielle) monothéiste. Pas de cohérence à rechercher, ou bien laissons les théologiens s'y fourvoyer: il faut découper en tranche l'oracle fait livre, ainsi paraîtra la vérité. Une fois en morceaux, l'oracle devient multiple, chaque verset devient oracle.*

*Les propositions ne sont pas associées, mais juxtaposées, accumulées; elles s'additionnent sans que jamais se soustraie. Le résultat est confus, comme il fallait s'y attendre. L'oeuvre ressemble aux livres ces auteurs qui veulent tout dire en même temps; Frénésie de dire et de convaincre, d'un seul coup.*

*Le corpus est dans un tel état que la distinction entre le dieu promu par Muhammad et celui défendu par les Mecquois est fluctuante: pas de césure nette. Ou plutôt, les deux se rejoignent, dans un débat qui, à son stade primitif, concerne le statut d'une puissance locale, confinée aux limites de la Kaba.*

*Conséquence: l'unicité peut se comprendre comme si elle s'appliquait à un espace restreint, tel un sanctuaire. Allah est le seul dans la Kaba.*

*Après, au contact des juifs et des chrétiens, qui se clamaient monothéistes, on s monte le bourrichon.*

*On n'imagine pas à quel point il est difficile pour un dieu d'expulser ses concurrents d'un sanctuaire. Il doit le faire en s'appuyant sur une rhétorique sans pitié, il doit compter sur la férocité opiniâtre de ses prêtres. Muhammad est un superbe prêtre d'Allah, le meilleur sans doute qui ait existé, s'il a existé.*

*La shadada, donc: "Il n'y a de dieu qu'Allah", qu'en dire alors? La formule est lapidaire, elle est efficace et n'incite guère à la réflexion; c'est un peu court, jeune homme. Le contenu du livre est bien plus divers que cela, et ne correspond en rien à la ritournelle psalmodiée depuis. La shahada est par conséquent non représentative du livre fondateur, comme mensongère.*

*Le Coran contient plusieurs conceptions du divin, de celle de Muhammad, celle comprise par ses amis, celle que défendent ses ennemis. Il contient même plusieurs types d'unicité.*

*Nous en présentons une courte liste.*

*Réglons maintenant le compte de l'unicité auto-proclamée.*

## **1-Hénothéisme des autres Mecquois.**

*L'hénothéisme est leur doctrine centrale si l'on suit les attaques coraniques. Ils sont repérés et critiqués comme des associateurs. Soit ce sont les Mecquois, soit, dans d'autres cas, les chrétiens. Ici, la première possibilité est préférable. Ils ont associé le dieu dominant avec d'autres, les parèdres. Notons qu'ils placent, comme on place des objets, en l'occurrence, des idoles. L'association, techniquement, est le fait d'établir un lien entre des éléments. Dans le cas présent, l'existence d'autres dieux n'est pas contesté, mais plutôt qu'ils aient un lien, même de soumission, par rapport au dieu principal, qui lui non plus, n'est pas l'objet d'une contestation: ils ont le même.*

*Maintenant, reste à savoir quel est le dieu principal. Trois candidats sont présents: soit un Allah indistinct, celui un Seigneur de la Kaba, qui peut aussi être le premier, soit, selon*

*d'autres sources, le dieu Hobal, qui semble régner sur le panthéon des idoles. Mais bien entendu, les documents coraniques préfèrent rester dans le vague sur ce point.*

***(Corpus coranique d'Othman 15/95-6).***

Nous te suffisons face aux railleurs, qui placent, à côté d'Allah, une autre divinité.

***(Corpus coranique d'Othman 52/43)***

Ont-ils une divinité autre qu'Allah? Combien Allah est au dessus de ce qu'ils lui associent.

***(Corpus coranique d'Othman 50/23-5).***

Jetez dans la géhenne<sup>553</sup> tout infidèle indocile, interdicteur du bien, hostile et sceptique, qui a placé à côté d'Allah une autre divinité.

***(Corpus coranique d'Othman 2/160).***

Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des parèdres<sup>554</sup> qu'ils aiment comme on aime Allah.

Mais ceux qui croient sont les plus ardents en l'amour d'Allah.

***(Corpus coranique d'Othman 2/160).***

Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des parèdres qu'ils aiment comme on aime Allah.

***(Corpus coranique d'Othman 6/163).***

A lui nul associé.

**Unicité de l'idole.**

***(Corpus coranique d'Othman 17/23).***

Ne place point une autre divinité à côté d'Allah...

***(Corpus coranique d'Othman 17/41).***

Et ne place point une autre divinité à côté d'Allah...

**Le refus du culte, à des dieux existants.**

***(Corpus coranique d'Othman 26/213).***

Ne prie donc, à côté d'Allah, aucune autre divinité, car tu serais parmi les tourmentés.

***(Corpus coranique d'Othman 59/23).***

---

<sup>553</sup> L'enfer.

<sup>554</sup> Divinités annexes, accessoires, mineures; en arabe, ANDAD.

Combien Allah est plus glorieux que ce qu'ils lui associent!

### **Le meilleur des dieux.**

*Le verset est remarquable: les opposants ne sont plus les Mecquois, mais une fraction musulmane primitive.*

*D'abord, la dénomination judaïsante du dieu est employée. Ensuite, il s'agit d'un partitif, qui continue d'évoquer la pluralité -ou la multiplicité- des divinités: le Allah mentionné ici est intégré dans un groupe, qu'il domine. Mais le texte précise qu'une partie seulement des disciples –disons, de Muhammad- est partisan de cette doctrine.*

*il existe de nombreuses surprises de ce genre dans le corpus des textes coraniques.*

**(Corpus coranique d'Othman 23/111).**

Une fraction de mes serviteurs disaient :

-Seigneur! nous croyons. Pardonne-nous et fais-nous miséricorde car tu es le meilleur des miséricordieux .

## **2-Le dieu protecteur.**

*Maintenant, voici un autre point de vue sur la question: la notion de protection, qui est primordiale dans les religions entre hommes et dieux. Cette fois-ci, la divinité est vue comme le protecteur, ou le patron particulier d'une personne. La relation est très anthropomorphique.*

*Il n'y a strictement aucune conception monothéiste qui s'exprime par ce biais.*

*Le dieu jaloux judéimorphe est l'archétype de l'Allah de la Mecque, comme protecteur de son peuple/ dieu national (ou tribal, dans le cas des Quraysh).*

*Souvenons-nous de la belle formule biblique: l'Eternel est mon berger....*

**(Corpus coranique d'Othman 13/17).**

S'ils se détournent, dis-leur: Allah est mon suffisant. Nulle divinité excepté lui. Sur lui je m'appuie.

**(Corpus coranique d'Othman 73/9).**

Le seigneur de l'Orient et de l'Occident! Nulle divinité en dehors de lui! Prends le comme protecteur (WAKIL).

**(Corpus coranique d'Othman 17/2).**

... une direction pour les Fils d'Israël: ne prenez point de protecteur (WAKIL) en dehors de moi!

**(Corpus coranique d'Othman 42/7).**

Ont-ils cependant pris des patrons en dehors de lui?

Affirmation unicité, mais aussitôt après 3 noms distincts. Le nom fait le dieu.

### **3-L'exclusivité culturelle.**

*Variante du précédent. Le dieu est toujours le seigneur personnel, mais les exigences à son égard sont plus précises, et plus réduites: il veut être honoré, seul. La demande est classique. Dans un verset, il est même précisé que des offrandes sont partagées, entre lui et d'autres, ce qu'il ne souffre pas. Rien de nouveau sous le soleil du Proche-Orient sémitique. La plupart des versets concernés sont issus du fond biblique, où les Hébreux sont poussés à des rites exclusives à l'égard de leur dieu.*

*Si l'on associe le caractère national et protecteur du dieu à l'exclusivité qu'il exige, peu à peu, la tendance vers le monothéisme se dessine, mais lentement, par paliers.*

*(Corpus coranique d'Othman 18/110).*

Il m'est révélé que votre divinité est une divinité unique. Que quiconque espère rencontrer son seigneur, accomplisse oeuvre pie et qu'il n'associe personne au culte de son seigneur.

### **La part d'Allah et des autres dieux dans les rituels.**

*(Corpus coranique d'Othman 6/137).*

Les associateurs donnent à Allah une part de ce qu'il a fait croître de la terre et des troupeaux. Ceci, prétendent-ils est à Allah et ceci à ceux que nous lui avons associés.

*(Corpus coranique d'Othman 17/24).*

Ton seigneur a décrété que vous n'adoriez que lui.

*(Corpus coranique d'Othman 11/2).*

N'adorez qu'Allah!

*(Corpus coranique d'Othman 7/57, 63).*

Ô mon peuple! Adorez Allah! Vous n'avez point de divinité autre que lui.

*(Corpus coranique d'Othman 6/102).*

Nulle divinité excepté lui, le créateur de toute chose. Adorez-le!

*(Corpus coranique d'Othman 12/40).*

Il a ordonné que vous n'honoriez que lui.

*(Corpus coranique d'Othman 3/57).*

... nous n'adorons qu'Allah et nous ne lui associons rien, les uns et les autres nous ne prenons point de seigneurs en dehors d'Allah.

*(Corpus coranique d'Othman 116/53).*

Allah a dit: ne prenez point deux divinités. Il n'est qu'une divinité unique, moi! Redoutez-moi donc!

#### 4- L'hypothèse de multiplicité du divin.

*Au cours de la rhétorique forcenée qui est développée tout le long du Coran, de multiples arguments sont empilés, et dans le nombre, certains qui osent jouer sur les hypothèses, ce qui donne des résultats surprenants et quelquefois tortueux, l'impression étant que souvent le livre veut se convaincre lui-même plutôt son public. L'hypothèse d'un panthéon est utilisée, soit contre les chrétiens, soit contre les païens. Pourquoi le mentionner? C'est sans doute parce que pour les auditeurs, le regroupement hiérarchisé des dieux reste la normalité, le cadre de pensée essentiel.*

*(Corpus coranique d'Othman 23/93).*

Allah ne s'est donné aucun enfant et il n'est , avec lui, nulle divinité. (Sinon), chaque divinité s'arrogerait ce qu'elle aurait créé et certaines peut-être seraient supérieures à d'autres...

*(Corpus coranique d'Othman 17/44).*

Dis: s'il était avec lui des divinités, comme ils disent, celles-ci chercheraient un chemin jusqu'au possesseur du trône.

*(Corpus coranique d'Othman 40/12).*

...vous avez été incrédules alors que, si des associés lui étaient donnés, vous croyiez en eux.

*(Corpus coranique d'Othman 12/39).*

Des dieux séparés vaudraient-ils mieux qu'Allah?

*(Corpus coranique d'Othman 39/6).*

Si Allah avait voulu se donner des enfants, il aurait choisi...

*(Corpus coranique d'Othman 4/196).*

...croyez en Allah et en ses apôtres et ne dites: trois! Cessez! (cela sera) un bien pour vous. Allah n'est qu'une divinité unique. A lui ne plaise d'avoir un enfant.

## 5- Les litanies particulières.

*Le dieu principal est loué de toutes les manières possibles. Mais hélas, la plupart du temps, sans allusion à son exclusivité. Il y eut donc recours à des rajouts largement apocryphes, chaque fois que cela gêne, que cela manque, ainsi quand, le dieu "unique" est assorti d'une multitude d'appellation. L'accumulation est plurielle, e tpeut prêter à confusion. Les rédacteurs ont alors opté pour quelques additions judicieuses, plus conformes au dogme qui tend à s'imposer.*

*(Corpus coranique d'Othman 20/7).*

Allah nulle divinité en dehors de lui- possède les noms les plus beaux.

*(Corpus coranique d'Othman 2/256).*

Allah nulle divinité excepté lui- est le vivant, le subsistant.

*(Corpus coranique d'Othman 3/1).*

Allah nulle divinité excepté lui- est le vivant, le subsistant.

*(Corpus coranique d'Othman 59/23).*

Il est Allah nulle divinité sinon lui- le roi, le très saint, le salut, le pacificateur, le préservateur, le puissant, le violent, le superbe.

## 6-La véritable unicité.

*Avec association + muslim = phase ultérieure; de confrontation directe avec le christianisme. Besoin de réagir par des formules choc, des réparties qui n'appellent pas de répliques.*

*Contexte panthéiste, de création des merveilles de l'univers  
le dogme musulman de l'unicité.*

*TAWHID ; on qualifie parfois cette sourate de credo musulman ; sa datation est incertaine.  
Son contenu, sec et simple, ne prête en effet pas à confusion.*

*Unicité intégrée à une litanie de noms qui qualifient divers aspects de la divinité. =comme atténuée par l'accumulation. Sinon, la tautologie guette.*

*(Corpus coranique d'Othman 112).*

Dis : Il est Allah unique

Allah le seul

Il n'a pas engendré et n'a pas été engendré,

n'est égal à lui personne.

*(Corpus coranique d'Othman 16/23).*

Votre divinité est une divinité unique.

*(Corpus coranique d'Othman 35/3).*

Nulle divinité excepté lui...

*(Corpus coranique d'Othman 37/4-5)*

... en vérité votre divinité est unique.

Seigneur des cieux, de la terre et de ce qui est entre eux, et seigneur des Orient.

*(Corpus coranique d'Othman 11/17).*

... qu'il n'est nulle divinité sinon lui. Êtes-vous soumis (MUSLIM)?

*(Corpus coranique d'Othman 2/127).*

...divinité unique à laquelle nous sommes soumis.

*(Corpus coranique d'Othman 22/35).*

Votre divinité est une divinité unique. A elle soumettez-vous!

*(Corpus coranique d'Othman 12/39).*

...Allah, l'unique, l'invincible...

10

Des idoles

et

des pierres

## 1

## Présentation

*Le mot « idolâtrie » lui-même est d'origine monothéiste<sup>555</sup> et sert à qualifier, péjorativement, les autres systèmes. En réalité, l'idole n'est pas le « miroir » de la divinité, mais le dieu lui-même. La distinction aboutit forcément à des incompréhensions entre les deux systèmes. Ce n'est non plus précisément un animisme<sup>556</sup>, comme on a cru au XIX<sup>ème</sup> siècle, du temps de l'orientalisme colonial.*

*Idolâtrie peut se rendre par IBADAT AL ASNAM "culte des idoles" ou plus tard, WATHANIYYA ; il n'y a pas de véritable mot pour rendre le sens de « rejet de l'idôle » en arabe : le terme est MUSHRIK, de la racine ASHRAKA, « associer » ; ce sont donc les « associateurs », plutôt qu' « idolâtres » ou même « polythéistes ». On voit donc que le vocabulaire est trahi dans cette affaire par la traduction. Néanmoins, même si les associateurs sont visés, la question de l'idôle, de la représentation du dieu, reste au coeur de la polémique.*

*Mais peut-être que le choix du mot trahit ceux qui trahissent: ceux qui sont visés précisément pourraient être, non pas de purs païens idolâtres, mais des chrétiens, idolâtres et trinitaires, païens à leur mode.*

---

<sup>555</sup> Hawting 1999, p. 45 : « Idols and idolatry in the Koran » ; C.M.N. Eire, *War against the idols*, Cambridge, 1986 ; M. Halbertal, A. Margalit, *Idolatry*, Cambridge Mass., 1992 ; E. Bevan, *Holy images, an inquiry into Idolatry and image-worship in ancient paganism and christianity*, Londres, 1940; W. Atallah, "De quelques prétendues idoles Bagga, Sagga, etc...", *Arabica* 20, 1972; J. Chabbi, *Le Coran déchiffré* 2008, p.274-6 ; F.Scagliarini, « The word slm/snm and some words for statue and idols in arabian or other semitic langagues », *PSAS* 37/2007; G. R. Hawting, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. idolatry and idolaters ; id., *id.*, sv. idols and images; Hashim al-Tawil, *Early Arab Icons: Literary and Archaeological Evidence for the Cult of Religious Images in Pre-Islamic Arabia*, PhD dissertation, Iowa, 1993; Gerald Hawting, 'The Literary Context of Muslim Tradition about pre-Islamic Arab Idolatry.', *Jerusalem Studies in Arabic and Islam* 2/1997; Gerald Hawting, *Encyclopaedia of the Qur'an*, s.v. "Idols and Images"; A.V. Sedov, A. as Saqqaf, "Stones idols from Wadi Idim", *Yemen* 1/1992; J. Geller, "Idols, Fetishes and Foreskins: The Other of Religion", *Religion* 27/1997; C. Bernand, S. Gruzinski, *De l'idolâtrie. Une archéologie des sciences religieuses*, Paris 1988. ;Th. W. Overholt, "The falsehood of idolatry: an interpretation of Jer. x." 1 16 , *Journal of Theological Studies* 1965; Eugène Goblet d'Alviella, "Les origines de l'idolatrie.", *Croyances, rites, institutions II*, Paris, 1911; D. Rudman, "The Theology of the Idol Fabrication Passages in Second Isaiah," *OTE* 12 1999 ; Michael B. Dick, "Prophetic Parodies of Making the Cult Image", in M.B. Dick, ed. *Born in Heaven, Made on Earth: The Making of the Cult Image in the Ancient Near East*, Winona Lake, 1999 ; T. C. G. Thornton, "The destruction of idols – sinful or meritorious?" , id. 1986; Gerald Hawting, 'The Literary Context of Muslim Tradition about pre-Islamic Arab Idolatry', *Jerusalem Studies in Arabic and Islam* 2/1997; Cf. P. Crone, "The religion of the quranic pagans. God and lesser deities", *Arabica* 57/2010, p. 169-72.

<sup>556</sup> Cf. pourtant S.M. Zwemer, *The Influence of Animism on Islam*, Londres, 1920.

*Il est important de noter que le début de l'apostolat de Muhammad ne contient aucune attaque contre les idoles ; c'est un moment où le nouveau prophète peut espérer une solution de compromis avec l'aristocratie des Quraysh. Plus tard, le rejet de l'idolâtrie consacre la rupture : c'est toucher au cœur de la religion et aux structures de la société. Ainsi, le fils du pire ennemi de Muhammad, Ikrima ibn Jahl, est lui-même fabriquant d'idoles<sup>557</sup> ; mais ce détail est peut-être une autre façon de le déconsidérer, en même temps que le système qu'il représente (même mécanisme dans l'extrait des Actes des Apôtres sur le passage de Paul à Ephèse). Ces nouveaux systèmes n'arrivent pas à considérer que les "polythéistes" ont un attachement sincère à leur religion. Il reprend en fait un vieux thème hébraïque<sup>558</sup> et l'idolâtrie devient un mal absolu à détruire. Les islamistes saoudiens issus du mouvement des ikhwans ont accusé la monarchie saoudienne d'idolâtrie envers la monnaie nationale, le ryal. Pour d'autres, de nos jours, et très près, l'idolâtrie est l'acceptation des notions telles que la liberté individuelle, l'égalité hommes/femmes, ou la démocratie. Souvent, le mot Taghut désigne alors ces idoles qu'il ne faut pas adorer...*

*Dans la pratique, idoles fabriquées (TAMATHIL), pierres brutes dressées (NUSUB)<sup>559</sup> et autels se mêlent, tant par leur apparence que par leurs fonctions rituelles. La distinction opérée entre ceux-ci trouve son origine dans l'érudition musulmane. Sur le terrain, si peu ont été retrouvées qu'il est bien difficile de les départager. Soit les recherches ont été insuffisantes, soit les destructions ont été suffisantes. A la rigueur, les bétyles sont souvent représentés, au nord, et dans la sphère d'influence gréco-romaine, les statues. Au sud, de rares statues, d'un style très original ont pu être découvertes.*

*Il faut le redire et insister: la vraie rupture, ou la vraie transition, entre les systèmes précédents, et les nouveaux, ne se fonde pas sur le monothéisme, qui cohabitait avec d'autres conceptions, ne se fonde pas sur le caractère révélé, qui a été fabriqué a posteriori, mais sur l'absence de représentation du divin: il s'agit d'un gigantesque effort d'abstraction, effort forcément violent et destructeur, et en même temps, très lent et obstiné. Il entraîne forcément des conséquences sociales, économiques et politiques, puisqu'ils touchent les sanctuaires.*

*Justement, en Arabie, depuis longtemps, on peut sentir une certaine réticence à représenter le divin sous forme plastique ou même graphique. La tendance est ancienne<sup>560</sup>, et tranche avec les traditions égyptiennes ou mésopotamiennes.*

*Que reste t-il de l'idolâtrie dans l'islamisme? Outre le rejet proclamé, bien entendu, il en reste, au moins dans deux domaines: l'adoration de la figure prophétique, érigée en totem oraculaire, tout d'abord. Nous l'évoquerons en longueur, puisque la question est passionnante et amusante à la fois. L'autre vestige se retrouve dans l'institution de la qibla,*

<sup>557</sup> Manière d'insister sur l'artificialité des objets sacrés, et donc leur absence de sacralité; cf. aussi le père d'Abraham.

<sup>558</sup> Dans l'Ancien Testament, nombreuses attaques contre les idoles : Nombres 33,52, 2 Rois 11, 18, Ezéchiel 7, 20, etc.

<sup>559</sup> E. G. Gobert, "Essai sur la Litholâtrie," *Revue africaine*, 92/1948; Cf. J. Chabbi, *Le Coran déchiffré* 2008, p.26, 132, 135, 275, 279.

<sup>560</sup> Ch. Robin, « L'antiquité », *Routes d'Arabie*, Paris, 2010, p. 82.

*la direction de la prière: à ce moment, l'idolâtrie se dédouble: dans l'espace de la mosquée, où que l'on soit, l'acte d'adoration se dirige vers un point fixe et précis; dans la géographie terrestre, l'aboutissement de l'adoration est la Kaba, soit un bâtiment, constitué en idole cubique, décorée d'une idole lithique.*

*Comment expliquer la hargne sans limite de Muhammad et de ses fidèles contre les idoles? L'idole possède au moins un avantage sur Allah, promu par ces derniers: les sens humains, la vue en particulier, y sont sensibles, immédiatement, sans recours à de longs discours. La théophanie est directe, et non laborieuse, comme dans l'islamisme et le coranisme. L'appréhension est immédiate et totale. Rien des litanies qui s'imposeront plus tard.*

### **Les idolâtres.**

(Théodore Abu Qurra, *Traité sur l'existence du Créateur et sur la vraie religion*, p. 200).<sup>561</sup>

« ... les Bedja<sup>562</sup>, les Chinois, les Indiens, qui tous adorent les idoles, encore aujourd'hui... »

## 2

### **Les bétyles des Hébreux**

*Dans les textes les plus anciens de cet immense corpus, on peut repérer des survivances de ce culte, attesté aussi chez les Hébreux, et souvent rejeté par eux. Il ne faut pourtant pas oublier que le système traditionnel est largement majoritaire dans toute la région, et qu'il continue de fonctionner parmi les Hébreux: contrairement à ce que disent ces textes, la norme reste le polythéisme et le ritualisme, dont on repère partout la persistance.*<sup>563</sup>

*Les bétyles existent avant toute chose. Au commencement était la pierre. Ensuite, le verbe pour expliquer la pierre. La doctrine tente de faire dériver l'idolâtrie du monothéisme: cette querelle d'ancienneté, réglée par l'archéologie depuis longtemps, agite aussi l'islamisme.*

*Il faut remonter loin en arrière, pour découvrir la racine du "mal".*

*La pétrolâtrie a laissé beaucoup de traces, y compris dans la Bible.*

<sup>561</sup> Ed. L. Cheikho, *al Masriq* 15/1912; trad. G. Monnot, « Abu Qurra et la pluralité des religions », *Revue d'Histoire des Religions* 208/1991.

<sup>562</sup> Les tribus situées entre la Nubie et la Mer Rouge.

<sup>563</sup> Ronald S. Hendel, "Aniconism and Anthropomorphism in Ancient Israel," in *The Image and the Book: Iconic Cults, Aniconism, and the Rise of Book Religion in Israel and the Ancient Near East*, ed. Karel van der Toorn. Louvain 1997; E.L. Cherbonnier, "The Logic of Biblical Anthropomorphism," *Harvard Theological Review* 551/1962; Rimmon, Kasher, "Anthropomorphism, Holiness and Cult: A New Look at Ezekiel 40-48." *ZAW* 110/1998; James Barr, "Theophany and Anthropomorphism in the OT," *Vet. Test. Sup* 7/1960

### La version biblique de la création des bétyles.

(*Genèse 35/14*).

Et Dieu s'éleva au dessus de lui, au lieu où il lui avait parlé. Jacob érigea une stèle à l'endroit où il lui avait parlé, une stèle de pierre, sur laquelle il répandit une libation et versa de l'huile<sup>564</sup>. Et Jacob appela Bétyle le lieu où Dieu lui avait parlé.

### La puissance du rocher.

(*Juges 6/21-22*).

L'ange du seigneur étendit l'extrémité du bâton qu'il avait à la main et toucha la viande et les pains sans levain. Le feu jaillit du rocher et consuma la viande et les pains sans levain. Puis l'ange du seigneur disparut à ses yeux.

(*Deutéronome 32/3-4*).

Je proclamerai le nom du seigneur; reconnaissez la grandeur de notre dieu. Lui, le rocher, son action est parfaite, tous ses cheminements sont judicieux; c'est le dieu fidèle, il n'y a pas en lui d'injustice, il est juste et droit.

### Le rocher d'Israël.

(*Deutéronome 32*).

Je<sup>565</sup> proclamerai le nom de notre seigneur. Lui, le rocher, son action est parfaite, tous ses cheminements sont judicieux ; c'est le dieu fidèle, il n'y a pas en lui d'injustice, il est calme et droit.

(...) Le rocher qui t'a engendré, tu<sup>566</sup> l'as négligé ; tu as oublié le dieu qui t'a mis au monde.

(*1 Samuel 2*).

Il n'est pas de saint pareil au seigneur. Il n'est personne d'autre que toi. Il n'est pas de rocher pareil à notre dieu.

(*Cantique de David, Samuel 2, 22, 30-46*).

Car par toi j'enfonce les bataillons

- Par moi Dieu, je franchis les murailles.

Dieu, sa voie est parfaite, la parole de Dieu est éprouvée.

Yahweh est un bouclier

- pour tous ceux qui se confient en lui.

Car qui donc est Dieu en dehors de Yahweh

---

<sup>564</sup> Les rites traditionnels dans le polythéisme.

<sup>565</sup> Moïse.

<sup>566</sup> Yeshurun : Israël.

- et quel est le Rocher, si ce n'est notre Dieu?

C'est Dieu qui me ceint de force et qui rend ma voie parfaite.

### **La pierre d'Abraham.**

(**Tabari, *Tafsir I*, p. 460**).

Allah a créé la pierre en dessous du pied d'Abraham, avec quelque chose ressemblant à de l'argile, de telle façon que son pied s'enfonce dedans. Ce fut un miracle. (...) Trois pierres sont descendus du Jardin<sup>567</sup> : la pierre d'Abraham, le rocher des Fils d'Israël, et la Pierre Noire, qu'Allah a confiée à Abraham comme une pierre blanche. Elle était blanche comme le papier, mais elle devint noire à cause des péchés des fils d'Adam.

### **La pierre de Moïse.**

*Ce hadith musulman se place lui-même en contexte juif : la litholâtrie est partagée par les deux systèmes, et la lithophobie après elle. Ici, dans le texte musulman, la pierre est animée, comme dans les systèmes animistes considérés comme primitifs.*

(**Muslim, *Sahih 2/513***).<sup>568</sup>

D'après Abu Hurayra<sup>569</sup>, le prophète a dit : Les Israélites se lavaient tout nus<sup>570</sup>, les uns regardant les parties intimes des autres ; tandis que Moïse se mettait à l'écart pour se laver.

- "Par Allah, dirent les Israélites, ce qui empêche Mûsa de se laver parmi nous, c'est qu'il a une varicocèle".

Un jour que celui-ci était allé se laver, il posa ses vêtements sur une pierre. Celle-ci s'empara de ses vêtements et s'enfuit et Mûsa de se mettre à sa poursuite, en criant :

- "Pierre, mon vêtement ! Pierre, mon vêtement !".

La pierre s'arrêta et c'est alors que les israélites purent voir les parties intimes de Mûsa ; ils dirent alors :

- "Par Allah ! Mûsa n'a aucune infirmité".

Il reprit son vêtement et se mit ensuite à frapper la pierre. Abu Hurayra ajouta : "Par Allah ! Ces coups imprimèrent sur la pierre six ou sept marques".<sup>571</sup>

---

<sup>567</sup> Jardin du paradis.

<sup>568</sup> Source internet : Compendium of Muslim Texts, msa-usc (Muslim Students Association, University of California).

<sup>569</sup> S. M. Zwemer, "Animism in islam", *The Muslim World* 7, 1917

<sup>570</sup> La nudité est pourtant strictement interdite par la Torah.

<sup>571</sup> Une pierre marquée devient justement un bétyle : elle se distingue des autres et obtient ainsi une forme de sacralité.

## 3

## Les bétyles arabes

*Dans toute le Proche-Orient antique, la manifestation privilégiée du sacré réside dans les pierres ou rochers d'apparence ou d'origine extra-ordinaire<sup>572</sup>, comme des météorites : les bétyles<sup>573</sup>, « maisons du dieu »<sup>574</sup>, ou plus souvent ANSÂB, en arabe.<sup>575</sup> Les humains ont été très vite surpris par la différence fondamentale entre la chair fragile, molle et chaude, et la pierre, froide, dure et pérenne. Les orientalistes et les historiens en général restent fascinés par les pierres sacrées, comme si une secrète nostalgie agissait encore.*

*C'est une chance: la terre d'Arabie est pleine à foison de rochers bizarres, de blocs aux formes capricieuses, de formes pétrifiées biscornues, d'origine volcanique, d'aspect sombre, profond ou vitreux, de roches sédimentaires sculptés par les vents, qui leur offrent une apparence pseudo-humaine: des apparences et des illusions qui façonnent aussi le contexte mental dans lequel s'est construit l'islamisme. L'impression, à partir notamment du témoignage d'al Kalbi, est que la forme de chaque pierre, de rupestre qu'elle est, tend à être rapprochée le plus possible de la forme humaine, sans pour autant être modifiée par la sculpture.*

*L'immense quantité de pierres dressées qui ont été détruites, par moment jusqu'à l'obsession de la part d'un bon paquet de fanatique, a modifié le paysage. Néanmoins, d'autres formes en pierre se sont dressées, les bornes délimitant les multiples voies par lesquelles passait le pèlerinage de la Mecque: illustration de la transformation ambigüe de la réalité par un système religieux.*

---

<sup>572</sup> SAKHRA.

<sup>573</sup> BATIL; BATILA au féminin désigne une source ou un puits près du bétyle; M.-J. Roche, "Les bétyles." *Le Monde de la Bible* 14 1980; K. Tümpel, "Baityilia", *Paulys Real-Encyclopädie der Klassischen Altertums-Wissenschaft*, Volume II. Stuttgart, 1896; R. Wenning, "The Betyls of Petra." *BASOR* 324, 2001; Wolfgang Fauth, "Steinkult", *Der Kleine Pauly. Lexikon der Antike*, 1979; P. Michel, "Les bétyles mariotes au IIIe millénaire: attestations archéologiques et pratiques religieuses", *colloque IFPO d'Amman*. ; id., "Le culte des pierres dans l'ouest sémitique", *Chronozone* 10/2004; Uzi Avner, "Nabataean standing stones and their interpretation." *ARAM* 11/1999; Robert Wenning, "The Betyls of Petra." *Bulletin of the American Schools of Oriental Research* 324/2001; Cf. J. Chabbi, *Le Coran déchiffré* 2008, p.279,384; Wolfgang Fauth, Artikel "Steinkult", *Der Kleine Pauly. Lexikon der Antike* 1979 ; F. Lenormant, "Les bétyles", *RHR* 3/1881; P. Michel, "Le culte des pierres dans l'ouest sémitique", *Chronozone* 10/2004.

<sup>574</sup> Cf. les exemples rupestres de Pétra (L. Nehmé, p. 73-74, 94, et A. Kammerer II, pl. 74) ; les bétyles survivants sont très rares, après des siècles de destructions forcées ; cf. un groupe de piliers photographié, in M.A. Nayeem, *Prehistory and propohistory of the Arabian Peninsula I*, Saudi Arabia, 1990, p. 87.

<sup>575</sup> *Massebôt* en hébreu.

*La pétrolâtrie a réussi aux Arabes, puisqu'ils doivent presque toute leur prospérité au dieu Pétrole, puissance sombre et visqueuse, qui aurait pu tout leur donner, et va tout leur prendre, en commençant par leur honneur et leur gloire.*

*L'actuelle « pierre noire » de la Mecque est le témoin résiduel de cette litholâtrie<sup>576</sup>, particulièrement développée chez les Arabes. C'est même un aspect de leur religion qui a fasciné les observateurs étrangers.*

### **La distinction entre bétyle et idole.**

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 47d).**

Si l'idole est faite de bois, d'or ou d'argent, à l'image de l'homme, elle s'appelle *shanam* ; si l'idole est simplement une pierre, elle s'appelle *watan*.

### **Une pierre de foudre.**

**(*Roman d'Antar*).<sup>577</sup>**

Seigneur, dit l'inconnu, nous sommes deux frères, à mon adversaire est mon aîné. Notre aïeul, seigneur puissant, se nommait Amara ibn d'Aris; il avait de nombreux troupeaux parmi lesquels on remarquait une jeune chamelle, légère à la course comme l'oiseau du désert. Un jour ne voyant pas cette chamelle revenir avec ses troupeaux, il la demande au berger. Celui-ci répond qu'elle s'était écartée, qu'il l'avait longtemps poursuivie sans pouvoir rapprocher; qu'ayant ramassé une pierre noire et luisante, il la lui avait lancée, l'avait atteinte et lui avait percé le flanc ; que la chamelle était tombée morte sur le coup. Notre aïeul eut du regret de la perte de cet animal ; il monte à cheval et se fait conduire par le berger à l'endroit où il l'avait laissée ; il trouve la pierre noire teinte de sang. Comme il avait de grandes connaissances dans la nature des choses, il reconnut que cette pierre était un morceau de foudre, il l'emporte et fait forger un cimenterre par le plus célèbre armurier de son temps.

### **La litholâtrie.**

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 28a ; 29 b-d).**

Les Arabes s'engouèrent d'idolâtrie : les uns érigèrent un temple, les autres une idole. Ceux qui ne pouvaient faire construire de temple ni ériger de statue dressaient simplement une pierre devant le Temple ou à tout autre endroit de leur choix et faisaient autour d'elle une procession rituelle,

---

<sup>576</sup> H. Lammens, « Le culte des bétyles et les processions religieuses chez les Arabes pré-islamites (sic) », in *L'Arabie occidentale avant l'Hégire*, *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, tome 17, 1920 Beyrouth, 1928 ; F. Lenormant, « Les bétyles », *Revue d'Histoire des religions* 3, 1881; Otto Eissfeldt, « Der Gott Bethel », *ARW* 1930; C. Graesser, « Standing Stones in Ancient Palestine », *Biblical Archaeologist* 1972; U. Avner, « Nabataean Standing Stones and their Interpretation », *ARAM* 11, 1999/2000.

<sup>577</sup> Trad. M. A. Cardin de Cardonne, *Journal Asiatique*, janvier-juin 1834.

comme autour du Temple. Ces pierres furent appelées *ansab*.<sup>578</sup> S'il s'agissait de formes humaines, on les appelait *al asnam*, sinon, c'étaient des *awtan*. Les processions rituelles qu'on exécutait autour d'elles s'appelaient *dawar*.

Si quelqu'un, au cours d'un voyage, faisait halte quelque part, il ramassait quatre pierres et en choisissait la plus belle pour en faire son dieu ; les trois autres servaient de trépied à sa marmite. A son départ, il abandonnait la pierre et il en agissait de même lors d'une autre halte.

Les Arabes avaient l'habitude de sacrifier gros et menu bétail en l'honneur de ces pierres et de leur présenter des offrandes.

*(Tafsir al Jalalayn 45).*

“Vois-tu celui qui prend sa passion pour sa propre divinité? Et Allah l'égare sciemment et scelle son ouïe et son cœur et étend un voile sur sa vue...”: Que penses-tu d'un homme qui prend sa passion pour une divinité en sorte que, lorsqu'il voit une idole meilleure que la sienne, il abandonne cette dernière pour adorer l'autre. (...) D'après Sayd ibn Jubayr, les Quraysh adoraient une pierre pour un laps de temps. S'ils trouvaient une autre meilleure qu'elle, ils l'abandonnaient pour adorer la deuxième.

### **Des bétyles portables.**<sup>579</sup>

*Il existe un bas-relief de Palmyre qui représente la procession d'un bétyle à dos de chameaux. Il est dissimulé par un voile, et des femmes tout aussi couvertes le suivent et le précèdent.*

*(ibn Kalbi, Livre des Idoles 37 b).*

Parmi ces idoles, (..) al-Fazari dit :

je pousse devant moi mes chamelles et j'emporte mes bétyles sur la croupe de ma monture. Les gens de ma tribu se seraient-ils dressés en maîtres contre moi ?<sup>580</sup>

### **La métaphore du bétyle-autel à sacrifice.**

*(ibn Kalbi, Livre des Idoles 37 e ; 38 a).*

Toujours sur le même thème, Amir ibn Wayla (...) dit, en évoquant une guerre qu'il avait connue, aux premiers temps de l'*islam* :

-Ah ! Tu ne le sais pas ! dans plus d'une attaque sans cesse renouvelée et accrue, à l'image des cailles qui vont boire par vols successifs, j'ai affronté leurs troupes avec mon cheval Ward qui, comme un bétyle, se dressait à les attendre, déjà couvert par le sang des victimes.

<sup>578</sup> « Dressées ».

<sup>579</sup> (in R. Dussaud, *La Syrie*); M. I. Rostovtzeff “The Caravan-Gods of Palmyra”, *The Journal of Roman Studies*, 22- 1: Papers Dedicated to Sir George Macdonald K.C.B. 1932 .

<sup>580</sup> ibn Kalbi précise : « Les Quraysh, à cause de sa conduite, lui avaient interdit l'accès à la Mecque ».

### La sacralité des bétyles.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 37 c).

Au cours d'une guerre, l'un des Banu Damra jura :

-J'ai juré par les bétyles et par le voile sacré.<sup>581</sup>

### Les bétyles des bédouins.

(Yaqut, *Géographie* IV 622).<sup>582</sup>

Le culte des pierres chez les Arabes dans leurs campements prenait son origine dans leur profond attachement aux idoles du sanctuaire.<sup>583</sup>

### Les bétyles du foyer.

(ibn Sad, *Tabaqat* IV 1, 159).<sup>584</sup>

Lorsqu'une fraction de tribu, n'ayant pas un dieu, campait dans un endroit, un homme allait se chercher quatre pierres dont il dressait (YANSUB) trois pour sa marmite et choisissait la plus belle comme un dieu qu'il adorait. S'il en trouvait par la suite une plus belle, il l'échangeait contre elle. Au campement suivant, il en prenait une autre.

(Yaqut, *Géographie* III 772-3).

... le lieu où on égorgeait les victimes des sacrifices (MANHAR) à Mina ; c'est une petite montagne. On a dit que les Banu Muattib ibn Qays avaient un sanctuaire (BAYT) appelé Ghabghab, auquel ils se rendaient en pèlerinage, comme ils rendaient à l'illustre sanctuaire<sup>585</sup>. On a dit également que Ghabghab était l'endroit où on égorgeait les victimes des sacrifices à al Lat et à al Uzza à Ta'if et où l'on déposait (HIZANA) les offrandes qui leur étaient faites. On a dit que c'était un sanctuaire à Manaf, l'idole qui était vis-à-vis de la Pierre Noire et qui avait deux Ghabghab noirs en pierres, entre lesquels étaient immolées les victimes. Le Ghabghab est une pierre que l'on dresse (YUNSAB) devant l'idole... semblable à la pierre milliaire dressée à une distance de trois parasanges<sup>586</sup> de la ville... Au sanctuaire d'al Uzza, il y avait un endroit où l'on égorgeait les victimes (MANHAR) qu'on lui offrait ; il s'appelait al-Ghabghab. Les viandes des victimes offertes (HADAYA) étaient distribuées aux présents.

<sup>581</sup> Les voiles couvrant les différentes KABA (KISWA).

<sup>582</sup> Cité par Fahd 1968.

<sup>583</sup> Pour cet auteur, la pierre est mobile et représente l'idole qui est fixe.

<sup>584</sup> Ed. Bewley.

<sup>585</sup> La Ka'ba.

<sup>586</sup> Unité de mesure perse.

### **La pierre noire de Dhu Shara.**

*Le dieu Arès de la guerre : simple transcription phonétique, les fonctions des deux divinités étant tout à fait dissemblables.*

*(Suda, s.v. Theos Ares).*

L'idole est une pierre noire, quadrangulaire, aniconique. Sa hauteur est de quatre pieds et sa largeur de deux pieds. Il repose sur une base recouverte d'or. Ils lui offrent des sacrifices et lui versent le sang des victimes.<sup>587</sup> Telle est leur libation.

### **La défense du bétyle.**

*Il n'existe pas de guerre sainte dans le cadre du polythéisme ; mais il existe des guerres sacrées, où il est question de s'emparer d'un sanctuaire, d'une idole, d'une offrande ou de les protéger.*

*(ibn Kalbi, Livre des Idoles 31d, 32a).*

Pour défendre le bétyle<sup>588</sup>, les Hatam et les Bahila lui livèrent bataille. Il tua, ce jour-là, une centaine d'hommes parmi ceux qui assuraient le culte de l'idole, de la tribu de Bahila. Il fit un carnage parmi les Hatam en terrassant deux cent des Banu Quhafa ibn Amir ibn Hatam.

(...)

Ils étaient venus défendre leur bétyle blanc, mais ils se heurtèrent, devant lui, à des lions que le choc des sabres fait rugir.

### **L'instabilité du culte.**<sup>589</sup>

*(Bukhari, Sahih 64/70, 4).*

Nous adorions les pierres ; quand nous en trouvions une meilleure, nous jetions la première pour adopter la seconde. Lorsque nous ne trouvions pas de pierres, nous amoncelions un monticule de terre, nous y amenions une brebis et nous la trayions sur ce tertre, puis nous faisons une procession autour du tertre.<sup>590</sup>

---

<sup>587</sup> Les victimes sont animales.

<sup>588</sup> W. Atallah traduit par « idole » ; mis il s'agit dans le texte d'un « silex blanc ».

<sup>589</sup> Cet exemple est présenté pour critiquer l'autre système, trop instable, face à la « vraie » religion, imperturbable.

<sup>590</sup> Document important, qui montre ce qu'était le rituel dans sa simple expression.

### La pierre noire d'Emèse.

(Hérodien, *Histoire des empereurs V*).<sup>591</sup>

Tous deux<sup>592</sup> deux étaient consacrés au dieu : tel est le dieu que vénère la population locale et qui s'appelle en phénicien Elaiagabal<sup>593</sup>. On avait construit en son honneur un très grand temple orné d'une grande quantité d'or et d'argent et d'un très grand luxe de pierres précieuses. Ce dieu ne reçoit pas seulement un culte des gens du pays. tous les satrapes et les rois barbares du voisinage rivalisent entre eux pour lui adresser, chaque année, de magnifiques offrandes. Quant à sa statue cultuelle, elle n'est pas, comme chez les Grecs ou les Romains, sculptée de main d'homme et ne vise pas à représenter la divinité. C'est une très grande pierre, circulaire en bas et pointue à l'extrémité supérieure, de forme conique et de couleur noire. Les gens du pays en parlent solennellement comme d'une statue tombée du ciel, ils en montrent certaines petites proéminences ou incisions, et veulent qu'on voie en elle l'image inachevée du soleil parce qu'ils la regardent effectivement ainsi. C'est donc à ce dieu que Bassianus était consacré (le culte lui en avait été confié parce qu'il était l'aîné).

### Le bétyle d'Emèse.

(Damascius, *Vie d'Isidoros 94,203*).<sup>594</sup>

Juste à côté d'Héliopolis en Syrie, Asclépiade, dit l'auteur, escalada le mont Liban et y vit beaucoup (de pierres) appelées bétylies ou bétyles, au sujet duquel il relate pas mal d'étrangetés dignes d'une bouche impie.

J'ai vu, dit l'auteur, le Bétyle se déplacer dans l'air, tantôt dissimulé dans ses vêtements, et tantôt porté dans les mains de son fidèle gardien. Et le nom du gardien était Eusèbe ; il dit qu'il avait eu envie tout à coup, une fois, surmonté par un élan inattendu d'errer loin de la ville d'Emèse, à minuit, presque jusqu'à la colline sur laquelle l'ancien et célèbre temple d'Athéna est construit. Il atteignit rapidement le pied de la colline, et là s'arrêta fatigué de la marche. Soudain, il vit un globe de feu venir d'en haut, et un grand lion debout à côté de du globe. Le lion, en effet, disparut immédiatement, mais lui-même courut vers le globe quand l'incendie venait juste de s'éteindre, et vit que c'était le Bétyle. Et il la ramassa et demanda auquel des dieux elle appartenait, et le Bétyle répondit « à Gennaeos » (c'est-à-dire au Noble). Maintenant, les natifs d'Héliopolis adorent Gennaeus, et ont établi une image en forme de lion comme lui dans le temple de Zeus. La même nuit, dit-il, je suis retourné chez moi à pas moins de 210 stades. Mais Eusèbe n'était pas maître des mouvements du Bétyle, comme d'autres (les prêtres), des leurs. Mais, alors qu'il offrait des pétitions et des prières, elle fournit des réponses comme des oracles. C'était, dit-il, un globe de couleur

<sup>591</sup> Ed. D. Roques, Paris 1990; G. W. B. Bowersock, "Herodian and Elagabalus," *Yale Classical Studies* 24/1975.

<sup>592</sup> Héliogabale (nom hellénisé) et son frère Bassianus ;

<sup>593</sup> « Le dieu de la montagne ».

<sup>594</sup> Photius, *Bibliothèque* 242.

blanchâtre, d'une palme de longueur pour diamètre, bien qu'elle fut parfois plus grande, parfois plus petite, et parfois d'aspect pourpre. Et il nous indiqua des lettres écrites sur la pierre, peints avec un pigment appelé Tingibarine. Et l'on frappa un mur, après quoi elle fournit au demandeur la réponse qu'il voulait, et poussa un faible bruit de sifflement, qu'Eusèbe interpréta. Cet homme sans cervelle, alors, raconte ces miracles, et ajoute:

Quant à moi, j'estime que le « Bétyle » est un présage d'origine divine. Isidore cependant lui reconnaissait plutôt un caractère démoniaque. Il prétendait, en effet, que cette pierre était mise en mouvement (jetée) par un démon, n'appartenant ni aux mauvais génies corporels, ni aux génies incorporels, ni aux esprits purs (?). D'autres disent d'ailleurs que les « Bétyles » étaient consacrés à une divinité, à Cronos, à Zeus, à Hélios, ou à d'autres.

### Les pierres dressées.

(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah*, notes).<sup>595</sup>

Hind bint Mabad ibn Nadla pleurant Amir ibn Masud et Khalid ibn Nadla ses deux oncles les Banu Asad a dit (ils avaient été tués par al Numan ibn al Mundhir al Lakhmi<sup>596</sup> et celui-ci avait dressé deux pierres droites sur eux, qui sont à Kufa).<sup>597</sup>

(...)

## 4

### Les bétyles arabo/musulmans

*Il subsiste dans la tradition musulmane des preuves que les conceptions animistes à l'égard des pierres n'a pas disparu avec la création de l'islamisme. L'exemple le plus manifeste est bien sur celui de la pierre de la Ka'ba. L'adoration de ce bout de roche volcanique a paru aux yeux de beaucoup (y compris des hiérarques de rang supérieur tels qu'Omar) comme un aspect plutôt malsain, dangereux, particulièrement obscur du culte musulman. S'ils le considèrent ainsi, c'est qu'ils sentent bien que la pierre est un des piliers les plus réels de l'islamisme, un des "realia" de la doctrine, un morceau de réalité dans un amas de paroles.*

### Les pierres antisémites.

<sup>595</sup> ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah*, n. 325.

<sup>596</sup> Prince lakhmide, donc chrétien ; cf. partie VI.

<sup>597</sup> Sur le territoire des Lakhmides chrétiens. Il n'est pas sûr que Kufa, sous ce nom- ait existée à ce moment. La ville ne se développe qu'au moment de l'invasion musulmane, pour devenir un vaste camp militaire et un centre de distribution du butin.

**(Bukhari , *Sahih* 56/94).**

D'après Abdallah ibn Omar , l'envoyé d'Allah a dit :

-Vous combattrez les juifs au point que si l'un d'eux se cache derrière une pierre , la pierre dira :

-Serviteur d'Allah! voilà un juif derrière moi , tue-le !

D'après Abu Hurayra , l'envoyé d'Allah a dit :

-L'heure du jugement (YAWN AL DIN) n'arrivera pas avant que vous n'ayez combattu les Juifs , et à tel point que la pierre derrière laquelle s'abritera un Juif dira :

-Musulman! voilà un juif derrière moi , tue-le!

**(Muslim, *Sahih* 41/ 6983).**

Abdullah ibn Umar a dit que l'envoyé d'Allah a dit:

-Vous et les juifs vous vous combattrez jusqu'à ce qu'une pierre dise :

-Musulman, il y a une pierre derrière moi : viens le tuer !

**(Tirmidhi, *Hadith* 3630).**

Il a été établi, par des traditions authentiques, que les rochers et les montagnes disaient à l'apôtre d'Allah :

-Paix sur toi, ô apôtre d'Allah !

Ali a dit :

-Chaque fois que nous sortions dans les environs de la Mecque, dans les premiers temps de la prophétie, les arbres (ASHJAR) et les rochers que nous rencontrions disaient :

-Paix sur toi, ô apôtre d'Allah !

**(Muslim, *Sahih* 31/6046).**

Les gens de la vallée m'ont attaqué en me lançant des mottes de terre, et en me frappant avec leurs arcs et je suis tombé inconscient. Je me suis redressé après cela , et j'ai vu que j'étais comme une idole rouge.

**(Tirmidhi, *Hadith*).<sup>598</sup>**

Abu Hurayra rapporte: Le messenger d'Allah a récité ce verset: *Ce jour-là la terre fournira ses informations*<sup>599</sup>, puis il dit:

-Savez-vous ce que sont ses informations?

Ils dirent:

-Allah et son messenger le savent mieux que nous.

Il dit:

---

<sup>598</sup> An Nawawi 408.

<sup>599</sup> Coran 99/4.

-Ses informations consisteront à témoigner de tout ce qu'aura fait sur elle tout homme et toute femme. Elle dira: J'ai su ceci et j'ai su cela à tel ou tel jour. Ce sont là ses informations.

### **Les pierres de la « révélation ».**

(**ibn Sad, *Tabaqat* I 1 102**).<sup>600</sup>

Toute pierre et tout arbre par lesquels il passait s'exclamaient :

-Salut à toi, ô envoyé d'Allah !

Il regardait à droite, à gauche et derrière lui, et ne voyait rien.

### **Terminologie.**

(**Tabari, *Tafsir* 2/158**).

Explication des termes.

Safa est le pluriel de *Safat* qui désigne le rocher lisse.

Marwa désigne habituellement le petit caillou et a pour pluriel *marw*.

A cet endroit, ces mots désignent uniquement deux petites montagnes qui ont été appelées ainsi par les Arabes et qui sont situées dans l'enceinte sacrée non loin de la Kaba. C'est pourquoi ces noms sont définis par l'article ce qui indique qu'il ne s'agit pas de *Safa* et *Marwa* quelconques mais au contraire qu'ils sont parfaitement connus.

*En vérité, Safa et Marwa font partie des rites (SHAAYR) d'Allah.*<sup>601</sup>

c'est-à-dire

des lieux rituels que Allah disposa pour ses serviteurs en guise de lieux de perception (MASHAR) et de connaissance (MALAM) et auprès desquels ils peuvent l'adorer, soit par des prières, soit par l'invocation, soit par les œuvres obligatoires qu'il leur a imposées de faire à ces endroits, comme le septuple parcours entre Safa et Marwa.

### **Rituels autour de la pierre noire.**

(**ibn Battuta, *Voyages***).<sup>602</sup>

La Pierre noire est placée à six empan au-dessus du sol. Le pèlerin de haute taille doit se courber pour la baiser et celui qui est petit doit allonger le cou. Elle est encastrée dans l'angle est, deux tiers d'empan de large et un empan de long et quelques nœuds. Mais on ignore de combien elle est enfoncée dans le mur. Elle est en quatre morceaux recollés ensemble, car on dit que le Qarmate<sup>603</sup> - qu'Allah le maudisse ! - l'a brisée.

<sup>600</sup> Ed. Bewley.

<sup>601</sup> Corpus coranique 2/158.

<sup>602</sup> Ed. de la Pléiade, trad. Cheddadi, p. 490-491.

<sup>603</sup> Shi'ites extrémistes qui refusent toute autorité politique en dehors de la puissance divine : sorte d'anarchisme théocratique. On est content de ne pas les avoir connus. Ils méritaient le détour.

On raconte aussi que c'est un d'autre qui l'a brisée en frappant avec un gourdin. Les pèlerins empressèrent alors de tuer cet homme et, par la même occasion un grand nombre de Maghrébins périrent.<sup>604</sup> La Pierre est enserrée dans une plaque d'argent dont la blancheur ait ressortir le noir de noble pierre. Quand on la regarde, On est ébloui par sa splendeur, à l'instar d'un marié qui voit sa femme pour première fois. Le pèlerin qui baise la pierre éprouve une sensation délicieuse qui lui fait souhaiter de ne pas en détacher ses lèvres. C'est là une des particularités inhérentes et une sollicitude divine. il nous de rappeler ce que disait l'envoyé d'Allah : C'est la main droite d'Allah sur terre.<sup>605</sup> Que Allah nous donne la grâce de la baiser et de toucher et permette à qui le désire d'y parvenir !

Dans la partie intacte de la Pierre noire à droite de celui qui baise, se trouve un petit point blanc brillant comme grain de beauté sur cette face resplendissante. On peut voir les pèlerins, lorsqu'ils accomplissent leurs tournées, s'écrouler les uns sur les autres pour baiser la pierre, tant l'affluence est grande. D'ailleurs, il est rare qu'on puisse accomplir ce rite sans être bien bousculé. Il en est de même pour entrer dans la noble maison. Les tournées rituelles débutent à partir de la Pierre noire qui située dans le premier angle que rencontre le pèlerin accomplit ses tournées. Après avoir baisé la Pierre, il recule un peu, la Ka'ba étant à sa gauche, puis il tourne, l'angle irakien au nord, l'angle syrien à l'ouest, l'angle yéménite au sud, puis revient à l'est de la pierre noire.

### **La méfiance face au bétyle.**

*Omar, qui par bien des aspects fige le dogme musulman n'est pas dupe de la compromission avec la tradition. Il est moins fasciné que Muhammad par la religion traditionnelle. Il vit aussi à une époque où les concessions ne sont plus nécessaires pour asseoir son pouvoir.*

**(Bukhari, *Sahih* 2/679).**

Récit de Zayd ibn Aslam, d'après ce que disait son père :

J'ai vu Omar ibn Khattab qui embrassait la pierre noire et qui lui disait ensuite :

-Si je n'avais pas vu l'apôtre d'Allah t'embrasser, je ne le ferai pas...

### **Le toponyme « Bétyle ».**

**(Yaqut, *Géographie* I 490-1).**<sup>606</sup>

Batîl est le nom d'une montagne du Najd, séparée des autres sommets de la chaîne ; c'est aussi le nom d'un torrent des Banu Dubyan et d'une montagne rougeâtre qui se dresse face à Damh, dans le pays des Banu Kilab ; il y a là un vieux uits qui s'appelle *al batila*. A Khaghar existe un monument

<sup>604</sup> L'auteur est justement maghrébin.

<sup>605</sup> Indice anthropomorphique persistant.

<sup>606</sup> Cité par Fahd 1968.

d'époque adite<sup>607</sup>, carré à la base et rétréci vers le haut, atteignant 80 coudées ; il est appelé Batil Khaghar. On donne également le nom de Batil al Yamama à un sommet isolé à l'horizon, en raison même de son isolement des autres montagnes. C'est enfin le nom d'un point d'eau appartenant aux Banu Amir ibn Rabia ibn Abdallah, tout proche du mont Batil.

**(Bostani, *Hadith shiite* 490).**

Le prophète a dit:

-Le port de bagues d'agate bannit la pauvreté.

**(Bostani, *Hadith shiite* 491).**

Le prophète a dit:

-Le port de bagues d'émeraude proscrit la pauvreté.

**(Bostani, *Hadith shiite* 492).**

Le prophète a dit:

-Quiconque porte une bague d'hyacinthe ne connaîtra pas la pauvreté.

### Les vestiges des idoles au XIX<sup>ème</sup> siècle.

**(C. M. Doughty, *Voyages dans l'Arabie Déserte*, ).<sup>608</sup>**

Nous nous levâmes, et j'allai avec le *kadi*<sup>609</sup> et mon hôte, visiter un bloc de pierre gisant devant la maison du magistrat. Ils disent que c'est une idole, el Uzza. À la lumière de leurs lanternes, j'aperçus une masse brute de granit écaillé et gris, sans inscriptions, un des mille rochers de ces montagnes, qui par hasard s'était trouvé ici avant la fondation de Tayf. Frotter et baiser la pierre noire encastrée dans le mur de la Ka'ba, est jusqu'à nos jours un rite de la religion mahométane, de même qu'on peut voir de pauvres dévots dans les pays de l'Arabie septentrionale se presser en foule pour baiser le chameau porteur du *mahmal*<sup>610</sup>, à son retour de La Mecque et la ferveur avec laquelle ils frottent leur vêtement contre lui. Mais le *kâdi* et le colonel Mohammed me dirent :

-Il y a de maudites gens de la ville, qui lorsqu'ils sont malades viennent ici la nuit se frotter secrètement contre cette pierre. Les pierres (dirent-ils ensuite) rendaient des oracles, aux jours de l'ignorance, et servaient de truchement à Sheytan.

....

---

<sup>607</sup> Les Ad, cf. partie I.

<sup>608</sup> Trad. J.-C. Reverdy, Paris, 2002, p. 1337-1343.

<sup>609</sup> Juge sous les Ottomans.

<sup>610</sup> Le palanquin vide qui se déplace à dos de chameau dans la caravane du pèlerinage: il symbolise une protection octroyée par un chef politique comme le sultan.

Le *sherif*<sup>611</sup>, me dit le colonel Mohammed, tenait que je visse et-fusse informé de tout, et mon hôte m'encouragea à faire des dessins de tout ce que je verrais à Tayf. Zeyd et un autre Bîshi furent commis pour m'accompagner. Au matin, j'allai visiter les trois idoles de pierre qu'on montre à Tayf. El Uzza, que j'avais vue dans la petite place du marché (aux bouchers), a quelque vingt pieds de long. Près de l'extrémité de la partie supérieure il y a un creux qu'ils appellent *makam ar ras*, "l'emplacement de la tête". C'était, disent-ils, la bouche de l'oracle. Ils appellent el-Hubbal une autre pierre plus petite qui gît sur un terrain en pente, devant la porte du canonnier en chef C'est aussi un bloc de granit brut, long de cinq ou six pieds et fendu dans le milieu « par un coup de sabre de notre seigneur Ali » .<sup>612</sup>

Comme à Kheybar, un *derwîsh*<sup>613</sup>, qui s'était approché pour me regarder et qui poussait des cris plaintifs, fut aussitôt chassé par les Bîshis. Puis un homme vénérable, de la classe moyenne des citoyens, passa par-là. Lorsqu'il me vit devant la pierre, il dit en soupirant :

-Hélas ! Il n'y a aucun lieu des Mostemîn qu'ils n'aient pénétré, et maintenant ils viennent ici !

Nous sortîmes de la ville par une porte proche de la belle *mesjid* d'Abdullah, le fils d'Abbas, l'oncle de Mahomet. Il y a une gracieuse harmonie dans cette ancienne bâtisse blanche, qui a deux coupoles. Une partie des murs a été dernièrement reconstruite. Un peu à l'extérieur de la porte, nous arrivâmes au troisième de ces fameux bétyles. Ils appellent cette pierre, -el Lâta [la Vénus des Arabes, dit Hérodote].<sup>614</sup> C'est un rocher informe, presque aussi long que l'Uzza, mais moins haut et du même granit gris. Je vis l'extrémité d'un foret de mineur - avec une meurtrissure - dans le flanc de la pierre ! Le fait, me dirent-ils, d'un constructeur de la route, deux ans auparavant. L'iconoclaste artificier avait voulu ruiner Sheytan<sup>615</sup> avec une charge de poudre, mais pas plus qu'un éclat ne s'était séparé de la dense masse cristalline, et cela sert à manifester la nature du minéral.

---

<sup>611</sup> Un *chérif* est un descendant supposé de Mahomet par l'un de ses deux petits-fils, al-Hassan ben Ali et al-Husayn ben Ali ; des milliers de personnages ont profité de cette ascendante imaginaire pour asseoir leur puissance politique ; le pluriel *achrâf* désigne les nobles arabes, c'est-à-dire les familles Omeyyades, Abbassides et Alides.

<sup>612</sup> Ali est surtout connu pour son habileté et sa force à manier le sabre. Le sabre est d'ailleurs son emblème ; cf. partie XV.

<sup>613</sup> Mystique mendiant.

<sup>614</sup> Cf. partie IV.

<sup>615</sup> Satan, en arabe ; cf. partie V.

## 5

## Les idoles d'Arabie centrale, par les textes

*Comme dans le cas des autres religions antiques, le culte traditionnel consiste aussi à honorer des objets à forme humaine, qui sont pourtant les divinités à part entière, et non leur simple représentation. La rhétorique musulmane contre elles reprend des thèmes juifs et chrétiens<sup>616</sup> : on dénigre leur inutilité, leur inefficacité et leur origine humaine.<sup>617</sup> Les idoles sont dans le Coran ni plus ni moins que la « souillure » dont on doit se garder absolument sous peine de déchéance et contamination.*

*Il existe dans le fait tout une gamme entre le bétyle naturel et l'idole anthropomorphique, les uns et les autres s'influençant mutuellement.<sup>618</sup>*

*Tout dépend en fait de l'ancienneté de l'objet et de son aspect, naturel, ou façonné.*

*Les textes musulmans permettent de découvrir quelques dieux des Arabes, quand la divinité a joué un rôle dans la construction de l'islamisme.<sup>619</sup> Ces idoles ont le défaut d'être aisément repérables, et aussi fragiles : c'est une explication importante de l'effondrement si rapide de l'ancien système.*

*Pour le Coran, les idoles proscrites sont dites TAGHUT, une appellation mystérieuse. Le terme évoque-t-il des idoles véritables et matérielles, ou possède-t-il une signification plus symbolique? La pierre noire de la Kaba, elle, n'est pas mentionnée par le livre... Mais nous en parlerons plus loin.*

**(Bukhari, *Sahih* 60/442).**

Toutes les idoles ont été vénérées par les peuples de Noé, et par les Arabes plus tard. Ainsi, l'idole Wadd était vénérée par la tribu des Kalb à Dumat al Jandal. Celle de Suwa était l'idole des Murad à Ban ; Ghutayf à al Jurf près des Saba ; Yauq était l'idole des Himyarites<sup>620</sup>, de la branche des Dhul Kala....

### La fabrication des idoles.

**(Waqidi 64).<sup>621</sup>**

<sup>616</sup> Christoph Dohmen, "Heißt semel »Bild, Statue«?" , *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft* 1984

<sup>617</sup> G.R. Hawtings, *The idea of idolatry and the emergence of Islam : from polemic to history*, Cambridge, 1999 ; W.N. Arafat, « Facts and fiction in the history of pre-islamic idol-worship », *Islamic Quarterly*, 1968, p. 9-21.

<sup>618</sup> Chabbi 1997, « Des bétyles mecquois aux idoles coraniques », p. 52.

<sup>619</sup> Cf. partie V, pour chaque cas.

<sup>620</sup> Peuple situé à l'est du pays de Saba, dans le Yémen actuel .

<sup>621</sup> Cité par M. Lecker, « Was idol-worship declinig on the eve of islam? » p. 4.

Après la conquête de la Mecque, le héraut de Muhammad proclama que tous ceux qui croyaient en Allah et en son messager devaient briser chaque idole qu'ils avaient dans leurs maisons. Les musulmans commencèrent à les briser. Ikrima ibn Abu Jahl<sup>622</sup> entendit parler d'une idole dans une des maisons des Quraysh, et il y alla pour la briser. Durant la *jahilliya*, selon le récit, Abu Tijrat<sup>623</sup> les fabriquait et les vendait. (...) Chaque Quraysh dans la Mecque avait une idole dans sa maison.

### Les idoles tribales.

(Abu Talib, *Tabrir al Maqal*).<sup>624</sup>

Les idoles des Arabes, qui se trouvaient contre la Ka'ba étaient du nombre de 360, chacune pour une tribu. Chaque tribu était composée de plusieurs subdivisions et chaque subdivision avait elle aussi une idole. Cela resta comme cela, pour un long moment, jusqu'à ce qu'ils se mettent à se répandre partout.

### Multitude des idoles.

(ibn Kalbi, *Livre des idoles 28d*).

Lorsqu'Allah envoya son prophète qui leur prêcha le monothéisme et les exhorta à adorer Allah tout seul, sans aucun autre associé, les Arabes s'écrièrent :

-« Il réduisit tous les dieux en un seul ; c'est là chose étonnante ».<sup>625</sup>

Il s'agissait, dans leur esprit, des idoles.

### Les idoles des Ghatafan.<sup>626</sup>

(Abu Talib, *Tabrir al Maqal*).<sup>627</sup>

Voici l'histoire des Ghatafan (...) : Ils vivaient ensemble avec les autres fils d'Ismaël. (...)

Zalim alla jusqu'à al Uzza des Ghatafan qui se trouvait contre la Kaba et la déplaça à un endroit qui était entre Nakhla du nord et Nakhla du sud. Il déplaça aussi d'autres idoles des Ghatafan, en installant une à Honayn et une à Ukaz. (...)

Les Ghatafan avaient coutume de transporter leur idole de Rabia partout où ils allaient.

---

<sup>622</sup> Le fils du pire ennemi de Muhammad à la Mecque, devenu ensuite et par réaction un musulman plus fanatique que les autres.

<sup>623</sup> « Le père du commerce » ?

<sup>624</sup> I. Abbas, « Two hitherto unpublished texts on pre islamic religion », *Actes du 8eme congrès d'arabisants et d'islamistes de l'Union Européenne*, 1976, p. 14.

<sup>625</sup> Corpus coranique 38/4.

<sup>626</sup> Il s'agit d'une confédération de tribus bédouines du centre de l'Arabie.

<sup>627</sup> I. Abbas, id. p. 14.

**Description d'une idole.****(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 50 b).**

J'ai demandé à Malik ibn Harita :

Décris-moi Wadd, fais qu'en quelque sorte je le voie.

Il me répondit :

C'était la statue d'un homme grand, le plus grand que puisse être un homme. Il portait deux habits, vêtu de l'un et drapé de l'autre. Un sabre à la taille, un arc sur l'épaule, il tenait de ses mains une lance ornée d'un fanion et un carquois garni de flèches.

**Idoles domestiques.****(ibn Kathir, *Sira* 58).<sup>628</sup>**

ibn Ishaq a dit : "Chaque famille arabe avait chez elle une idole qu'elle adorait. Lorsqu'un homme parmi eux entreprenait de faire un voyage, il se frottait à cette idole avant de monter sa monture. C'était la dernière chose qu'il faisait avant de partir en voyage. En revenant de son voyage, il faisait la même chose, avant même de retrouver sa famille. Et lorsque Allah envoya Muhammad , avec le message de l'unicité, les Quraysh dirent :

*Réduira-t-il les divinités à un seul dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante.*<sup>629</sup>

**(*Corpus coranique d'Othman* 26/70).**

Ils répondirent: nous adorons des idoles, et tout le jour, nous faisons devant elles des retraites pieuses (AKAFA) .

**(*Corpus coranique d'Othman* 7/134).**

Nous fîmes passer la mer aux Banu Israël et ils arrivèrent à un peuple qui faisait retraite pieuse (AKAFA) devant des idoles qu'il s'était données.

**(*Corpus coranique d'Othman* 25/3).**

(Les impies) ont pris, en dehors de lui, des divinités qui ne sauraient rien créer, mais qui sont créées.

**(*Corpus coranique d'Othman* 22/31).**

Évitez la souillure des idoles!

**(*Corpus coranique d'Othman* 16/38).**


---

<sup>628</sup> ibn Kathir, *Sira* (Conduite de l'envoyé d'Allah), ed. M. Boudjenoun, Paris 2007.

<sup>629</sup> Corpus coranique 38/5.

Nous avons certes envoyé, dans chaque communauté, un apôtre qui dit: Adorez Allah, et évitez at Taghut.

*(Corpus coranique d'Othman 39/19).*

Quant à ceux qui se seront écartés à at Taghut, se refusant à l'adorer...

## 6

### L'idole d'Allah

*De très nombreux versets coraniques laissent entrevoir l'image d'une divinité possédant les attributs d'un personne humaine, ou d'une statue.<sup>630</sup> Ces versets dits « ambigus » par la théologie ont provoqués d'innombrables et stériles disputes entre pieux savants. Il ne faut oublier que durant la constitution de ces textes, la règle est à l'idolâtrie, et il est parfaitement normal que leur influence se fasse sentir jusque là. La réponse de la science est donc sans équivoque à ce propos. S'il n'y avait que cela, mais il faudrait aussi ajouter ce que nous avons étudié dans le chapitre précédent, indiquant que l'Allah de Muhammad était aussi celui des Mecquois païens, ses ennemis, qu'ils parlaient du même, et qu'il faisait partie d'un univers rempli de dieux...*

*Inutile de dire combien ce sujet provoque des réactions épouvantées parmi les docteurs de la religion. Combien nombreux furent les têtes tombées pour avoir approché leurs cous de la question...*

*Faisons maintenant connaissance avec l'idole la plus fameuse au monde, Allah de la Kaba de la Mecque.*

#### **La thèse du corps d'Allah.**

**(Ibn Khaldun , *Prolégomènes*, Livre III).<sup>110</sup>**

Les *corporalistes* (ceux qui donnent un corps à Allah, les anthropomorphistes) procédèrent de la même manière quand ils affirmèrent la corporéité. Ils disaient que le corps d'Allah n'était pas comme les 53 (autres) corps. Bien que le mot *corps* ne soit pas employé dans les traditions sacrées quand il y est question d'Allah, ces hommes osèrent attribuer à Dieu un corps, en prenant à la lettre (quelques textes d'une signification *obscure*). Ils allèrent même plus loin et affirmèrent la corporéité (de l'Être suprême), mais en y mettant les mêmes réserves qu'eux (les Hanbalites). Voulant aussi

---

<sup>630</sup> Pour la poursuite de l'anthropomorphisme dans l'islam primitif, cf. J. van Ess, « The youthful god : anthropomorphism in early islam », *The University Lecture in religion, Arizona State University*, 1988 ; D. Gimaret, *Dieu à l'image de l'homme, les anthropomorphismes de la sunna et leurs interprétations par les théologiens*, Paris 1979.

sauver la doctrine de l'exemption, ils se servirent d'une expression renfermant une contradiction et une absurdité : « Dieu, disaient-ils, est un corps, mais non pas comme les (autres) corps. » (Cette distinction ne vaut rien, car) le mot *corps* (*djism*), en langue arabe, désigne ce qui a de l'épaisseur et des limites. On en donne (il est vrai) d'autres définitions : tantôt c'est ce qui subsiste par soi-même et tantôt c'est ce qui est composé d'atomes, etc. Mais ces formules appartiennent aux théologiens scolastiques, qui les avaient adoptées en laissant de côté le sens attribué au mot *corps* dans la langue arabe. Aussi les *corporalistes* se jetèrent-ils non seulement dans l'innovation, mais dans l'infidélité : ils assignèrent à Allah un attribut imaginaire qui ferait croire à son imperfection et dont aucune mention ne se trouve ni dans le Coran ni dans les paroles du Prophète.

## 1. Le trône d'Allah.

*L'image du trône<sup>631</sup> est largement attestée, et même très populaire dans le texte coranique. Elle correspond à une longue et riche tradition moyen-orientale associant le dieu à la royauté.<sup>632</sup> Il est alors plus le dieu du roi que le roi des dieux. Il est une ombre immense que projette sur les fidèles la figure du roi.*

Allah possède la royauté *mulk* des cieux et de la terre. Le mot, dans l'ancienne langue, exprime la pleine propriété d'une chose, le pouvoir absolu d'en disposer. Ainsi le Coran dit que le veau d'or ne le possédait, point : il ne pouvait faire ni bien ni mal. Allah seul a « cette pleine royauté », il est le roi par excellence, « le roi des gens » dans le dernier verset du Coran, « le roi du Jour de la décision » dans le premier. Et le Coran exprime ce pouvoir royal par un mot abstrait *malakût* qui a été souvent employé par les docteurs du moyen âge musulman : c'est la *basileia tôn ouranôn* judéo-chrétienne.

Sous une forme plus simple, le Coran dit : « A Lui ce qui est dans les cieux et sur la terre. » « La terre et tout ce qu'elle contient est au Seigneur », a dit saint Paul.

Le Coran montre Allah sur son trône à la Création et au Jour du Jugement. Il l'appelle *arch* ou *kursi* : le premier mot désigne, en arabe, un abri de branchages, celui où se tient Muhammad à la bataille de Badr, par exemple ; c'est aussi un lit et un trône, celui de la reine de Saba. C'est celui d'Allah dans une vingtaine de versets du Coran : « Allah est le maître du Trône immense. »

Dans un verset, le trône de Salomon est dit *Kursi*, et c'est par ce mot que la tradition désigne le siège sur lequel Muhammad a vu qu'était assis l'ange de la première révélation. Enfin ce mot a eu la fortune de baptiser un verset du Coran, « le verset du trône » qui est devenu dans la doctrine l'expression définitive de la toute-puissance de Dieu et dans la pratique la formule la plus digne d'être exaucée : « A Lui ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre... Son trône est aussi vaste que les cieux et la terre. » La doctrine n'y veut voir qu'une métaphore qui symbolise l'omniscience et l'omnipotence d'Allah.

Le trône semble participer à l'éternité d'Allah : il existe, à la création : « Il est Celui qui a créé les cieux et la terre en six jours, alors que le trône était sur l'eau. » On ne sait quelle est cette eau, antérieure à la création de la terre, sauf que la Bible dit que « l'Esprit de Dieu se mouvait sur les eaux ».

<sup>631</sup> Par réaction pieuse, les premiers souverains musulmans refusent de s'asseoir sur un trône. Le fondateur de la dynastie ommeyyade y consent, pour imiter les autres souverains, et en prétextant son excessive corpulence.

<sup>632</sup> J. J. Elias, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. throne of God; Sa'id al-Qahtani et Muhammad al-'Utaymin (isl.), *Le Quran nous protège ! : par son verset du Trône*, 2003

<sup>633</sup> Cf. partie IV et pour le phénomène chez les Hébreux et les Juifs : Isaïe 6/1, 66/1 ; Daniel 7/9, Psaumes 11/ 4, 103/19, Ezéchiel 1, 10 pour le trône sur un char); J.C. Greenfield, "Ba al s Throne and Isaiah 6:1", in A. Caquot ed. *Mélanges bibliques et orientaux en l'honneur de M.Mathias Décor*. N eu kirchener, 1985E.Borowski, "Cherubim: God's Throne?", BAR 21,4,1995; D.Launderville, , " Ezekiel's Throne-Chariot Vision: Spiritualizing the Model of Divine Royal Rule," *CBQ* 66, 200 4;E. Will, "Du Motâb de Dusarès au Trône d'Astarté." *Syria* 63, 1986

On vient de voir que des versets du Coran disent que le trône d'Allah est immense, *azim* ; je ne connais qu'un verset où cette épithète soit attribuée à Allah lui-même ; c'est peut-être un souvenir biblique : « l'Éternel, le grand Dieu » .  
 Le trône d'Allah est au septième ciel, et l'on y parvient par des degrés sur lesquels les anges et l'Esprit montent vers Lui en un jour dont la durée équivaut à cinquante mille années selon le calcul terrestre . Après avoir été appliquée à Pharaon, l'épithète « grand » *kabir* n'est un nom d'Allah qu'en redondance avec *ali* .  
 (M. Gaudefroy-Demonbynes, *Mahomet*, p. 255-8).

**(Epopée de l'*Enuma Elish*, Babylone).<sup>634</sup>**

Ils érigèrent pour lui un trône princier.

Faisant face à ses pères, il s'assit, présidant.

**(1 *Rois* 22, 19).**

J'ai vu le Seigneur assis sur son trône et toute l'armée des cieux debout auprès de lui, à sa droite et à sa gauche.

**(*Psaume* 65/7).**

Ô Yahvé, ton trône est éternel.

**(*Ezéchiel* 1/26).**

Et par dessus le firmament qui était sur leurs têtes, telles une pierre de lazulite, il y avait la ressemblance d'un trône; et au-dessus de cette ressemblance de trône, c'était la ressemblance, comme l'aspect d'un homme, au-dessus, tout en haut.

**(*Corpus coranique d'Othman* 20/5).**

Le bienfaiteur, sur le trône (ARSH), se tient en majesté.<sup>635</sup>

**(*Corpus coranique d'Othman* 9/130).**

S'ils se détournent, dis-leur : Allah est mon suffisant.

Nulle divinité exceptée lui.

Sur lui je m'appuie.

Il est le seigneur du trône immense.

**(*Corpus coranique d'Othman* 69/17).**

Les anges seront sur ses confins et huit d'entre eux, en ce jour, porteront le trône de ton seigneur, sur leurs épaules.<sup>636</sup>

<sup>634</sup> ANET, ed. Pritchard 1955, p. 60-72.

<sup>635</sup> Cf. *le môtab*, le trône vide des divinités arabes, par exemple à Pétra (L. Nehmé, p. 73-74); F. Rosenthal, "The empty throne", *Studia Islamica* 32, 1952; James R Davila, Bruce Zuckerman, "The Throne of 'Ashtart Inscription", *Bulletin of the American Schools of Oriental Research* 1993

(*Corpus coranique d'Othman 40/7*).

Les anges qui portent le trône et ceux qui sont autour de lui glorifient la louange de leur seigneur.

(*Corpus coranique d'Othman 57/4*).

C'est lui qui créa les cieux et la terre en six jours<sup>637</sup>, puis qui s'assit en majesté sur le trône.

(*Bukhari, Sahih 63/ 12, 2*).

Le prophète a dit :

-Le trône d'Allah a frémi de joie à l'occasion de la mort de Sad ibn Moath.<sup>638</sup>

### Le trône de Gabriel.

(*Az Zuhri, Version J*).<sup>639</sup>

Le prophète en parla. il dit :

-Un jour que je marchais, je vis l'ange qui était venu à moi à Hira sur un trône<sup>640</sup> entre ciel et terre.

Je fus frappé d'épouvante.

## 2. La main d'Allah.

*La main des idoles arabes est une partie de la statue particulièrement honorée : c'est la main qui donne et qui reçoit, et elle a donc un rôle central dans les systèmes religieux contractuels. Souvent, elles sont d'une matière plus précieuse que la statue elle-même, en or par exemple . Le culte de la main se poursuit avec la dévotion prononcée pour le talisman dit "main de Fatma" (ou Fâtima), d'origine incertaine.*<sup>641</sup>

(*Corpus coranique d'Othman 48/10*).

Ceux qui te prêtent serment d'allégeance prêtent seulement serment d'allégeance à Allah, la main d'Allah étant posée sur leurs mains.

<sup>636</sup> L'image provient de la Bible: I Chroniques 13,6; 1 Samuel 4,4.

<sup>637</sup> Reprise du thème de la Genèse.

<sup>638</sup> Le propos serait du au fait que la civière du mort avait tremblé, parce qu'elle portait un martyr ; le mort est le premier responsable du massacre des juifs des Banu Qurayza ; cf. partie XI.

<sup>639</sup> Cité dans Watt 1958.

<sup>640</sup> C. le trône des dieux en Orient, partie III.

<sup>641</sup> F. M. Deny, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. hands; B. Th. Drew, "The two hands of God", *The Muslim World* 53, 1963; H.J Drijvers, "Une main votive en bronze, trouvé à Palmyre, dédiée à Ba'alshamin", *Semitica* 27-1977.

*(Corpus coranique d'Othman 67/1).*

Béni soit celui en la main de qui est la royauté et qui est puissant sur tout chose.

*(Corpus coranique d'Othman 2/256).<sup>642</sup>*

Allah - nulle divinité excepté lui -, est le vivant, le subsistant.

Ni somnolence ni sommeil ne le prennent.

A lui ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre.

Quel est celui qui intercédéra auprès de lui, sinon sur sa permission ?

Il sait ce qui est entre les mains des hommes et derrière eux, alors qu'ils n'embrassent de sa science, que ce qu'il veut.

Son trône s'étend sur les cieux et la terre.

Le conserver ne le fait point ployer.

Il est l'auguste, l'immense.

### **La main qui tient Muhammad.**

*La formule est habituelle de la part de Muhammad dans ses phases d'exaltation et de colère, comme s'il se transportait par l'invocation dans un autre état. Nous entrons là dans le domaine de la psychologie.*

**(Lettre de Urwa sur la bataille de Badr).<sup>643</sup>**

Quand le prophète vit ce qu'ils avaient fait, il il quitta la prière, ayant entendu l'information que l'esclave avait donnée. Il assurent tous que le messenger d'Allah a dit :

-Par celui dans la main duquel repose mon esprit, vous l'avez battu quand il disait la vérité, et vous le laissez quand il ment.

**(Malik, *Muwatta* 21, 13, 25).**

-Le messenger d'Allah dit :

-Non ! Par celui qui me tient dans sa main ! La vêtement qu'il a dérobé du butin de Khaybar que nous avons distribué brûlera avec lui en enfer...

---

<sup>642</sup> Le « verset du trône » est un des plus récités par les musulmans. Le trône reste l'attribut de la divinité et de la royauté.

<sup>643</sup> La lettre d'Urwa est un document qui n'est pas connu de la biographie officielle ; elle figure dans la version intégrale des Histoires de Tabari, *Histoire des prophètes et des rois*, (ed. State of New York University) 1284-1288 ; cf. Watt, *Mahomet à Médine* 1960, p. 22. On considère ce document comme étant l'un des plus anciens de l'Histoire des débuts de l'islam.

### 3. La face d'Allah.

"La face d'Allah" (WAJH ALLAH) est une formule biblique courante, que Muhammad emploie largement, parce qu'elle doit évoquer la terreur de l'homme soumis au spectacle de la puissance divine. Le soleil aveuglant a sûrement joué son rôle dans l'élaboration de cette image efficace.

*(Corpus coranique d'Othman 55/26-7).*

Tous ceux qui sont sur la terre sont périssables, alors que subsistera la face de ton seigneur qui détient la majesté et la magnificence.

*(Corpus coranique d'Othman 11/38-9).*

Il fut révélé à Noé (...) : construis l'arche sous nos yeux et sur notre révélation.

*(Corpus coranique d'Othman 52/48).*

Supporte le jugement de ton seigneur, car tu es sous nos yeux.

Glorifie la louange de ton seigneur quand tu te lèves !

*(Corpus coranique d'Othman 75/22-3).*

Des visages, ces jours-là, encore brillants, vers leur seigneur tournés, tandis que d'autres visages, ce jour-là, seront rembrunis, pensant qu'il leur sera infligé un châtement.

## 7

### Les statues et leurs dédicaces

*Ce type de documents est très courant dans l'épigraphie arabe. De grands rois ou de modestes bergers rédigent des textes accompagnant leur offrande, souvent une statue de la divinité. Ceci montre que l'idolâtrie est fait partie intégrante du rituel.*

*Il ne reste que peu de grande statuaire: la tradition devait être faible de toute manière, et ceci vaut pour l'ensemble du monde sémitique. C'est aussi un explication de ce qui va suivre, soit le rejet absolu des représentations divines: la tendance est lancée. Mais, à l'évidence, les destructions volontaires ont leur part de responsabilité dans la situation.*

*Plus tard, ce chapitre, trop court, sera illustré de nombreuses représentations divines.*

### Offrande d'une statue de Dhu Gabat

(inscription de al Ula).<sup>644</sup>

Abdelyagut<sup>645</sup> fils de Zaydlah de la famille de Saman a offert la statue à Dhu Gabat, avec laquelle elle est honorée.

Qu'elle soit exhaltée la maison illustre avec la montagne de Dedan.

Qu'elle soit heureuse.

(Inscription de Dédan).<sup>646</sup>

L'artisan a offert cette statuette à Dhu Ghabat pour qu'il soit satisfait d'eux.

### Idoles phalliques.

*Les religions traditionnelles aiment à célébrer le culte de la nature et de la vie, jusque dans ses manifestations les plus intimes et les plus évidentes. La continence ou la prédation sexuelles ne sont pas les normes de ces systèmes. Il n'y a rien de comique ou d'érotique dans ces représentations, et personne ne doit prendre le risque d'offenser. Rire de cela aurait été plus grave que de dire dans une mosquée qu'Allah est un nain boiteux.*

(inscription de Raybun).<sup>647</sup>

(Untel fils d'untel) a dédié à Athtar 94 phallus votifs de ....

### Dédicace de statues.

(inscription de Marib-Yémen).<sup>648</sup>

Ilsaad Madayan a dédié à Ilumquh, maître de Awwan, ces trois statues qui sont en bronze, pour sa sauvegarde et celle des ses fils Musaylum<sup>649</sup>, Qawsun, Hawfatat descendant de Madayan. Et pour que Ilumquh<sup>650</sup> lui accorde des enfants masculins et agréables.

Par Attar et Ilumquh.

### Dédicace d'une statue à Selamat (inscription de Palmyre).<sup>651</sup>

Un souvenir pieux pour Selamat et son frère, génies bons et bienfaiteurs. Voici ce que Rafael fils de Bolemmeh fils de Nurbel a construit pour sa vie et celle de ses fils. Mois de *ab*, année 470.

<sup>644</sup> S. Farès-Drappeau, p. 131.

<sup>645</sup> « Serviteur du Secourable ».

<sup>646</sup> H. bin Ali Abu al Hasan, "Le royaume de Lihyan", *Routes d'Arabie*, Paris, 2010, p. 272.

<sup>647</sup> *Inventaire des inscriptions sud-arabiques*, t. V A, n° 92.

<sup>648</sup> A. Jamme, 1970, n° 757.

<sup>649</sup> Cf. le prophète concurrent de Muhammad en 631.

<sup>650</sup> Le dieu principal en Arabie du sud ; cf. partie III.

<sup>651</sup> *Syria* 12/1931, p. 134.

## Offrande à Al Uzza.

### (Inscription de Shibam-Yémen).<sup>652</sup>

Yafam et Dakaril, fils de Sumhuram ont dédié à Uzzayan<sup>653</sup> la statue qu'ils ont supposé qu'elle leur demandait dans l'oracle.

## 8

### La répression de l'idolâtrie

*Le thème du rapport aux idoles est omniprésent dans l'Ancien Testament<sup>654</sup>, un peu moins dans le Nouveau. Mais Paul à Ephèse reprend les mêmes idées et les mêmes paroles sarcastiques. Ces doctrines « iconoclastes » survivent dans leurs commencements dans un monde rempli d'idoles qui constituent la norme rituelle à ce stade. Plus tard, une fois les idoles détruites ou détournées, ces prescriptions semblent hors-propos, et tournent à vite.<sup>655</sup>*

*Ici, on présentera en partie les conceptions précédant l'islamisme et celles qui fondent le comportement nouveau. Pour ce qui concerne le rapport à l'image, et la mise en pratique, c'est-à-dire les destructions, des parties entières de ce travail pourront être consultées.<sup>656</sup>*

*Mais il est à noter que la destruction des idoles n'est pas stipulée directement par le livre de référence. Ce sont les autres textes qui poussent à passer à l'action, avec l'efficacité que l'on devine. La situation est étrange et mériterait réflexion: les ennemis humains sont menacés de mort et des enfers, et de l'extermination, tandis que les autres dieux, et les idoles et les bétyles, il est seulement dit qu'il faut s'en écarter...*

*Assez vite<sup>657</sup>, Muhammad a eu l'idée d'attaquer l'iconisme et l'idolâtrie, reprenant ainsi la politique des rois hébreux, et une tendance profonde du monde sémitique. C'était une façon habile de contester le pouvoir social et politique de sa tribu, en pratiquant un vandalisme facile. On sait les conséquences de cette décision, dans le domaine de l'art, et de la conception du monde et de l'humain en général: rejet des représentations humaines, animales, vivantes, et au-delà, grande difficulté pour les musulmans à se figurer l'idée de l'universalité de l'être humain, et celle de son intégrité corporelle.*

*Qui s'est d'ailleurs interrogé sur l'influence de cette prohibition sur la déficience ou l'absence d'humanisme, de conception de l'être humain autonome et créateur, dans le*

<sup>652</sup> *Corpus des inscriptions et antiquités sud-arabes*, Louvain, 1957, 35.21.

<sup>653</sup> Le suffixe -an remplace l'article al.

<sup>654</sup> Ronald S. Hendel, "Aniconism and Anthropomorphism in Ancient Israel," in ed. Karel van der Toorn, *The Image and the Book: Iconic Cults, Aniconism, and the Rise of Book Religion in Israel and the Ancient Near East*, Louvain 1997; Th. J. Lewis, "Divine images and aniconism in Ancient Israel", *Journal of the American Oriental Society* 118, 1998

<sup>655</sup> Sur la survivance des images et les débats les concernant, cf. G. Beaucé, J.-F. Clément (ed.), *L'image dans le monde arabe*, Paris 1995 ; S. Naef, *Ya t-il une "question de l'image" en islam?*, Paris 2004.

<sup>656</sup> Cf. partie XV, sur la destruction des idoles et des sanctuaires, et la partie IV, pour une présentation des dieux.

<sup>657</sup> Mais pas au commencement de son apostolat ; cf. partie VIII.

*monde musulman? L'Histoire humaine montre bien qu'il n'a jamais existé d'Humanisme sans image visible, réelle et véritable de l'Homme.*

*Ironiquement, un observateur pourra noter que l'adoration du personnage de Muhammad, sur plus de mille ans, s'apparente à une idolâtrie, qui sombre souvent dans le grotesque<sup>658</sup> et qui remplace le culte envers la divinité elle-même.*

*Tout ça, ce sont des textes. Puisqu'on parle d'idoles, il devrait y avoir des indices archéologiques d'un changement d'attitude, comme chez les Byzantins, au cours de la querelle iconoclaste. Non, l'archéologie proto-islamique est à un stade minuscule.*

*La seule preuve d'une transformation iconographique date de bien plus tard: vers 690, au moment de la réforme monétaire d'Abd al Malik, quand sur les monnaies disparaissent les images héritées du passé, remplacées par des textes.*

L'iconoclasme comme caractéristique d'une rupture avec la tradition sous-jacente, pour les hanif et sabi, est bien sûr une composante de l'embellissement midrashique de la Genèse: Abraham en est l'archétype. C'est aussi Abraham qui jouait le rôle de la troisième figure du prosélyte; le MIHASIR dont l'exil (hijra) signifie la conversion.

J. Wansbrough, *The Sectarian Milieu*, p. 102.

### **Les instructions du Décalogue.**

*(Exode 20, 4).*

Tu ne te feras pas d'image taillée, ni aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel, ni de celui est en bas sur la terre, ni de ce qui est dans les eaux sous la terre.

*(Psaume 115/4-7).*

Leurs idoles sont d'argent et d'or, faites de main d'homme: elles ont une bouche, et ne parlent pas; elles ont des yeux, mais ne voient pas; elles ont des oreilles, et n'entendent pas, elles ont un nez, et ne sentent pas; des mains, et ne palpent pas; des pieds, et elles ne marchent pas; elles ne tirent aucun son de leur gosier.

### **La lutte des rois d'Israël.**

*(2 Rois, 23, 4-12).*<sup>659</sup>

Le roi (Josias) ordonna ... de faire sortir du temple de Yahweh tous les ustensiles qu'on avait fabriqués pour Baal et pour Astarté et pour toute l'armée des cieux. On les brûla hors de Jérusalem, dans les champs du Cédron, et on emporta la poussière à Béthel. Il chassa les prêtres des idoles, établis par les rois de Juda<sup>660</sup>, qui brûlaient de l'encens sur les hauts lieux dans les villes de Juda et aux environs de Jérusalem, et ceux qui offraient de l'encens à Baal, au soleil, à la lune, aux, signes du zodiaque et à toute l'armée du ciel. Il fit sortir le trépied de la maison de Yahwé, hors de

<sup>658</sup> Cf. partie VIII.

<sup>659</sup> Ed. TOB.

<sup>660</sup> Le royaume de Juda est centré autour de Jérusalem, au contraire du royaume d'Israël.

Jérusalem, dans la vallée du Cédron : il le brûla dans la vallée du Cédron, il le réduisit en poussière et il jeta cette poussière sur les sépulcres des enfants du peuple. Il abattit les maisons des prostituées, qui étaient dans la maison de Yahweh<sup>661</sup> et où les femmes tissaient des tentes pour Astarté.<sup>662</sup>

Il fit venir tous les prêtres des villes de Juda, et il souilla tous les hauts lieux où les prêtres avaient brûlé de l'encens, depuis Gabaa jusqu'à Bersabée. Il détruisit les hauts lieux des portes, celui qui était à l'entrée de la porte de Josué, gouverneur de la ville, et celui qui était à gauche de la porte de la ville. Toutefois, les prêtres des hauts lieux ne montaient pas à l'autel de Yahweh, à Jérusalem, mais ils mangeaient des pains sans levain au milieu de leurs frères.

Il souilla Topheth, dans la vallée des fils d'Ennom, afin que personne ne fit passer son fils ou sa fille par le feu pour Moloch.

Il fit disparaître les chevaux que les rois de Juda avaient consacrés au soleil à l'entrée de la maison de Yahweh, près de la chambre de l'eunuque Nathan-Mélech, qui était dans les dépendances, et il livra au feu le char du soleil. Les autels qui étaient sur la terrasse de la chambre haute d'Achaz, qu'avaient faits les rois de Juda, ainsi que les autels qu'avait faits Manassé dans les deux parvis de la maison de Yahvé, le roi les détruisit, les enleva de là et en jeta la poussière dans le torrent du Cédron.

### **Le précédent hébraïque.**

*(Sagesse 1412-21).*<sup>663</sup>

A l'origine de cette prostitution, il y a l'idée de fabriquer des images, et leur découverte a entraîné la corruption de la vie. Elles n'existaient pas au commencement, pas plus qu'elles ne subsisteront indéfiniment. A cause du jugement superficiel des hommes elles ont fait leur entrée dans le monde, aussi une prompte fin leur a-t-elle été assignée. Affligé par un deuil prématuré, un père a fait exécuter une image de son enfant enlevé à l'improviste, et à ce qui n'était plus qu'un cadavre d'homme il rend maintenant des honneurs comme à un dieu et transmet aux siens des mystères et des rites ; puis, fortifiée par le temps, cette coutume impie fut observée comme une loi. De même encore, sur l'ordre des souverains, les images taillées devinrent l'objet d'un culte ; comme on ne pouvait honorer ceux-ci en leur présence, à cause de la distance, on reproduisit leur apparence vue de loin et on fit faire une image visible du roi vénéré, afin de témoigner une adulation empressée à l'absent comme s'il était présent. Même chez ceux qui ne le connaissaient pas, l'extension du culte fut stimulée par l'ambition de l'artiste. Celui-ci, voulant sans doute plaire au souverain, força son art pour faire plus beau que ressemblant ; alors la foule fut séduite par le charme de l'œuvre, et cet

---

<sup>661</sup> Des hiérodoules, prostituées sacrées, selon une coutume millénaire au Proche-Orient.

<sup>662</sup> Cf. partie V.

<sup>663</sup> Ed. TOB.

homme auquel naguère on rendait des honneurs devint un objet d'adoration. Ainsi la vie humaine se laissa prendre au piège lorsque des hommes, victimes du malheur ou du pouvoir, attribuèrent à la pierre et au bois un nom incommunicable.

*(Sagesse de Salomon 7, 14-22).*

De même que les idoles n'ont jamais été là au début, de même elles ne seront jamais là pour toujours.

*(Targum du Pentateuque, Genèse 4/26).*

A Seth lui aussi il naquit un fils et il l'appela du nom d'Enoch . Alors les enfants des hommes commencèrent à se faire des idoles et à les appeler du nom de la parole de Yahvé.

*(Midrash, Genèse-Rabbah 38/ 19).*<sup>664</sup>

Tharé<sup>665</sup> était idolâtre et marchand d'idoles.<sup>666</sup> Un jour, il partit en voyage et délégua Abraham dans ses fonctions de vendeur. Ce dernier en recevant un acheteur, il lui demanda son âge.

-Soixante ans, répondit le client.

-Malheur à l'homme âgé de soixante ans de se prosterner devant un objet fabriqué en un jour ! s'écria Abraham, et l'acheteur partit honteux.

Un jour, arriva une femme et apporta un plat de pâtisserie.

-Place-le devant elles, recommanda-t-elle. Abraham prit un bâton, cassa les idoles et plaça ensuite le bâton dans les mains de la plus grande d'entre elles.

Lorsque son père arriva, il lui demanda :

-Qui a fait cela ?

Abraham répondit :

-Inutile de mentir. Une femme est venue avec un plateau de pâtisserie, qu'elle me recommanda de placer devant les idoles. A peine l'ai-je fait, chacune d'elles voulut manger la première ; c'est alors que la plus grande cassa les autres avec le bâton qu'elle tient dans sa main.

-Qu'est-ce que tu inventes là ? Ont-elles conscience de ce qui se passe ? reprit Tharé. Abraham répliqua :

-Tes oreilles n'entendent donc pas ce dit ta bouche ?

---

<sup>664</sup> Cf. Corpus coranique 37/83-91 et Corpus coranique 21/59-67 ; Muhammad s'est directement inspiré de cette tradition qu'il a compilée dans son Coran ; cf. Sidersky, p. 37-8.

<sup>665</sup> Le personnage apparaît dans le Coran (6/74 ssq.) sous le nom de Azar.

<sup>666</sup> C'est un lieu commun dans les textes "monothéistes" que d'associer la pratique du culte des idoles avec la fabrication ou le commerce de ces idoles, de manière à rabaisser l'attachement des idolâtres pour leur croyance.

(Lactance, *Institutions divines* II 4/5).<sup>667</sup>

Ils adorent donc des objets mortels ou fabriqués par des mortels ; ceux-ci peuvent en effet se briser, brûler, ou périr.

### Le rejet coranique des idoles.

(*Corpus coranique d'Othman* 22/31).

Évitez la souillure des idoles !

(*Corpus coranique d'Othman* 14/38-39).

Et quand Abraham dit : seigneur ! rends cette ville sûre et détourne-nous, moi et mes fils d'adorer les idoles !

Elles ont, seigneur ! égaré beaucoup d'hommes.

Celui qui me suivra sera issu de moi, mais qui me désobéira...

Car tu es absolu et miséricordieux.

### L'idole de Salomon.

(*Corpus coranique d'Othman* 38/34).

Certes, nous tentâmes encore Salomon, et nous plaçâmes sur son trône un fantôme.<sup>668</sup>

Mais Salomon vint à résipiscence.

### L'attachement aux idoles, critiqué par le Coran.

(*Corpus coranique d'Othman* 26/69-77).

Communique l'histoire d'Abraham, quand il dit à son père et à son peuple :

-Qu'adorez-vous?

Ils répondirent :

-Nous adorons les idoles et, tout le jour, nous faisons devant elles des retraites pieuses.<sup>669</sup>

Il demanda :

-vous entendent-elles quand vous les priez? Vous sont-elles utiles? vous sont-elles nuisibles?

Ils répondirent :

-Non ! mais nous avons trouvé nos ancêtres ainsi faisant.

Il reprit :

-Avez-vous considéré ce que vous adorez, vous, vos ancêtres les plus anciens?

<sup>667</sup> Lactance, *Institutions Divines*, ed. P. Monat, Paris 1992.

<sup>668</sup> Allusion à la rechute de Salomon dans l'idolâtrie ; le mot employé est JASAD, un corps, une effigie. La traduction par ce terme est donc infidèle.

<sup>104</sup> Les mêmes pratiques par Muhammad au moment de son extase mystique ; cf. partie VIII.

Certes ces idoles sont un ennemi pour moi.  
Je n'adore que le seigneur des mondes.

**Le veau d'or.**

(*Corpus coranique d'Othman 7/148*).

(*Corpus coranique d'Othman 2/51-4*).

(*Corpus coranique d'Othman 5/90*).

(*Corpus coranique d'Othman 2/24*).

**Le traitement ultérieur des idoles.**

(*ibn Jubayr, Relation de voyages*).<sup>670</sup>

Nous avons été surpris de découvrir à la porte des Banu Shayba de randes et longues marches en pierre, ressemblant à des bancs, rangées devant les trois portes des Banu Shayba. C'est, dit-on, les idoles que les Quraysh adoraient avant l'*islam*. La plus grande est Hobal et elle est placée entre les deux autres. Elles sont renversées sur la face afin qu'on les foule aux pieds et que tous les fidèles les mettent à mal par la semelle de leurs chaussures.

Rien n'y a fait, même pas leurs adorateurs !

Louange là celui qui est unique !

Il n'y a d'autre divinité que lui !

A propos de ces pierres, la vérité c'est que le prophète (...) ordonna le jour de la conquête de la Mecque de briser les idoles et de les brûler. Alors ce qu'on nous a raconté est donc faux ! Ce ne serait que des pierres apportées là qui ont été prises pour des idoles à cause de leur dimension !

(*Malik, Muwatta 1801*).

Rendant visite (...) à Abu Sayd al Khudri, Abu Sayd nous dit : l'envoyé d'Allah nous a appris que les anges n'entrent pas dans une maison où se trouvent des figurines ou des statues.

---

<sup>670</sup> ibn Jubayr, *Relation de voyages*, ed. de la Pléiade, trad. P. Charles-Dominique, p. 143.

### **Le danger anthropomorphique.**

(ibn Khaldun, *Muqaddima* VI 15).<sup>671</sup>

Ce qui vient d'être dit montre clairement toute la différence qu'il y a entre les opinions des premiers musulmans théologiens sunnites d'une part, et celle des modernes et des innovateurs, mutazilites et anthropomorphistes, de l'autre. Parmi les modernes, il y a des extrémistes appelés *al mushabibiha*, qui affirment explicitement l'anthropomorphisme. On raconte que l'un d'eux a dit :

-Excepté la barbe et les parties honteuses de Allah<sup>672</sup>, interrogez-moi sur ce que vous voulez.<sup>673</sup>

C'est une impiété manifeste, à d'interpréter ces propos en leur faveur, en supposant que ces gens voulaient ainsi donner la liste exhaustive des attributs fallacieux et suivre là-dessus l'opinion de autorités.

Allah nous garde !

Les ouvrages des partisans de la *Sunna* sont pleins d'arguments pour répondre à ces innovateurs et les réfuter amplement avec des preuves solides.<sup>674</sup>

### **La chute de idoles .**

(Jean de Saruj, *Discours*).<sup>675</sup>

Toute la terre était obscurcie et attristée car elle était pleine d'idoles comme autant de pierres d'achoppements : le monde n'avait plus ni connaissance ni pudeur ; il était incomplètement devenu étranger à la doctrine divine ; l'erreur ayant prévalu faisait loi en tous lieux et la vérité n'avait même plus un seul refuge.

### **Observation chrétienne.**

*Les musulmans , même s'ils ne sont pas encore mentionnés ainsi. L'auteur les considère comme des païens, et des hérétiques tout à la fois, et en aucune façon comme des adeptes d'une nouvelle religion.*

---

<sup>671</sup> Ed. de la Pléiade, trad. Cheddadi, p. 913.

<sup>672</sup> Un Allah considéré inconsciemment comme masculin, ce qui n'est guère surprenant dans le cadre proche-oriental.

<sup>673</sup> Ces propos auraient été prononcés par un certain Dawud al Jawaribi.

<sup>674</sup> On voit qu'un esprit réputé ouvert, comme celui-ci, refuse absolument les pensées déviant de la doctrine.

<sup>675</sup> Trad. Martin, *Zeitung d. Deutsch. Morgenland. Gesellschaft* 29, p. 107.

(Jean de Damas, *Sur les Hérésies* 100,1).

Ils étaient idolâtres et adoraient l'étoile du matin et Aphrodite, qu'ils appelaient précisément Khabar dans leur langue, ce qui veut dire « grande ».<sup>676</sup> Donc, jusqu'à l'époque d'Héraclius<sup>677</sup>, ils ont ouvertement pratiqué l'idolâtrie.

(Malik, *Muwatta* 1801).

Rendant visite (...) à Abu Sayd al Khudri, Abu Sayd nous dit : l'envoyé d'Allah nous a appris que les anges n'entrent pas dans une maison où se trouvent des figurines ou des statues.

(ibn Kathir, *Histoire des Prophètes* 18/23).

Nous sommes sortis avec le messager d'Allah avant la bataille d'Hunayn. En passant devant un jujubier, nous avons dit:

-Messager d'Allah, désigne pour nous un arbre à bénédictions comme les incroyants en ont un.

En effet, les incroyants suspendaient leurs armes à un jujubier et restaient en station autour de celui-ci. Le prophète dit alors:

-Allah est grand. Cela correspond à ce que les Banu Israël ont demandé à Moïse.

---

<sup>676</sup> Cf. le AKBAR de la langue arabe.

<sup>677</sup> Début du VII<sup>ème</sup> siècle. Son règne correspond à celui de Muhammad à Yathrib.

## 11

## Le deuil et l'enfer

## 1

## Présentation

*Le deuil est la grande affaire, et non la mort. La mort est du domaine de la biologie, ou de l'anthropologie. L'Histoire comme science humaine doit se contenter du problème du deuil, ce qui n'est pas rien.*

*C'est un sujet <sup>678</sup> qui semble avoir très peu intéressé les Arabes d'avant l'islamisme, si l'on suit la littérature qu'ils ont laissé, et celle des musulmans <sup>679</sup> ; ils sont plus occupés à survivre*

---

<sup>678</sup> MAWT.

*et à jouir de la vie qu'à spéculer sur l'au-delà : la « Vie immédiate » plutôt que la « Vie Dernière », pour reprendre les inévitables formules coraniques. Les traces de conceptions particulières et de rituels appropriés sont rares : il suffit d'identifier chez ces peuples une forme possible de culte des ancêtres et des morts, comme dans de nombreuses sociétés.*

*Et ce ne sont pas les textes islamiques, Coran en tête, qui vont nous aider: selon la doctrine, ceux qui sont morts avant de devenir musulmans sont condamnés à la damnation la plus effroyable possible. Les affres des païens ne les concernent donc pas. Il existe une rupture franche entre ce que l'on peut deviner des conceptions païennes, puis islamiques, de la mort et du deuil. Du moins l'état de la documentation le fait apparaître ainsi.*

*On peut deviner leur existence à partir de la rhétorique terrifiante et morbide que Muhammad développe et des interdictions qu'il promulgue contre les antiques usages funéraires .<sup>680</sup> Celui-ci use de l'angoisse comme instrument de conversion, rejette les traditions concernant les tombes<sup>681</sup>, impose des conceptions de la mort largement inspirées par le christianisme<sup>682</sup> et insiste sur une nouvelle notion, qui remplace celle de survie dans le désert : la mort au combat comme idéal ultime.*

*La littérature dit peu, mais l'archéologie nous montre tout de même les efforts des aristocraties arabes en contact avec le monde gréco-romain dans la construction de tombes rupestres monumentales.<sup>683</sup>*

*Pour traiter le sujet, ou au moins l'effleurer, la méthode serait de combiner les sources les sources épigraphiques et archéologiques, d'un côté, et tout ce qui est dit dans les sources islamiques; si elles parlent de l'interdiction d'un rite antérieur, il entre dans le sujet. Ce sera le moyen de se faire une petite idée, sur la sujet vaste comme le désert.*

---

<sup>679</sup> I. Goldziher, « On the veneration of the dead in paganism and islam », *Muslim Studies*, ed. Stern, Londres, 1889; id., « Le culte des ancêtres et le culte des morts chez les Arabes », *Revue d'Histoire des Religions* 10/1884 ; id. « Über Todtenverehrung im Heidentum und im islam » *Muhammedanische Studien* I ; Ryckmans 1951, p. 13-14; .

<sup>680</sup> Il poursuit une tendance identique du christianisme vers plus de sévérité, illustrée notamment par Tertullien (*De Corona* 3).

<sup>681</sup> QABR, DARIH, RAWDA.

<sup>682</sup> Cf. le dossier sur le paradis et l'enfer, en partie V.

<sup>683</sup> Cf. les sites d'Hegra et Petra.

## 2

## Réflexions existentielles

*Les Arabes veulent vivre, et la mort ne les concerne pas vraiment. Le discours mohammédien tend à inverser radicalement l'échelle des valeurs, par les arguments les plus terrifiants. Dans ce domaine, la rupture causée par l'islamisme est totale : les textes mentionnent ensuite l'envie de mourir, la joie du martyr<sup>684</sup>, conceptions morbides à mille lieux des idées habituelles.*

*La poésie est là pour exprimer l'ensemble des sentiments humains, avec une liberté exceptionnelle. La mort y est conçue comme le terme de la vie, tout simplement, de ses plaisirs et de ses gloires.*

**(Amir ibn Kulthum, *Muallaqât*).**<sup>685</sup>

*La Mort nous atteindra, et le destin qu'elle nous réserve nous lie, inexorable.*

**(Anonyme, *Poème bacchique*).**<sup>686</sup>

*Viens ! Donne-moi une gorgée de vin du matin,  
pour un homme qui n'est pas fait de pierre,  
même s'il est destiné à la pierre et à la poussière de la tombe.*

**(*Muallaqat : Le Jeune Homme et la Mort*).**<sup>687</sup>

*Ah ! toujours boire des vins, jouir, vendre, dissiper son acquêt<sup>688</sup> tout comme son héritage, jusqu'au jour où la famille unanime m'interdira, m'isolant comme on isole un chameau goudronné (...)  
Le généreux abreuve de lui-même sa vie tu sauras, si demain nous mourons, qui de nous sera le plus altéré ne vois-tu pas que la tombe du cupide avare de son argent, ne diffère en rien de celle du fol, oisif et prodigue ?*

<sup>684</sup> Cf. sur le discours du *jihad*, partie XVI.

<sup>685</sup> Ed. J.J. Schmidt, p. 71 (trad. légèrement modifiée).

<sup>686</sup> In P.F. Kennedy, *The Wine Song in Classical Arabic Poetry*, Oxford, 1997, p. 87.

<sup>687</sup> Trad. Berque 1995, p. 34-35.

<sup>688</sup> Bien acquis au cours d'une union.

*Rien que deux tas de terre surmontés de dalles sourdement empilées.*

*Je vois la mort prélever sur le généreux tout autant qu'elle s'arroge le plus précieux des biens du scélérat qui se cramponne je vois dans la vie un trésor fondant chaque nuit et les jours fondre et le temps s'épuiser la mort, par ta tête !*

*Quelles que soient les fautes de l'homme, une longe<sup>689</sup> ballante dont une main commande les deux bouts...*

**(Tarafa, *Diwan* 1).**<sup>690</sup>

*O toi, qui me blâmes de ce que je me présente aux combats et de ce que je me plonge dans les plaisirs, peux-tu me rendre éternel ?*

*Si tu n'es pas capable de repousser de moi la mort, laisse-moi du moins la prévenir en dissipant ce que je possède.*

(...)

*Quand je mourrai, ô fille de Mabad, annonce ma mort avec les éloges que j'ai mérités et déchire ta robe en souvenir de moi.*

(...)

*Que de combats où je me suis maîtrisé dans la mêlée, en me gardant des dangers et des menaces, Sur un champ de bataille où les plus braves craignaient de trouver la mort et où les épaules tremblaient quand on en venait aux mains !*

*Je considère la mort comme l'abreuvoir des âmes; demain n'est pas loin. Que ce jour-ci est près du lendemain !*

### **La joie de vivre des païens.**

**(*Corpus coranique d'Othman* 29/64).**

Cette vie immédiate n'est que distraction et jeu, alors qu'en vérité le dernier séjour est certes la vraie vie.

Ah, si les impies se trouvaient savoir.

### **L'effroi de la mort.**

**(*Corpus coranique d'Othman* 4/80).**

Où que vous soyez, la mort vous atteindra, fussiez-vous en des tours puissantes.

---

<sup>689</sup> Courroie de cuir qui attache un cheval.

<sup>690</sup> *Le Diwan de Tarafa*, trad. M. Seligsohn, Paris 1901.

## 2

## Poésie funèbre

*Le genre élégiaque a dû être prospère. Il en reste peu de vestiges car il est peu apprécié par la doctrine islamique.*

*La poésie a pour fonction de perpétuer le prestige des grands personnages par delà la mort. Elle est donc un mélange de nostalgie, de tristesse, et de souvenirs glorieux.*

**(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 108).**

Quand l'apôtre d'Allah eut huit ans, son grand père mourut. Quand il sut que la mort était proche, il convoqua ses six filles, Safiyya, Barra, Atika, Umm Hakim, Umayna, Arwa, et leur dit:

-Composez des élégies sur moi que je pourrais entendre quand vous les direz avant que je ne meure.

**(Aws ibn Hajar, *Diwan*).**<sup>691</sup>

*Ô mon âme, montre toi ferme ! ce que tu redoutais est arrivé.*

*Celui qui réunissait la bravoure, la bonté, la résolution, la force toutes ensemble,*

*Le pénétrant, qui devinait tes pensées comme s'il avait vu et entendu,*

*Celui qui remplaçait et faisait disparaître, qui laissait gaspiller*

*son bien, qui jamais n'a connu la faiblesse, et est mort sans avoir connu de souillure,*

*Qui protégeait le peuple dans la disette lorsqu'on ne laisse suivre la chamelle par aucun chamelon,*

*Lorsque les gens de la tribu serrent les boucles de leur ceinture, les coeurs près du désespoir,*

*Que le frais vent du nord souffle et que le compagnon de lit de la belle passe la nuit enveloppé de ses couvertures,*

*Et que le grossier, le lourdaud de la tribu est semblable à un chamelon couvert de la peau d'un chameau nouveau-né,*

*Et que la jeune adolescente délicate et belle se comporte comme un fauve envers la nourriture des siens,*

*Celui-là est mort ; et prendre toutes précautions contre la mort peut-il être utile à celui qui forme des plans?*

---

<sup>691</sup> Ed. Marçais, *Arabica* 1977.

*Que pleurent les buveurs, les compagnons de beuverie, et tous les braves, et tout homme qui avait quelque envie à satisfaire,  
Et la femme en haillons, aux muscles des bras décharnés, qui fait taire avec de l'eau un enfant étique,  
Et la tribu toutes les fois qu'elle craint une attaque matinale, qu'ils craignent une razzia, ou un cavalier en marche qui apparaît.*

### 3

## Le destin du corps

*Muhammad entraîne son public vers un domaine qui aurait dû le perturber : la situation du cadavre, et son destin à court, moyen long terme: il y a de quoi traumatiser des foules. D'ordinaire, le sort des âmes est le ressort principal. Mais ici, la cible change, et touche, car dans la question du rapport à la mort, c'est le sujet du corps, de l'organisme physique, qui perturbe avant tout.*

*Là encore, les réponses de l'agitateur, pourtant rompu à la manipulation des foules<sup>692</sup> sont décevantes et de la part des interlocuteurs mecquois, l'ironie domine. Normalement, quand on parle à la masse de sa finitude, l'on gagne à tous les coups.*

*Il faut se rappeler enfin que les marchands arabes –dont fut peut-être Muhammad avaient à coup sûr visité d'anciens tombeaux, pour se réfugier, mus par la curiosité ou des envies de pillages, et ont été confronté au spectacle terrorisant des monceaux de squelettes qui s'y trouvaient. Il n'en faut pas plus pour créer la panique et des histoires terribles sur les temps terribles d'autrefois.*

*Quant aux usages techniques, on les connaît mal.*

***(Corpus coranique d'Othman 37/14-18).***

S'ils voient un signe, ils cherchent à se gausser et disent : ce n'est que magie évidente !

Quoi ! quand nous serons morts, que nous serons poussière et ossements, serons-nous ressuscités ainsi que nos pères les anciens ?

Réponds : oui ! vous serez humbles.

***(Corpus coranique d'Othman 21/21-22).***

Ont-ils pris, de la terre, des divinités qui ressuscitent les morts ?

Si, dans le ciel et la terre, étaient des divinités autres qu'Allah, ils seraient en décomposition.

---

<sup>692</sup> Cf. partie IX pour la période de l'apostolat mecquois.

Combien Allah, seigneur du trône, est plus glorieux que ce qu'ils débitent.

### Un cimetière de Yathrib.

*Autre scène significative, tirée de Tabari: le même Muhammad fait exhumer des cadavres enterrés sur le terrain de la future mosquée. La scène est terrifiante, y compris pour le public musulman. Ce passage est important car il montre une forme de critique voilée de la part de Tabari, esprit assez indépendant. Il manifeste fortement sa désapprobation, en attaquant la tradition plutôt que le fond du Récit. Mais la tradition elle-même est claire à ce sujet.*

(Tabari, *Histoire des Prophètes et des Rois III 112*).<sup>693</sup>

Muhammad ibn Jarir<sup>694</sup> rapporte un fait qui est fort peu croyable. Il dit :

-Lorsque Muhammad arriva à Médine, il fit construire une mosquée sur l'emplacement d'un verger de dattiers et d'un cimetière, qu'il avait achetés. Il fit arracher les arbres et retirer les cadavres de leurs tombeaux, ensuite il y fit bâtir. Mais cela ne peut pas être ; c'est un fait inouï, et il ne faut pas croire une telle chose du prophète. Quoique ces morts fussent des infidèles, un lieu d'adoration n'a cependant pas assez d'importance pour qu'on arrache des morts de leurs tombeaux et pour qu'on détruise un champ cultivé. Les hommes intelligents rejettent un tel fait.

Peu d'indices sur le traitement: pas de crémation pour des raisons financières. Transformé ensuite en interdit religieux. : des linceuls et du parfum....

### Les sépultures de la *jahiliyya*.

(Bukhari, *Sahih 7/48*).

Il ordonna de bâtir la mosquée et il manda les principaux des Banu Najjar :

-Ô Banu Najjar<sup>695</sup>, leur dit-il, quel prix me demandez-vous de cet enclos.

-Par Allah ! répondirent-ils, rien ; nous n'en demanderons aucun prix, sinon à Allah.

Or, ajoute Anas, je vais vous dire ce qu'il avait dans cet enclos ; il y avait des sépultures de polythéistes, des ruines et des palmiers. Le prophète ordonna de fouiller les tombes, de raser les ruines et de couper les palmiers. Cela fait, on aligna les troncs de palmiers comme *qibla* de la mosquée, et on les encastra dans deux chambranles en pierres. Puis on commença à apporter des pierres en chantant, le prophète se joignant aux autres et disant :

-Ô Allah, il n'y a d'autre bien que celui de l'autre monde. Pardonne aux *ansar* et aux *muhajirun*.<sup>696</sup>

<sup>693</sup> Tabari, Histoire des prophètes, *Mohamed, Sceau des prophètes*, Paris, 1980 (trad. Zotenberg). Il s'agit de la version persane abrégée.

<sup>694</sup> Tabari lui-même, mentionné par son abrégiateur persan.

<sup>695</sup> La première tribu qui se soumet au pouvoir de Muhammad.

<sup>696</sup> Auxiliaires et Emigrés, les deux catégories de musulmans à Médine.

(**ibn Sad, *Tabaqat* 8/21**).<sup>697</sup>

Qays ibn Asim a dit :

Ne m'enterrez pas là où les Bakr ibn Wayl pourraient savoir : du temps de la *jahiliyya*, j'avais l'habitude de les piller...

(**ibn Majah, *Hadith* 16.1.2**).

Yahya m'a raconté de Malik ibn Abi Ayoub de Tamima AS-Sakhtayani de Muhammad Ibn Sirin que Umm al-Atiyya Ansariyya dit: «Le messager d'Allah, est venu vers nous quand sa fille est morte et a dit :

-Lavez la trois fois, ou cinq, ou plus que cela si vous pensez que cela est nécessaire, avec de l'eau et de feuilles de lotus, et à la fin mettez sur certains endroits du camphre, ou un peu de camphre, et quand vous avez fini de le faire, prévenez-moi.

Quand nous avons fini nous lui avons dit, et il nous a donné sa cape et dit:

-Faites son linceul avec cela.

(**Malik, *Muwatta* 517**).

Jafar ibn Muhammad a rapporté, d'après son père, que l'envoyé d'Allah a été lavé, alors qu'il portait une simple tunique.

(**An Nawawi, *Hadith* 786**).

Aïsha rapporte: On vêtit la dépouille du messager d'Allah de trois tenues blanches de coton de la ville yéménite de Sahul, ne comportant ni tunique, ni turban.

## 4

### Le deuil

*Encore une inversion des valeurs : les Arabes veulent exprimer leur tristesse au moment des funérailles. Par souci de cohérence, Muhammad l'interdit forcément : les morts les plus dignes dans l'éthique musulmane sont installés au paradis.*<sup>698</sup>

*Ainsi, à travers les interdits mohammédiens est-on capable de deviner quelques-uns de gestes habituels accomplis en signe de deuil.*

*Le sacrifice funéraire (celui du chameau préféré, *BALIYYA*, par exemple), est interdit; la construction d'un monument est interdite; la prière sur la tombe est interdite; la prière vers*

---

<sup>697</sup> Ed. Bewley.

<sup>698</sup> Cf. pour la description du paradis, partie V.

*la tombe est interdite; les lamentations sont interdites. Ces actes sont donc courants dans la période précédente, et ils coïncident avec la vulgate des usages funéraires de l'antiquité.*

**(Bukhari, Sahih 59/316).**

... la décision suivante du prophète : la personne qui est morte est punie dans la tombe à cause des pleurs et des lamentations de sa famille. (...) (il a dit) que la personne morte est punie pour ses crimes et ses péchés tandis que sa famille pleure sur lui.

**(Muslim, Sahih 148).**

D'après Abd-Allah ibn Masûd a dit:

Le prophète a dit: Il n'est pas des nôtres celui qui se frappe les joues, qui déchire les encolures de ses vêtements et qui profère des invocations de l'époque antéislamique.

**(ibn Sad, Tabaqat I, 1, 88).**

-Ô envoyé d'Allah, n'as-tu pas prohibé les pleurs?<sup>699</sup>

-J'ai prohibé, dit-il, que l'on élève la voix dans deux cas aussi insensés et aussi impies l'un que l'autre : une voix dans le bonheur qui est celle des divertissements, des jeux et des chants diaboliques (MAZAMIR SHAYTAN) , une autre dans le malheur, consistant dans une mutilation de la figure, un déchirement des habits et une plainte diabolique (RANNAT SHAYTAN) .

**(Dawud, Hadith 20/3122).**

L'apôtre d'Allah a maudit la femme qui se lamente et la femme qui l'écoute.

**(Muslim , Sahih 38/6678)**

Jabir rapporte que l'apôtre d'Allah est venu sur la tombe d'Abdullah ibn Ubayy , qu'il l'a exhumé , qu'il l'a placé sur ses genoux et lui a versé de sa salive dans sa bouche ouverte , qu'il l'a ensuite enroulé dans son propre manteau , mais Allah sait le mieux.

**(Muslim, Sahih 32-4977).**

Jâbir a dit : "Le prophète se rendit auprès de la tombe de Abdullah ibn 'Ubayy. Il le fit sortir, le mit sur ses genoux, lui insuffla un peu de sa salive et le revêtit de sa propre *qamîs*<sup>700</sup> . Allah seul sait mieux" .

<sup>699</sup> Il pleure la mort de son fils Ibrahim, celui de la servante Marie la copte, disparu très jeune.

<sup>700</sup> Chemise; le mot est d'origine latine.

## 5

## Le culte des morts

*Le Rejet islamique de cet usage séculaire n'est guère surprenant; toute la législation somptuaire et funéraire avait pour but de limiter les rites envers les morts, qui peut vite dévier vers un culte funéraire, puis de culte des morts et des ancêtres. Aucune de ses interdictions n'a eu véritablement effet, et hors du monde arabe, elles ont été ignorées. Les traditions concernant les rituels funèbres sont très résistantes aux changements. On voulait aussi sans doute empêcher que les tombes musulmanes ne ressemblent aux tombes chrétiennes. Il est aussi probable que les dispositions de la Sunna aient été prises non pas pour contrôler les bédouins d'Arabie, qui de toute manière, ont des pratiques simples, mais les populations enrichies des empires musulmans.*

*Mais la splendeur des tombes pour les Arabes du nord laisse supposer que le culte des rois et des grands personnages était une institution...*

**(An Nawawi, *Hadith* 1757).**

Kannaz ibn al Husayn rapporte: J'ai entendu le messager d'Allah dire:

-Ne priez pas en vous dirigeant vers les tombes et ne vous asseyez pas sur elles.

**(An Nawawi, *Hadith* 1767).**

Selon Jabir , le messager d'Allah a interdit de blanchir à la chaux la tombe, de s'asseoir dessus et d'élever sur elle une construction.

### **L'interdiction du sacrifice funéraire.**

**(Dawud, *Hadith* 20/3216).**

Le prophète a dit : il n'y a pas de sacrifice à la tombe en *islam*.

**(Malik, *Muwatta* 416).**

... l'envoyé d'Allah a dit : Allah ! Fais que la tombe ne soit pas une idole à adorer. Que la colère d'Allah se ravive contre ceux qui ont pris les tombeaux de leurs prophètes pour lieux de prière.

## 6

## Epitaphes

*Il y a le choix: des dizaines de milliers de textes, puisque l'épigraphie, le fait de graver sur un support dur, est avant tout funéraire, en grande majorité, en Arabie comme ailleurs. Mais les tombes de ces morts donnent des informations sur les vivants. Chaque fois, le document porte plus sur les menaces contre les pillleurs, ou le statut juridique du caveau, que sur les défunts eux-mêmes. Les textes visent à fait à reconstruire dans l'au-delà la société d'ici-bas, et les familles avant tout.*

*Rappelons que selon le point de vue strictement islamique, tous ces gens, bons ou méchants sont tous en train de souffrir mille morts dans l'enfer imaginé par le Coran, du fait de leur faute essentielle, celle d'être mort avant l'islamisme.*

*Qu'il soit permis ici dans cette petite liste de leur rendre hommage, ceux-là dont nous ne saurons jamais rien de plus.*

### Inscriptions funéraires nabatéennes (Madayn Saleh).<sup>701</sup>

C'est ici le caveau que firent faire Kamkam, fils de Tuallat, fils de Taharam, et Koleybat sa fille pour eux, pour leurs enfants et leurs descendants, au, mois de *tebeth* de l'année neuvième de Aréthas<sup>702</sup>, roi des Nabatéens, aimant son peuple. Que Dusrès et Martaba et Allat ... et Manat et Qays<sup>703</sup> maudissent celui qui vendrait ce caveau, ou l'achèterait, ou le mettrait en gage, ou le donnerait ou en tirerait les corps, ou celui qui y enterrerait d'autres que Camcam et sa fille et leurs descendants. Et celui qui ne se conformerait pas à ce qui est ici écrit, qu'il en soit justiciable devant Dusrès et Hobal et Manat, gardiens de ce lieu, et qu'il paye une amende de mille *selayn* à l'exception de celui qui produirait un écrit de Kamkam ou de Koleybat, sa fille, ainsi conçu : " Qu'un tel soit admis dans ce caveau. "

Wahbelahi, fils de Abdobodat, a fait.<sup>704</sup>

Ceci est le caveau qu'a fait faire Mati, le stratège<sup>705</sup>, fils d'Euphronios, l'éparque<sup>706</sup>, pour lui-même et pour ses enfants, et pour Vaal, sa femme, et pour ses fils, dans le mois de hisan de l'année

<sup>701</sup> Traductions d'E. Renan, dans " Documents Epigraphiques recueillis dans le nord de l'Arabie par C. Doughty "; J. F. Healey, S. al-Theeb, *The Nabataean Tomb Inscriptions Of Mada'in Salih, (Journal Of Semitic Studies Supplement I 1993)*; Solaiman Abdal Rahman al-Theeb, *Aramaic And Nabataean Inscriptions From North-West Saudi Arabia*, Riyad 1993.

<sup>702</sup> Al Harith: "le Prospère".

<sup>703</sup> Cf. le dictionnaire des dieux arabes, partie IV.

<sup>704</sup> De l'an 2 de J.-C.

quarante-huitième de Aréthas, roi des Nabatéens, aimant son peuple. Que personne n'ose ni vendre, ni mettre en gage, ni louer ce caveau-ci.

Wahbelahi, fils de Abdobodat, a fait. À perpétuité.<sup>707</sup>

Ce caveau a été fait construire par Seli, fils de Riswa, pour lui et pour ses fils et pour ses descendants en ligne légitime. Que ce caveau ne soit point vendu, qu'il ne soit point mis en gage, et quiconque fera autrement que ce qui est marqué ici, il sera redevable au dieu Dusarès, notre Seigneur, de mille *selayn*... Dans le mois de *nisan* de l'année de Aréthas, roi des Nabatéens, aimant son peuple. Aftah le tailleur de pierre a fait.<sup>708</sup>

Ce caveau a été fait construire par Taymelahi, fils de Hamlat, pour lui-même, et il a donné ce caveau à Ammah, sa femme, fille de Golhom. En vertu de l'acte de donation qui est dans sa main, elle peut en faire ce qu'elle voudra. En l'année 3 de Aréthas, roi des Nabatéens, aimant son peuple..<sup>709</sup>

C'est ici le caveau que fit Khaled, fils de Xanten, pour lui et pour Sayd, son fils, et pour les frères quels qu'ils soient de ce dernier, enfants mâles qui naîtraient à Khaled, et pour leurs fils et leurs descendants, par descendance légitime, à perpétuité. Et que soient enterrés dans ce caveau les enfants de Sayd ... Solaymat, fille de Khaled ...tout homme, hors Sayd et ses frères mâles, et leurs enfants et leurs descendants, qui vendra ce caveau et en écrira une donation ou à n'importe qui, excepté celui qui aurait un écrit en forme dans sa main, ....Celui qui ferait autrement que ceci devra au dieu Dusarès, notre Seigneur, une amende de cinquante *selayn* d'argent ... notre Seigneur ... Kays. Dans le mois de *nisan* de la quatrième année de Aréthas, roi des Nabatéens, aimant son peuple. Duma et Abdobodat, sculpteurs.<sup>710</sup>

Ce *loculus* a été fait par Tusuh, fils de ...pour lui, de son vivant, et pour ses filles.

Et quiconque le ... ou le tirera hors de la fosse, ... qu'il paye à notre Seigneur Aréthas, roi des Nabatéens, ami de son peuple, mille *selayn* .... ; et au dieu Dusarès, seigneur de tous les dieux. Celui qui ... la fosse ... la malédiction de Dusarès et de tous les dieux.

Dans le mois de ... de l'année 23 de Aréthas roi des Nabatéens, ami de son peuple.<sup>711</sup>

---

<sup>705</sup> Commandant militaire.

<sup>706</sup> Adjoint d'un gouverneur.

<sup>707</sup> De l'an 40 de J.-C.

<sup>708</sup> Date illisible, vers 25 après J.-C.

<sup>709</sup> Date illisible, au moins pour le premier chiffre, peut-être de l'an 16 après J.-C.

<sup>710</sup> De l'an 3 avant J.-C.

<sup>711</sup> De l'an 16 de J.-C.

**(Inscription de Qarayat al Faw).**

Dan fils de Gad du clan Ahnikat et ses fils Masud et Gad ont construit depuis les fondations leur tombeau Silwan et l'ont confié à Kahl contre tout possesseur acheteur et preneur de gages. Que maudisse Kahl quiconque se l'approprierait.<sup>712</sup>

**(Inscription de Qaryat al Faw).<sup>713</sup>**

Ilj fils de Hofiamm a construit pour son frère Rabbi'il fils de Hofiamm ce tombeau, ainsi que pour lui; pour ses enfants, pour son épouse, pour ses enfants (à elle), pour ses petits enfants et pour leurs femmes, nobles du lignage de Ghalwan. Ensuite, il l'a confié à Kahl, à Allah, à Athtar as Shariq contre n'importe qui de puissant ou de faible, acheteur ou preneur de gages, pour toujours, contre tout dommage, tant que donnera le ciel de la pluie et que la terre sera couverte d'herbe.

**(Inscription d'Iram).<sup>714</sup>**

Qu'on se souviennne de Hayyat, fils de ... fils de ...  
devant Allatu la déesse qui est à Iram, pour toujours.

**(Inscription de Madrasa).<sup>715</sup>**

Qu'on se souviennne de Wahbu bar Qumu et de sa mère (?) en bien, devant Dushara, le dieu de Madrasa.

## 7

## Réflexions sur l'âme

*L'encyclopédiste Masudi se livre à un exposé détaillé des conceptions diverses concerant l'existence de l'âme, dans la vie et dans la mort. Le tableau qu'il en fait montre une réalité complexe des mentalités, et aussi, de la part de l'auteur, un véritable intérêt ethnologique. Mais les interrogations sur l'âme risquent bien d'être un exercice très artificiel, ne rendant pas compte des préoccupations des populations anciennes. Il n'y a guère de documentation permettant de comprendre la mentalité antique. A la rigueur, l'existence d'une croyance dans de nombreuses formes d'esprit fait penser à de vagues idées sur la survie des âmes. Le Coran fait parler, lui les païens, qui disent ne rien croire de précis à propos de l'au-delà.*

<sup>712</sup> *Routes d'Arabie*, Paris 2010, p. 318, n°128.

<sup>713</sup> A.M. Al Tayeb al Ansari, « Qaryat al Faw », *Routes d'Arabie*, Paris, 2010, p.319.

<sup>714</sup> Savignac, *Revue Biblique* 1932, p. 593 ; cf. la Iram citée par Muhammad dans le Coran (partie II).

<sup>715</sup> CIS II 443.

*D'autres textes islamiques présentent des bribes de conception de l'au-delà, mais chaque fois de façon détournée. Ainsi, Bukhari présente le sort des chefs quraysh, dont les corps sont jetés dans un puits: Muhammad se comporte comme s'ils pouvaient encore l'entendre, comme s'ils survivaient, d'une manière ou d'une autre.*

*La situation est différente en tout du système de pensée islamique sur la mort: autant les Arabes anciens restent dans l'incertitude, voulue mais inquiète, autant ceux qui suivent, selon les textes, ont pour eux une doctrine très complète et organisée de l'au-delà. A l'évidence, le modèle n'est pas arabe. Les influences sont extérieures et variées: chrétienne, juive, perse, comme nous le verrons. L'islamisme a sûrement dû une bonne part de son succès à sa capacité à répondre aux angoisses.*

**(Masudi, *Prairies d'Or* 1190-5).**

A l'époque de la Jahiliyya, les Arabes avaient sur l'âme et sa nature des systèmes et des opinions contradictoires. Les uns prétendaient que l'âme<sup>716</sup> n'est autre chose que le sang, et que l'esprit est l'air qui circule dans l'intérieur du corps humain et qui produit le souffle<sup>717</sup> de la respiration. De là vient l'épithète de *nufasa* qu'ils donnaient à la femme en couches à cause du sang qui sort de son corps ; de là aussi les discussions des juristes des différentes métropoles de l'*islam* sur le point de savoir si un corps dont le sang<sup>718</sup> coule rend ou ne rend pas canoniquement impure l'eau dans laquelle il tombe ; de là enfin la réponse que fit Taabbata Sharran à son oncle maternel as Shanfara le Grand, qui lui demandait ce qui s'était passé entre lui et un homme qu'il avait tué. Il lui dit :

-De colère, je l'ai donné en pâture à mon sabre, et son *nafs* s'est mis à couler à flots.

Les anciens Arabes disaient que le sang ne pouvait plus s'échapper d'un cadavre et que l'on n'y trouvait plus ce qu'on l'on considère comme un principe essentiel à l'état de vie et dont la nature est celle de la vie et de la croissance, c'est- à-dire la chaleur et l'humidité ; en effet, tout ce qui vit renferme en soi de la chaleur et de l'humidité, tandis qu'après la mort, la sécheresse et le froid remplacent la chaleur. ibn Barraqa a dit dans un poème :

*Combien j'ai rencontré d'hommes doués d'instincts généreux, sur la poitrine  
desquels le sang (NUFUS) coulait à flots !*

D'après une opinion accréditée chez quelques Arabes, l'âme serait un oiseau qui déploie son vol dans le corps de l'homme. Celui-ci vient-il à mourir de mort naturelle ou de mort violente, l'âme ne cesse de voler autour du défunt sous la forme d'un oiseau qui fait entendre sur sa tombe des cris plaintifs. A ce sujet, un poète, faisant allusion aux Gens de l'Éléphant<sup>719</sup>, a dit :

<sup>716</sup> NAFS.

<sup>717</sup> NAFAS.

<sup>718</sup> NAFS.

<sup>719</sup> Ethiopiens ayant attaqué la Mecque; cf. partie VI.

*L'oiseau funèbre et la mort exercent sur eux leur pouvoir impitoyable ;  
des hâms font retentir autour d'eux les échos plaintifs des tombes.*

En effet, le nom qu'ils donnent à cet oiseau funèbre est *hâm*, dont le singulier est *hama*. L'*islam* trouva les Arabes attachés à cette superstition, jusqu'à ce que le Prophète eut déclaré qu'il n'y avait ni *ham* ni *safar*.<sup>720</sup> Ils prétendaient que cet oiseau, d'abord tout petit, grandissait jusqu'à devenir de la taille d'une espèce de hibou. Toujours triste, toujours poussant des gémissements plaintifs, on ne le rencontrait que dans des endroits désertés et dans le voisinage des tombes, là où gisaient les restes de ceux qui avaient péri de mort violente, et où reposaient les morts. Ils disaient encore que la *hama* ne cessait pas d'aller voir les enfants du défunt et de demeurer auprès d'eux pour savoir comment ils se comportaient après sa mort et lui en rendre compte. De là vient qu'as Salt ibn Umayya dit à ses fils :

*Ma hama m'informerait de toutes vos intentions ;  
évitez les actions honteuses et détestables.*

Au temps de l'*islam*, Tawba parlant de Layla al Akhyaliyya dit en faisant allusion à cette croyance :

*Si jamais Layla al Akhyaliyya envoyait un salut à mon adresse,  
quand bien même s'élèverait sur moi le monument funèbre et les pierres sépulcrales,  
Certes je lui tendrais à mon tour un salut plein de joie ;  
ou bien, volant vers elle d'auprès de ma tombe, un sadâ, il la saluerait de ses cris.*

Ces citations montrent clairement que le *sadâ* descendait vers la tombe des morts et en remontait. Nous citerons à nouveau cette dernière pièce, dans le présent ouvrage quand nous parlerons de l'entrevue d'al Hajjaj ibn Yusuf<sup>721</sup> avec Layla al Akhyaliyya. Selon certains, ces vers ne sont pas de Tawba et concernent une autre personne que Laylâ. Il convient encore de mentionner le vers de Hatim at Tay tiré d'un poème dont nous parlerons plus loin dans cet ouvrage :

*Tu es venu avec tes compagnons pour demander l'hospitalité auprès d'une  
tombe dont la hamâ fait entendre sa voix.*

Quoi qu'il en soit, les allusions à cette croyance se rencontrent fréquemment dans les poésies des anciens Arabes, dans leur prose simple ou rimée, dans leurs allocutions et leurs conversations. Les Arabes, ainsi, que d'autres peuples pourvus d'une religion, parmi les races anciennes, ou plus modernes, ont beaucoup de traditions relatives à la transmigration des esprits ...

---

<sup>720</sup> Un vers intestinal.

<sup>721</sup> Gouverneur de l'Irak pour le compte des califes, célèbre pour sa cruauté sans borne et pour son rôle dans l'édition du Corpus coranique.

(Bukhari, *Sahih* 59/314).

Le jour de Badr, le prophète ordonna que les corps des vingt quatre<sup>722</sup> chefs des Quraysh soient jetés dans un des puits secs de Badr. C'était une habitude du prophète, quand il faisait la conquête d'un peuple, de rester sur le champ de bataille pour trois nuits. Donc, la troisième nuit de Badr, il ordonna que sa chamelle soit sellée, puis il sortit suivi de ses compagnons, qui se disaient entre eux<sup>723</sup> :

-A coup sûr, il est en train de faire quelque chose d'important.

Il s'arrêta au bord du puit, et il appela les corps des infidèles Quraysh par leurs noms et patronymes :

-Toi, untel fils d'untel et untel fils d'untel ! Cela vous aurait plu davantage d'obéir à Allah et à son prophète? Vous avez réalisé ce que notre seigneur vous a promis? Avez-vous compris ce que votre seigneur vous a promis?

Omar dit :

-Ô envoyé d'Allah ! Tu parles à des corps qui n'ont plus d'âmes !

L'envoyé d'Allah répondit :

-Par celui qui tient dans ses mains l'âme de Muhammad, tu n'entends pas mieux que ce qu'ils entendent.

---

<sup>722</sup> Les chefs des Quraysh tués ou exécutés à Badr ; cf. partie XIV.=====

<sup>723</sup> On sent dans cet épisode que l'entourage de Muhammad est très embarrassé par cet acte d'un irrespect total : ces combattants sont musulmans mais ils ont encore de la famille dans l'autre camp.

12

« Les intestins d'ibn  
Luhayy »

L'interprétation musulmane  
de la religion ancienne

## 1

## Présentation

*Pour la tradition musulmane, il s'agit de démontrer que le monothéisme<sup>724</sup> est le premier système religieux, et qu'il s'est transformé par la faute des hommes, en une adoration de plusieurs idoles. L'explication favorite est de type évhémériste<sup>725</sup> : les idoles sont des êtres humains d'autrefois. Pour le reste, plutôt de d'affirmer directement l'inexistence pure et simple, le Coran<sup>726</sup> et les Hadiths développent des accusations qui s'appuient notamment sur l'inefficacité des idoles : cela démontre encore une mentalité proche des conceptions traditionnelles, où les relations hommes/dieux s'appuient sur le contrat et l'efficacité. L'utilisation des sources musulmanes dans l'étude des religions plus anciennes est utile et indispensable, mais elle doit s'accompagner de grandes précautions.<sup>727</sup>*

*Il faut signaler enfin le rôle d'Amir ibn Luhayy<sup>728</sup>, mis en valeur, si l'on peut dire, dans la tradition : choisi comme responsable de cette funeste évolution, il est voué au pire sort dans l'au-delà par la tradition : pour avoir ramené les idoles en Arabie<sup>729</sup>, il traîne ses propres intestins dans les enfers. En fait, cet individu est hissé sur le trône de l'infâmie parce qu'il était resté dans les mémoires comme le premier roi des Khuzaa, la tribu primitive de la Mecque, vers 200, et qui a été chargée de tous les maux. En contradiction avec ces allégations, la science, l'Histoire, l'archéologie disent ensemble que le système polythéiste et idolâtre a été le premier pratiqué par l'être humain, durant des millénaires et sans contestation.*

---

<sup>724</sup> Cf. I. Goldziher, "Le monothéisme dans la vie religieuse des musulmans", *Revue d'Histoire des religions* 16/1887.

<sup>725</sup> Du nom du philosophe Evhémère de Messène.

<sup>726</sup> Corpus coranique 6/74, 7/138, 14/55, 21/57, 26/71.

<sup>727</sup> W.M. Arafat, « Fact and Fiction in the history of pre islamic idol worship », *The Islamic Quarterly* 1968, p. 9 : « The Quran gives limited information in various places, particularly where pre islamic practices were mentioned for polemical reasons ».

<sup>728</sup> T. Fahd, dans « Naissance de l'islam » (*Histoire des religions, ed. de la Pléiade*, II, p. 646) se pose en faveur de l'historicité de ce personnage et date son activité du III<sup>ème</sup> siècle après J.-C.

<sup>729</sup> Depuis l'Inde, ou depuis Héliopolis-Baalbek (HIT en Arabe) en Syrie.

## 2

## L'origine de l'idolâtrie

*Pour l'islamisme, l'idolâtrie ne peut être qu'une invention humaine, une perversion du système, forcément monothéiste. Même si l'on sait que ce n'est qu'une pure fable, le raisonnement est intéressant à observer.<sup>730</sup> La première attaque porte d'ailleurs plus sur la pétrolâtrie.*

*Le foyer de l'idolâtrie a souvent été repéré en Inde parce que les musulmans ont très vite attaqué par la mer le sous-continent et ravagé une grande quantité de temples submergés d'idoles. C'est ainsi que la réputation de la religion indienne est passée dans la littérature de la tradition islamique. Celle-ci s'est mise en forme bien après la conquête, une fois que le polythéisme assumé des Indiens, et surtout leur idolâtrie, ont été bien connus, et ont offensé les conquérants arabes.*

*Une autre astuce a été d'imaginer que les idoles ont été créées à partir des pierres de la Kaba: ainsi, le monument est déjà au centre du monde.*

*Il est aussi remarquable qu'ils aient tout à fait oublié les anciennes idolâtries, qui couvraient le Proche-Orient antique, ou les statues gréco-romaines. Non, il leur fallait une idolâtrie encore bien vivante à laquelle se référer.*

*Quant aux idoles d'après Noé, elles ont droit à un traitement particulier, lui aussi très romanesque.*

**(Lactance, *Institutions Divines* 2/6/7).**

+++++

**(*Sagesse de Salomon* 7/14-22).**

"De même que les idoles n'ont jamais été là au début, de même elles ne seront pas là pour toujours."

**(*Targum Genèse* 4/26).**

"A Seth lui aussi naquit un fils et il l'appela du nom d'Enoch. Alors les enfants des hommes commencèrent à se faire des idoles et à les appeler du nom de la parole de Yahvé."

---

<sup>730</sup> On peut retrouver cette théorie inventive chez le théologien chrétien latin Lactance.

(**ibn Hisham, Conduite de l'envoyé d'Allah 51**).<sup>731</sup>

... l'origine de l'idolâtrie parmi les fils d'Ismaël<sup>732</sup> a commencé quand la Mecque s'est trouvée trop petite pour eux, et ils ont voulu plus d'espace dans la région. Chaque homme quittant la ville prenait une pierre de l'aire sacrée pour l'honorer. Partout où ils s'installaient, ils la dressaient et tournaient autour, comme si c'était la Ka'ba. Cela les conduisait à vénérer les pierres qui leurs plaisaient et celles qui les impressionnaient. A mesure que passaient les générations, ils oublièrent leur foi primitive et adoptèrent une autre religion que celle d'Abraham et Ismaël.<sup>733</sup>

### **La naissance du polythéisme : la version musulmane.**

(**ibn Kathir, Sira 51/55**).

ibn Ishâq a dit : Certains historiens prétendent que l'adoration des idoles est apparue pour la première fois au sein des descendants d'Ismaël. A chaque fois que l'un d'entre eux partait dans une caravane à travers le monde, il emportait avec lui une des pierres de la Kaba par titre de vénération. Là où ils s'établissaient, ils fixaient ces pierres et tournaient autour d'elles comme ils le hisaient autour de la Kaba.

Cela les amena à adorer toutes sortes de pierres qui leur plaisaient. Et au fil des années et des générations, ils s'habituaient à ces croyances.

...

A l'époque de *jahiliyya*, lorsque nous ne trouvions pas de pierres, nous formions un amas de terre, puis nous apportions une chèvre, nous la faisons traire sur cet amas de terre, puis nous faisons des tournées autour de lui.

...

Ils substituèrent donc à la religion d'Abraham et d'Ismaël, le culte des idoles et retournèrent à l'état d'égarement où se trouvaient les nations avant eux.

...

ibn Ishâq et d'autres historiens ont rapporté que ces idoles (celles du peuple de Noé) passèrent ensuite chez les Arabes après qu'ils eurent changé la religion d'Ismaël.

(**ibn Kalbi, Livre des Idoles 45 c**).

Les fils de Seth se rendaient dans cette grotte auprès du corps d'Adam, l'honoraient et imploraient pour lui la miséricorde d'Allah.

---

<sup>731</sup> ibn Hisham, *Sira (Conduite de l'envoyé d'Allah)*, ed. A. Guillaume, Oxford 1967. Réédité plusieurs fois depuis, notamment au Pakistan.

<sup>732</sup> Les Arabes selon la tradition biblique.

<sup>733</sup> La biographie officielle évite la mention de ibn Luhayy.

### La thèse de l'origine indienne des idoles.<sup>734</sup>

(Abd al Jabbar, *Discours contre les idolâtres et les doctrines des Arabes de la Jahiliyya*).<sup>735</sup>

Beaucoup d'Indiens et de Chinois croyaient que Allah avait des anges, qu'il avait un corps (JISM) doué de la plus belle forme, que les anges aussi sont de beau corps, et qu'Allah et ses anges sont cachés dans le ciel comme un voile. Cela les amena à se faire des idoles représentant les anges. Ils adoraient ces idoles et leur présentaient des offrandes parce qu'elles ressemblaient à Allah d'après eux, et ils estimaient que les idoles leur faisaient du bien.

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles 44c*).

L'origine de l'idolâtrie remonte au fait qu'à la mort d'Adam (...) les enfants de Seth, fils d'Adam, l'ont enterré dans une grotte de la montagne situé en Inde où Adam était descendu. Cette montagne, qui s'appelle Nawd, est l'une des plus fertiles de la terre.

### Les « premiers idolâtres »

(ibn Kalbi, *Livres des Idoles 7a*).

Les premiers qui, parmi les fils d'Ismaël et parmi les autres peuples, prirent de telles idoles et leur donnèrent des noms, d'après le souvenir qu'ils en gardaient lorsqu'ils abandonnèrent la religion d'Ismaël furent les Hodayl ibn Mudrika.

## 3

### Les « idoles noachiques »

*Ce sont des idoles postérieures au Déluge, liés au personnage biblique de Noé<sup>736</sup> qui, selon une théorie très évhémériste, seraient les représentations d'être humains vénérés pour leur valeur (les 5 fils d'Adam, dit-on parfois) , et qui peu à peu auraient acquis un caractère divin. Le déluge avait pourtant eu pour fonction de nettoyer le monde de la souillure des idoles... Dans le Coran, c'est Noé qui dit que ses opposants ont prononcé le nom de ces divinités, d'où leur nom.*

*Cela signifie en fait que les érudits se sont rendus compte du caractère sacralisant du pouvoir, sans pouvoir l'exprimer clairement, y compris par l'exemple illustre de*

<sup>734</sup> M.A. Saleem Khan, *Early Muslim perception of India and Hinduism*, New Delhi, 1997; Alain Daniélou, *Hindu Polytheism*. New York, 1964.

<sup>735</sup> G. Monnot, *Islam et religions*, p. 233.

<sup>736</sup> NOAH, NUH.

*Muhammad. Pouvoir sacralisant et même divinisant, dans la continuité des traditions de l'antiquité, orientales et occidentales. C'est un fait significatif que la divinisation d'êtres humains ait été exposée par un courtisan macédonien, qui l'a transposée en Orient, dans une île située entre l'Inde et l'Arabie.*

*La question tourne autour de quelques divinités emblématiques, Wadd, Suwa, Yagut, Yauq et Nasr. Ce sont justement les divinités mentionnées dans le Coran ; l'auteur tente d'expliquer leur présence dans le livre sacré, qui est déjà une souillure ; sa théorie les rattache à la tradition abrahamique.*

**(Corpus coranique d'Othman 71/2-23).**

...ils ont perpétré une immense perfidie, et se sont écriés: n'abandonnez pas vos divinité!  
N'abandonnez ni Wadd, ni Sowa, ni yaghut, ni Yauq, ni Nasr!

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 45 e ; 46 a-c ; 46 e ; 47 b).**

Wadd, Suwa, Yagut, Yauq et Nasr étaient des hommes justes qui sont tous morts en l'espace d'un mois. Leurs familles furent affligées de cette perte. L'un des fils de Caïn leur dit :

-Hommes, voulez-vous que je sculpte cinq statues à l'image de vos défunts? je ne pourrai cependant pas leur insuffler la vie. Ils acceptèrent : il sculpta cinq statues à l'image des défunts et les érigea à leur intention. Les gens se rendaient ainsi qui auprès de son frère, qui auprès de son oncle ou de son cousin, les honoraient et faisaient autour des statues un parcours circulaire. Cette pratique se perpétua jusqu'à la disparition de la première génération. Les statues furent érigées au temps de Yéred, fils de Mahalaléel fils de Qénan fils d'Enoch fils de Seth fils d'Adam. Vint ensuite une autre génération : elle honora les statues bien plus que ne l'avait fait la première. Les gens de la troisième génération se dirent :

-Nos ancêtres n'ont honoré ces statues que dans l'espoir qu'elles intercédèrent pour eux auprès d'Allah.

Ils les adorèrent donc et s'enfoncèrent ainsi très loin dans l'impiété. (...) Ils s'enfonçaient sans cesse plus avant dans l'idolâtrie jusqu'au jour où Noé (...) devient adulte. Allah l'envoya comme prophète alors qu'il était âgé de 480 ans. (...) Le déluge monta et couvrit la terre entière. L'eau charria les idoles de la montagne de Nawd dans la palme. Les courants, de plus en plus forts et violents, poussaient les idoles d'une terre à l'autre. Elles échouèrent finalement sur le territoire de Judda. Quand l'eau se fut retirée, les idoles restèrent sur le rivage. Le vent souffla et enfouit les idoles sous le sable.

**Le rôle du diable.**

**(Bukhari, *Sahih* 60/442).**

Les noms des des idoles appartenait autrefois à des hommes pieux du l'âge de Noé, et quand ils sont morts, Satan a inspiré leur peuple à installer des idoles là où ils avait coutume de s'installer, et de les appeler par leurs noms. Le peuple fit ainsi, mais ces idoles ne furent pas vénérées jusqu'à ce que ces gens ne meurent et l'origine des idoles est devenue très obscure, et alors les gens ont commencé à les vénérer.

### Un cas réel de divinisation.

**(Inscription de Timna-Yémen).**<sup>737</sup>

Ilnaad le chef a consacré à son seigneur Yasduqil Farium Sarahat, roi de Awsan, fils du dieu Waddum, ce dont le revenu a été abandonné pour lui en son sanctuaire Naaman.

### Tentative évhémériste.

**(Bukhari, Sahih 60/382).**<sup>738</sup>

...à propos d'Allat et al Uzza : Lat était à l'origine un humain qui mélangeait la bouillie pour les pèlerins.<sup>739</sup>

**(ibn Kathir, Tafsir 53).**<sup>740</sup>

... Allat était un homme qui mélangeait le *sawiq* avec de l'eau pour les pèlerins du temps de la jahiliyya. Quand il est mort, ils sont restés près de sa tombe, et il a été honoré par eux.

...

Ils ont dérivés le nom d'al Uzza du nom d'Allah al Aziz.<sup>741</sup>

**(ibn Kathir, Histoire des Prophètes 3/4).**

Ibn Abbas dit sur elles: ces noms viennent de ceux d'hommes vertueux du peuple de Noé. Quand ils sont morts, Satan a inspiré à leur peuple d'ériger de statues, dans leurs assemblées et de les nommer à partir du nom de ces hommes.

---

<sup>737</sup> Corpus, 1977, n° 95. 51.

<sup>738</sup> Récit d'ibn Abbas.

<sup>739</sup> C'est une façon originale et extrême de dénigrer la divinité traditionnelle.

<sup>740</sup> Source : risala.net.

<sup>741</sup> Fantaisie étymologique fondée sur la phonétique.

## 4

## Le vilain rôle d'ibn Luhayy

*Un personnage concentre à lui seul tout le péché de ce méfait, totalement imaginaire au demeurant. Il reste connu pour le châtement atroce qu'il reçoit dans la fantasmagorie mohammédienne de l'enfer. Il aurait introduit les idoles usurpatrices, et l'on brode à ce sujet une histoire qui le fait partir en Syrie, pour se soigner, et après sa guérison, il ramène les pierres/idoles.*

*Non seulement, il est responsable de la souillure idolâtre, mais en plus, il a inventé des rituels, qui sont évoqués dans le Coran. Dans la réalité, les rituels sont sans véritable auteur connu, et il est plus efficace d'identifier un inventeur, pour accentuer leur artificialité. Il s'agit par exemple du traitement particulier d'animaux "réservés", ou tabous. Pour finir, et là, la réalité historique commence à se dessiner, il a été le chef d'une tribu précédant celle des Quraysh à la Mecque, et rien que cela a dû suffire à le vouer aux gémonies dans les mémoires.*

*Au total, son activité peut l'assimiler au rôle d'anti-Muhammad par excellence: tout ce qu'il a instauré est éliminé par Muhammad et par son Coran. Il est bien plus confortable de faire porter toute la responsabilité à un vieux bouc-émissaire.*

*La doctrine musulmane aime à fabriquer des figures horribles. S'il est présenté ainsi, c'est pour que son châtement soit dissuasif. Le retour des idoles est la grande angoisse islamique, et le pire est leur retour à la Mecque. L'idolâtrie est honnie, et suspectée partout. Sa légende noire est à l'évidence d'origine locale: les Mecquois se sont servis d'une figure mythique de leur Histoire et ont brodé sur le personnage, pour le couvrir d'opprobre. Il n'est donc responsable que de la présence des idoles à la Mecque, et non coupable de l'invention de l'idolâtrie en général.*

*Les autres histoires viennent d'ailleurs, et doivent s'inspirer du fond biblique.*

**(ibn Kalbi, *Livre des idoles* 5c-6a).**

Le premier qui changea la religion d'Ismaël (...), qui érigea les idoles et institua les pratiques de la *saiba*, de la *wasila*, de la *bahira* et de la *hamiya*, ce fut Amr ibn Rabia, qui était Luhayy ibn Haritha ibn Amr ibn Amir al Azdi. C'était l'ancêtre des Khuzaa.<sup>742</sup> (...)

---

<sup>742</sup> La tribu concurrente de celle de Muhammad, les Quraysh : ce mythe est l'occasion de dénigrer l'adversaire tribal.

Al Harith présidait d'abord au culte de la Ka'ba, Mais, lorsque Amr ibn Luhayy devint adulte, il lui disputa cette fonction et, avec l'aide des Banu Ismaïl, il engagea la lutte contre les Jurhum. Les ayant vaincus et écartés de la Ka'ba, il les exila du territoire de la Mecque et assuma, après eux, le culte de la Ka'ba.

Par la suite, il tomba gravement malade. On lui dit qu'à al Balqa de Syrie se trouvait une source thermale et qu'il serait guéri, s'il y faisait une cure. Il y alla, s'y baigna et fut guéri. Il remarqua que les habitants du pays adoraient les idoles.

-Qu'est cela? dit-il.

-Nous demandons à ces idoles, lui ont-ils répondu, l'eau de la pluie et la victoire sur nos ennemis.

A sa demande, on lui en donna quelques-unes qu'il ramena avec lui à la Mecque et érigea autour de la Ka'ba.

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 48 d ; 49 b).**

Amir ibn Luhayy était l'ancêtre des Khuzaa et il était devin (...) (II) alla sur la côte de Gudda, déterra les idoles et les emporta jusqu'à Tihama. Quand vint la saison du pèlerinage, il convia tous les Arabes à l'adoration de ces idoles.

**(Azraqi, *Chroniques de la Mecque* I 117).**<sup>743</sup>

Le prophète a dit qu'il (ibn Luayy) avait été le premier à installer les idoles autour de la Ka'ba et à transformer la *haniffiya*, la religion d'Abraham.

**(Abu Talib, *Tahrir al Maqal* ).**<sup>744</sup>

Et Amir ibn Luhayy installa à Mina les sept idoles, une au ruisseau qui se trouve entre la mosquée de Mina et le premier Hamra<sup>745</sup> (lieu sacré), à quelque distance le long de la route entre les deux sites, une autre au premier Hamra, une troisième au troisième Hamra, et trois au bout de la vallée au dessus du grand Hamra, et une dernière dans le Hamra lui-même. Ces idoles, il les divisa en vingt et une pierres, trois pour chacune. Quand les pierres sont jetées sur les idoles, le fidèle doit dire :

-Tu es plus grand que tel ou tel dieu (c'est-à-dire la divinité frappée avant).

### **La haine contre Amir ibn Luhayy.**

**(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* a-c).**

<sup>743</sup> Al Azraqi, *Die Geschichte der Stadt Mekka*, ed. F. Wüstenfeld, *Die Chroniken der Stadt Mekka* I, Leipzig, 1858.

<sup>744</sup> I. Abbas, « Two hitherto unpublished texts on pre islamic religion », *Actes du 8eme congrès d'arabisants et d'islamissants de l'Union Européenne*, 1976, p. 1-14 ; fol. 176.

<sup>745</sup> Ou « haram ».

Le prophète (...) a raconté : L'enfer s'est ouvert sous mes yeux et j'y ai vu Amir : c'était un homme de petite taille au teint clair et aux yeux bleus, qui traînait ses entrailles<sup>746</sup> dans les flammes.

-Qui est cet homme? ai-je demandé. Et l'on me répondit :

-C'est Amir ibn Luhayy, qui le premier, institua la *Bahira*, la *Wasila*, la *Sayba*, le *Hami*<sup>747</sup>, qui changea la religion d'Ismaël et qui appela les Arabes à l'idolâtrie.

Le prophète (...) poursuivit son récit :

-Parmi ses descendants, celui qui lui ressemble le plus est Qatan ibn Abd al Uzza.

Qatan bondit alors près de lui et demanda :

-Apôtre d'Allah, cette ressemblance pourrait-elle me nuire en quelque chose?

-Non, répondit le Prophète ; toi, tu es musulman alors qu'il était un impie.

L'envoyé d'Allah (...) dit encore :

-J'ai vu ad Dajjal<sup>748</sup> : c'était un homme borgne, au teint brun, aux cheveux frisés. Parmi les descendants de Amir, celui qui lui ressemble le plus est Ak Tam ibn Abd al Uzza.

Aktam se leva et dit :

-Apôtre d'Allah, interrogea-t-il, cette ressemblance pourrait-elle me nuire de quelque façon?

- Non. Toi, tu es musulman, tandis qu'il était un impie.

### **Le châtimeut d'ibn Luhayy.**

(ibn Hisham, *Conduite de l'envoyé d'Allah* 50).

L'apôtre d'Allah disait : j'ai vu Amir ibn Luhayy traînant ses intestins en enfer et quand je lui ai demandé ce qui était advenu à ceux qui ont vécu entre son temps et le mien, il a répondu qu'ils avaient tous péri (...) Il a été le premier à changer la religion d'Ismaël, à dresser des idoles (...).

## 5

### La rhétorique anti-idolâtre

*Dans la tradition moyen-orientale, le discours contre les objets de culte se développe dans des proportions inégales. Il tire ses lointaines origines des guerres sacrées, quand tel ou tel peuple enragea de voir des idoles possédées par d'autres et, jalouses, tentaient de s'en emparer. Car il est difficile de vivre face à des gens qui prétendent que leur dieu est plus puissant que le vôtre...*

<sup>746</sup> L'éviscération est un châtimeut particulièrement douloureux.

<sup>747</sup> Cf. plus haut.

<sup>748</sup> L'Antéchrist.

*Par la suite, mieux valait construire une argumentation pour s'en passer. Disons que c'est une explication parmi d'autres: personne n'aura le fin mot de cette histoire. Notons aussi que le discours contre le polythéisme est quasiment absent. Le thème est moins mobilisateur, trop abstrait. Les arguments inventés contre les idoles sont toujours les mêmes, et les prédicateurs ne sont guère inventifs: leur artificialité et leur impuissance. Car il est bien vrai qu'elles ne valent que par la force de leurs gardiens.*

### **L'inutilité des idoles**

(ibn Kalbi, *Livre des Idoles* 32 d ; 33 a).

L'un de ses fidèles vint un jour avec un certain nombre de chameaux pour les consacrer à l'idole et obtenir ainsi sa bénédiction. Or, lorsqu'il approcha les chameaux du rocher, ils furent effarouchés et, courant de tout côté, ils se dispersèrent. De regret, l'homme saisit une pierre et la lança sur Sad, avec ces mots :

-Pour un dieu, sois maudit ! Tu as effarouché mes chameaux.

Puis, il s'en éloigna en disant :

-Nous sommes venus chez Sad pour qu'il nous unisse et Sad nous a dispersés. Plus besoin de le reconnaître ! Sad, qu'est-il d'autre, après tout, qu'un rocher dans une terre inculte? Il ne se fait entendre ni pour le bien ni pour le mal.

### **Les « faux dieux ».**

(*Corpus coranique d'Othman* 7/191-192).

Lui associeront-ils ce qui ne crée rien, alors que ce sont ces faux dieux qui sont créés et que ces faux dieux ne peuvent ni secourir ceux qui les adorent, ni se secourir eux-mêmes?

### **L'anthropomorphisme des idoles selon le Coran.**<sup>749</sup>

(*Corpus coranique d'Othman* 7/ 194-5).

Ont-ils des jambes avec lesquelles ils marchent,

ou des mains avec lesquelles ils luttent,

ou des yeux pour voir,

ou des oreilles avec lesquelles ils entendent?

Dis :

-Priez vos associés, puis formez un stratagème contre moi et ne me faites point attendre !

### **La référence biblique.**

(*Psaumes* 115,4-8).

Leurs idoles sont d'argent et d'or, faites de main d'homme :

elles ont une bouche, et ne parlent pas ;

---

<sup>749</sup> R. C. Martin, *Encyclopaedia of the Qur'an*, sv. anthropomorphism.

elles ont des yeux, mais ne voient pas ;  
 elles ont des oreilles, mais n'entendent pas ;  
 elles ont un nez, mais ne sentent pas ;  
 des mains, mais elles ne palpent pas ;  
 des pieds mais elles ne marchent pas ;  
 elles ne tirent aucun son de leur gosier.

Que leurs auteurs leur ressemblent et tous ceux qui comptent sur elles.

### **L'impuissance des idoles selon le Coran.**

*(Corpus coranique d'Othman 25/3-4).*

Les impies ont pris, en dehors de lui, des divinités qui ne sauraient rien créer mais ont été créées, qui ne possèdent pour elles-mêmes ni dommage ni utilité, qui ne possèdent ni la mort ni la vie ni la résurrection.

*(Corpus coranique d'Othman 21/21-22).*

Ont-ils pris, de la terre, des divinités qui ressuscitent les morts?

Si, dans le ciel et la terre, étaient des divinités autres qu'Allah, ils seraient en décomposition.

Combien Allah, seigneur du trône, est plus glorieux que ce qu'ils débitent.

*(Corpus coranique d'Othman 50/23).*

Jetez dans la Géhenne tout infidèle indocile, interdicteur du bien, hostile et sceptique, qui a placé à côté d'Allah une autre divinité !

Jetez-le dans un tourment immense.

### **La crainte du retour à la religion des ancêtres.**

*(Muslim, Sahih 41/ 6945).*

Aïsha a dit : j'ai entendu l'apôtre d'Allah dire : l'alternance du jour et de la nuit ne finira pas, avant que les hommes ne reprennent les cultes de Allat et al Uzza. (...) Ils reviendront à la religion de leurs ancêtres.

### **L'idolâtrie vue par un "théologien" "modéré".**

*Ce personnage exprime dans ce court passage tout son mépris pour les pratiques religieuses de centaines de millions de personnes. N'oublions pas que dans son esprit, les chrétiens sont et restent aussi des idolâtres, quoiqu'il s'abstienne de leur dire ouvertement.*

<p>Au regard de l'islam, il est ridicule, renversant, blasphématoire de sculpter de ses propres mains une statue, par exemple, de la diviniser arbitrairement, d'en faire un objet d'adoration et de s'agenouiller devant elle pour l'implorer! Pour être une symbolisation grotesque, un tel animisme évolué n'en est pas moins une</p>
--

mystification aberrante, une idolâtrie caractérisée aussi humiliante pour l'homme que contraire à tout idéal religieux sérieux.  
(S. H. Boubakeur, *Traité moderne de théologie islamique*, Paris 2003, p. 53).

## 6

### Tentative d'explication de l'idolâtrie

*Il faut faire une place de choix à une remarquable tentative d'interprétation du système idolâtre. L'auteur veut bien sûr démolir les fondements de cette pratique, mais, il manifeste une qualité remarquable car rarissime chez un intellectuel musulman : l'envie sincère de comprendre l'autre, au risque de se trahir, ou de compatir.*

*Tabari, comme toujours, se fait plus intelligent que les autres, et plus curieux. Son histoire vaut la peine d'être reproduite.*

(Abu Zayd al Balkhi, *Réfutation des idolâtres*).<sup>750</sup>

Il est évident que ce morceau de bois sculpté n'est pas, à l'heure actuelle, créateur du ciel et de la terre, des végétaux et des animaux. Or les évidences ne peuvent être discutées par les êtres doués de raison. Mais l'idolâtrie est une religion<sup>751</sup> qui, comme l'indique le présent verset et cette religion s'est perpétuée jusqu'à notre temps, et elle est professée par la plupart des habitants de la terre entière. Il faut donc que cette religion ait pris une forme dont l'erreur n'est pas évidente ; sinon, elle n'aurait pas duré si longtemps dans la majeure partie du monde.

(...)

1-L'idolâtrie n'est qu'une conséquence de la doctrine selon laquelle Allah est un corps localisé.

2-Les hommes (...) les serviteurs des astres, comme les astres ont des serviteurs du dieu suprême.

3-Les gens attribuent les événements bons ou mauvais aux astres.

4- Quand les hommes de bien mourraient, les gens leur faisaient des statues à leur image.

5-Parfois mourrait un roi ou un grand personnage, on faisait une statue à son image pour la regarder.

---

<sup>750</sup> al Razi, Tafsir, Le Caire, 1933 ; ed. G. Monnot, « Sabéens et idolâtres selon Abd al Jabbar », *Mel. Inst. dominicain d'Et. orientales* 12, 1974.

<sup>751</sup> DIN.

6-Ceux pur qui Allah est un corps ... ils se figurent que le dieu est venu dans l'idole.

7-Peut-être ont-ils pis ces idoles comme *mihrab* et leur adoration s'adressait à Allah.

### **Quel fut le premier homme qui introduisit le culte des idoles?**

(Tabari, *Histoire des Prophètes et des Rois* III 40-1).

Le culte des idoles vint du roi Jamshid. La cause de cela fut que Jamshid était ce roi qui s'était emparé de la souveraineté de tout l'univers. Or, Jam signifie, en langue persane, une chose que rien ne surpasse en beauté.<sup>752</sup> Partout où Jamshid allait, l'éclat qui sortait de sa personne se réfléchissait sur les portes et sur les murailles. Il posséda l'empire pendant mille ans, et pendant ces mille ans il ne fut pas un seul instant incommodé ou malade. Or Jamshid pensa en lui-même et dit : Qui est-ce qui est semblable à moi? Lorsque Iblis eut connaissance de sa pensée et que cette parole lui eut frayé la route, il jeta dans son cœur des tentations, de sorte que Jamshid dit en lui-même :

-Je ne suis point un homme, car j'ai régné pendant mille ans sans avoir aucun mal.

Or, un jour à l'heure de la sieste, cette tentation agitait son cœur. Le diable descendit par la fenêtre et dit : je suis un ange venu du ciel : et il se tint debout devant Jamshid. Jamshid leva la tête et vit le diable. Il lui dit :

-Pour quelle affaire es-tu venu?

Le diable lui répondit :

-On m'a envoyé du ciel devant toi.

Jamshid lui demanda :

-Que savent de moi les anges du ciel?

Le diable poussa un profond soupir et dit :

-Tu sais bien toi-même qui tu es.

Jamshid lui demanda :

-Qui suis-je?

Le diable répondit :

-Tu es le dieu du ciel et de la terre, et toutes ces créatures, c'est toi qui les as formées. Maintenant je suis venu pour te dire de bien gouverner ce monde. Tous les anges espèrent en toi.

Jamshid demanda :

-Quelle preuve y a-t-il que je sois le dieu du ciel et de la terre?

Iblis répondit :

-La première preuve en est qu'aucune créature ne peut voir un ange, et tu m'as vu face à face. La seconde preuve en est que ta vie est parvenue à mille ans, et dans cet espace de temps tu n'as éprouvé ni peine, ni maladie, ni incommodité, et l'ennemi n'a jamais remporté la victoire sur toi.

Jamshid lui dit :

---

<sup>752</sup> « Esprit » en persan.

-Maintenant que faut-il que je fasse pour monter au ciel?

Iblis répondit :

-Il faut sortir, réunir tous les hommes, faire apporter mille charges de bois, ordonner qu'on y mette le feu, et tu diras à tous ces hommes : « je suis Allah » : quiconque se prosternera devant moi et m'adorera pourra se retirer : et quiconque ne voudra pas le faire, je le brûlerai dans ce feu.

Après cela, Jamshid fit faire un grand feu par l'ordre du diable : il réunit tous les hommes, et brûla des créatures innocentes afin que les hommes reconnussent sa divinité. Ensuite il envoya cinq lieutenants pour parcourir le monde, et il leur donna des armées. Il assigna à chacun d'eux un pays, et il leur donna des chevaux, des mulets, des chameaux, des ânes, des bœufs, des tentes, des baraques, de l'or, de l'argent et d'autres choses semblables. Ces lieutenants se mirent en marche avec leurs armées pour les lieux où ils avaient reçu l'ordre de se rendre. Ensuite on fit cinq figures à l'image de Jamshid, et quiconque voyait ces figures disait :

-C'est Jamshid lui-même.

Jamshid ordonna de faire ces figures en or, en argent et en pierres précieuses, et il en donna une à chacun de ses lieutenants, afin qu'ils les emportassent avec eux, et qu'ils ordonnassent aux hommes de se prosterner devant elles au préjudice de Allah. Un grand nombre de créatures commirent le mal de cette manière. Ces lieutenants dirent aux hommes :

-Cette figure est votre dieu, adorez-la.

Ensuite plusieurs années s'écoulèrent et Jamshid mourut : ses lieutenants moururent aussi. Ces figures restèrent entre les mains des hommes, qui les adorèrent. Les noms de ces lieutenants étaient : Yaguth, Suwa, Yauq, Wadd et Nasr<sup>753</sup> Quelques années après la mort de ces lieutenants, on donna leur nom à ces cinq idoles, et les hommes trouvèrent plaisir à l'idolâtrie. Enfin Allah envoya le prophète Noé pour qu'il rappelât les hommes à Allah. Ceux-ci firent à Noé la réponse que Allah nous a conservée dans le Coran : ils dirent :

« N'abandonnez point vos dieux, n'abandonnez point Wadd, Suwa, Yaguth, Yauq et Nasr. Ils en ont déjà séduit un grand nombre. Ta prédication ne servira qu'à augmenter l'erreur de ceux qui sont injustes. »<sup>754</sup>

L'origine du culte des idoles a été comme nous venons de le dire.

---

<sup>753</sup> Les noms des divinités mentionnés dans le Coran.

<sup>754</sup> Corpus coranique, 71/23-24

13

« La période  
de  
la sauvagerie »

*Rupture et continuité avec l'islamisme*

## 1

## Présentation

*En 1927, l'universitaire égyptien Taha Hussein<sup>755</sup> a publié un ouvrage scientifique sur la poésie pré-islamique : c'est le début d'un énorme scandale qui dura des années et qui l'amena à s'exiler en France : souvent, on voyait qu'il existait une littérature avant l'islam, dans ce que la doctrine musulmane appelait la période de jahiliyya, l'« Ignorance » ou la « Barbarie ». L'idée d'ignorance de la religion est tout à fait inspirée du christianisme, et le mot lui-même, appuyé sur la racine JHL évoque plutôt la sauvagerie. La traduction traditionnelle est fautive, doctrinale et trop influencée par le christianisme, Paul évoquant lui aussi la notion d'agnoia, d'ignorance de la parole du Christ pour décrire la période pré-chrétienne.<sup>756</sup> Cependant, les auteurs chrétiens de l'Antiquité ont eu à l'égard de cette période une attitude subtile, élégante et raffinée : ils savaient bien qu'ils ne venaient et qui pouvaient l'utiliser. Rares sont ceux comme Orose qui ont établi une césure simpliste entre l'enfer d'avant et le paradis d'après.*

*Démontrer que la période pré-islamique n'est ni barbare ni ignorante est facile, et les documents précédents ont du suffire pour l'instant. C'est une période simplement différente, aux normes différentes, et dans l'ensemble bien plus favorable à l'individu et à l'être humain<sup>757</sup>, mais cela peu d'intellectuels musulmans sont capables de le comprendre. Le plus extraordinaire est que l'Ignorance a néanmoins suscité, dans les premiers temps de l'islam, un intérêt de la part de quelques érudits.<sup>758</sup> Leur public continuait à être fasciné par cet ancien monde, qui commence à être de mieux en mieux étudié et connu. Il est possible de concevoir, pour les chrétiens, la période d' "avant Jésus-Christ", et pour les laïcs, "Avant Notre Ere". L'idée de créer un comput "Avant l'Hégire" est absolument inconcevable; c'est pourquoi, pour les événements d'avant, le recours aux ères locales, comme celle de l'Eléphant est indispensable.*

*Dans la réalité, la transition a été lente et bousculée, faite d'un glissement d'une multitude d'usages, mis en valeur ou négligés, porteurs de la même signification, ou d'une autre.*

*Les textes qui traitent ces questions avoir un caractère pittoresque, sinon véridique: il est bien probable qu'au fur et à mesure de l'éloignement de la période de jahiliyya, les érudits se soient à l'imaginer, à la rêver même, fascinés qu'ils étaient par une contre-culture à la culture islamique. Cela explique le succès des ouvrages consacrés aux périodes d'avant, notamment sous la période abbassides, et en dépit des risques inhérents à l'entreprise.*

---

<sup>755</sup> M. M. Badawi , "Taha Husayn the critic: a reconsideration", *Journal of Semitic Studies* 1983; J. Berque, "L'islam vu par Taha Hussein", *Bulletin d'Etudes Orientales* 29, 1976-1977. *Mélanges offerts à Henri Laoust*,

<sup>756</sup> 1 Corinthiens 15/34 etc...

<sup>757</sup> Même un catholique comme H. Lammens, pourtant pétri de préjugés chrétiens et monothéistes, admet l'existence d'un « humanisme tribal ».

<sup>758</sup> Hawting 1999, p. 94.

*Parler de la jahiliyya ne revient-il pas, peu ou prou, à l'accepter, et pire encore, à créer une coupable nostalgie chez l'auteur et dans son public.*

## 2

### Le Coran et la sauvagerie

*Le mot fait partie du vocabulaire coranique, mais il n'est employé qu'à des moments précis. Il n'y a pas de doctrine globale, qui ne sera développée qu'avec la Sunna. Elle n'est peut-être même pas la période antérieure, mais encore un comportement. Derrière est visé sûrement (et ce sera confirmé par la suite) les mentalités tribales, comme la solidarité, le droit de vengeance, et surtout la déférence à l'égard des ancêtres.*

*L'idée qu'il y a une ancienne jahiliyya a fait penser qu'il y avait en fait deux jahiliyya : l'ancienne, d'Adam à Noé, et la nouvelle de Jésus à Muhammad. Mais cela joue sur une petite citation, en soi, qui concernerait une simple anecdote. Le verset s'adresse aux femmes de Muhammad, au cours de graves troubles domestiques ; il doit ramener dans le foyer l'ordre et l'obéissance. La jahiliyya est vue alors, à l'intérieur du foyer, comme un contexte favorable à l'épanouissement d'attitudes répréhensibles commises par des femmes. Que la femme soit considérée un foyer résistant de jahiliyya ne surprendra personne.*

*La suite du verset semble viser la souillure que constitue la présence d'idoles.*

#### **Le précédent chrétien : la distinction de de Saint Paul.**

*(Actes 17/30).*

Et voici que Dieu, sans tenir compte de ces temps d'ignorance, annonce maintenant aux hommes que tous et partout ont à se convertir.

#### **L'erreur de la jahiliyya.**

*(Corpus coranique d'Othman 3/148).*

Allah vous a infligé souci après souci.

Ensuite, Il a fait descendre sur vous, après ce souci, une sécurité, un sommeil qui couvrait un parti parmi vous tandis que, pris par leur propre souci, pensant sur Allah autre chose que la vérité - à savoir ce que pense la *Jahiliyya* -, les gens d'un autre parti cachaient en leur âme ce qu'ils ne te dévoilaient point et disaient :

-Si nous avions eu une part à l'Ordre, nous n'aurions pas eu de tués.

#### **La fureur de la jahiliyya.**

*(Corpus coranique d'Othman 48/25-6).*

S'ils s'étaient signalés, Nous aurions fait subir un tourment cruel à ceux d'entre ces gens qui sont infidèles.

Rappelle-toi quand ceux qui sont infidèles mirent en leurs cœurs la fureur - la fureur de la *Jahiliyya* !

#### **La perversité de la jahiliyya.**

*(Corpus coranique d'Othman 5/54-5).*

En vérité, beaucoup d'hommes sont certes pervers.

Le jugement de la *Jahiliyya*, voilà ce qu'ils cherchent.

Qui donc pourtant est meilleur juge qu'Allah envers ce peuple qui est convaincu?

### **La punition de la *jahiliyya***

*(Corpus coranique d'Othman 6/131).*

C'est qu'en effet ton seigneur ne se trouve point faire périr les cités injustement, alors que les habitants sont laissés dans la *Jahiliyya*.<sup>759</sup>

### **Le désordre de la *jahiliyya***

*(Corpus coranique d'Othman 33/33).*

Demeurez dans vos demeures !

Ne vous produisez point en vos atours, à la manière de l'ancienne *jahiliyya* !

Accomplissez la prière !

Donnez l'aumône.

Obéissez à Allah et à son apôtre.

Allah veut seulement écarter de vous la souillure !

Ô membres de la maison du prophète ! et il veut vous purifier totalement.

## 3

## Rupture

*Le rapport entre les deux périodes est présenté sous les allures d'une rupture, et identifié par une seule figure, Muhammad, qui permet, par la reconstitution de son existence, de focaliser toutes les difficultés de la transition, presque d'une façon mystique. La rupture va de soi, et elle est confirmée par des milliers de textes. Il y a avant Muhammad et la révélation, et après.*

*Mais la préoccupation majeure semble résider dans la rupture imparfaite avec la tradition tribale: celle-ci persiste pendant des siècles, et encore de nos jours. Elle contrarie la notion d'umma, et elle exhalte la position sociale de l'individu, son prestige, son esprit d'indépendance, son orgueil. De plus, elle met en avant ses ancêtres, tous morts dans la période précédente, et voués automatiquement aux enfers. Il suffira de citer le cas pathétique d'Abu Talib.*

*Le second point concerne le destin post-mortem de ceux qui sont morts dans l'état de *jahiliyya*. La question a posé d'énormes problèmes, puisque les exigences de la religion ont été mis en concurrence avec les pulsions affectives et les solidarités familiales.*

*En règle générale, la préoccupation apparaît comme juridique, en fait. Donc textes très postérieurs. *Jahiliyya* est un mot commode pour parler d'avant, d'autrefois, de la différence, de ce que l'on ne sait pas trop, etc... Et il pourrait servir aussi pour décrire ce*

---

<sup>759</sup> JAHALA.

*que font les infidèles contemporains qui, ne répondant pas à l'appel de Muhammad, sont aussi dans la jahiliyya.*

*Au risque de décevoir: la majorité grandissante des chercheurs admet maintenant que la jahiliyya est le résultat d'une création tardive, un phénomène artificiel, fruit d'une nostalgie: la jahiliyya est née vers 800, au coeur de la période abbasside, quand justement ceux qui s'y intéressent sont les plus éloignés possibles de l'objet de leur intérêt, ou de leur passion. Les auteurs ont servi au public une production adaptée, édulcorée, acceptable, alternant mépris et admiration pour le sujet. Ainsi, toutes les allusions aux religions précédentes ont été effacées. Il n'y a guère que Al Kalbi qui ait franchi le Rubicon, sur ce point.*

### **L'orgueil.**

**(Muslim, *Sahih* 41/5027).**

Le prophète a dit :

-Allah, le très haut, nous a éloigné de l'orgueil de la période pré-islamique et des prétentions ancestrales. Il y a seulement des croyants pieux ou de misérables pécheurs. Vous êtes les fils d'Adam et Adam vient de la poussière. Que les gens cessent de se réclamer de leurs ancêtres. Ils seront du combustible en enfer....

### **La mort dans la jahiliyya.**

**(Muslim, *Sahih* 20/4559).**

... Le messenger d'Allah a dit :

-Celui qui trouve chez son émir quelque chose qu'il n'aime pas devra montrer de la patience, parce que celui qui se sépare de la majorité des musulmans ne serait-ce que de la largeur d'une main, il va mourir de la mort de ceux appartenant à la période de la *jahiliyya*.

### **La souillure de la jahiliyya.**

**(Tabari, *Histoire des Prophètes et des Rois* III 273).**

Lorsque Abu Sufyan arriva à Médine, il ne vit pas d'endroit plus convenable où il put descendre que chez sa fille Umm Habiba, l'épouse du prophète. En entrant dans la maison de sa fille, il s'assit sur un tapis de cuir, qui était étendu par terre, et qui ordinairement servait de lit au prophète. Umm Habiba accourut et retira le tapis de dessous Abu Sufyan. Celui-ci dit :

-Ma fille, quel mal voyais-tu à ce que je fusse assis sur ce tapis?

Umm Habiba répondit :

-Ce tapis appartient au prophète, et tu es souillé d'idolâtrie. Tu ne dois pas y prendre place avant d'avoir embrassé la religion du prophète.

### **La transformation de la législation.**

**(Bukhari, *Sahih* 63/252).**

Durant la période pré-islamique, les enfants pouvaient hériter de la propriété des parents mais seulement par un testament. Allah a annulé cette disposition parce qu'il le voulait, et il décréta que la part d'un fils serait le double d'une fille, et pour les parents, un sixième ou un tiers, et pour la femme un huitième ou un quart, et pour l'époux, un quart ou une moitié.

**Les habitudes de la *jahiliyya*.**

**(Bukhari, *Sahih* 58/189).**

J'ai entendu ibn Abbas dire :

-Voici des traits de comportement des gens de la *jahiliyya* : ils diffament les ancêtres des autres familles. Ils gémissent autour de leurs morts. (...) Ils pensent que la pluie arrive à cause des étoiles.

**(ibn Sad, *Tabaqat* II 176).**

L'apôtre d'Allah a dit, le jour de la Victoire<sup>760</sup> :

-Bannissez de vos coeurs la vanité et l'orgueil de vos ancêtres des jours de la *jahiliyya* : tous les gens sont des enfants d'Adam, et Adam a été fait de poussière.

**(Ibn Hanbal, *Musnad*, v. 4, p. 96).**

Celui qui meurt alors qu'il n'a pas reconnu l'imam de son âge meurt dans la condition de l'ignorance.<sup>761</sup>

## 4

### Continuité

**Les décisions de la *jahiliyya*.**

**(Malik, *Muwatta* 36, 27, 35).**

... J'ai entendu le messager d'Allah dire : une maison ou un terre qui a été divisée dans la *jahiliyya*, c'est en accord avec la division de la *jahiliyya*. Une maison ou une terre qui n'a pas été divisée avant l'arrivée de l'*islam* se divisée selon l'*islam*.

**Le bon temps de la *jahiliyya*.**

**(ibn Sa'd, *Tabaqat* I 437).<sup>762</sup>**

Ses compagnons récitèrent des versets dans la mosquée, et ont discuté d'autres affaires concernant les temps de la *jahiliyya*, et parfois l'apôtre d'Allah se mettait à sourire.

<sup>760</sup> La prise de la Mecque en 630.

<sup>761</sup> La *jahiliyya*; cf. partie II.

<sup>762</sup> ibn Sa'd, *Tabaqat* I-II, ed. Moinul Haq, New Delhi (sans date).

### La continuité morale.

(Bukhari, *Sahih* 61/1, 6).

D'après Abu Hurayra, l'envoyé d'Allah a dit : vous trouverez les gens pareils à des mines. Ceux qui ont été les meilleurs d'entre eux aux temps antéislamiques sont les meilleurs au temps de l'*islam* lorsqu'ils sont instruits.<sup>763</sup> Vous trouverez les gens les plus dignes de ce pouvoir de chef éprouver pour lui la plus vive répugnance. Vous trouverez que les gens les plus néfastes sont ceux qui ont double visage, allant vers les uns avec un visage et vers les autres avec un visage différent.

(An Nawawi, *Hadith* 69).

Abu Hurayra a dit : On a demandé au Messenger d'Allah:

- Quel est le plus noble des hommes ?

Il dit :

- C'est le plus pieux d'entre eux .

On lui dit :

-Ce n'est pas à ce sujet que nous interrogeons .

Il dit :

- C'est alors Joseph, prophète d'Allah, fils de prophète d'Allah, lui-même fils de l'ami intime d'Allah<sup>764</sup>.

Ils dirent:

-Ce n'est pas à ce sujet que nous t'interrogeons .

Il dit :

-C'est alors au sujet des souches des arabes que vous m'interrogez ? Sachez alors que les meilleurs d'entre eux dans la période préislamique sont les meilleurs dans l'Islam une fois qu'ils ont bien compris la vérité coranique.

(An Nawawi, *Hadith* 371).

Selon Abu Hurayra , le prophète a dit: Les gens sont des métaux, tels les métaux de l'or et de l'argent. Les meilleurs d'entre eux pendant la période préislamique sont leurs meilleurs en islam une fois qu'ils ont bien compris l'islam. Les âmes sont des armées mobilisées. Celles d'entre elles qui se reconnaissent s'attirent et celles qui se méconnaissent se repoussent.

(An Nawawi, *Hadith* 1540).

Selon Abu Hurayra, le messenger d'Allah a dit:

---

<sup>763</sup> Instruits dans la nouvelle religion.

<sup>764</sup> Abraham.

-Vous trouverez que les gens sont comme les métaux. Les meilleurs d'entre eux avant l'islam sont leurs meilleurs après l'islam, une fois qu'ils en ont bien assimilé l'esprit. Vous trouverez que les gens les plus qualifiés pour ces postes de commandement sont ceux qui les détestent le plus. Vous trouverez que les pires des gens sont les hommes à double face. Ils présentent à celui-ci une face et à celui-là une autre.

### **Les singes de la *jahiliyya*.**

**(Bukhari, Sahih 58/188).**

Récit de Amir ibn Maymun :

-Durant la période pré-islamique de *jahiliyya*, j'ai vu une guenon entourée par des singes. Ils la lapidaient, parce qu'elle avait commis un acte sexuel illégal. Et moi aussi je l'ai lapidée avec eux.

### **La rémission des faits de la *jahiliyya*.**

**(ibn Sa'd, *Tabaqat* n°68).<sup>765</sup>**

Voici une charte émanant de Muhammad l'envoyé d'Allah pour les gens de la tribu de Khatam, aussi bien pour les sédentaires de Bisha que pour les nomades :

Tout sang dont vous vous étiez rendu coupable antérieurement à l'*islam*, il vous en sera fait rémission. De plus, quiconque parmi vous aura de gré ou de force adopté l'*islam*...

**(ibn Sa'd, *Tabaqat* n°57).<sup>766</sup>**

De Muhammad en faveur des membres de la famille de (?) de la tribu d'Abd al Qays. Ils seront saufs de par la sauvegarde d'Allah et de la sauvegarde de son envoyé, au sujet des forfaits qu'ils ont provoqués au temps de la *jahiliyya*...

### **Continuité rituelle.**

**(Dawud, *Hadith* 13/2468).**

Omar a fait un vœu à l'époque de la *jahiliyya* de passer une nuit de dévotion ou jour près de la Ka'ba.<sup>767</sup> Il demanda au prophète ce qu'il fallait faire. Il a dit :

-Observe ton vœu et jeûne.

**(Bukhari, *Sahih* 84/56).**

Un homme dit :

-Ô apôtre d'Allah ! Serons nous punis pour ce que nous avons fait dans la période de *jahiliyya*?

Le prophète a dit :

-Quiconque a fait du bien en *islam* ne sera pas puni pour ce qu'il a fait avant. Quiconque a fait du mal en *islam* sera puni pour ce qu'il a fait avant et après.

<sup>765</sup> H. Hamidullah, *Corpus des Traités et Lettres Diplomatiques*, Paris, 1935, Document n°164.

<sup>766</sup> Hamidullah, 1935 n°59.

<sup>767</sup> ITIKAF.

## 5

## Le retour de la sauvagerie

*Parmi la masse de traditions "authentiques" inventées bien après la mort de Muhammad, et qui évoquent ses prédictions d'événements allant d'après lui jusqu'à la fin du monde, figure assez régulièrement l'idée du retour de la jahiliyya. Il figure dans une liste de faits particulièrement graves, horribles, dus au comportement scandaleux et catastrophique des musulmans eux-mêmes, perclus de tous les vices possibles. Bien sûr, ces textes ont été rédigés post eventum, pour empêcher que les méfaits ne se perpétuent. Mais la façon de présenter les choses laisse perplexe: s'y trouve-t-il une peur de ce retour, ou plutôt une secrète nostalgie? Parfois, la morne et hypocrite austérité lasse.*

*Mais ces textes ont eu une influence perverse: ils ont promu l'idée que la jahiliyya était toujours prête à ressusciter, et que toute transformation sociale, politique ou culturelle, tout progrès technique, toute influence étrangère était en fait un indice du retour de la jahiliyya. Au XX<sup>ème</sup> siècle, cette thèse a connu une seconde jeunesse.*

*En Egypte toujours, le fondateur du mouvement des Frères Musulmans, Sayyid Qotb, a construit toute son argumentation sur l'affrontement d'une jahiliyya à la fois mythique et contemporaine (pour résumer, l'Occident, la démocratie, la modernité), dominée par la figure du tyran, le Pharaon. C'est en tant que « Pharaon » que Sadate sera assassiné; le frère de Sayyid, Muhammad, a publié au Caire en 1964 un ouvrage intitulé « La jahiliyya du XX<sup>ème</sup> siècle ». Mais dans d'autres parties du monde arabe, la période est vue tout autrement, notamment par les jeunes. Des groupes de musique ont choisi ce nom provocateur entre tous<sup>768</sup> et par quelques érudits isolés<sup>769</sup> ... Voici un petit panorama des mentions de la période honnie. L'expression d'une telle hargne n'est-elle pas l'aveu d'une certaine crainte? Il faut aussi compter avec la simple gestion logique des choses: parmi une foule d'usages et de coutumes<sup>770</sup>, que doit-on rejeter, que doit-on refuser, au nom de la sacrosainte orthopraxie? La jahiliyya serait alors de commode épouvantail.*

---

<sup>768</sup> Le sujet ne peut être étudié au point de vue scientifique qu'à l'extérieur du monde musulman : c'est l'Université Hébraïque de Jérusalem qui organisait chaque année un colloque consacré dont le titre est « *From Jahiliyya to islam* » ; cf. aussi, pour les prolongements actuels, E. Sirriyeh, « Modern muslim interpretations of SHIRK », *Religion* 20, 1990 et U. Haarmann, "Heilszeichen im Heidentum-Muhammad Statuen au vorislamischer Zeit", *Welt des Islams* 28, 1988; R. Drory 1996. "The Abbasid Construction of the Jahiliyya: Cultural Authority in the Making.", *Studia Islamica*, 1996/1; William Sheppard, *Sayyid Qutb and Islamic Activism*, Leiden 1996; Gerald Hawting, "The Literary Context of Muslim Tradition about pre-Islamic Arab Idolatry" *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, 21 1997; M.A. Khan, "Jahiliya: a description of the state and mode of living", *Studies in Islam* 3/1966; I. Goldziher, "What is meant by al Jahiliyya", *Muslim Studies* 1, p. 201.

<sup>769</sup> Outre Taha Hussein, quelques-uns ont osé faire référence à ce passé : Ali Jawad, Abdullah Samman, Muhammad Hussein Haykal, Muhammad Ezzat, Pr. Darwaza.

<sup>770</sup> ADA.

(**Tirmidhi, *Hadith Qudsi* 383**).

Il a dit à ses compagnons :

-Savez-vous quel est ce jour?

Ils répondirent :

-Allah et son messager en sont mieux informés.

Il dit :

-Ce jour est celui où Allah dira à Adam : Fais sortir la part qui est vouée à l'Enfer ! ». Adam répondra :

-Quelle est cette part Seigneur?

Il lui dit :

-Neuf cents quatre vingt dix neufs seront voués au feu et un seul au paradis.

Les musulmans se mirent à pleurer. Mais le messager d'Allah dit :

-Ouvrez et soyez fermes, car à chaque fois qu'il y a eu un cycle de prophétie, il fut suivi d'une ère de *Jahiliyya*. On prendra donc nombre des réprouvés de ces ères de *Jahiliyya*, et si le nombre ne suffit pas, il sera complété par les hypocrites. Votre exemple sera pareil à un signe sur la patte d'une bête ou le grain de beauté sur le flanc d'un chameau .

Il ajouta ensuite :

-Je souhaite que vous soyez le quart des habitants du paradis.

Les musulmans se mirent à glorifier Allah. Il ajouta :

-Je souhaite qu vous soyez le tiers des habitants du Paradis.

Ils glorifièrent Allah. Il ajouta : "je souhaite que vous soyez la moitié des habitants du Paradis".

Ils glorifièrent Allah de nouveau.

(**Bukhari, *Sahih* 3/ 80**).<sup>771</sup>

L'apôtre d'Allah a dit:

-Parmi les signes de l'Heure, il y aura:

la science religieuse qui disparaîtra, l'ignorance qui prévaudra, les boissons alcooliques seront bues couramment, les actes sexuels illégitimes seront pratiqués ouvertement.<sup>772</sup>

(**Bukhari, *Sahih* 83/ 186**).<sup>773</sup>

---

<sup>771</sup> Récit d'Anas.

<sup>772</sup> Ce type de hadith est pour fonction d'instiller une peur constante dans les sociétés musulmanes, peur qui doit contraindre les individus et contenir leurs aspirations.

Le prophète a dit: près de l'avènement de l'Heure, il y aura des jours où l'ignorance religieuse se répandra, la connaissance disparaîtra, et il y aura beaucoup de *al harj*, et *al harj* signifie 'meurtre'.<sup>774</sup>

**(Bukhari, *Sahih* 67/110).**

Anas a dit:

-Je vais vous rapporter un *hadith* que j'ai entendu moi-même de l'envoyé d'Allah et que personne autre que moi ne peut vous rapporter.<sup>775</sup> J'ai entendu l'envoyé d'Allah dire:

-Parmi les signes avant-coureurs de l'Heure suprême, on verra la science<sup>776</sup> disparaître, l'ignorance<sup>777</sup> s'accroître ; l'adultère sera très fréquent ; on boira beaucoup de vin ; les hommes diminueront de nombre tandis que les femmes deviendront si nombreuses qu'il n'y aura plus qu'un seul homme pour soutenir cinquante femmes.<sup>778</sup>

---

<sup>773</sup> Récit d'Abu Musa.

<sup>774</sup> Le mot serait d'origine éthiopienne ; les commentaires arabes refusent cette thèse. Quelque soit son origine, c'est un mot bien typiquement musulman.

<sup>775</sup> Ce type de précision est extrêmement rare.

<sup>776</sup> La connaissance religieuse.

<sup>777</sup> L'infidélité, les comportements non-musulmans.

<sup>778</sup> Muhamad n'est pas contre la polygamie, mais là, c'est un peu trop. En fait, voici une manifestation de plus de la misogynie musulmane: un monde de femmes est un monde en déclin, ou un enfer pour les hommes.

